



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE
SECTION DU QUÉBEC

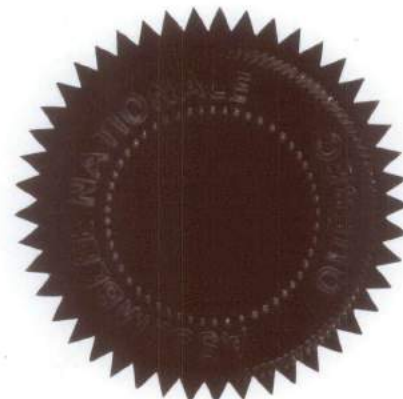
ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 1502-2010-0611

1 de 12

Le 9 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

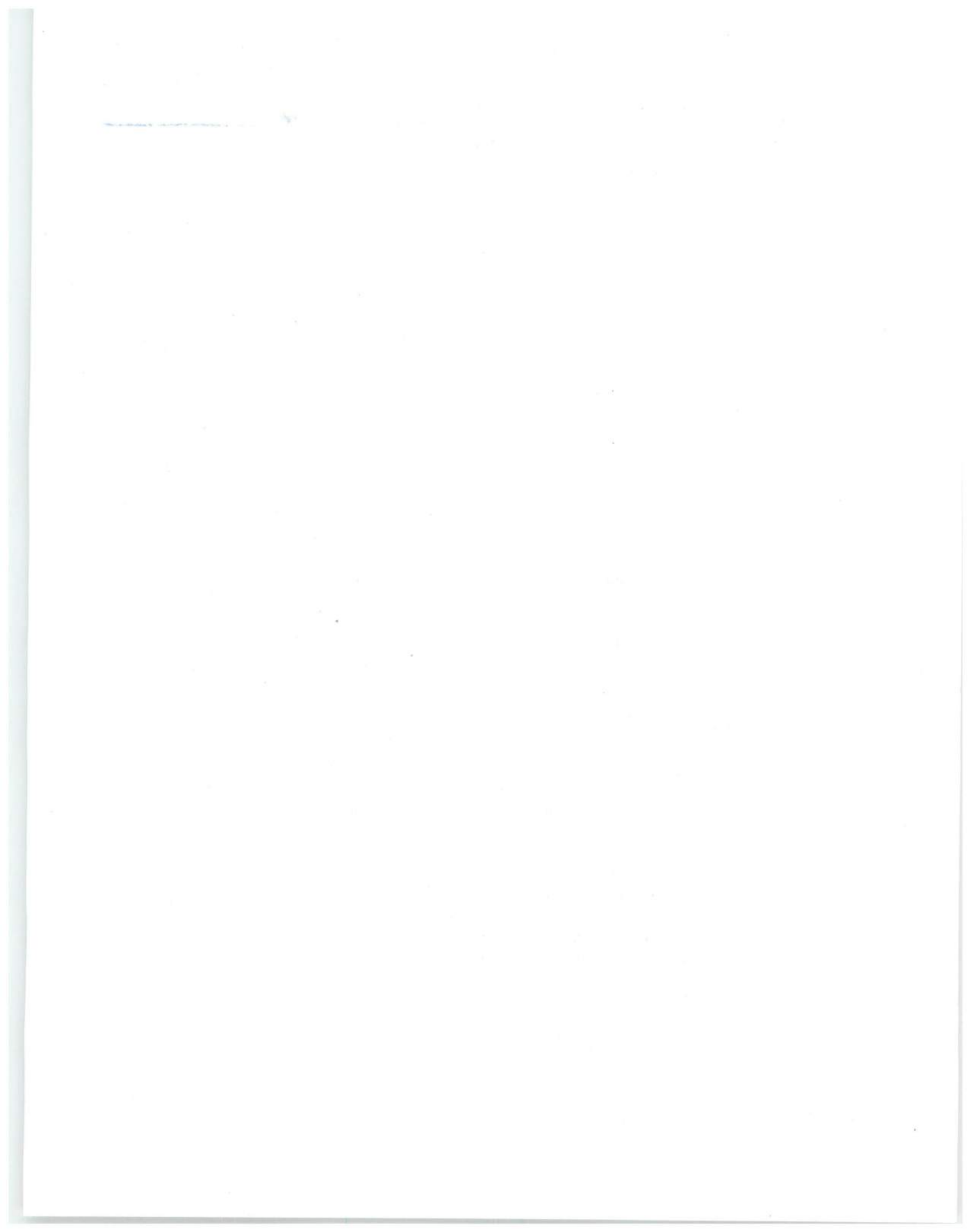
Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour l'année 2009-2010.

Vous trouverez en annexe les fiches synoptiques de chacune des activités tenues au cours de cette période.

Objectifs de la Section

La Section du Québec adhère pleinement aux objectifs de l'APF visant à représenter, auprès des instances exécutives francophones, les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie ainsi qu'à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone.

Elle participe ainsi au renforcement de l'État de droit, de la démocratie, des droits de la personne et des institutions parlementaires au sein de l'espace francophone, notamment en appuyant la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako. Cette priorité se traduit par un appui marqué au Réseau des femmes parlementaires de l'APF et par une participation assidue aux travaux de l'APF et à ses activités de coopération. Dans cette perspective, la Section réitère son engagement à promouvoir et à défendre les droits des femmes et des filles.



De plus, une attention particulière est accordée aux initiatives en faveur de la diversité des expressions culturelles. Ainsi, à titre de rapporteur sur ce thème, la Section du Québec a joué un rôle de premier plan dans le processus ayant mené à l'adoption d'une Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles par l'UNESCO. La Section du Québec demeure active sur cette question en effectuant un suivi de la mise en œuvre de la Convention.

Convaincue de l'importance pour les parlementaires d'être informés de l'évolution des négociations commerciales en cours, la Section du Québec effectue également au sein de l'APF, un suivi des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

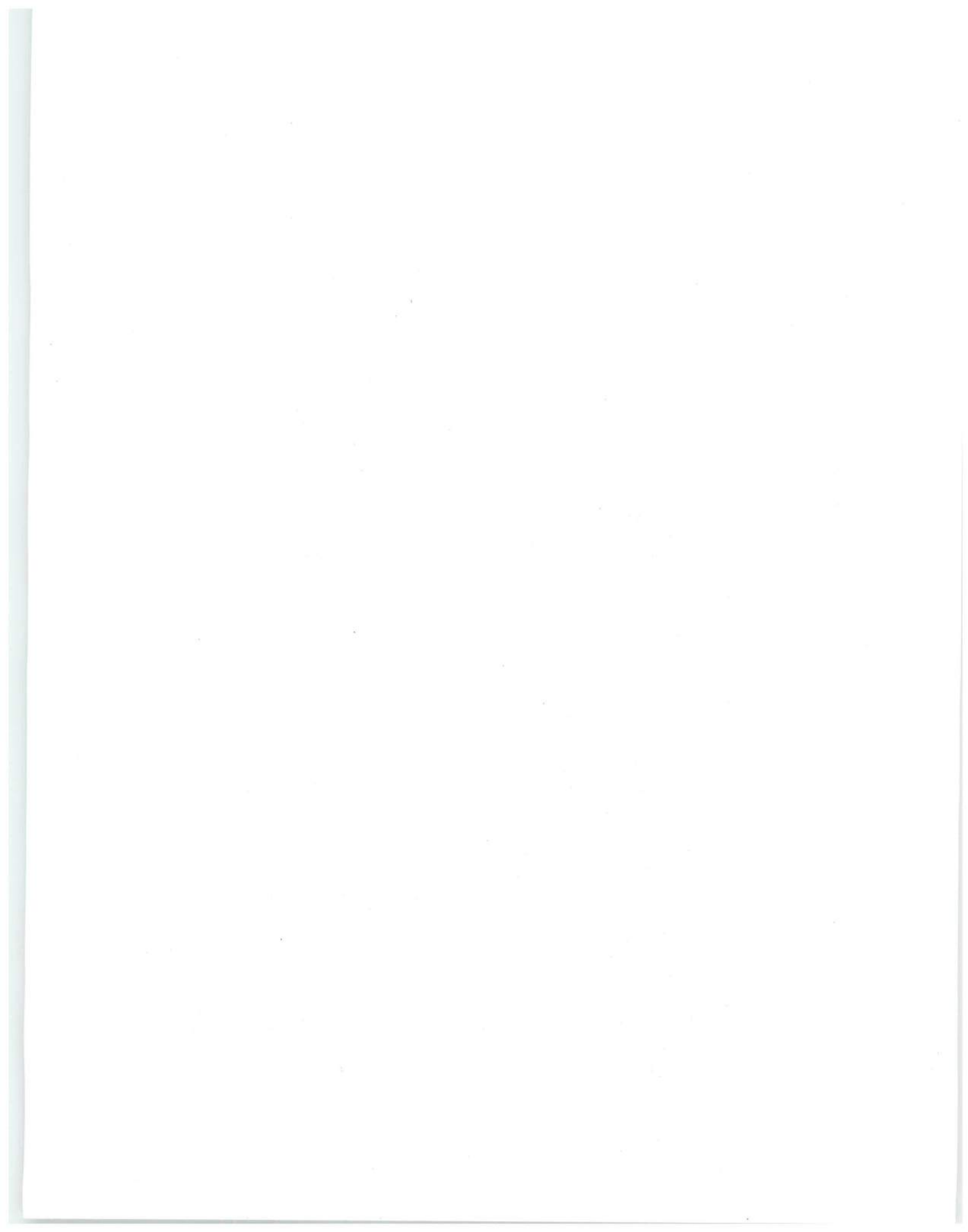
Bilan des activités de l'année 2009-2010

Au cours de l'exercice 2009-2010, des membres de la Section du Québec ont participé à quatorze activités au cours desquelles ils ont pu poursuivre les objectifs énoncés ci-dessus. Les députés ont notamment participé à des séminaires parlementaires portant sur des enjeux variés dont les pouvoirs de contrôle et d'information des parlements, le financement des partis politiques et la communication parlementaire, à deux missions d'observation électorale déployées en Mauritanie et au Liban, à un forum sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi qu'au 62^e Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Une délégation a participé à la XXXV^e Session plénière de l'APF qui s'est tenue à Paris du 5 au 6 juillet 2009. Lors de cette Session, la Section du Québec a participé activement aux travaux et a contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la francophonie multilatérale.

À l'issue de cette Session où vous avez été élu président de l'APF pour une durée de deux ans, l'ensemble des autres postes occupés par la Section du Québec au sein des commissions et du Réseau des femmes ont été renouvelés (deux postes de vice-président et trois postes de rapporteur).

En plus de prendre part aux activités de cette Session, la Section du Québec est active au sein des quatre commissions et du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires qui se réunissent au moins une fois en dehors de la Session, contribuant ainsi au rayonnement international de l'Assemblée nationale du Québec.

Sur le plan régional, la Section du Québec poursuit ses efforts afin que se maintiennent et se renforcent les liens entre les parlementaires francophones d'Amérique. Ainsi, des députés ont pris part à la XXV^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF, qui a eu lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, en septembre 2009, ainsi qu'à la Conférence des présidents de section qui s'est déroulée à Lafayette et Baton Rouge (Louisiane) en mars 2010.



Conclusion

Ce bref survol des activités de la dernière année démontre le dynamisme de notre Section tant sur la scène internationale qu'au niveau régional. L'année qui vient nous permettra de travailler tout aussi énergiquement à l'atteinte de nos objectifs relativement à la promotion et au respect des engagements francophones en matière de démocratie, d'État de droit et de diversité culturelle.

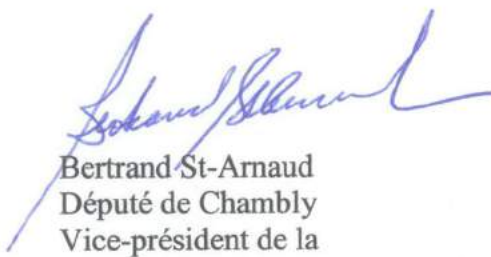
Nous continuerons de suivre attentivement le processus de mise en oeuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO. À cet égard, les membres de la Section du Québec vous appuieront dans l'organisation de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEDEC) qui se tiendra à Québec au début du mois de février de 2011, dont vous avez annoncé la tenue lors de votre accession à la présidence de l'APF.

Une attention particulière sera accordée à l'évolution de la situation en Haïti, durement éprouvé par le séisme du 12 janvier dernier. Notre Section entend veiller à ce que la Francophonie apporte tout le soutien possible à cet État francophone des Amériques, notamment en facilitant le fonctionnement de ses institutions parlementaires.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération



Henri-François Gautrin
Député de Verdun
Président délégué de la
Section du Québec de l'Assemblée
parlementaire de la Francophonie



Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly
Vice-président de la
Section du Québec de l'Assemblée
parlementaire de la Francophonie

p. j. Fiches synoptiques

MISSION D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU LIBAN

Fiche synoptique

Activité

- Participation de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à une mission d'observation électorale de la Francophonie
- Beyrouth (Liban)
- 7 juin 2009

Participant

- M. André Drolet, député de Jean-Lesage, membre de la Section du Québec de l'APF.

Contexte

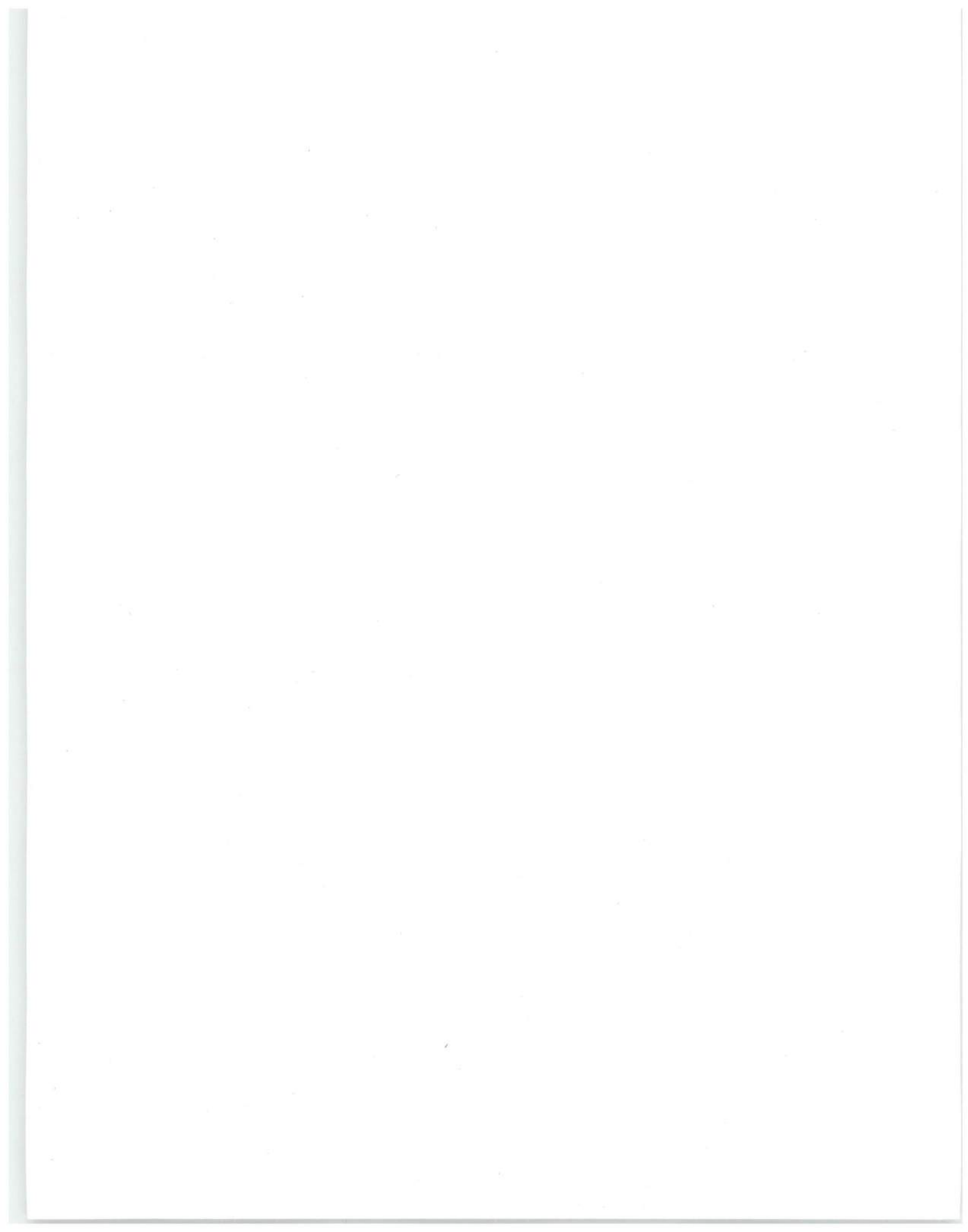
- Cette mission d'observation d'élection était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à la suite d'une demande des autorités du Liban.
- Le secrétariat général de l'OIF a transmis cette demande au Secrétariat général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).
- La Section du Québec de l'APF représentait la région Amérique au sein de la délégation.
- Les élections législatives se sont tenues le 7 juin 2009, mais la mission se déroulait du 1^{er} au 9 juin.

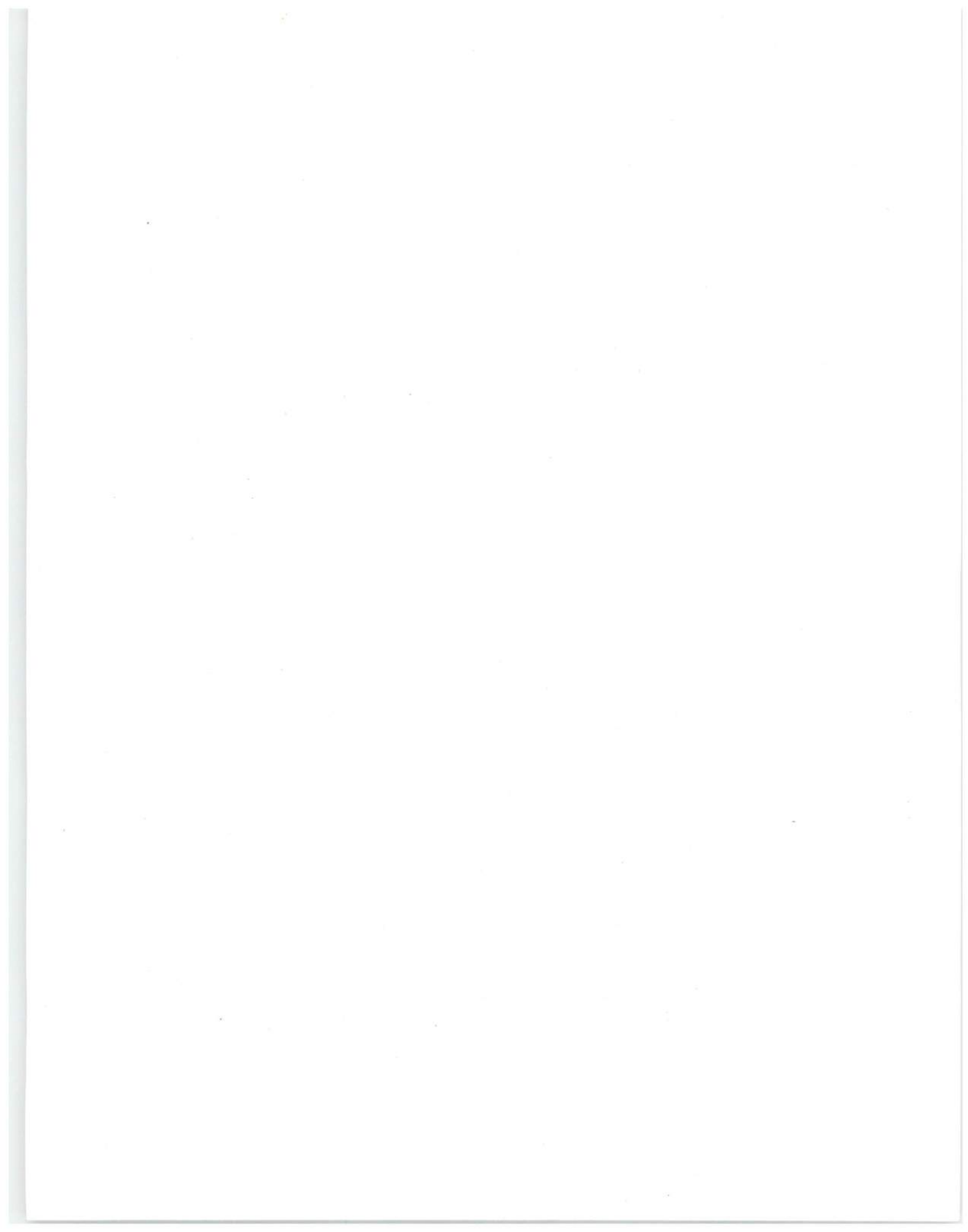
Thème

- NA

Objectifs et enjeux

- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
- Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
- Rédaction puis diffusion d'un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
- Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
- Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie et le respect de l'État de droit.
- Faire valoir l'expertise québécoise en matière de processus électoraux.





DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES (UNESCO)

Fiche synoptique

- Activité**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Siège de l'UNESCO, Paris (France)
 - 15 au 18 juin 2009
- Participants**
- M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF sur le thème de la diversité culturelle
 - M^{me} Marie-Ève Vermette, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
- Contexte**
- Depuis le dépôt de l'«*Avis sur le dialogue des cultures*» par l'APF devant les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, à Beyrouth, en novembre 2002, la Section du Québec est rapporteure de la Commission sur le suivi du dossier de la diversité culturelle.
 - Depuis 2005, l'APF est invitée à titre d'observateur à prendre part aux sessions de la Conférence des Parties à la Convention ainsi qu'aux réunions de travail de son Comité intergouvernemental.
- Thèmes**
- Rapport du Comité intergouvernemental sur ses activités et décisions à la Conférence des Parties
 - Approbation du Règlement intérieur du Comité intergouvernemental
 - Approbation de directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention et futures activités du Comité intergouvernemental.
- Objectifs et enjeux**
- Affirmer le leadership du Québec sur la question de la diversité culturelle, enjeu majeur pour le Québec et au sein de la Francophonie.
 - Réaffirmer auprès des États membres de l'UNESCO et des organisations internationales participant à la Conférence des Parties, le rôle de précurseur et l'action mobilisatrice de l'APF au chapitre de la diversité culturelle.

Commentaires/conclusions

- La Conférence a réuni plus de 400 délégués provenant des États parties à la Convention, des États membres de l'UNESCO non parties à la Convention ainsi que plusieurs observateurs.
- La Conférence des Parties a approuvé l'ensemble des directives opérationnelles préparées par le Comité intergouvernemental à sa demande.
- Dans son intervention, au point 7 de l'ordre du jour, le député de l'ANQ s'est exprimé à titre de représentant de l'APF. Il a rappelé l'importance de l'enjeu de la diversité pour les parlementaires de l'espace francophone. Il a félicité le comité intergouvernemental pour le travail accompli et a pris acte du mandat confié par la Conférence pour les deux années à venir. Il a par ailleurs exprimé le souhait que le comité établisse sous peu des directives opérationnelles pour l'article 21 de la Convention. Enfin, il a réitéré l'engagement de l'APF à veiller à la ratification et à la mise en œuvre de la Convention, en particulier en appelant les États membres de la Francophonie à contribuer au Fonds international pour la diversité culturelle.
- Lors de cette session, la Conférence a aussi établi le mandat du comité intergouvernemental pour les deux années à venir. Ainsi, elle prie le comité de lui soumettre pour approbation, lors de sa prochaine session, des projets de directives opérationnelles pour les articles 9, 10 et 19. Elle demande par ailleurs au comité de préparer un projet de directives opérationnelles visant à augmenter la visibilité et la promotion de la Convention, et elle l'invite à étudier la pertinence et la faisabilité de la nomination d'une ou de plusieurs personnalités publiques chargées de promouvoir la Convention. En outre, le comité aura pour les deux années à venir le mandat d'élaborer une stratégie de levée de fonds pour le Fonds international pour la diversité culturelle.
- La participation de la Section du Québec à cette Conférence a permis d'affirmer et de maintenir le leadership de l'Assemblée nationale dans ce dossier stratégique.

Coûts

- Per diem	1 810,37
- Transport	3 044,19
- Autres	---
Total	4 854,56

RÉUNION DU BUREAU ET XXXV^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

V^e ÉDITION DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Paris (France)
- 1^{er} au 7 juillet 2009

Participants

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale et premier vice-président de l'APF
- M. Henri-François Gauthier, député de Verdun, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
- M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
- M^{me} Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et rapporteure au Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
- M^{me} Sylvie Roy, députée de Lotbinière et rapporteure de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
- M. François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M^{me} Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M^{me} Pascale Langlois, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF
- M. Dominic Dumont, secrétaire administratif adjoint de la Section du Québec
- M^{me} Anne-Sophie Gobeil, participante à la V^e Session du Parlement francophone des jeunes, cégep de Chicoutimi
- M. Alexis St-Gelais, participant à la V^e Session du Parlement francophone des jeunes, cégep de Jonquière.

Contexte

- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue à la fois l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant la Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions présentés par les commissions.

Contexte (suite)

- Le Bureau représente l'exécutif de l'APF. Entre les sessions de l'APF, le Bureau contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- La réunion annuelle du Réseau des femmes se déroule dans le cadre de la Session. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de l'APF sur les questions intéressant spécifiquement les femmes et les questions qui concernent l'ensemble de l'espace francophone.
- En marge de la XXXV^e Session de l'APF, se tenait la V^e Session du Parlement francophone des jeunes dans sa formule originale (deux participants par section, une femme et un homme). Deux jeunes Québécois ont été sélectionnés par l'ANQ pour participer à cette activité.

Thèmes

- Examen et adoption finale des rapports et des résolutions émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires, sur les thèmes suivants :
 - La protection des droits et libertés dans le contexte de la lutte contre le terrorisme
 - La mise en oeuvre de la *Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles*
 - La liberté de la presse au Parlement dans l'espace francophone
 - Le suivi des négociations internationales dans le cadre des travaux de l'*Organisation mondiale du commerce*
 - Le suivi de la mise en oeuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes*
 - La lutte contre la traite des personnes dans l'espace francophone.

Objectifs et enjeux

- Contribuer au rayonnement de la société québécoise au sein de la Francophonie.
- Assurer l'adoption, en commission et en plénière, des rapports présentés par les parlementaires québécois au sein des commissions et du Réseau des femmes parlementaires ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière.
- Renouveler les postes de responsabilité de la Section du Québec au sein du Bureau, des commissions et du Réseau des femmes de l'APF.
- Assurer le rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie multilatérale.

Commentaires/conclusions

- À l'issue de la XXXV^e Session de l'APF, le président de l'Assemblée nationale a été élu président de l'APF pour une durée de deux ans. Les autres postes occupés par la Section du Québec au sein des commissions et du Réseau des femmes ont été renouvelés.
- Au moment de son allocution d'acceptation de la présidence de l'APF, le président de l'Assemblée nationale a annoncé son intention de promouvoir l'action du Réseau des femmes parlementaires et de renforcer les programmes de coopération destinés aux jeunes de l'espace francophone. Il a également annoncé son intention d'organiser, à Québec, une conférence parlementaire sur la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEQ-Québec 2011)*.
- Le président de l'Assemblée nationale a participé à la réunion du Bureau à titre de premier vice-président de l'APF. Il est intervenu notamment pour demander un bilan des activités de coopération de l'organisation. Lors de la réunion du Bureau, le président a également annoncé la mise à disposition d'un stagiaire de l'Université Laval au Secrétariat général de l'APF pour l'année 2010.
- Le président de l'Assemblée nationale a fait une intervention dans le cadre du débat général de l'Assemblée plénière qui portait sur le thème « *Crise financière, lutte contre la pauvreté et développement* ». Son intervention portait sur la politique québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- M. Henri-François Gauthier, vice-président et rapporteur de la Commission politique, a présenté un premier rapport sur « La protection des droits et libertés dans le contexte de la lutte contre le terrorisme ». Les membres de la commission ont décidé d'approfondir l'étude de ce thème.
- Rapporteuse de la Commission des affaires parlementaires, M^{me} Sylvie Roy a présenté un premier rapport sur le thème de la liberté de la presse parlementaire.
- M. Bertrand St-Arnaud, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, a présenté un rapport de suivi sur la mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* par l'UNESCO. Le rapport fait état des travaux de la Conférence des Parties à la Convention, tenue à Paris en juin 2009, et recommande que l'APF continue de participer activement à la mise en œuvre de la Convention qu'elle appelait de ses vœux dès l'an 2000. M. St-Arnaud a présenté un projet de résolution à cet effet.

Commentaires/conclusions
(suite)

- Au sein de la Commission de la coopération et du développement, le vice-président M. Germain Chevarie a présenté, conjointement avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur « *Le suivi des négociations internationales dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)* ». Les membres de la Commission ont recommandé la participation de l'APF à la réunion de la prochaine Conférence parlementaire de l'OMC de Genève (automne 2009).
- M^{me} Stéphanie Vallée a présenté, au Réseau des femmes parlementaires de l'APF, un nouveau rapport sur la lutte contre la traite des personnes dans l'espace francophone. La rapporteure a également présenté un rapport de suivi sur « *La mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif* ».
- Les membres de la Section du Québec ont participé activement aux travaux et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la francophonie multilatérale.

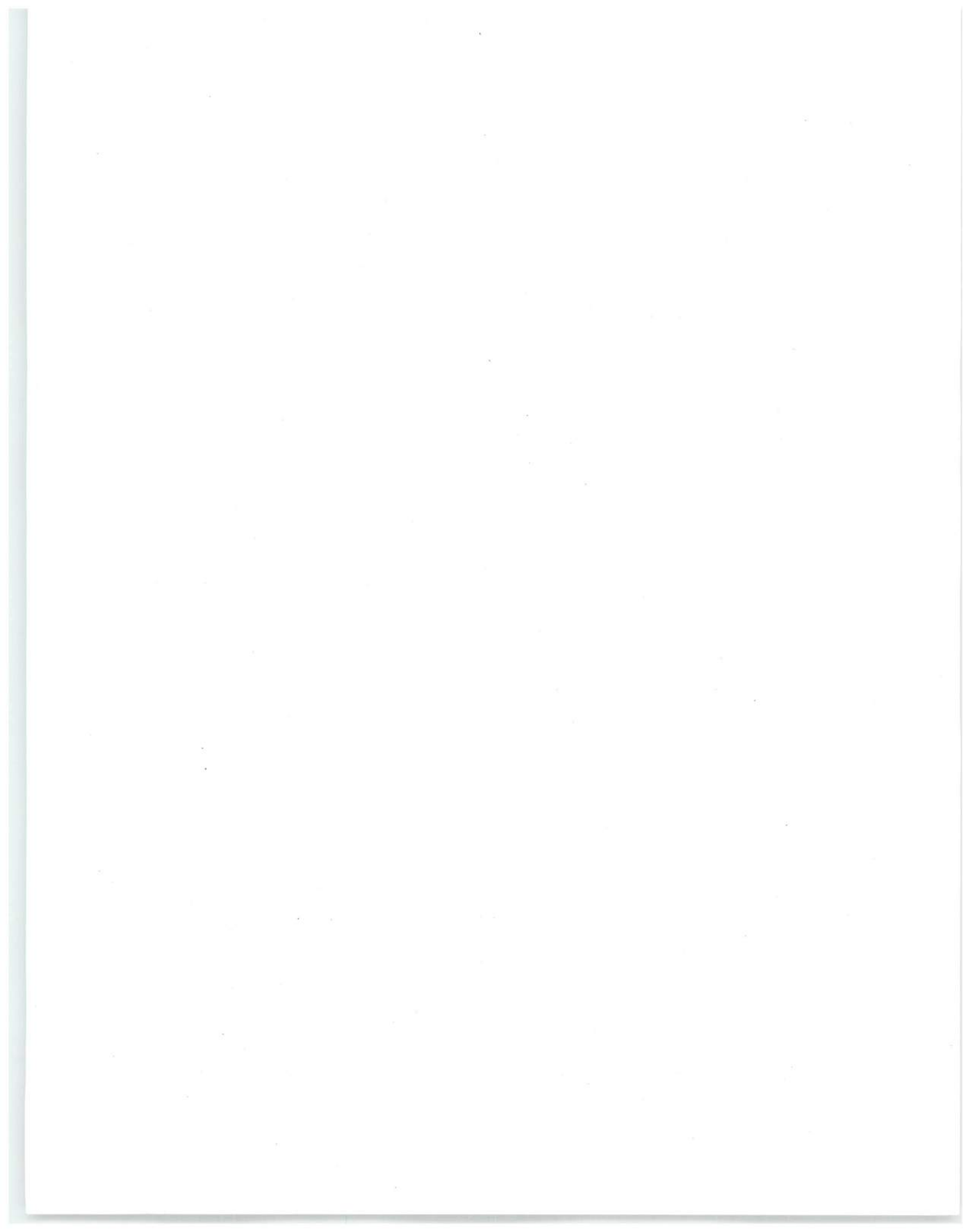
Coûts¹

- Per diem	25 019,87 \$
- Transport	11 760,27 \$
- Autres	1 078,46 \$
Total	37 858,60 \$

¹ Les frais de transport du président, du secrétaire général et de la directrice de cabinet du président ne sont pas inclus étant imputés à la mission du président à la Chambre des Communes du Royaume-Uni et au Parlement écossais.

Les frais de transport et de séjour de M. Dominic Dumont ont été payés par la région Amérique de l'APF, ce dernier agissant à titre de secrétaire administratif régional.

Les frais de transport et de séjour des deux participants québécois à la V^e Session du Parlement francophone des jeunes ont été payés par l'APF.



MISSION D'OBSERVATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN MAURITANIE

Fiche synoptique

Activité

- Participation de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à une mission d'observation électorale de la Francophonie
- Nouakchott, Mauritanie
- 18 juillet 2009

Participant

- M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, membre de la Section du Québec de l'APF.

Contexte

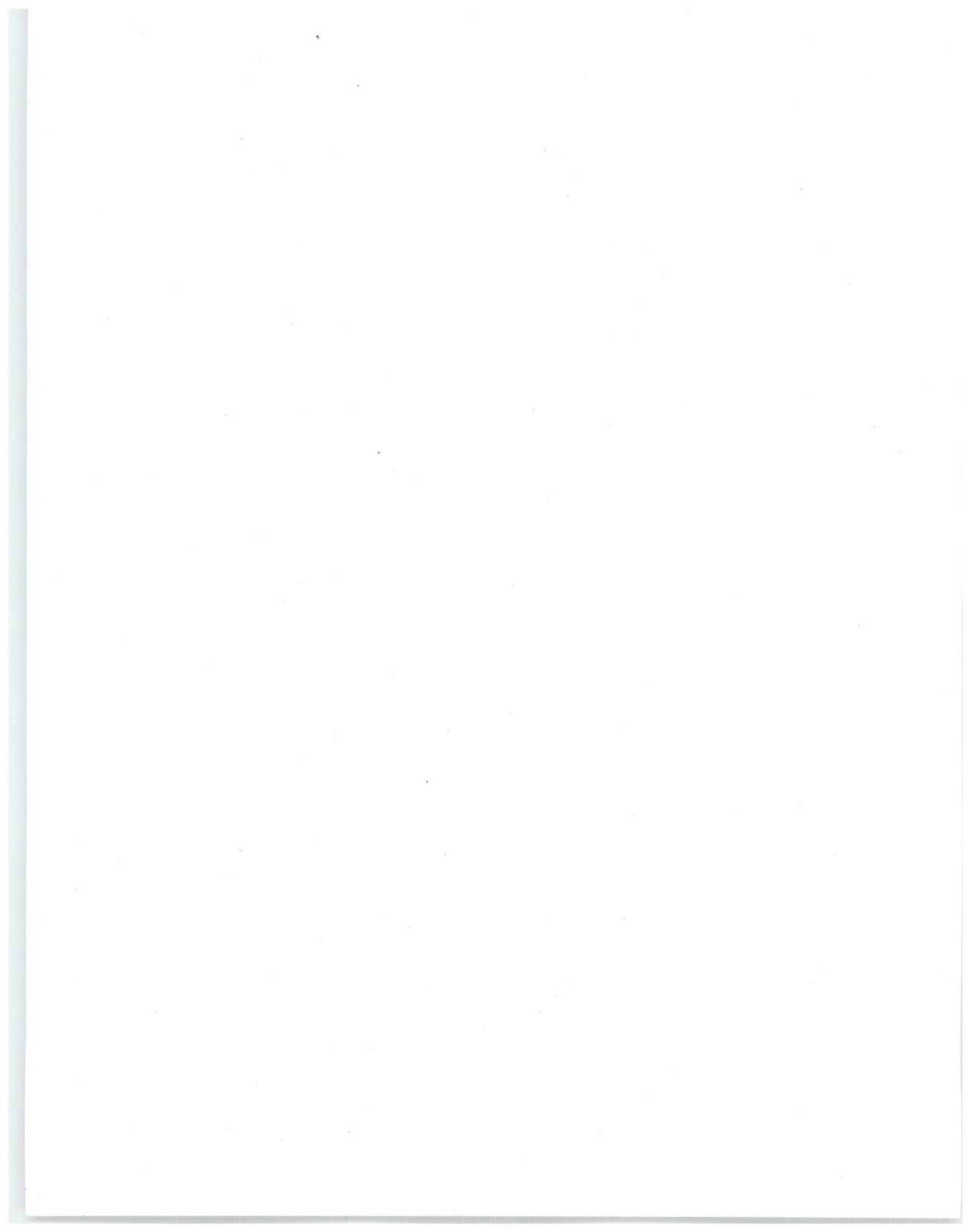
- Cette mission d'observation d'élection était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à la suite d'une demande des autorités de la Mauritanie.
- Le secrétariat général de l'OIF a transmis cette demande au Secrétariat général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).
- Les sections du Québec et du Nouveau-Brunswick (le député Claude Williams) de l'APF représentaient la région Amérique au sein de la délégation de l'OIF, qui était présidée par l'ancien président burundais Pierre Buyoya.
- Le premier tour de l'élection présidentielle, qui s'est déroulé le 18 juillet 2009, a proclamé un vainqueur, annulant ainsi le deuxième tour prévu pour le 2 août. La mission s'est déroulée du 14 au 21 juillet.

Thème

- NA

Objectifs et enjeux

- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
- Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
- Rédaction puis diffusion d'un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
- Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
- Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie et le respect de l'État de droit.
- Faire valoir l'expertise québécoise en matière de processus électoraux.



Commentaires/conclusions

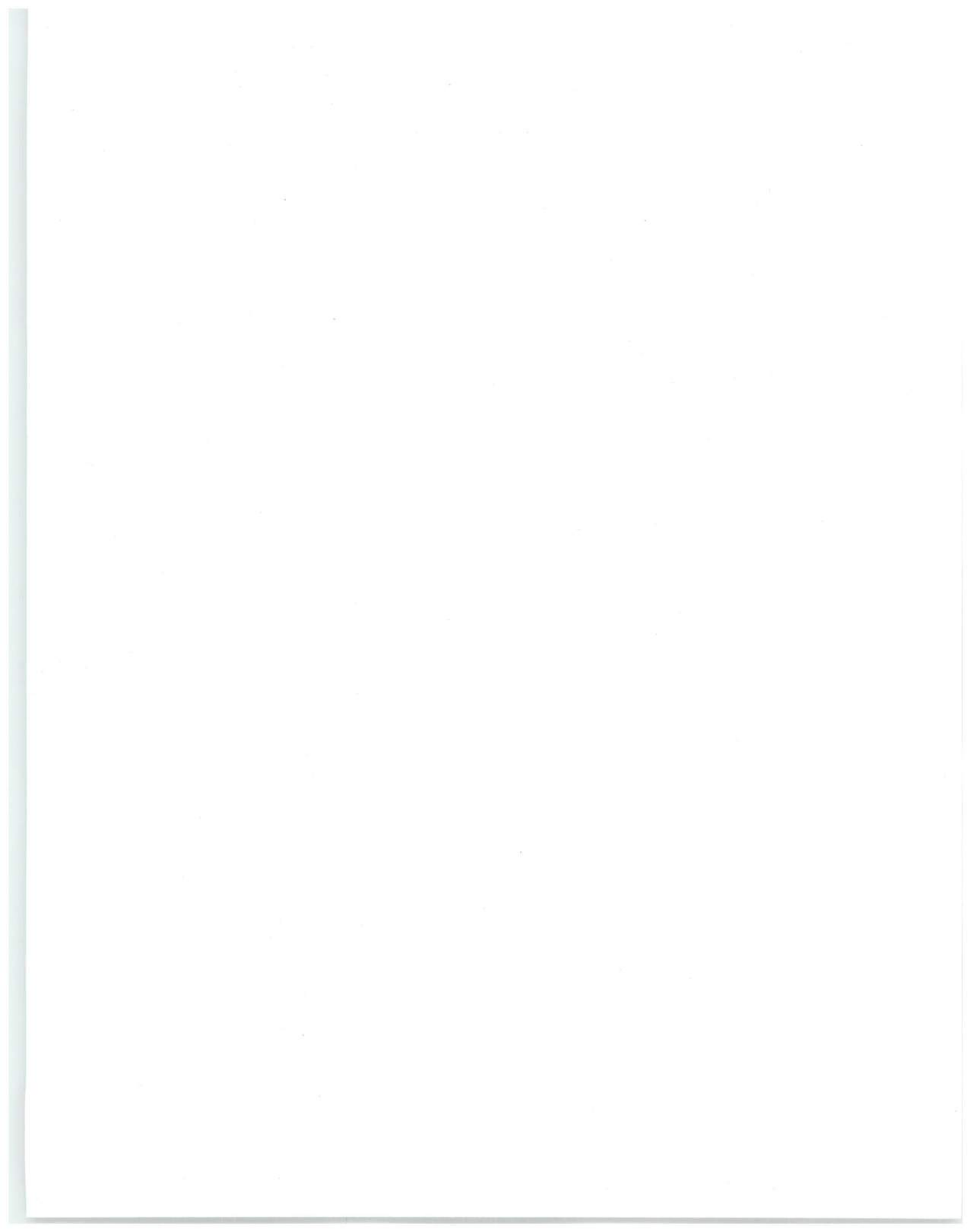
- Le 22 juillet 2009, le général Mohamed Ould Abdel Aziz, auteur du coup d'État du 6 août 2008, était proclamé vainqueur, dès le premier tour, de l'élection présidentielle par le ministère de l'Intérieur de la Mauritanie. Les résultats officiels du ministère de l'Intérieur accordent au général Aziz 52,5% du total des suffrages exprimés, ses deux adversaires les plus proches récoltant 16,3% et 13,7% des voix respectivement.
- Le 21 juillet, la mission d'observation de l'OIF « se félicitait de la bonne organisation du scrutin », « du déroulement satisfaisant » de l'élection présidentielle mauritanienne, « dans un esprit convivial ».
- Le 25 juillet, en dépit de certaines allégations d'irrégularités, le Conseil constitutionnel de la Mauritanie entérinait ce résultat et proclamait à son tour le général Aziz président de la République islamique de Mauritanie.
- Cette activité a permis de renforcer l'expertise d'un parlementaire québécois en matière d'observation électorale en Francophonie.
- La participation du député québécois a permis d'affirmer auprès des autorités électorales mauritaniennes et de l'OIF la qualité de l'expertise québécoise en matière électorale.
- Le député québécois a pu s'informer du fonctionnement des différents systèmes électoraux auprès des autres membres de la délégation.

Coût¹

Total

0,00 \$

¹ Dépenses payées par l'OIF.



**XXV^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF) ET CONFÉRENCE DES
PRÉSIDENTS DE SECTION (CPS)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Halifax (Nouvelle-Écosse)
- 16 au 20 septembre 2009

Participants

- M. Henri-François Gauthier, député de Verdun et président délégué de la Section du Québec de l'APF
- M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly et vice-président de la Section du Québec de l'APF
- M. Dominic Dumont, secrétaire administratif régional Amérique et secrétaire administratif adjoint de la Section du Québec.

Contexte

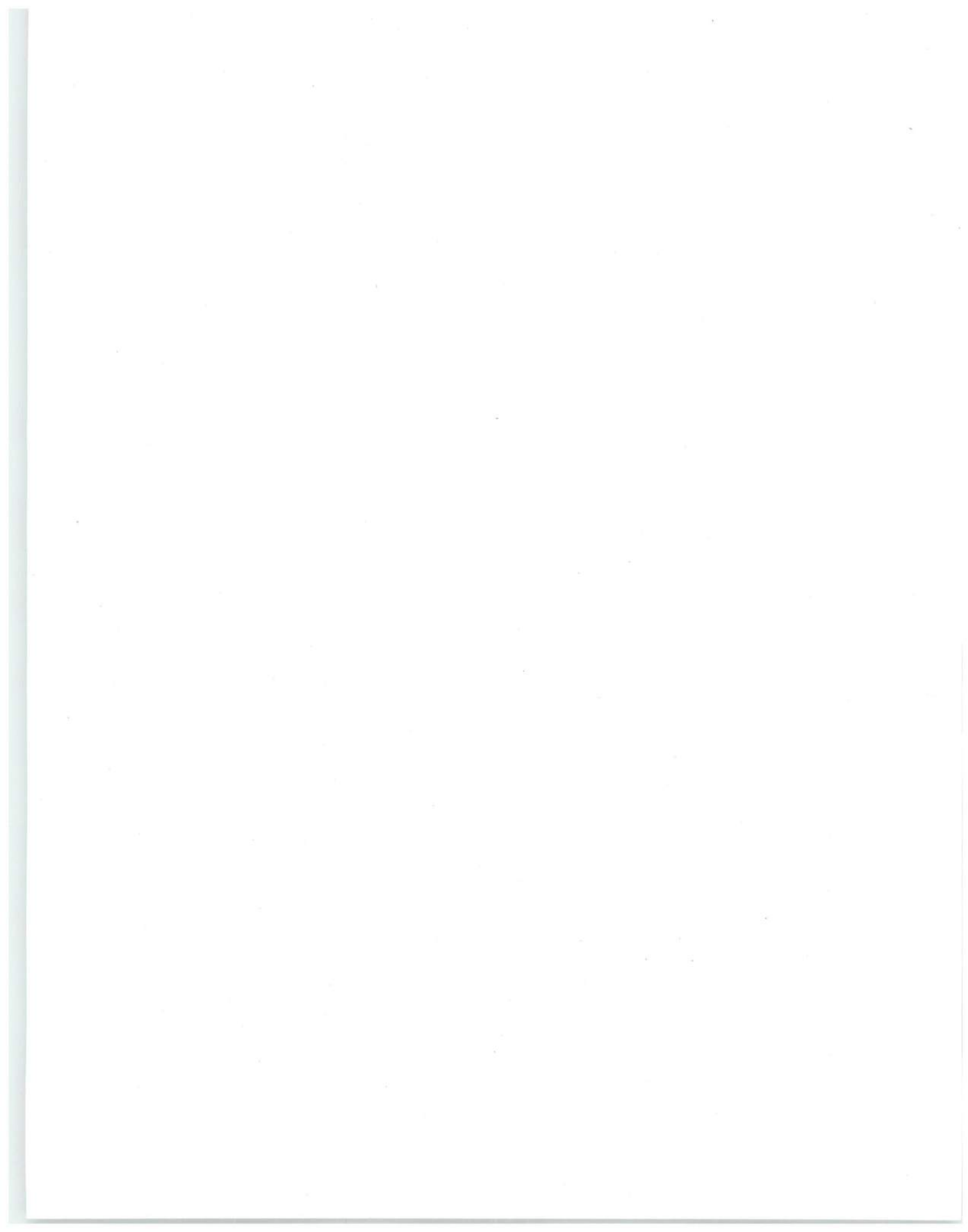
- La région Amérique de l'APF existe depuis 1980 et les sessions annuelles se tiennent en alternance entre les sections d'Amérique.
- Il s'agissait de la XXV^e Session annuelle de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF, la dernière ayant eu lieu à Québec en juillet 2008.
- Une réunion de la Conférence des présidents de Section de la région se tient également à l'occasion de chaque Session régionale.

Thèmes

- Le français est partie intégrante de la dualité linguistique en Amérique
- Le reflet de la dualité linguistique aux Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver en 2010
- La conservation du patrimoine
- Mise à jour sur le système d'éducation du Nouveau-Brunswick
- La Loi des services en français et la situation actuelle de la communauté francophone et acadienne en Nouvelle-Écosse.
- Présentation du Réseau des femmes parlementaires de l'APF.

Objectifs et enjeux

- Par la participation active de la Section du Québec aux travaux de la région Amérique de l'APF, contribuer à élargir le rayon d'action de la région Amérique de l'APF et augmenter sa visibilité sur la scène francophone d'Amérique ainsi que sur la scène internationale.
- Resserrer les liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones d'Amérique.



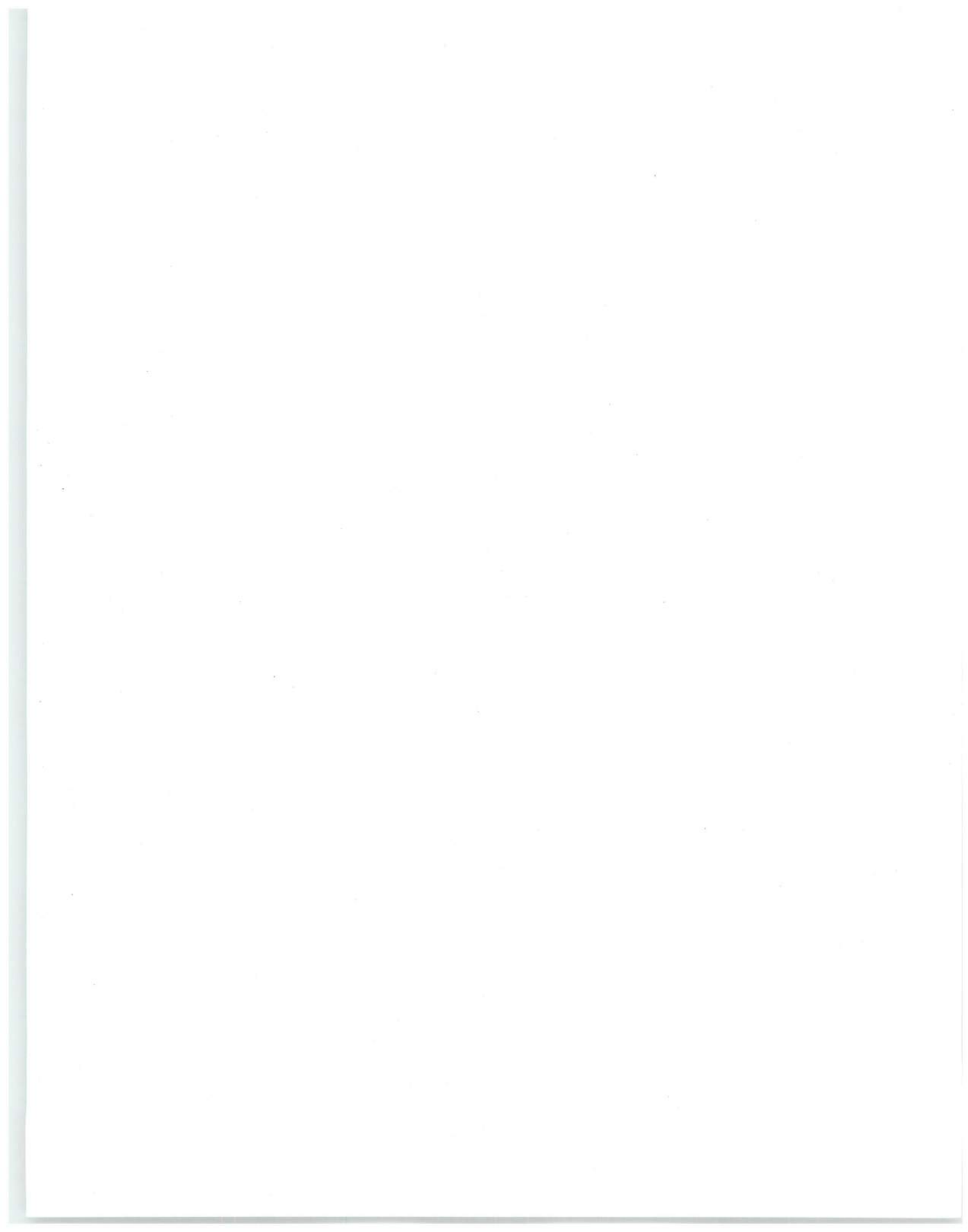
Commentaires/conclusions

- La présentation du rapport de l'expert québécois de réputation internationale, M. Dinu Bumbaru, a permis de faire valoir l'expertise du Québec en matière de conservation du patrimoine.
- Au terme des travaux, le 19 septembre, trois résolutions – sur la conservation du patrimoine, sur l'inscription du site de Grand-Pré à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et sur la dualité linguistique aux Jeux de Vancouver, – et une motion d'appui à une revendication du Réseau des femmes de l'APF, ont été adoptées à l'unanimité par l'Assemblée régionale.
- L'Assemblée a donné mandat, par une résolution, au chargé de mission Amérique d'organiser une mission d'information au New Hampshire et au Vermont afin de vérifier et susciter l'intérêt des parlementaires francophones et francophiles de ces deux États de la Nouvelle-Angleterre à rejoindre l'APF.
- La participation d'un député québécois à la Conférence des présidents de Section a permis à l'Assemblée nationale de s'assurer du bon fonctionnement des structures administratives de la région.
- La Section de la Louisiane a confirmé qu'elle accueillerait la Conférence des présidents de Section de l'hiver 2010 à Baton Rouge et Lafayette.
- La Section de la Saskatchewan a manifesté sa volonté d'accueillir l'Assemblée régionale Amérique de 2011.

Coûts¹

- Per diem	1 166,23 \$
- Transport	2 066,97 \$
- Autres	1 271,49 \$
Total	4 504,69 \$

¹ La région Amérique de l'APF assume les coûts de participation du secrétaire administratif régional à cette activité.



SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE SUR LES POUVOIRS DE CONTRÔLE ET D'INFORMATION DES PARLEMENTS FACE À LA MONDIALISATION

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Bamako (Mali)
- 25 et 26 septembre 2009

Participants

- M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, membre de la Section du Québec de l'APF.
- M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, membre de la Section du Québec de l'APF.

Contexte

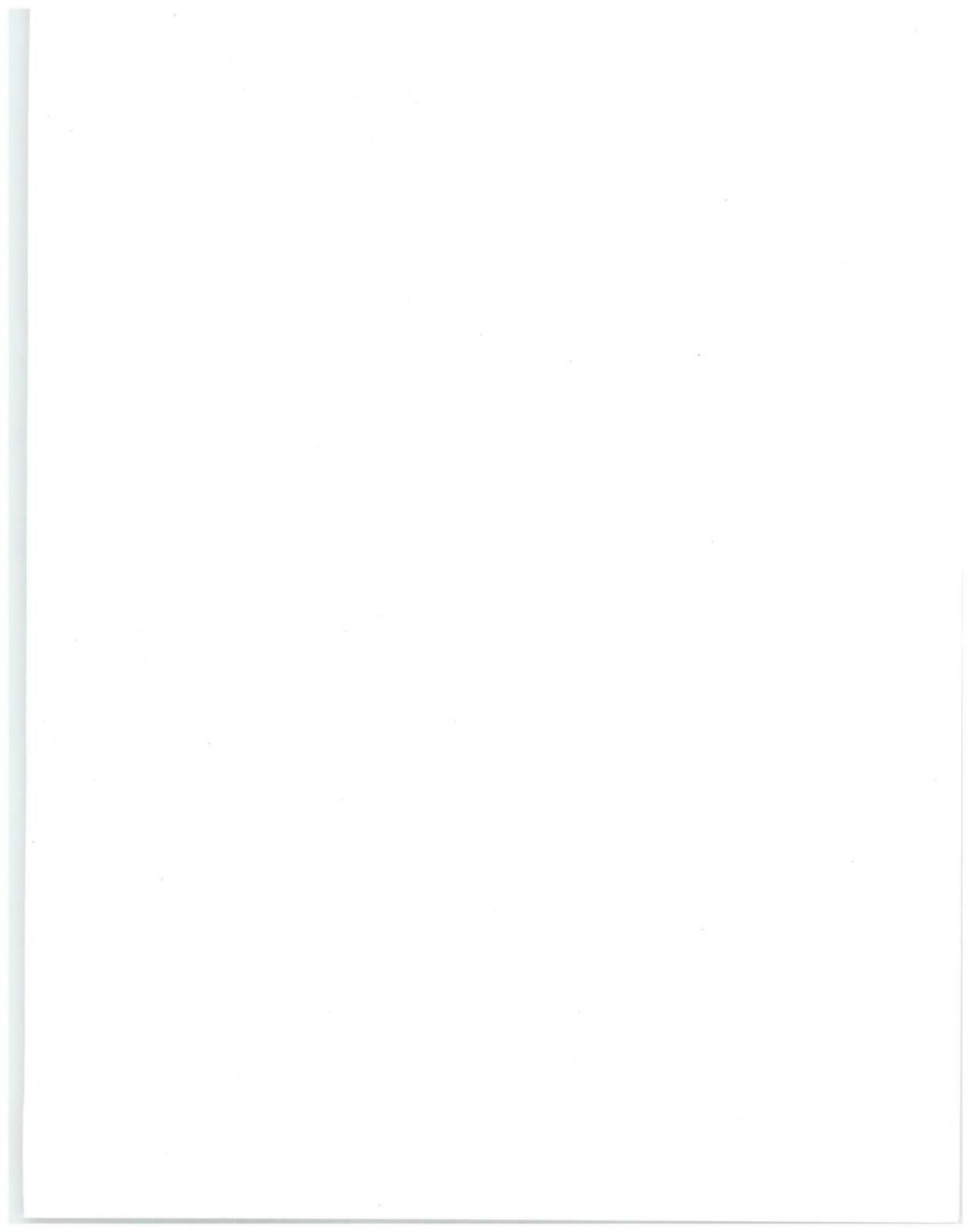
- Depuis 1994, l'APF organise deux à trois fois par an, en collaboration avec l'OIF, des séminaires à l'intention de l'ensemble des parlementaires d'un pays membre, ou des séminaires régionaux. Ces séminaires ont pour objet d'améliorer les conditions de fonctionnement des parlements, en traitant de thèmes répondant aux besoins des parlements bénéficiaires.
- À la demande du Parlement du Mali, l'APF a organisé un séminaire dont l'objectif était, au moyen de l'étude des pouvoirs de contrôle et d'information des parlements, d'envisager comment les parlements peuvent faire face à des situations de crise et, notamment, à la crise financière mondiale.
- Les six parlementaires conférenciers provenaient de la région Amérique (2), de la région Europe (2) et de la région Afrique (2) de l'APF.
- Il s'agissait du 30^e séminaire d'information et d'échanges de l'APF tenu depuis 1994.

Thèmes

- Le rôle des commissions permanentes et des nouvelles structures
- Les pouvoirs de contrôle traditionnels du Parlement
- Le rôle des parlements en matière internationale
- Les parlements et les organisations internationales non parlementaires.

Objectifs et enjeux

- L'objectif du séminaire est de voir, à la lumière de l'étude des pouvoirs de contrôle et d'information des parlements, comment ces derniers peuvent faire face à des situations de crise, et notamment, à la crise financière actuelle.



Objectifs et enjeux
(suite)

- Informer les parlementaires maliens présents des moyens mis en œuvre au sein de l'APF et d'autres organisations interparlementaires pour faire face à des situations de crise.
- Affirmer le leadership de l'ANQ en matière d'élaboration de documents d'analyse et de fond au sein de l'APF et en particulier de la région Amérique.

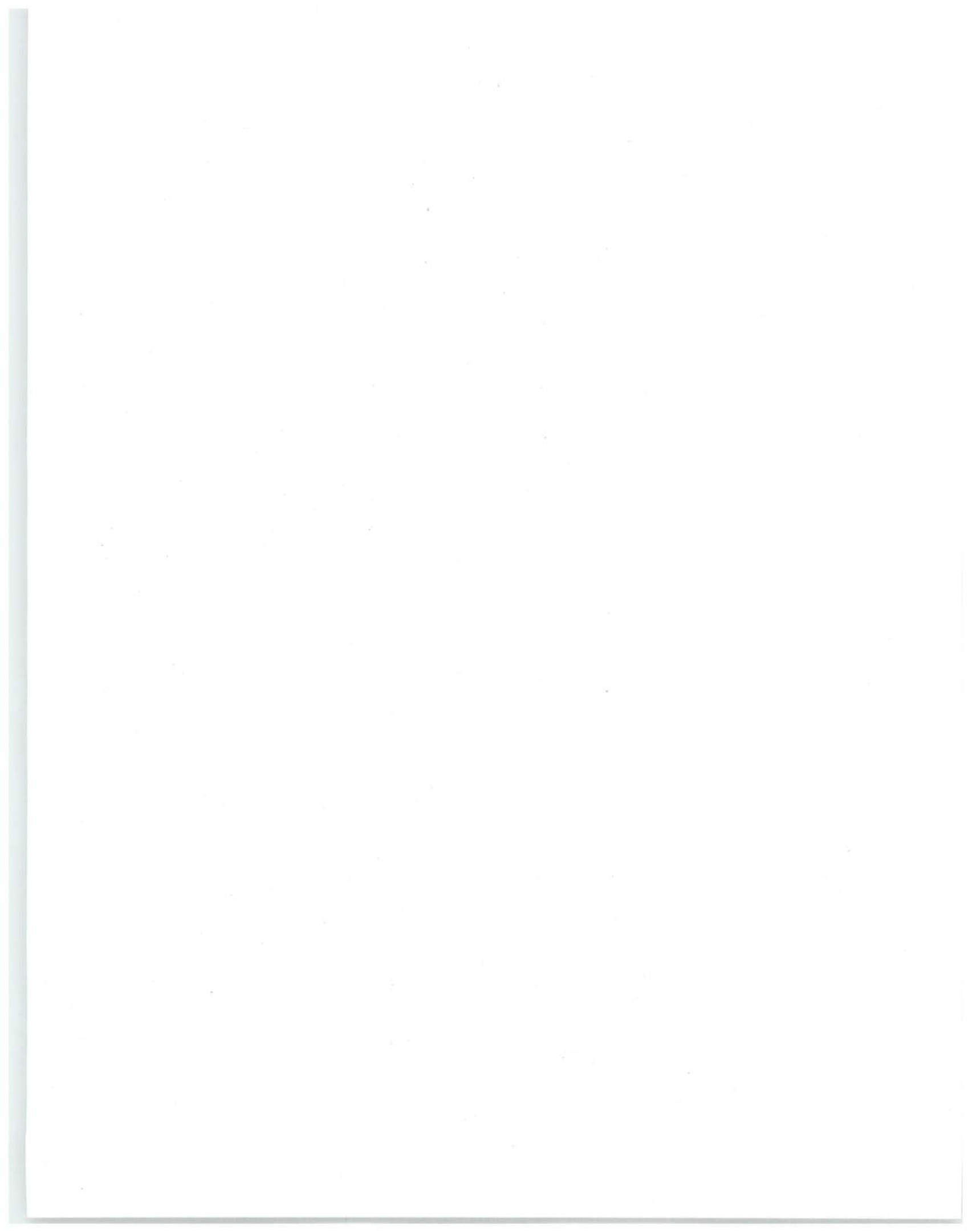
Commentaires/conclusions

- Pendant deux jours, les quelque 80 participants du Parlement du Mali ont pu entendre des interventions de conférenciers du Québec, de France, du Gabon et du Burkina Faso, portant sur les quatre thèmes spécifiques. Le séminaire s'est conclu par un débat général sur le thème principal, soit le rôle des parlements face aux crises mondiales.
- Les présentations des députés québécois sur le rôle des commissions permanentes et les pouvoirs de contrôle traditionnels du Parlement ont surtout mis en relief le travail de la Commission de l'administration publique de l'ANQ. Les présentations des députés de l'ANQ portant sur le rôle des parlements en matière internationale ont pour leur part mis en exergue la capacité des parlements d'agir en amont des crises.
- Les parlementaires québécois ont pu faire valoir l'expérience et l'expertise québécoises en matière de contrôle, notamment budgétaire, ainsi qu'en matière de relations internationales.
- Les députés québécois ont pu s'informer du fonctionnement des différents systèmes parlementaires auprès des participants.

Coûts¹

- Per diem	---
- Transport	---
- Autres	435,50 \$
Total	435,50 \$

¹ Transport et frais de séjour payés par l'OIF.



FORUM PUBLIC DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Genève (Suisse)
- 28 au 30 septembre 2009

Participant

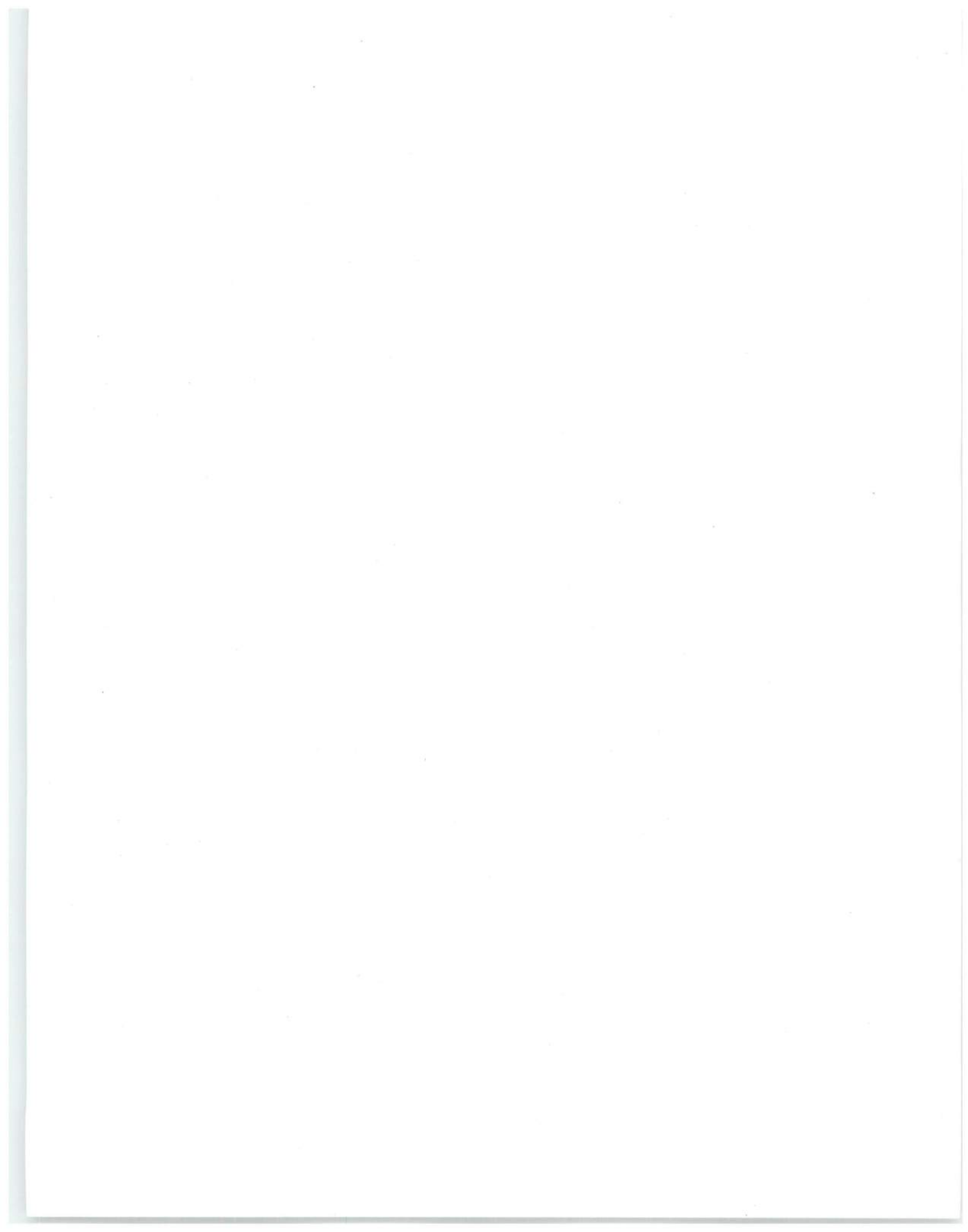
- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement de l'APF.

Contexte

- Le député de l'Assemblée nationale a participé à cette activité à titre de vice-président de la Commission et corapporteur sur le thème des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- Depuis quelques années, l'OMC organise des manifestations publiques annuelles où les membres des gouvernements et des parlements, ainsi que les organisations non gouvernementales, les entreprises et les universitaires sont invités à examiner ensemble les questions relatives au système commercial multilatéral. Ce forum est désormais un événement important du calendrier international.
- Dans le cadre de ces forums, une réunion-débat destinée aux parlementaires est généralement organisée par l'Union interparlementaire et le Parlement européen. Ces réunions portent sur les centres d'intérêt particuliers des parlementaires qui se spécialisent dans le commerce international et elles sont étroitement liées au processus connu sous le nom de *Conférence parlementaire sur l'OMC* qui constitue la dimension parlementaire de l'OMC.
- L'APF était dûment représentée pour la troisième fois à une de ces activités organisées par l'Union interparlementaire et le Parlement européen depuis qu'elle y a obtenu le statut de participant, en 2006.
- La délégation de l'APF était composée du député de l'Assemblée nationale du Québec, du président de la Commission de la coopération et du développement de l'APF et député de l'Assemblée nationale du Burkina Faso ainsi que d'un conseiller du secrétariat de l'APF.

Thèmes

- Apporter des solutions mondiales aux problèmes mondiaux : la voie à suivre pour améliorer la gouvernance mondiale
- Le rôle de l'OMC et des négociations du Cycle de Doha face à la crise financière actuelle



Thèmes (suite)

- Le protectionnisme peut-il protéger le commerce? Le point de vue du législateur
- L'impact de la crise économique mondiale sur les pays en développement, en particulier les PMA et le rôle du financement du commerce
- Principaux défis pour le système commercial multilatéral et réflexion sur le programme de travail de l'OMC après la crise.

Objectifs et enjeux

- Faire en sorte que l'APF, par la voix de ses parlementaires, puisse contribuer à la réflexion et représenter de manière concrète les intérêts des populations de la Francophonie dans le cadre des grandes négociations commerciales internationales.
- Positionner l'APF en tant qu'interlocuteur auprès des partenaires de la *Conférence parlementaire sur l'OMC*, en particulier auprès des membres du comité de pilotage de cette Conférence.
- Contribuer à mieux informer les parlementaires membres de la Commission sur l'état des négociations commerciales internationales dans le cadre de leur prochaine réunion.

Commentaires/conclusions

- La délégation a contribué à faire connaître l'APF en tant qu'organisation interparlementaire et a pu exprimer le point de vue des parlementaires de la Commission sur les thèmes à l'étude.
- La participation de la Section du Québec à cette Conférence a contribué directement à l'objectif de rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale auprès de cet important forum international et de ses partenaires de la Francophonie.
- Elle a également permis au député québécois d'obtenir des informations précises quant aux plus récents développements en matière de négociations commerciales internationales.
- En marge du Forum, la délégation du Québec a pu bénéficier d'une rencontre d'information à la Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations Unies à Genève.

Coûts

- Per diem	1 222,61 \$
- Transport	879,02 \$
- Autres	---
Total	2 101,63 \$



62^e CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Vancouver, Colombie-Britannique
- 1^{er} au 3 octobre 2009

Participant

- M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg

Contexte

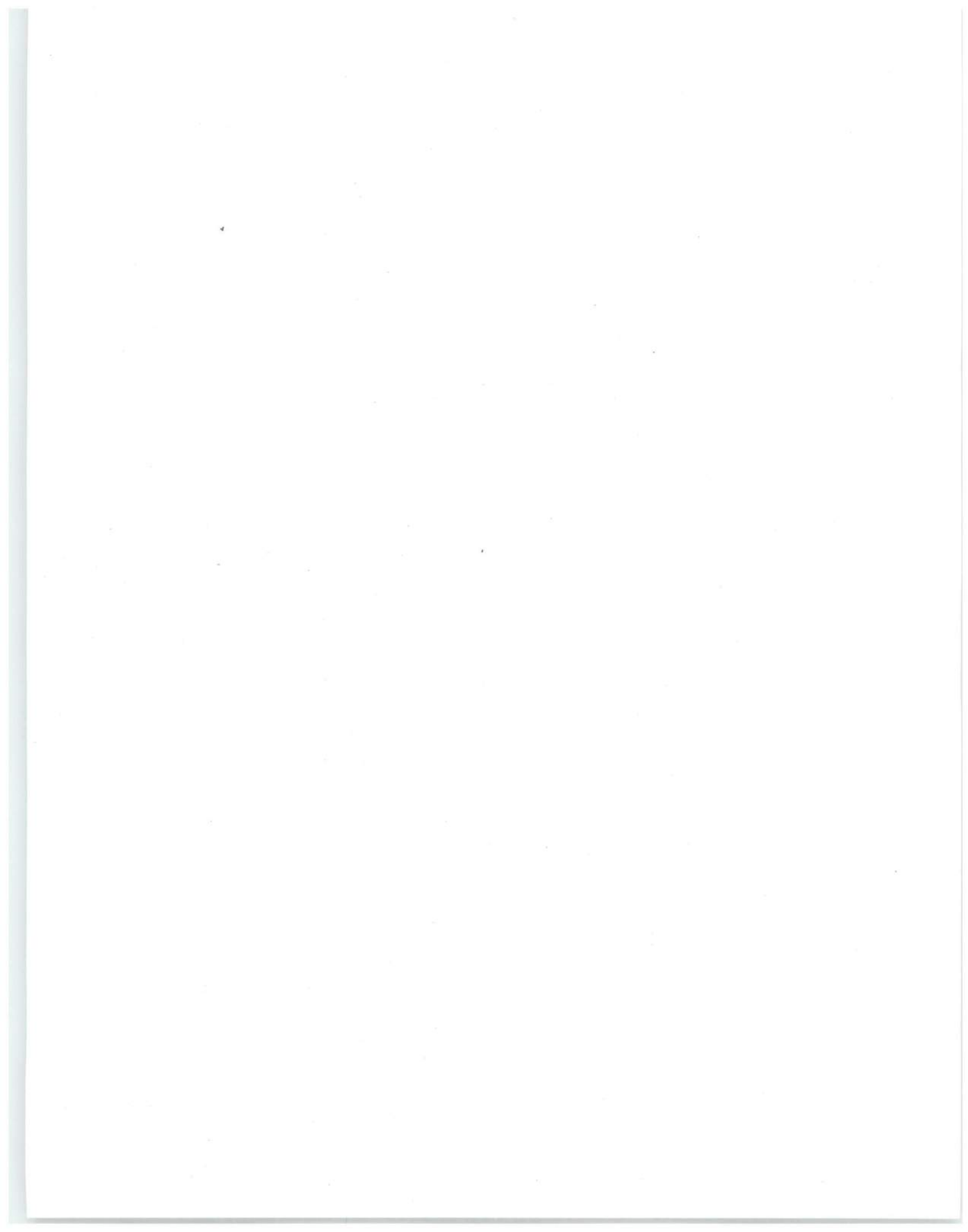
- Depuis 1989, la Section du Québec de l'APF délègue un ou deux parlementaires au Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), parmi une délégation de la région Amérique de l'APF. Ce congrès permet aux participants de rencontrer des membres de la francophonie pan-canadienne.

Thèmes

- *Lorsque l'innovation pédagogique rencontre la construction identitaire*
- Table ronde : *La construction identitaire, est-ce que cela se mesure?*
- Ateliers : 25 ateliers articulés autour de quatre axes thématiques :
 1. *La technologie au service de la communauté éducative*
 2. *La construction identitaire : l'affaire de tous*
 3. *La différenciation pédagogique*
 4. *La francophonie canadienne d'aujourd'hui : diversité et transformations*

Objectifs et enjeux

- Affirmer le leadership de la Section du Québec de l'APF auprès de ses partenaires de la Francophonie pancanadienne.
- Faire connaître l'APF et ses objectifs.
- Oeuvrer avec les organismes de la Francophonie en vue de promouvoir le rayonnement de la langue française en Amérique.
- Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones hors Québec en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.

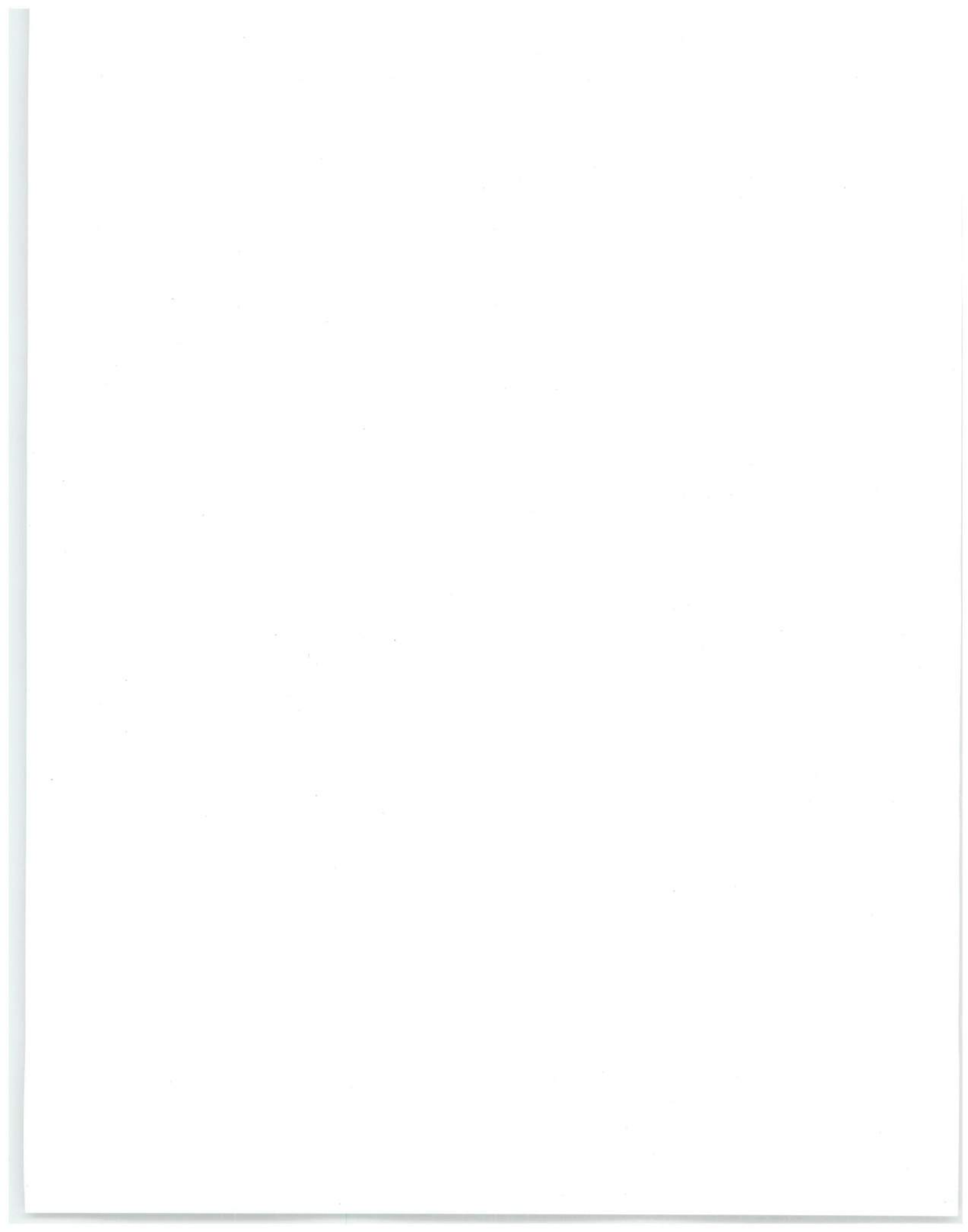


Commentaires/conclusions

- Le participant de la Section du Québec, seul représentant de l'APF, a pu faire connaître le rôle de l'organisation.
- Le participant de la Section du Québec a pu établir des liens avec de nombreux représentants de diverses organisations de la Francophonie pancanadienne.
- La participation de l'Assemblée nationale a servi à rappeler l'importance primordiale que le Québec attache à la Francophonie sur ce continent.
- Le participant de la Section du Québec a eu l'occasion de prendre le pouls du milieu de l'éducation en français dans les provinces canadiennes et de mesurer l'importance de ses enjeux.

Coûts

- Per diem	779,75 \$
- Transport	1 779,46 \$
- Autres	362,25 \$
Total	2 921,46 \$



**SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE SUR
LES POUVOIRS DE CONTRÔLE ET D'INFORMATION
DES PARLEMENTS EN MATIÈRE INTERNATIONALE, LE FINANCEMENT DES
PARTIS POLITIQUES, LA FONCTION PUBLIQUE PARLEMENTAIRE ET LA
COMMUNICATION PARLEMENTAIRE**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Bujumbura (Burundi)
- 26 et 27 novembre 2009

Participant

- M. Irvin Pelletier, député de Rimouski et membre de la Section du Québec de l'APF

Contexte

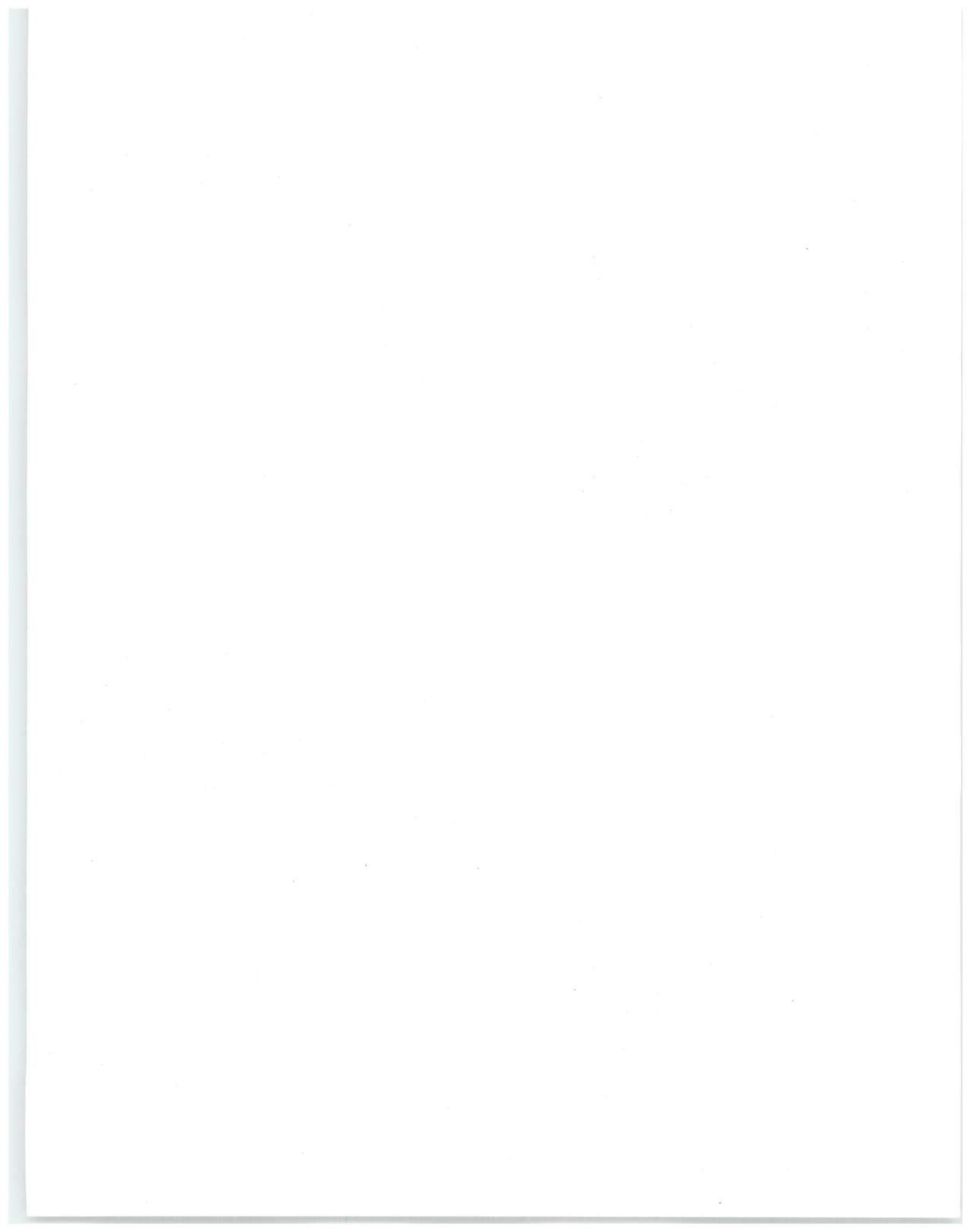
- Depuis 1994, l'APF organise deux à trois fois par an, en collaboration avec l'OIF, des séminaires à l'intention de l'ensemble des parlementaires d'un pays membre, ou des séminaires régionaux. Ces séminaires ont pour objet d'améliorer les conditions de fonctionnement des parlements, en traitant de thèmes répondant aux besoins des parlements bénéficiaires.
- Le Parlement du Burundi a demandé à l'APF d'organiser un séminaire où on traiterait des thèmes ci-dessous.
- Il s'agissait du 31^e séminaire d'information et d'échanges de l'APF tenu depuis 1994.
- Il a été demandé à la Section du Québec de l'APF de désigner un parlementaire qui agirait comme conférencier lors de ce séminaire.

Thèmes

- Le pouvoir d'information et de contrôle des parlements en matière internationale
- Le financement des partis politiques
- La fonction publique parlementaire
- La communication parlementaire.

Objectifs et enjeux

- L'objectif du séminaire était le renforcement des capacités des parlementaires burundais dans le domaine du travail parlementaire.



Objectifs et enjeux
(suite)

- Le conférencier québécois traitant des thèmes des moyens de contrôle et d'information en matière internationale et de la fonction publique parlementaire, l'enjeu était d'une part d'illustrer les moyens de contrôle et d'information en matière internationale mis en œuvre à l'ANQ ainsi qu'au sein de l'APF et d'autres organisations interparlementaires; et d'autre part d'illustrer ce qu'est une administration publique parlementaire professionnelle en donnant l'exemple de la fonction publique parlementaire de l'ANQ.
- Affirmer le leadership de l'ANQ en matière d'élaboration de documents d'analyse et de fond au sein de l'APF et en particulier de la région Amérique..
- Permettre des échanges entre les parlementaires provenant des différentes régions et ainsi renforcer leurs connaissances des différents types d'institutions parlementaires.

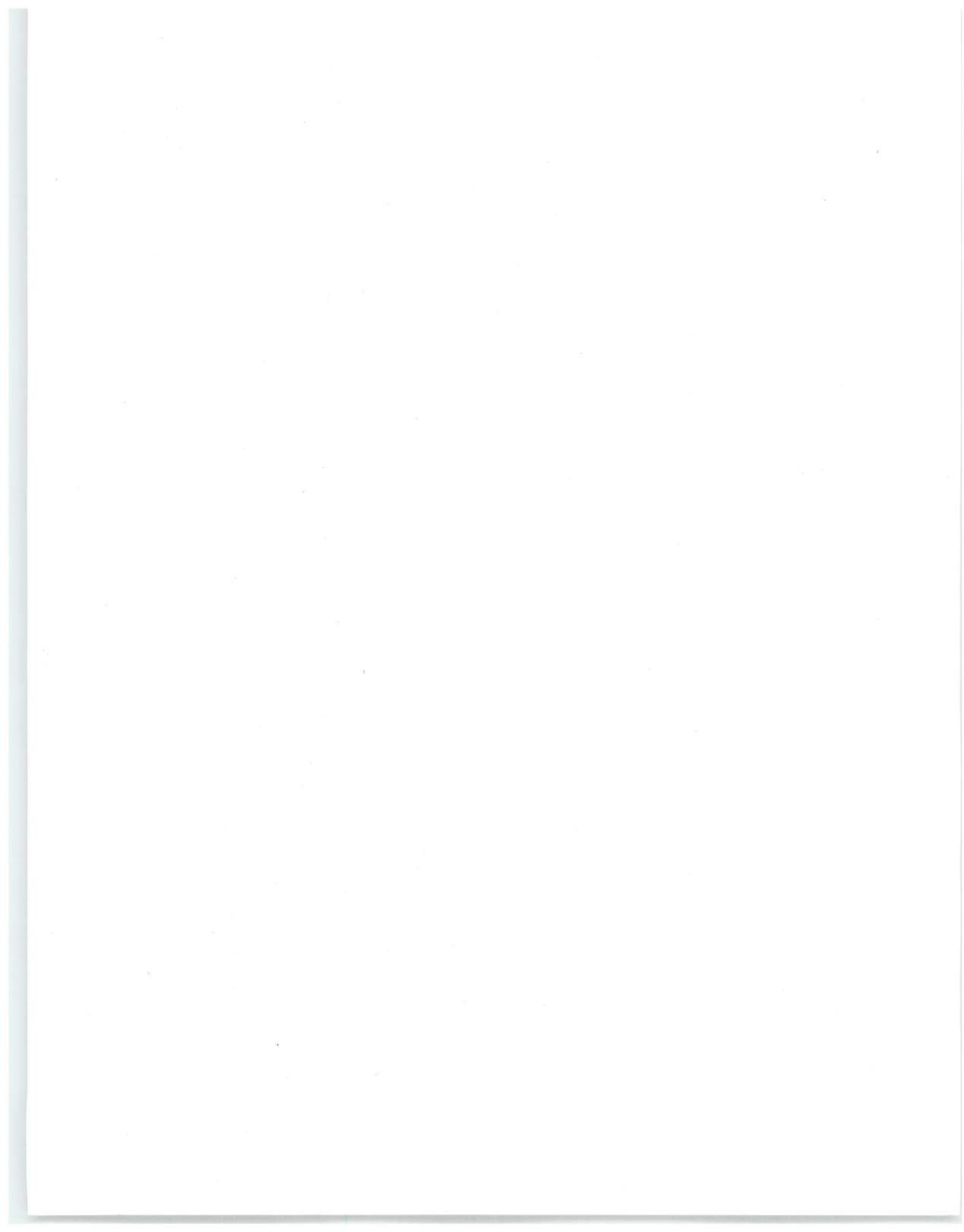
Commentaires/conclusions

- Pendant deux jours, plus d'une centaine de participants (parlementaires et fonctionnaires) du Parlement du Burundi ont pu entendre des interventions de conférenciers du Québec, de France, du Gabon, du Mali et de la Nouvelle-Écosse, portant sur les quatre thèmes spécifiques. Les exposés ont été suivis d'échanges et de débats.
- Les échanges ont notamment porté sur la diversité et la multiplicité des moyens de contrôle et la nécessité de les renforcer en développant la participation des parlementaires aux différentes instances internationales, sur l'importance d'instituer une véritable fonction publique parlementaire, gage du bon fonctionnement de l'institution, sur l'intérêt d'adopter une législation sur le financement des partis politiques et sur la nécessité de développer la communication parlementaire. Les participants ont convenu que pour chacun de ces thèmes, aucune solution extérieure, aussi efficiente soit-elle, ne saurait être importée sans être au préalable adaptée à la réalité locale.
- Le parlementaire québécois a pu faire valoir l'expérience et l'expertise québécoises en matière de relations internationales ainsi que dans les domaines du contrôle parlementaire et de l'administration parlementaire.
- Ce dernier a également pu s'enquérir auprès de ses homologues du fonctionnement de divers systèmes parlementaires de l'espace francophone, tout en se mettant davantage au fait des pratiques spécifiques des parlements participants au séminaire

Coût¹

- Total 0,00 \$

¹ Dépenses payées par l'OIF.



VISITE DE LA PRÉSIDENTE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Québec (Québec)
- 27 novembre 2009

Participants

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale et président de l'APF
- M. Henri-François Gauthier, député de Verdun et président délégué de la Section du Québec de l'APF
- M^{me} Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et rapporteure au Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M^{me} Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M^{me} Marie-Ève Vermette, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.

Contexte

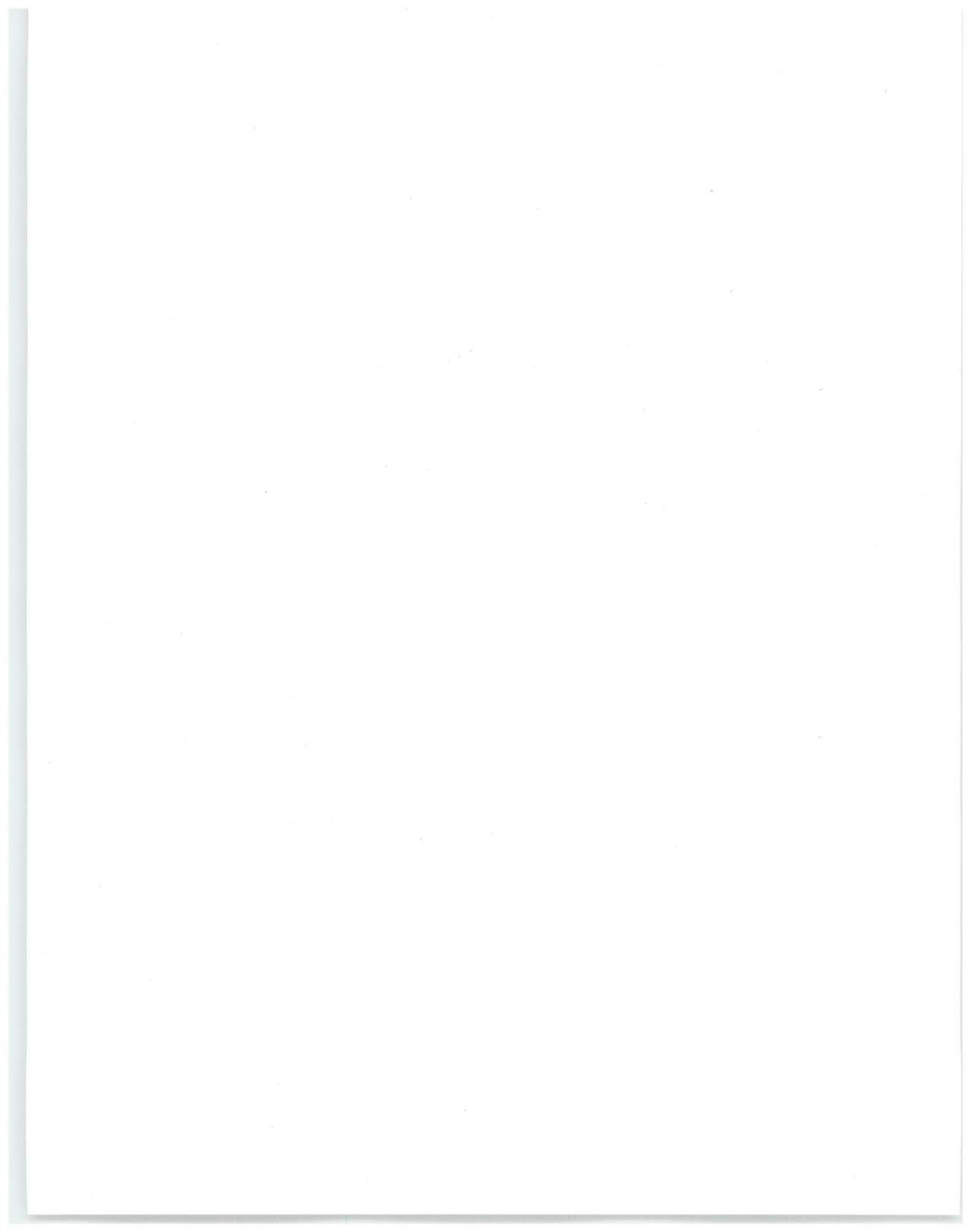
- La présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et sénatrice canadienne, M^{me} Rose-Marie Losier-Cool, a sollicité un entretien avec le président de l'Assemblée nationale et président de l'APF pour faire le point sur différents dossiers concernant le Réseau des femmes parlementaires.

Thèmes

- Échanges sur les priorités d'action de la présidence du Réseau.
- Suivi des thématiques abordées au Réseau: traite de femmes, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, violences faites aux femmes et aux enfants, situation des femmes réfugiées.

Objectifs et enjeux

- Prendre connaissance de la position de la présidente du Réseau sur la question d'une plus grande autonomie de cette organisation.
- À titre de président de l'APF, réaffirmer l'importance accordée au développement du Réseau et à la promotion de ses actions.

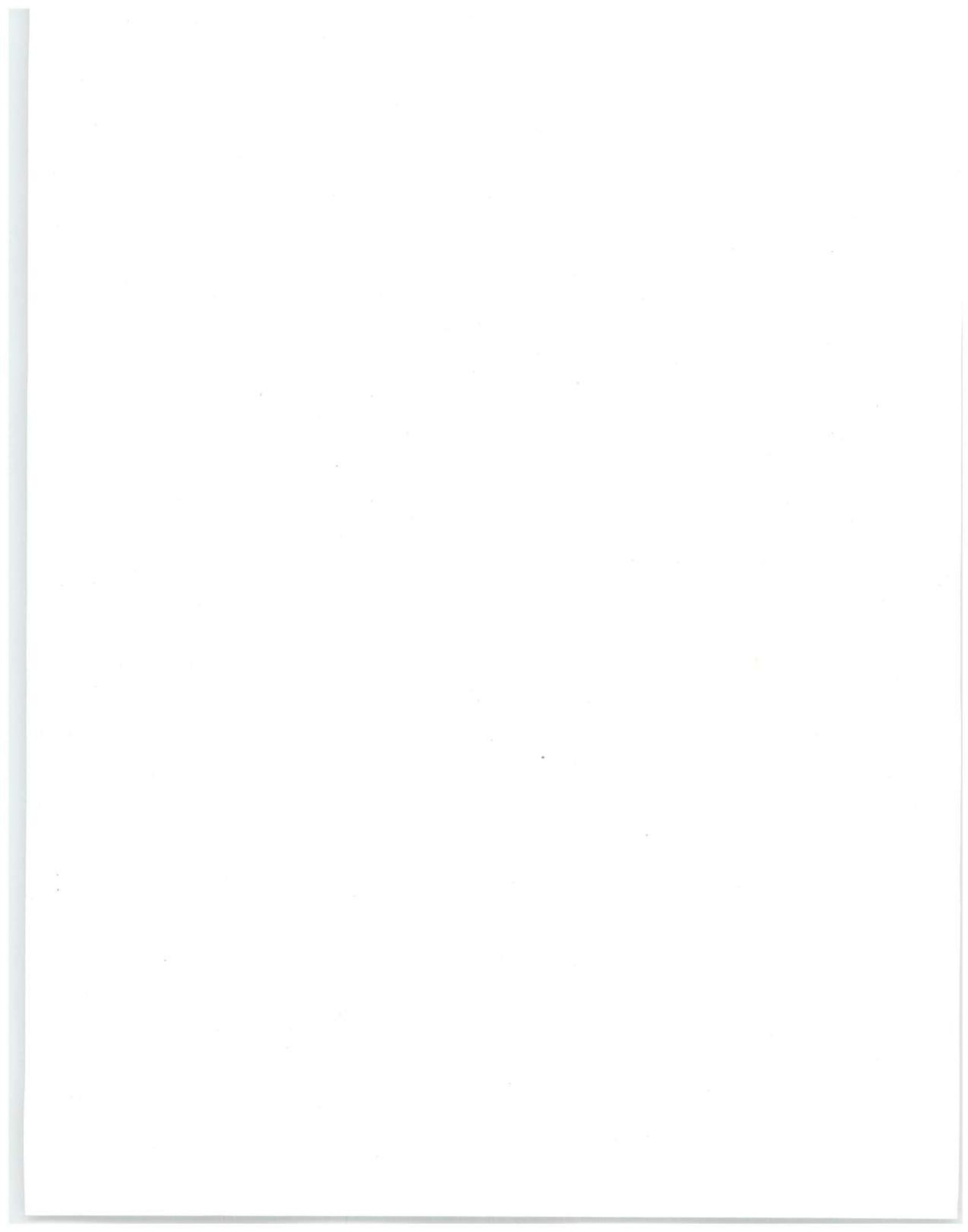


Commentaires/conclusions

- Cette rencontre a permis au président de discuter avec la présidente du Réseau des thèmes d'intérêt pour ce dernier prévus à l'ordre du jour de la réunion du Bureau de l'APF qui allait se tenir en février 2010.
- La députée québécoise rapporteure au Réseau des femmes parlementaires a par ailleurs pu échanger avec sa présidente des enjeux discutés au sein du Réseau et des rapports en cours de préparation.

Coût

683,00 \$



RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- N'Djamena (Tchad)
- 1^{er} au 4 février 2010

Participants

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale et président de l'APF
- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun et président délégué de la Section du Québec de l'APF
- M. François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M^{me} Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M. Daniel Cloutier, conseiller spécial à la présidence APF et responsable du Service des affaires bilatérales et européennes.

Contexte

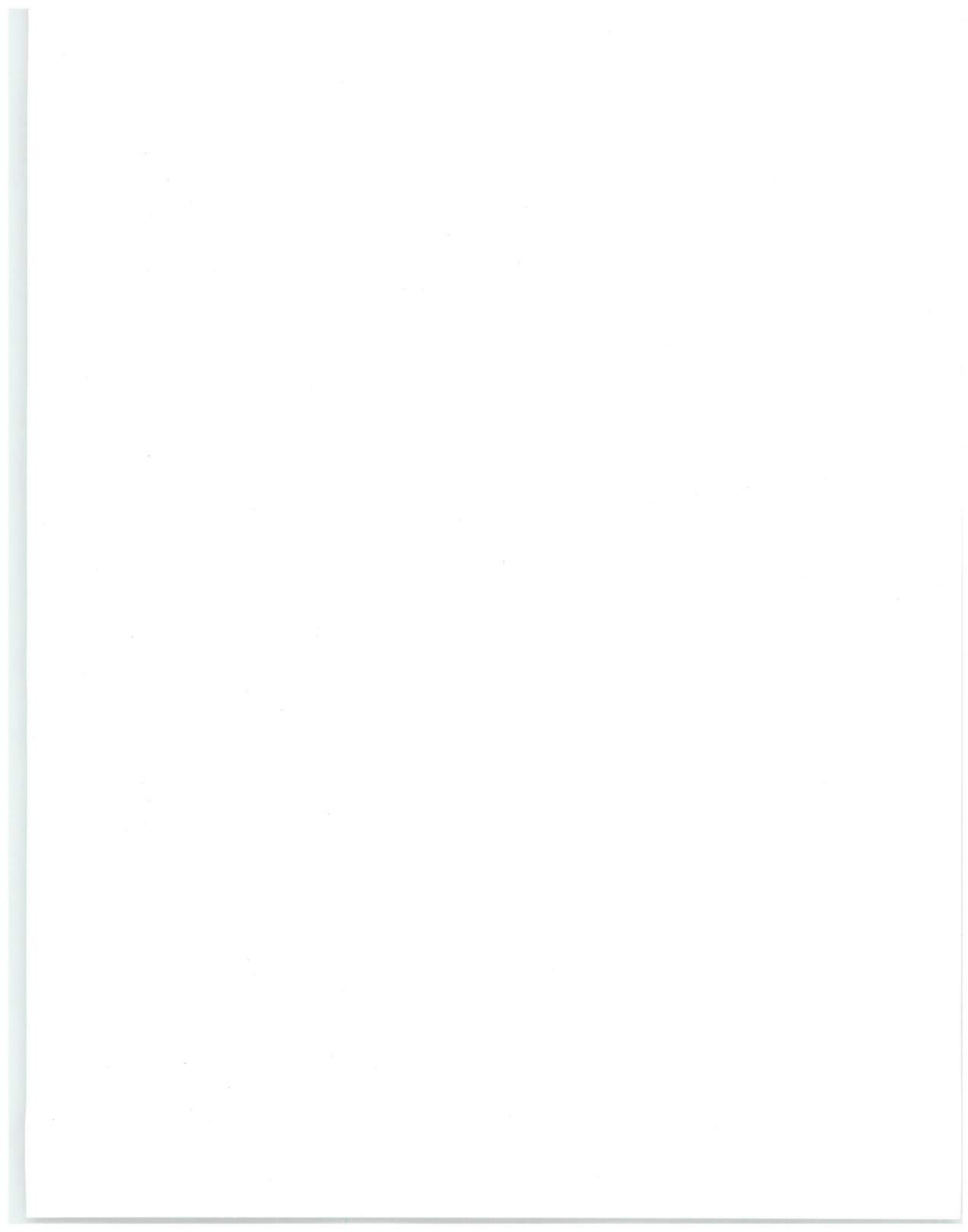
- Le Bureau représente l'exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'APF, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.

Thèmes

- Travaux des commissions
- Rapports des chargés de mission régionaux
- Suivi des travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- Présentation et examen du projet de budget pour 2010
- Examen de la situation dans divers pays
- Préparation de la XXXVI^e Session de Dakar
- Suivi des programmes de coopération interparlementaire
- Suivi des missions d'observation électorale
- Projet de calendrier des activités prévues pour 2010
- Ordre de la Pléiade.

Objectifs et enjeux

- Assurer la présidence et le bon déroulement des travaux du Bureau de l'APF.
- Mettre en valeur la participation active de la Section du Québec aux différents travaux et activités de l'APF.
- Annoncer officiellement la tenue à Québec d'une Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles en février 2011, en présenter les grands objectifs ainsi que le programme préliminaire.
- Proposer d'accueillir à Québec la prochaine réunion intersessionnelle du Bureau ainsi que celle de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles en marge de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles en février 2011.

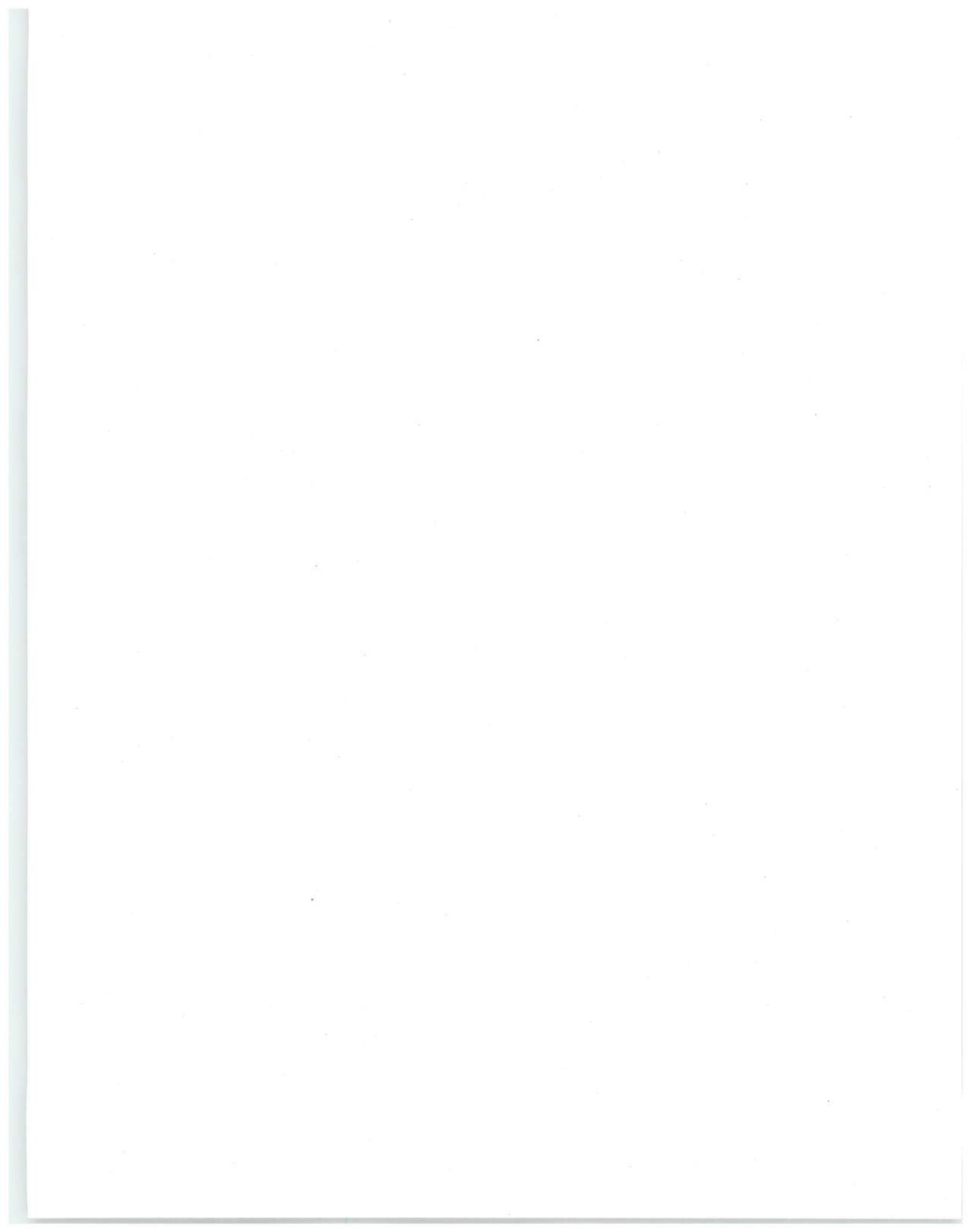


Objectifs et enjeux (suite)

- Faire valoir la position de la Section du Québec sur la question du statut de certaines sections de l'APF qui seront étudiés, notamment ceux des sections du Niger et de la Mauritanie.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur la nouvelle répartition des sommes allouées aux programmes de coopération de l'APF et proposer des mesures afin de combler les manques à gagner.
- Sensibiliser les membres du Bureau à l'importance des programmes jeunesse de l'APF pour la promotion de la démocratie parlementaire et, si nécessaire, proposer des mesures pour bonifier et développer ces programmes.
- Contribuer à la recherche d'une solution qui ralliera la majorité des sections membres sur les démarches entreprises par le Réseau des femmes parlementaires en faveur d'une plus grande autonomie au regard de l'adoption de ses prises de position.
- Promouvoir l'expertise de l'Assemblée nationale en matière de coopération interparlementaire auprès des assemblées partenaires présentes.

Commentaires/conclusions

- En tant que président de l'APF, M. Vallières a dirigé les travaux de cette réunion intersessionnelle du Bureau.
- Le Bureau a adopté une *Déclaration sur les situations politiques dans l'espace francophone* portant sur la Mauritanie, le Niger, la Guinée, Madagascar, la Côte d'Ivoire, le Liban, le Tchad et le Darfour. Il a aussi adopté une *Déclaration sur la situation au Proche-Orient*.
- Le Bureau a décidé de proposer à la prochaine Assemblée plénière la levée de la suspension de la section mauritanienne et de ne pas reconnaître en l'état le Parlement du Niger.
- Le Bureau a adopté une *Déclaration à l'intention du peuple haïtien* et a constitué un fonds d'aide à Haïti auquel l'ANQ contribuera.
- Le président a annoncé officiellement la tenue d'une Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles à Québec en février 2011 et a obtenu l'accord du Bureau pour qu'il tienne sa prochaine réunion intersessionnelle en marge de cet événement.
- Le président a obtenu l'accord de principe du président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles pour que la prochaine réunion intersessionnelle se tienne aussi à Québec en février 2011.
- Le Bureau a confirmé que certaines déclarations et résolutions du Réseau des femmes parlementaires pourraient être présentées directement devant l'Assemblée plénière.

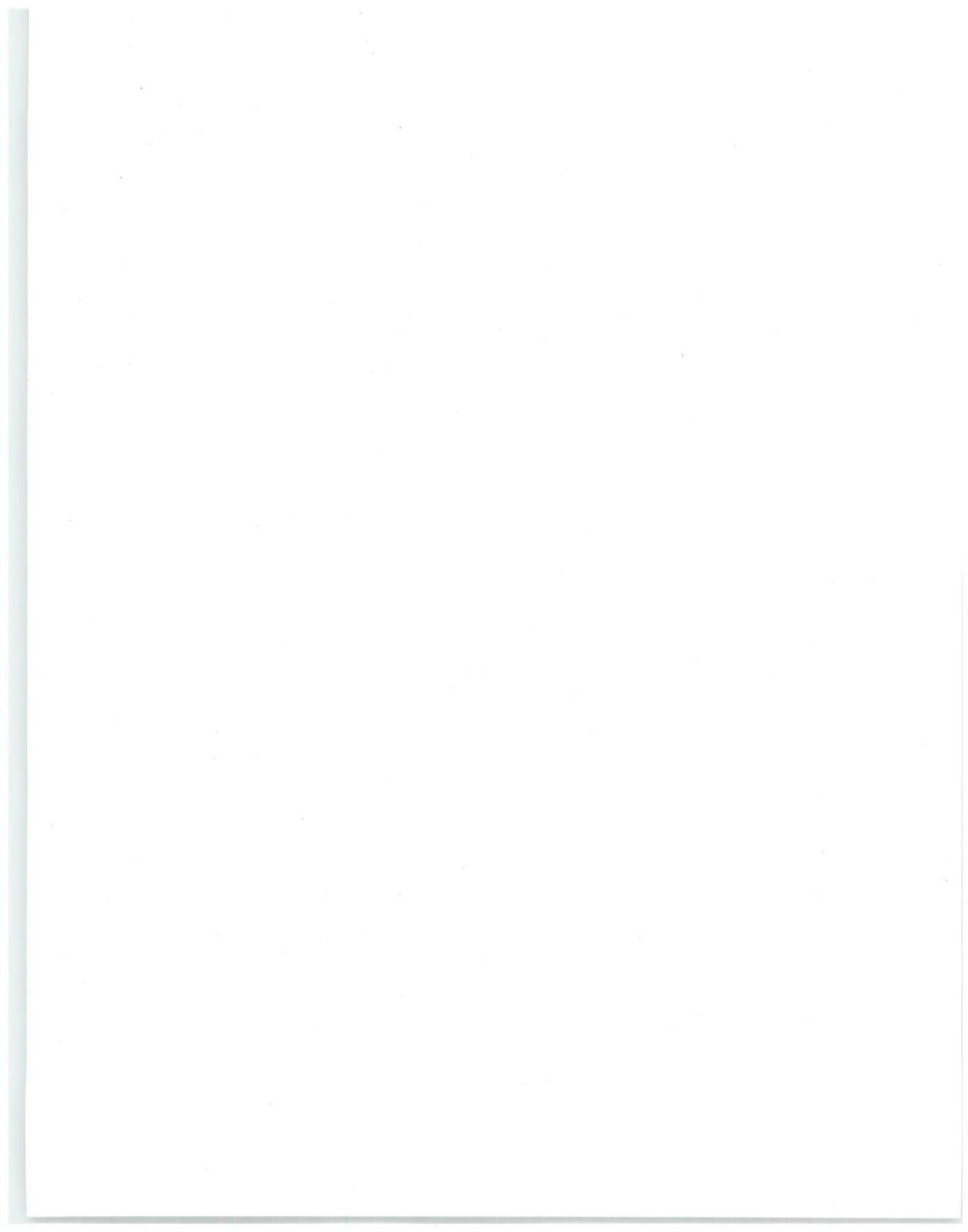


Commentaires/conclusions
(suite)

- À son initiative et avec l'accord du Bureau, le président a fait parvenir le 15 mars 2010 une correspondance à M. Clément Duhaime, administrateur de l'OIF, afin de solliciter cette organisation pour qu'elle appuie financièrement des projets complémentaires de coopération de l'APF.
- Grâce à une présence active des membres de la Section du Québec lors de cette réunion, de nombreux dossiers ont pu progresser en accord avec les objectifs établis par le Québec : renforcer le rôle du Réseau des femmes parlementaires, financer adéquatement les programmes de coopération, maintenir la mobilisation sur le dossier de la diversité des expressions culturelles.
- La grande implication de la délégation du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

Coûts

- Per diem	9 145,58 \$
- Transport	47 983,95 \$
- Autres	762,30 \$
Total	57 891,83 \$



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Lafayette et Bâton Rouge (Louisiane)
- 10 au 12 mars 2010

Participants

- M. Michel Matte, député de Portneuf et membre de la Section du Québec de l'APF
- M. Dominic Dumont, secrétaire régional Amérique de l'APF.

Contexte

- La Conférence des présidents est formée des présidents et des vice-présidents des sections membres de la région Amérique de l'APF ainsi que du chargé de mission.
- La Conférence des présidents contrôle, entre les sessions, l'exécution des décisions de l'Assemblée régionale dont elle exerce les pouvoirs par délégation. La Conférence se réunit au moins deux fois par année.

Thèmes

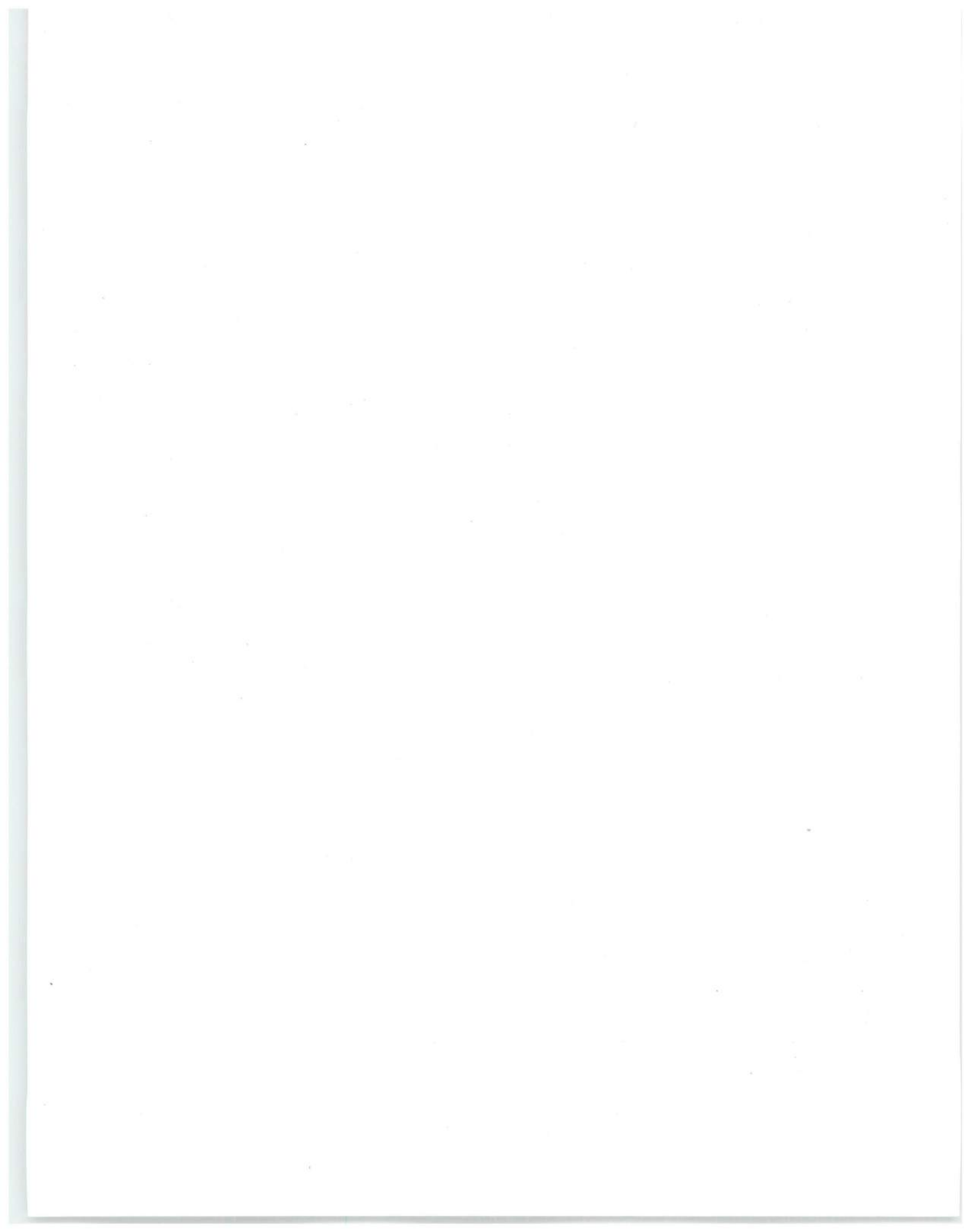
- Compte rendu des points saillants de la réunion du Bureau de l'APF tenue à N'Djamena, au Tchad, en février 2010
- Rapport du chargé de mission sur les activités de la région Amérique, de septembre 2009 à février 2010
- Calendrier des prochaines activités régionales
- Préparation de la XXVI^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF (Winnipeg, 30 août au 3 septembre 2010)
- État des revenus et des dépenses du Fonds de la région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie 2009-2010 et prévisions budgétaires 2010-2011
- Table ronde sur la situation en Haïti et sur la Francophonie louisianaise.

Objectifs et enjeux

- Élargir le rayon d'action de la région Amérique de l'APF et augmenter sa visibilité sur la scène francophone canadienne ainsi que sur la scène internationale.
- Resserrer les liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones d'Amérique.
- Renforcer le rôle clé de la Section du Québec dans l'organisation des travaux de la région Amérique de l'APF.
- Réviser la gestion des revenus et dépenses de la région Amérique.

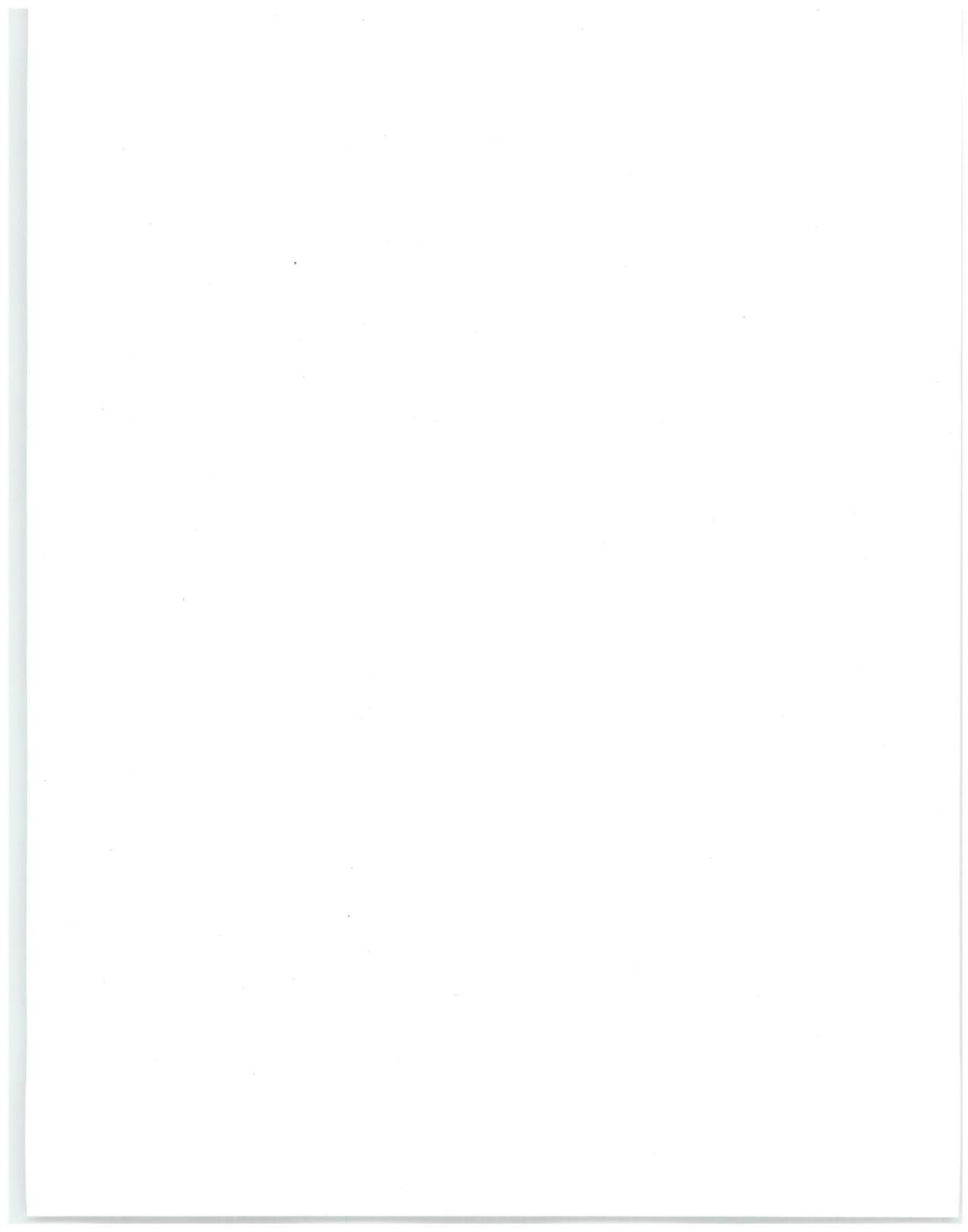
Commentaires/conclusions

- Neuf sections de la région Amérique de l'APF étaient représentées à cette CPS, soit le Canada, l'Ontario, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, la Louisiane et le Québec.



Commentaires/conclusions
(suite)

- La présidente de la Section du Manitoba, M^{me} Sharon Blady, a fait état des préparatifs en vue de la tenue de l'Assemblée régionale Amérique qui se tiendra à Winnipeg, du 30 août au 3 septembre 2010. Les présidents des sections concernées ont présenté brièvement les six thèmes qui seront traités à Winnipeg.
- Pour sa part, le député québécois a présenté le thème qui fera l'objet du rapport de la section québécoise, soit « le mouvement coopératif comme outil de développement économique dans les régions francophones d'Amérique ». Il a pu, par cette occasion, donner un aperçu du mouvement coopératif au Québec.
- Après avoir rappelé que la Section de la Saskatchewan s'était déjà engagée à accueillir l'Assemblée régionale Amérique en 2011, la présidente de la CPS a sollicité les candidatures pour tenir la CPS de l'hiver 2011. Le député représentant la Section du Québec a alors annoncé que l'Assemblée nationale offrait d'accueillir à Québec, le 30 janvier, la CPS de l'hiver 2011, dans le cadre d'une semaine d'activités incluant la réunion d'hiver du Bureau de l'APF, celle de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF, et une Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles organisée conjointement par l'APF et l'Assemblée nationale du Québec. L'invitation du Québec a été acceptée à l'unanimité.
- L'examen de l'état des revenus et des dépenses du Fonds de la région Amérique pour 2009-2010 et des prévisions budgétaires pour 2010-2011 a suscité plusieurs questionnements en raison du déficit prévu pour la prochaine année financière. À cet égard, il a été décidé de demander au secrétaire administratif régional de reprendre l'exercice budgétaire en ventilant le budget selon les balises établies en 2005, et ce, afin d'obtenir un portrait plus juste de la situation financière de la région. Il a également été décidé d'amorcer une réflexion sur l'éventualité d'une hausse des cotisations des sections qui s'appuiera sur des scénarios budgétaires que le secrétaire administratif régional devra élaborer d'ici la CPS qui précédera l'Assemblée régionale de Winnipeg.
- La première séance s'est terminée par une présentation donnant une vue d'ensemble de la Francophonie louisianaise. La deuxième séance a pris la forme d'une table ronde sur la situation en Haïti et sur la Francophonie louisianaise.
- Le parlementaire québécois a pu, lors de la table ronde « Haïti après la catastrophe : comment les communautés francophones d'Amérique peuvent-elles offrir une aide efficace et concertée? », s'enquérir des actions menées auprès de la population haïtienne par divers organismes, pour la plupart louisianais.



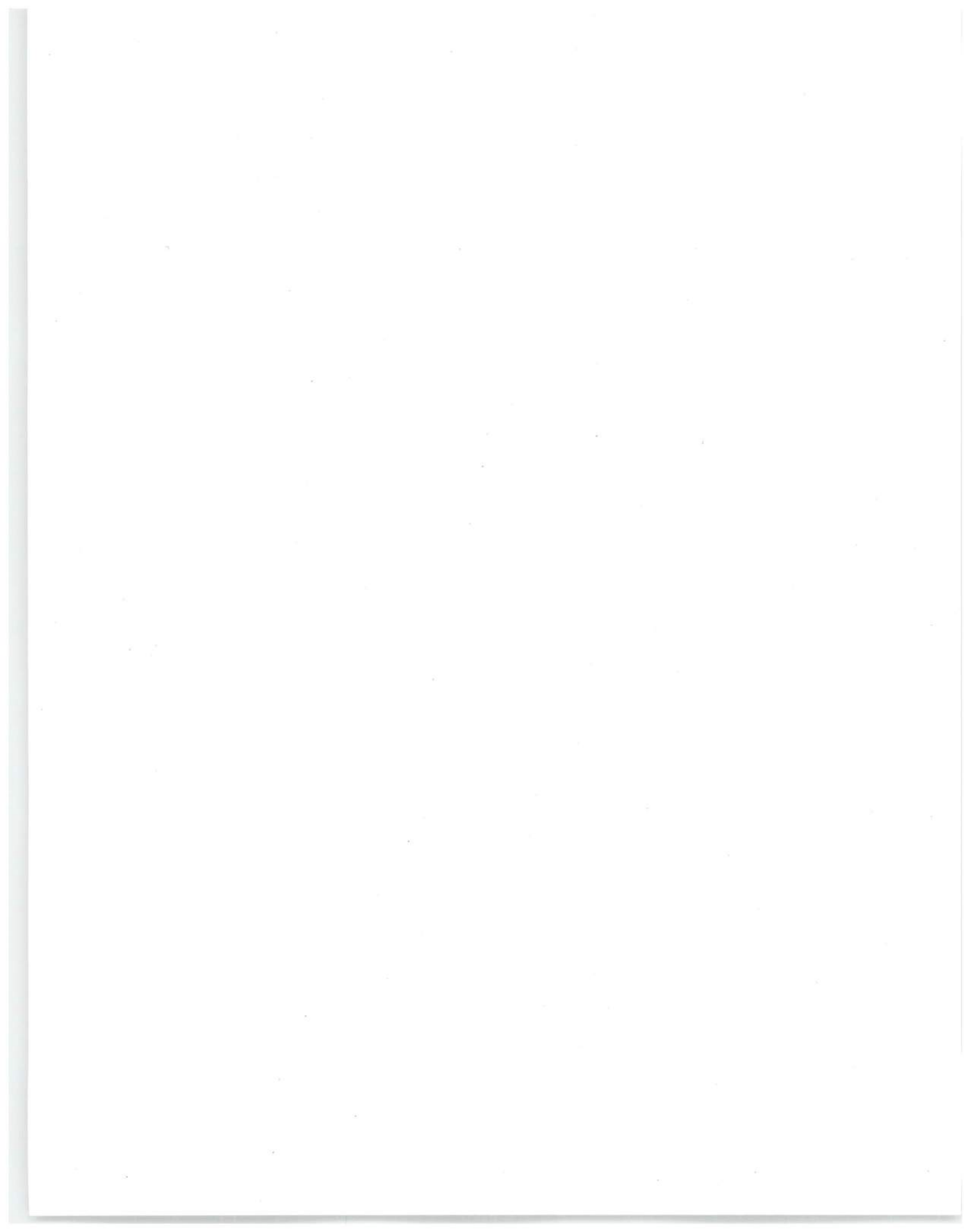
Commentaires/conclusions
(suite)

- Parmi les projets en cours de préparation, soulignons celui d'une formation en aide humanitaire dispensée conjointement par les universités de nos États francophones en vue de contribuer au soutien du peuple haïtien, et celui d'une classe virtuelle Haïti-Louisiane-Nouveau-Brunswick-Québec et bientôt également Sénégal et Guyane française en vue de développer des liens de solidarité entre jeunes francophones.
- Le député québécois a par ailleurs eu l'occasion, lors de la table ronde « Les Francophones de Louisiane et des États-Unis ont un besoin urgent de l'engagement et du soutien de leurs élus », de prendre la mesure du déclin du français et des efforts déployés en vue de le préserver et d'accroître son rayonnement en Louisiane, notamment en revendiquant un bilinguisme anglais-français accru dans l'affichage. Le message en est néanmoins un d'espoir qui repose notamment sur le travail du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) et sur le dynamisme de la communauté francophone louisianaise. La directrice générale du Centre de la Francophonie des Amériques (CFA), a ensuite présenté le travail effectué par le CFA en Louisiane.
- Les présidents de section de la région Amérique ont par la suite discuté de deux projets de résolution, l'une portant sur la situation en Haïti et l'autre sur la sauvegarde du français en milieu minoritaire. La résolution sur Haïti a été adoptée à l'unanimité. Quant à la résolution sur la sauvegarde du français en milieu minoritaire, il a été décidé de reporter son adoption à Winnipeg, où elle fera l'objet d'un examen plus approfondi à l'occasion de la CPS qui précédera l'Assemblée régionale Amérique de 2010.

Coûts¹

- Per diem	641,46 \$
- Transport	2 749,97 \$
- Autres	53,69 \$
Total	3 445,12 \$

¹ Billet d'avion et per diem du secrétaire administratif régional, M. Dominic Dumont, payés par la région Amérique de l'APF.



**RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Ottawa (Canada)
- 15 au 17 mars 2010

Participant

- M^{me} Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, rapporteure au Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.

Contexte

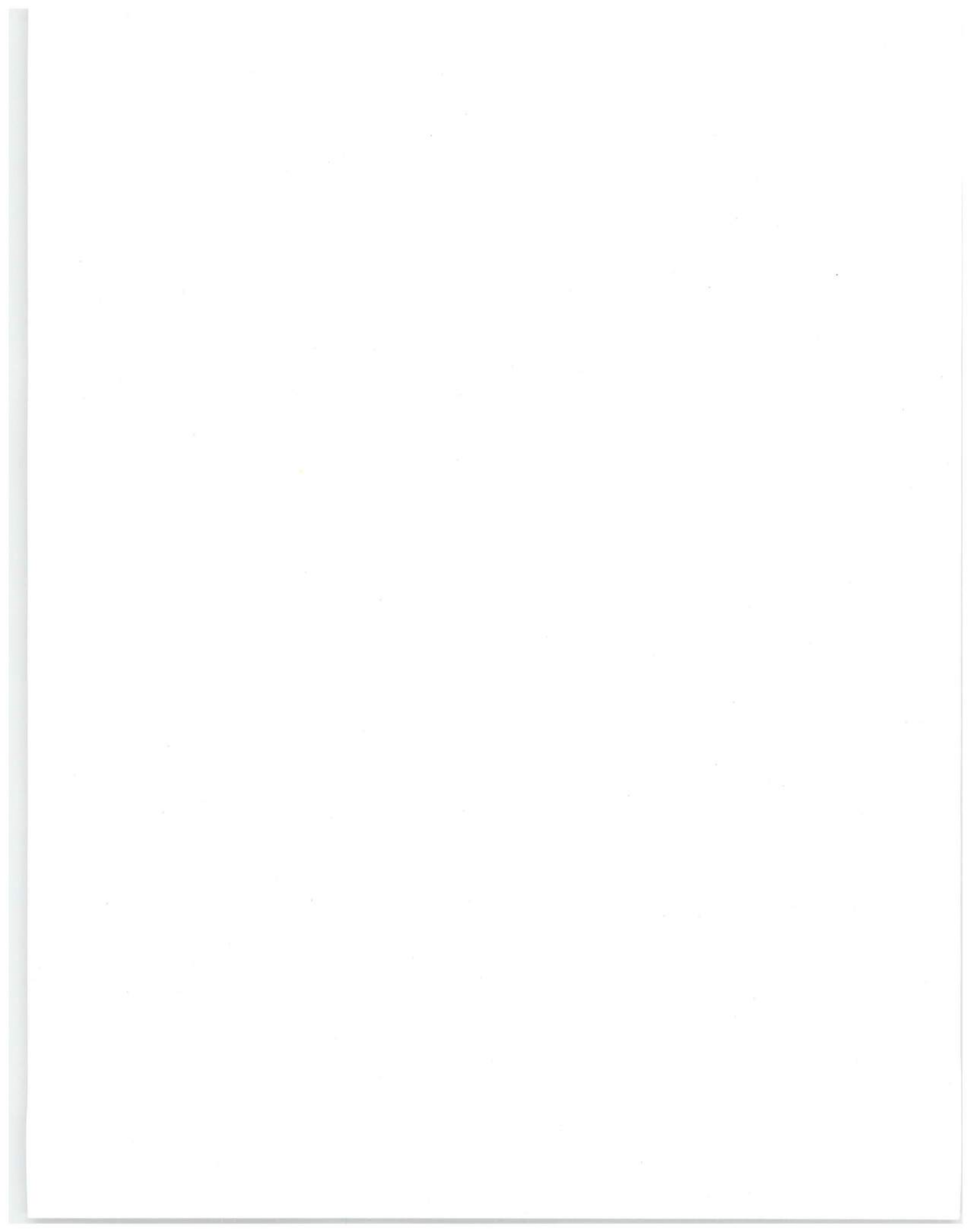
- Le Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF se réunit une fois par année, à l'instar des commissions permanentes de l'APF, afin d'élaborer des stratégies, de planifier ses activités ainsi que d'étudier et de commenter les rapports en cours. Cette rencontre permet également de préparer la réunion du Réseau des femmes, qui a lieu en marge de la session annuelle de l'APF, à tous les mois de juillet.

Thèmes

- La violence faite aux femmes et aux enfants
- La traite des personnes dans l'espace francophone
- La situation des femmes réfugiées
- La mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes* (CEDEF) dans les États des sections membres, associées et des observateurs de l'APF.

Objectifs et enjeux

- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives à la participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle ainsi qu'à la défense des droits de la personne, en particulier des femmes et des enfants.
- Faire entendre la position de la Section du Québec sur les thèmes et les prises de position du Réseau.
- Faire valoir le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités par le Comité directeur.
- Présenter un rapport préparé par la Section du Québec sur le thème de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes* de même qu'un questionnaire sur le thème de la traite des personnes.

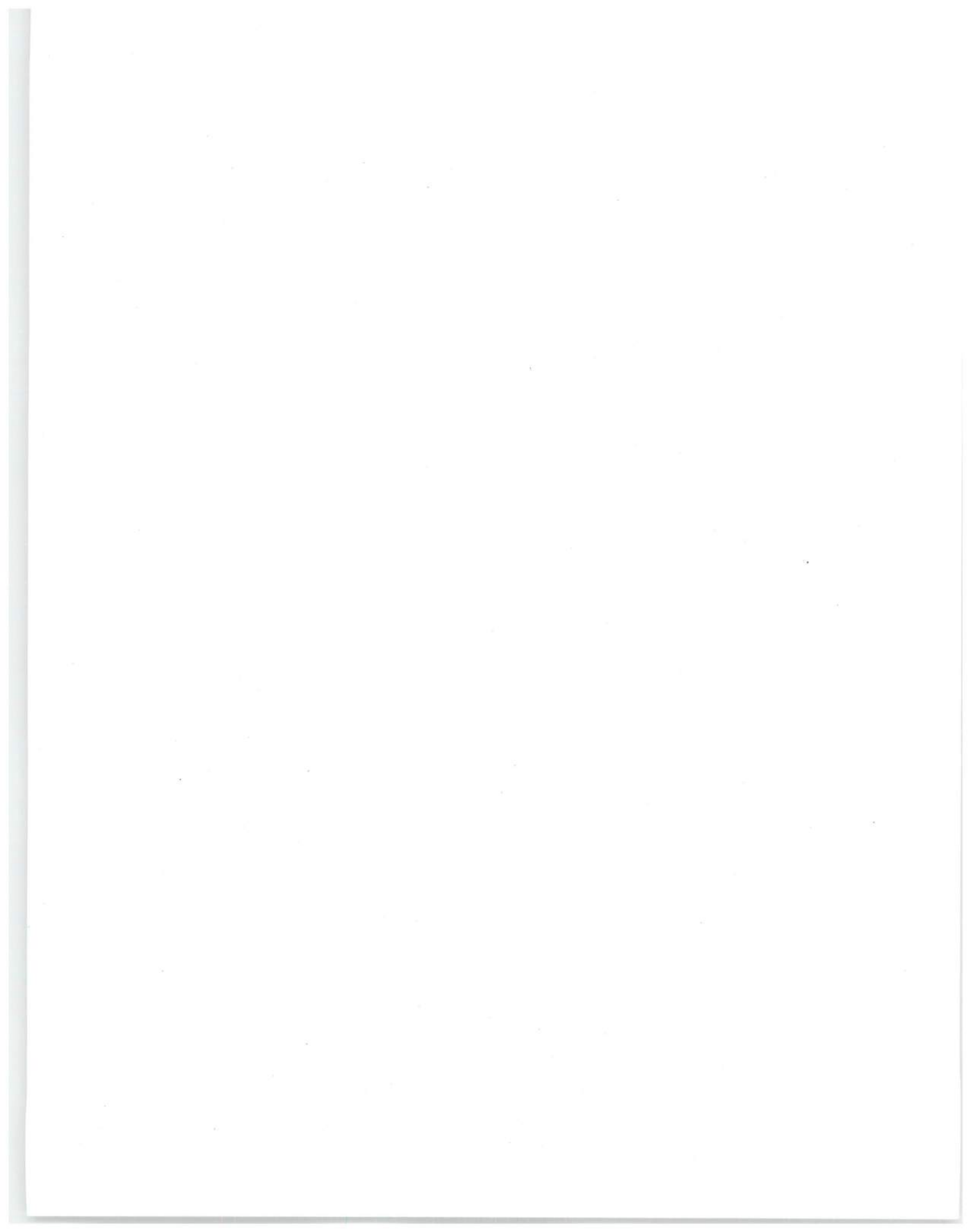


Commentaires/conclusions

- La députée québécoise a animé des échanges sur le suivi de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes* et a présenté des propositions sur les manières de poursuivre ce suivi. Le Comité a retenu l'idée d'inviter certaines femmes parlementaires de l'APF dont le pays a déposé un rapport périodique de suivi de la CEDEF à l'ONU lors de la prochaine réunion du Réseau.
- Le questionnaire sur le thème de la traite des personnes a été adopté et sera envoyé à toutes les sections dans le but d'enrichir le rapport de la députée québécoise sur ce thème qui sera présenté lors de la prochaine réunion du Réseau.
- La députée québécoise a fait valoir la position de la Section du Québec sur différents sujets traités par le Comité directeur, notamment sur le nouveau mode de fonctionnement qui permettra au Réseau de présenter certaines de ses prises de position directement en session plénière, une démarche soutenue par le Québec.

Coûts

- Per diem	1 306,29 \$
- Transport	1 254,05 \$
- Autres	991,30 \$
Total	3 551,64 \$



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Marrakech (Maroc)
- 28 au 30 mars 2010

Participants

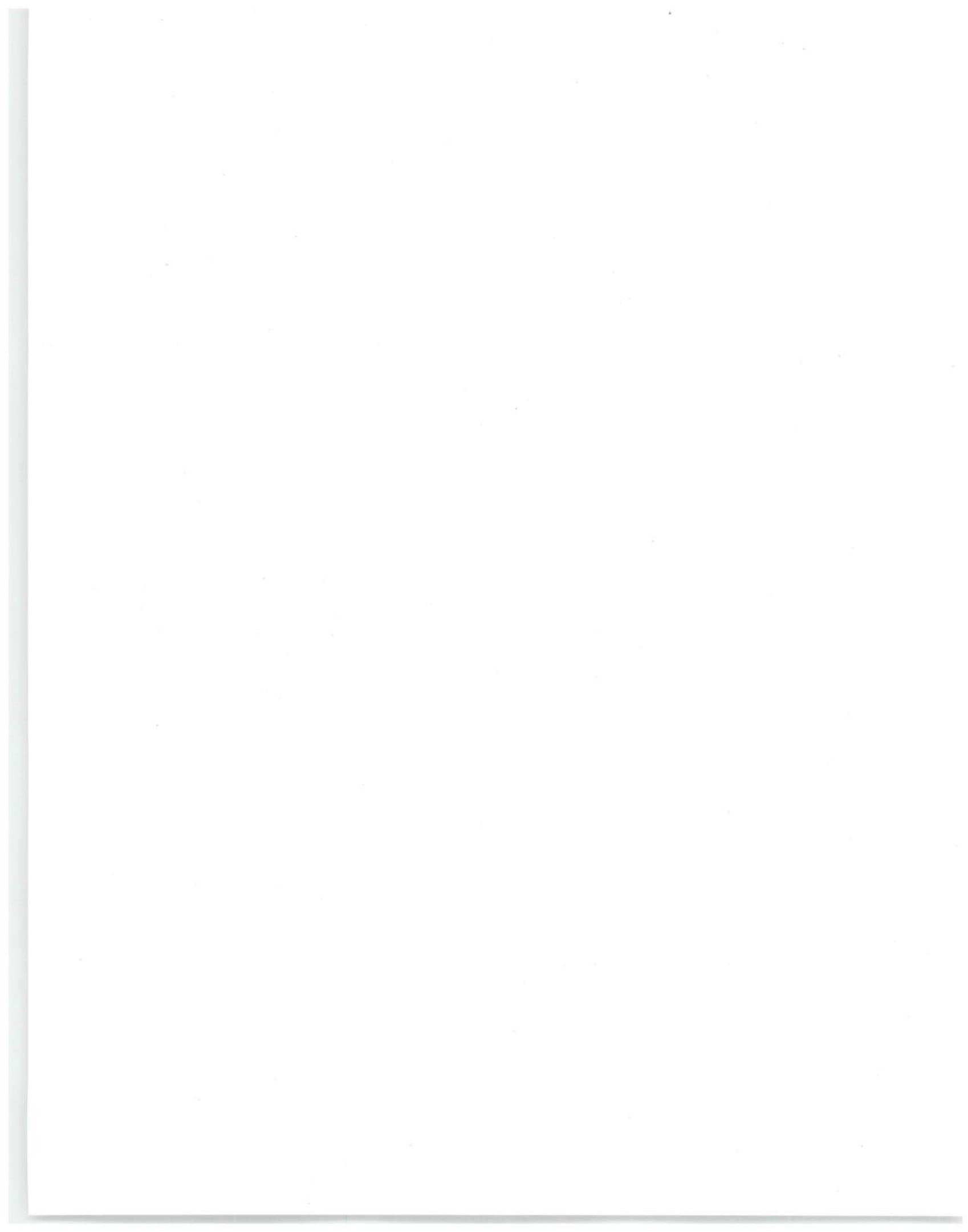
- M^{me} Sylvie Roy, députée de Lotbinière, rapporteure de la Section du Québec à la Commission des affaires parlementaires (CAP)
- M. Dominic Dumont, conseiller en relations interparlementaires et internationales.

Contexte

- La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
- La Section du Québec s'est vue confier, à la réunion de Bruxelles en 2005, un mandat intitulé « L'accès à l'information parlementaire pour tous les citoyens et la liberté de la presse parlementaire en Francophonie ». Il a par la suite été décidé (à la réunion de Rabat en 2006) de scinder ce mandat en deux parties. S'ensuivirent trois rapports d'étape (Sofia, printemps 2007), Libreville (été 2007) et Andorre (printemps 2008), à la suite de quoi la rapporteure de la Section du Québec a présenté à Québec, en juillet 2008, un rapport définitif sur la première partie du mandat, soit *l'accès à l'information parlementaire pour tous les citoyens*. À Paris, en juillet 2009, la rapporteure du Québec a présenté un premier rapport d'étape sur la deuxième partie du mandat, soit *la liberté de la presse au Parlement*.

Thèmes

- La liberté de la presse au Parlement dans l'espace francophone
- Le financement des partis politiques
- Les missions d'observation électorales
- Les stages de formation et les séminaires parlementaires
- La vie des assemblées dans l'espace francophone : recueil des procédures et des pratiques parlementaires
- Le Parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes
- Le programme NORIA.



Objectifs et enjeux

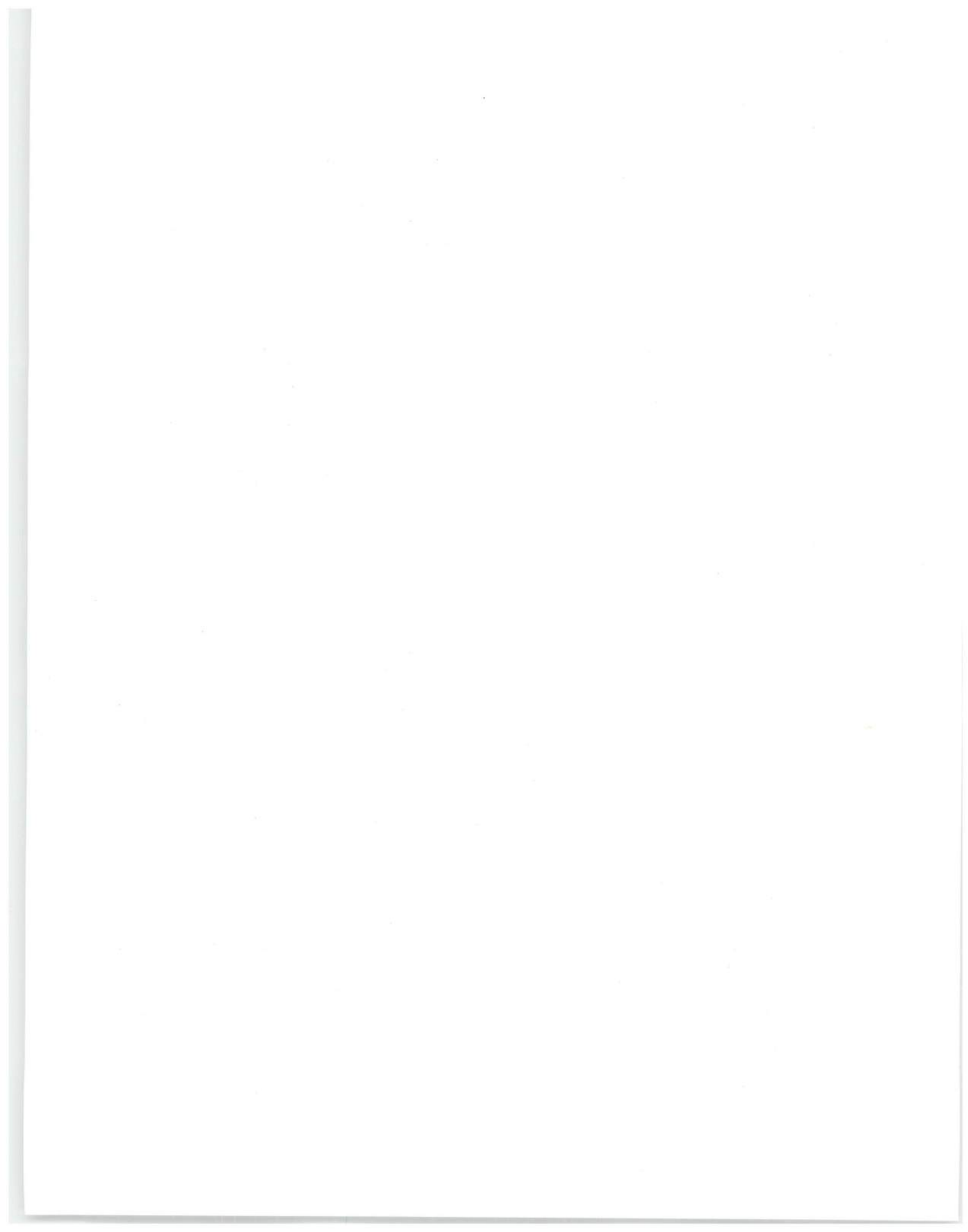
- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires et électorales en Francophonie multilatérale.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains, toujours présents aux réunions de cette Commission.
- Par la présentation du rapport préparé par la Section du Québec, sensibiliser les parlementaires aux enjeux de la liberté de presse dans les parlements francophones.

Commentaires/conclusions

- La présentation, par la députée québécoise, du deuxième rapport d'étape sur la liberté de presse au Parlement en Francophonie a suscité une dizaine d'interventions insistant, notamment, sur l'influence des blogues et des réseaux sociaux et sur les conséquences de cette nouvelle réalité.
- La députée québécoise a pu s'enquérir des diverses pratiques en vigueur dans quelque 14 États de la Francophonie en matière de financement des partis politiques.
- Le président de la Commission a présenté un compte-rendu de la présentation de l'APF faite à l'occasion de la Conférence internationale sur les critères et l'auto-évaluation des parlements démocratiques, tenue à Paris les 3 et 4 mars 2010.
- La présentation du rapport portant sur les missions d'observation électorale proposait une synthèse et une analyse des diverses missions effectuées au cours de l'année.

Coûts

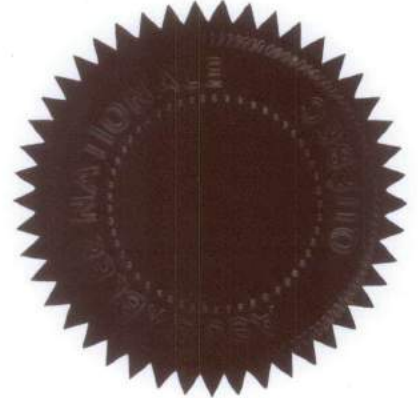
- Per diem	2 270,56 \$
- Transport	7 645,89 \$
- Autres	--- \$
Total	9 916,45 \$



Section du Québec de l'Association
parlementaire du Commonwealth

Le 10 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire rapport des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) pour l'année 2009-2010.

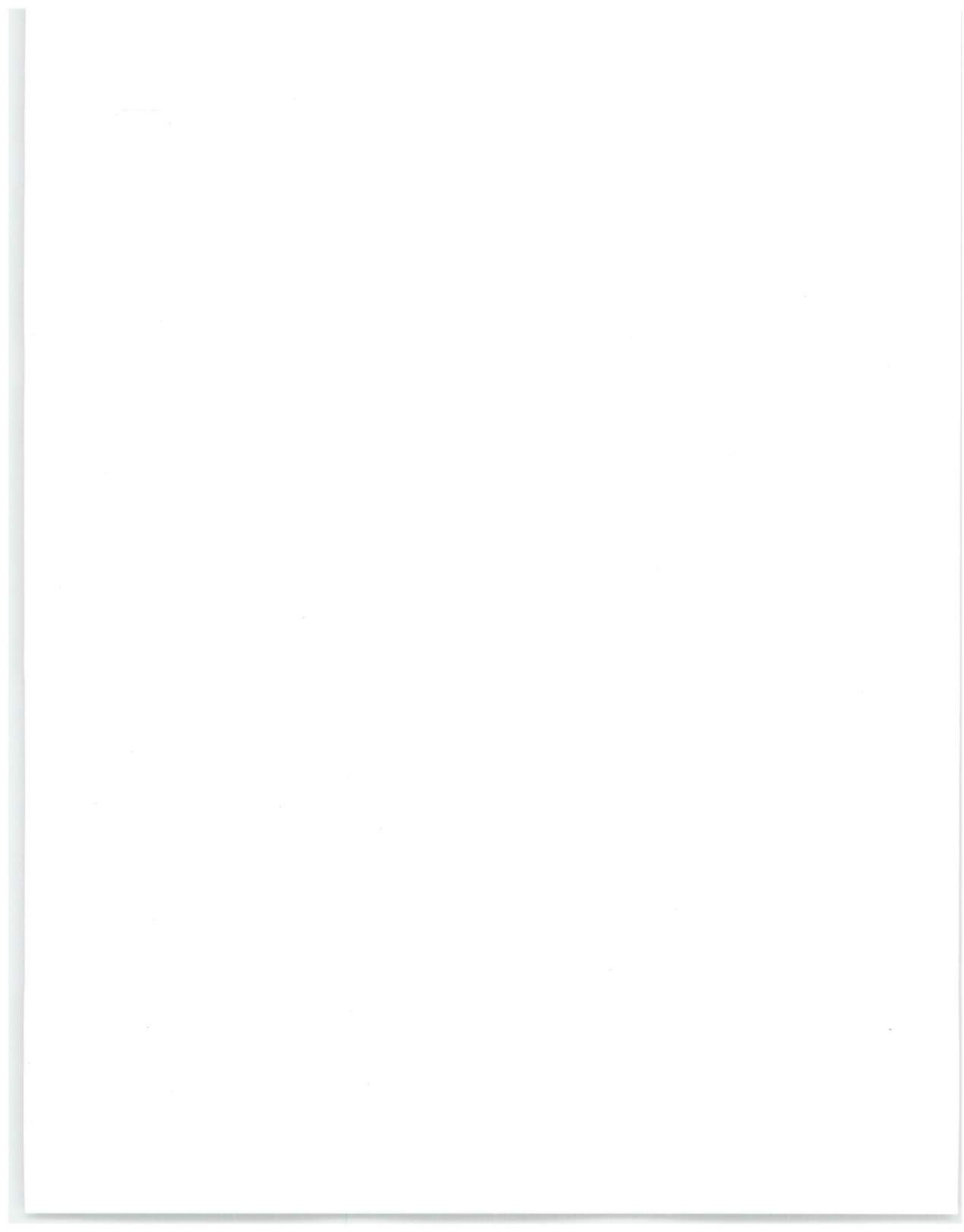
Vous trouverez en annexe les fiches synoptiques des activités tenues au cours de cette période.

Objectifs de la Section

La Section du Québec de l'APC a pour objectif de soutenir, au sein de cette organisation, les initiatives de toute nature qui favorisent la coopération et la compréhension entre l'Assemblée nationale du Québec et les parlements membres du Commonwealth, et qui contribuent au renforcement des institutions parlementaires. La Section du Québec de l'APC est également membre de la région canadienne de l'APC. Afin d'atteindre cet objectif, les membres de la Section du Québec de l'APC, en accord avec les principes qui guident notre action internationale, entendent encourager le respect de l'État de droit et de la démocratie auprès des membres de l'APC, s'impliquer activement dans la promotion des idéaux de la démocratie parlementaire et favoriser les échanges en matière de pratique et de procédure parlementaires. La Section du Québec continue également d'appuyer activement les actions du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

Notre présence et notre travail ont permis à l'Assemblée nationale de dynamiser notre participation au sein de ces deux forums interparlementaires importants, l'APC et la région canadienne de l'APC. Notre expertise s'avère très utile à la modernisation de la gouvernance et du fonctionnement de cette organisation internationale qui regroupe 15 000 parlementaires, provenant de 170 sections membres issues de 54 pays.

...2



Bilan des activités de l'année

Au cours de l'année 2009-2010, les membres de la Section du Québec de l'APC ont participé à une quinzaine d'activités, tant au sein de la région canadienne qu'au niveau international.

Du 5 au 8 avril 2009, l'Assemblée nationale a accueilli le président du Parlement écossais, M. Alex Fergusson. Les séances de travail portant sur les thèmes des énergies renouvelables et du fédéralisme canadien du point de vue du Québec ont suscité un vif intérêt de part et d'autre.

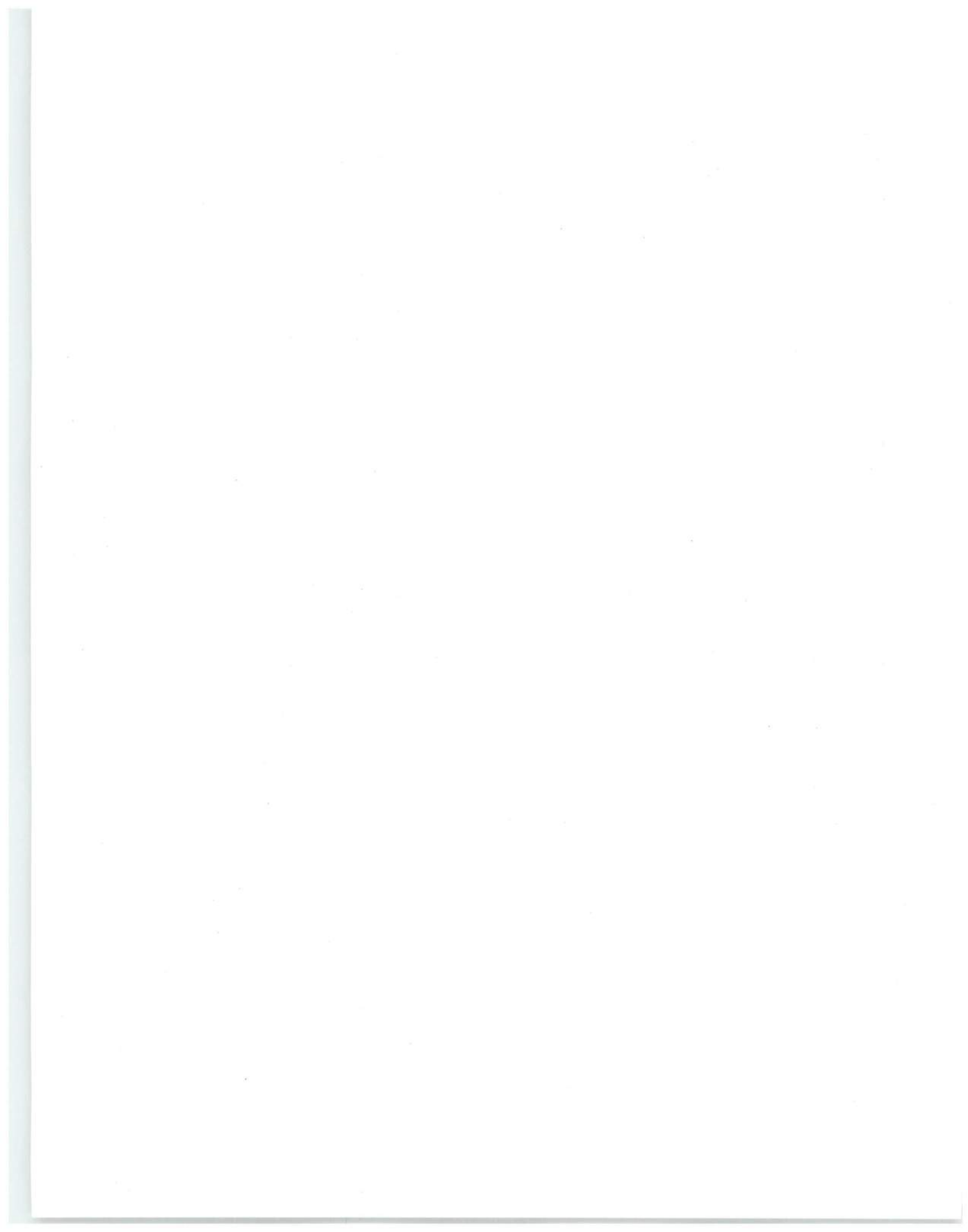
L'Assemblée nationale a également accueilli, en avril 2009, le président de la Chambre des communes du Parlement du Canada, l'honorable Peter Milliken, ainsi qu'une délégation du Parlement de l'Australie dirigée par le président du Sénat, l'honorable John Hogg.

Soucieuse d'exercer un plus grand leadership au sein de l'APC, notamment dans le but de moderniser cette organisation, l'ANQ a eu une rencontre avec le secrétaire-trésorier de la région canadienne de l'APC, à Ottawa, le 22 juin 2009, afin de consolider notre coopération interparlementaire au sein de cette organisation, de préparer notre participation à la prochaine Assemblée générale de l'APC et d'appuyer la candidature d'une députée de l'Assemblée nationale à la présidence du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

Du 18 au 24 juillet 2009, l'Assemblée nationale a participé à la 47^e Conférence régionale canadienne à Toronto, Ontario. À cette occasion, la présidente déléguée de la Section du Québec a présenté une communication sur *l'immigration et les relations interculturelles* qui a éclairé les parlementaires sur la position du Québec en matière d'immigration et d'intégration des nouveaux arrivants tout en démystifiant les perceptions négatives à l'égard du Québec, à la suite du débat sur les accommodements raisonnables. Les membres de la délégation québécoise se sont également illustrés dans les ateliers portant sur la reprise économique et dans l'atelier consacré à la condition féminine, organisé par la région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

Notons que l'Assemblée nationale siège au Conseil régional canadien de l'APC, l'organe décisionnel de la région canadienne de l'APC, qui regroupe les présidents des différentes assemblées législatives. À l'initiative de la Section du Québec, le Conseil a adopté une résolution créant un groupe de travail sur la gouvernance et la modernisation de l'APC au sein duquel la Section du Québec a fait preuve d'un leadership remarqué. Ce groupe de travail a reçu le mandat de soumettre des pistes de solutions sur la gouvernance de l'APC, devant être proposées par les représentants canadiens auprès du Comité exécutif de cette organisation.

Le Conseil régional canadien a également adopté à l'unanimité une résolution statuant qu'une parlementaire québécoise agira à titre de candidate officielle de la région canadienne de l'APC, à l'occasion des élections à la présidence du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » en 2010.

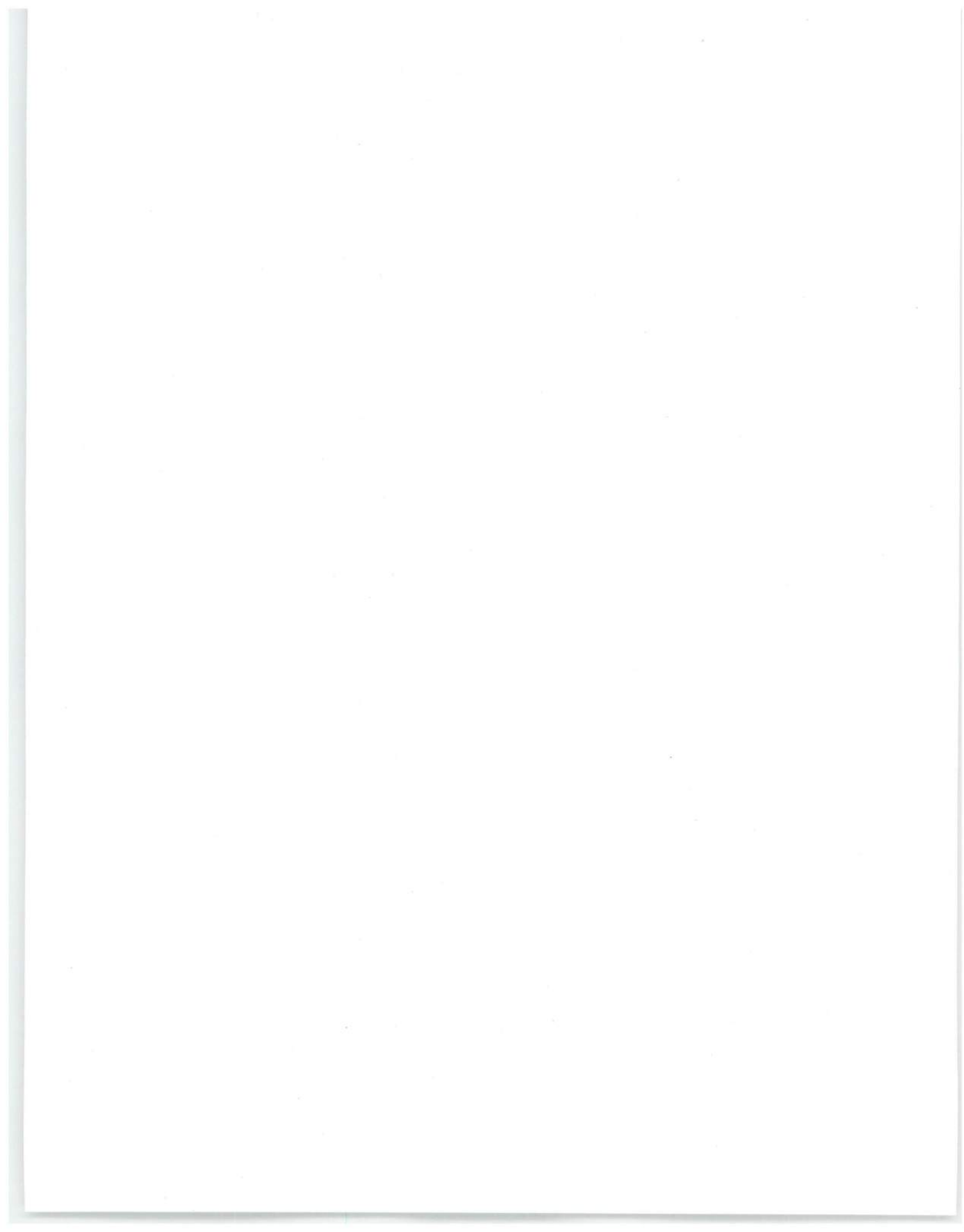


La Section du Québec a également participé activement à la 55^e Conférence parlementaire du Commonwealth qui a eu lieu du 28 septembre au 6 octobre 2009 à Arusha, en Tanzanie. Dans ce cadre, la présidente déléguée de la Section québécoise a présenté une communication sur *le leadership du Québec en matière de développement durable et de changements climatiques*, ce qui lui a valu d'être invitée par l'APC à faire partie du *Groupe de travail sur les changements climatiques* qui rassemble des parlementaires de différents pays du Commonwealth désireux d'agir en prévision de la Conférence de Copenhague. Cette présentation a suscité un grand intérêt relativement au modèle québécois de développement durable. Une invitation a d'ailleurs été faite par l'APC pour que le texte de cette communication soit publié dans l'édition de l'hiver 2010 de la revue internationale, *The Parliamentarians*. Par la suite, la Section du Québec a participé à une série de conférences téléphoniques sur ce thème, pendant et après la Conférence de Copenhague sur le changement climatique.

S'inspirant de l'expertise de l'Assemblée nationale en matière de relations internationales, la présidente déléguée de la Section du Québec a contribué à la rédaction de la déclaration de l'APC sur le changement climatique et a proposé aux différentes associations interparlementaires présentes à Copenhague de cosigner cette déclaration. C'est ainsi que le 15 décembre 2009, quatre associations parlementaires internationales ont signé à Copenhague, cette *déclaration conjointe sur le changement climatique*, donnant une voix forte et crédible aux parlementaires du monde, soit l'APC, l'European Parliamentarians for Africa (AWEPA), Globe International et Parliamentary Network on the World Bank.

Par ailleurs, à Arusha, la déléguée de l'Assemblée nationale du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » a représenté la région canadienne aux diverses interventions du réseau et a fait une allocution portant sur l'éradication de la violence contre les femmes en milieu domestique.

Toujours dans le cadre des activités de l'APC, la Section du Québec a été invitée par la Section du Royaume-Uni à participer à la *Visite parlementaire du Commonwealth* qui a eu lieu du 7 au 19 mars 2010 à Londres, Royaume-Uni. Toujours sur la scène internationale, le président de l'Assemblée nationale a eu l'occasion de participer à une mission à Londres et à Édimbourg où il s'est entretenu avec le nouveau président de la Chambre des communes du Royaume-Uni, entretien qui a notamment porté sur la réforme parlementaire adoptée par l'ANQ. Le président a également assisté aux cérémonies du 10^e anniversaire du Parlement de l'Écosse en présence de sa Majesté Élisabeth II. Notons que les parlementaires écossais et québécois ont une relation privilégiée qui a mené à des échanges fructueux sur l'organisation et le fonctionnement de leurs institutions respectives.



La Section du Québec a également participé à la 27^e Conférence des présidents d'Assemblée du Canada qui a eu lieu du 21 au 24 janvier 2010 à Whitehorse au Yukon. À cette occasion, la présidente déléguée de la Section du Québec ainsi que le troisième vice-président ont fait deux présentations fort appréciées, l'une sur le *Plan d'action de l'Assemblée nationale en matière de développement durable* et l'autre sur *Les privilèges et les médias : l'affaire opposant Corporation Sun Média à l'Assemblée nationale du Québec*.

Outre ces thèmes qui ont suscité un grand intérêt auprès des participants, la présidente déléguée de la Section du Québec a pris part à la Conférence des présidents d'Assemblée qui a porté sur la gouvernance et le fonctionnement de l'APC. Le président du Conseil régional canadien et le secrétaire de la région canadienne à Ottawa ont également participé à cette rencontre par conférence téléphonique.

Une résolution a été adoptée pour permettre à la représentante de la région canadienne à l'exécutif de l'APC, d'inscrire le thème de la gouvernance à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de l'exécutif.

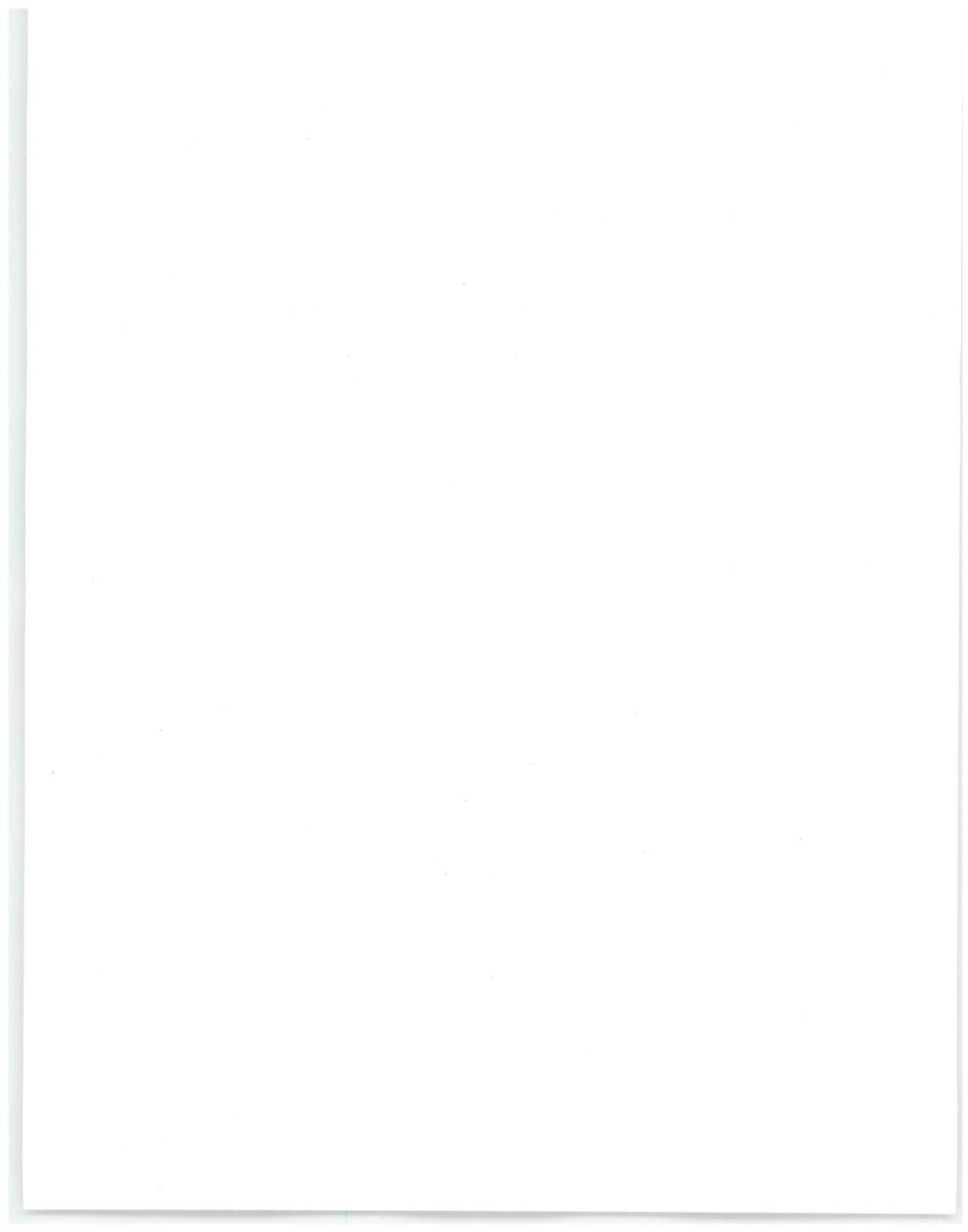
Il a également été convenu que le Groupe de travail sur la gouvernance tiende une réunion pour discuter de propositions concrètes, ce qui fut fait par voie de conférence téléphonique le 5 mars 2010. Là encore, la Section du Québec a fait preuve de leadership en proposant un *Plan d'action pour la modernisation de l'APC*. Ce document a été envoyé aux membres du groupe de travail, à l'avance, pour en prendre connaissance et en débattre. Il a d'ailleurs été présenté formellement lors de la conférence téléphonique, comme base de discussion et a donné lieu à un canevas de questions soumises par le Secrétariat de la région canadienne à toutes les assemblées législatives du Canada, pour consultation.

Par ailleurs, des députés de l'Assemblée nationale ont participé au 7^e Colloque parlementaire de la région canadienne qui a eu lieu du 18 au 24 octobre 2009 à Ottawa et au programme de sensibilisation du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » du 12 au 15 novembre 2009 à Iqualuit, au Nunavut.

Nous croyons pouvoir affirmer que notre participation aux diverses activités mentionnées a répondu de manière favorable aux objectifs déterminés et que la Section du Québec de l'APC s'est fort bien acquittée de sa tâche.

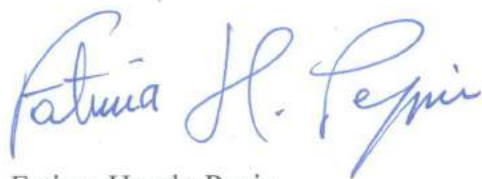
Conclusion

L'Assemblée nationale continuera à tirer profit de sa participation aux activités de l'APC afin de faire connaître son expertise, ses pratiques parlementaires originales ainsi que les enjeux qui mobilisent les parlementaires québécois auprès de ses collègues du Commonwealth.



La Section du Québec de l'APC continuera également de participer activement au Groupe de travail de la régionale canadienne sur la gouvernance de l'APC, au Groupe de travail de l'APC sur le changement climatique, tout en appuyant la mise en candidature d'une parlementaire du Québec à la présidence du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth », autant d'actions qui témoignent de notre leadership au sein de l'APC, sur les plans national et international.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

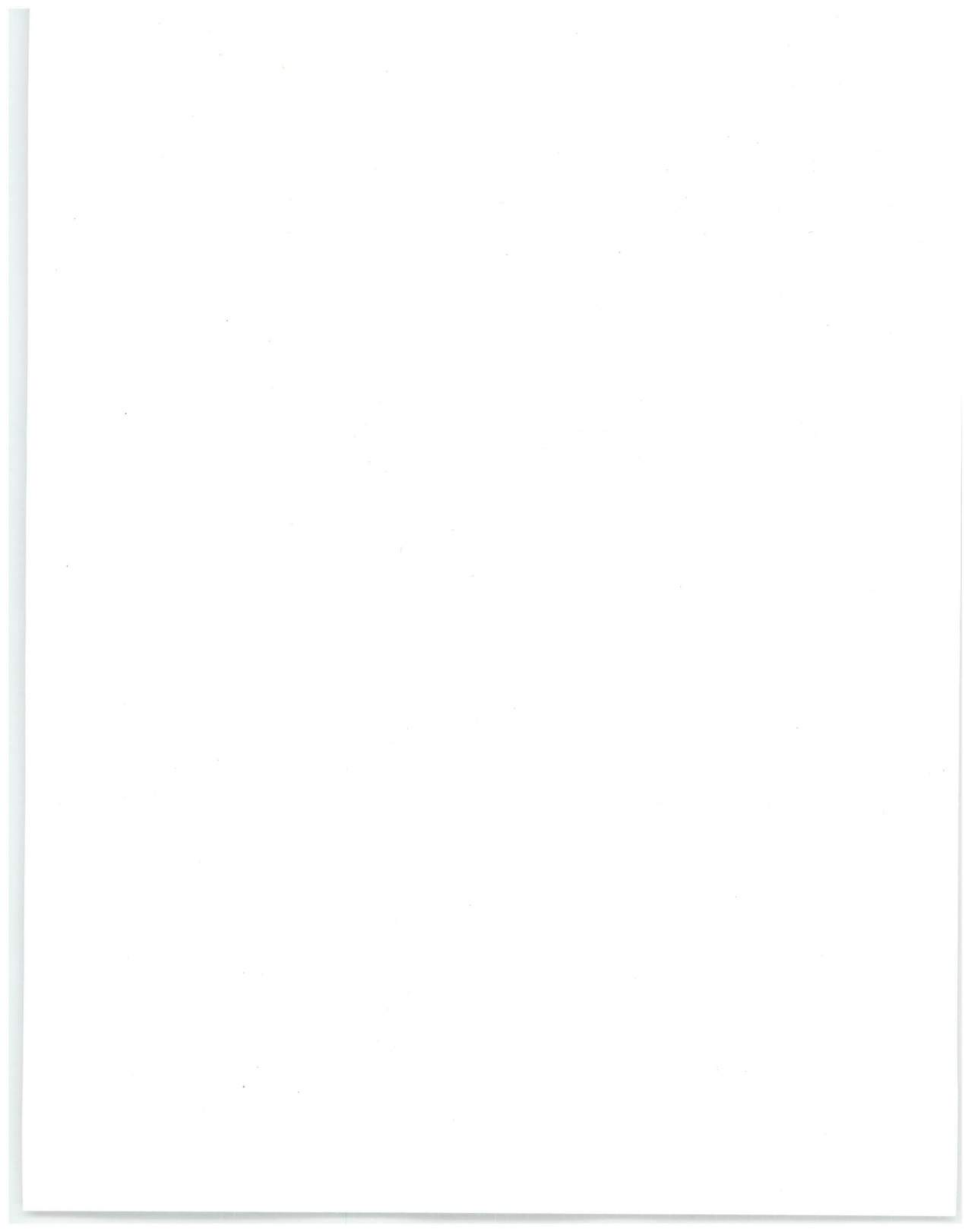


Fatima Houda-Pepin
Première vice-présidente de l'Assemblée nationale
Présidente déléguée de la Section du Québec
de l'Association parlementaire du
Commonwealth



Alexandre Cloutier
Député de Lac-Saint-Jean
Vice-président de la Section du Québec
de l'Association parlementaire du
Commonwealth

p. j. Fiches synoptiques



**VISITE DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT ÉCOSSAIS
M. ALEX FERGUSSON**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Québec (Québec)
- 5 au 8 avril 2009

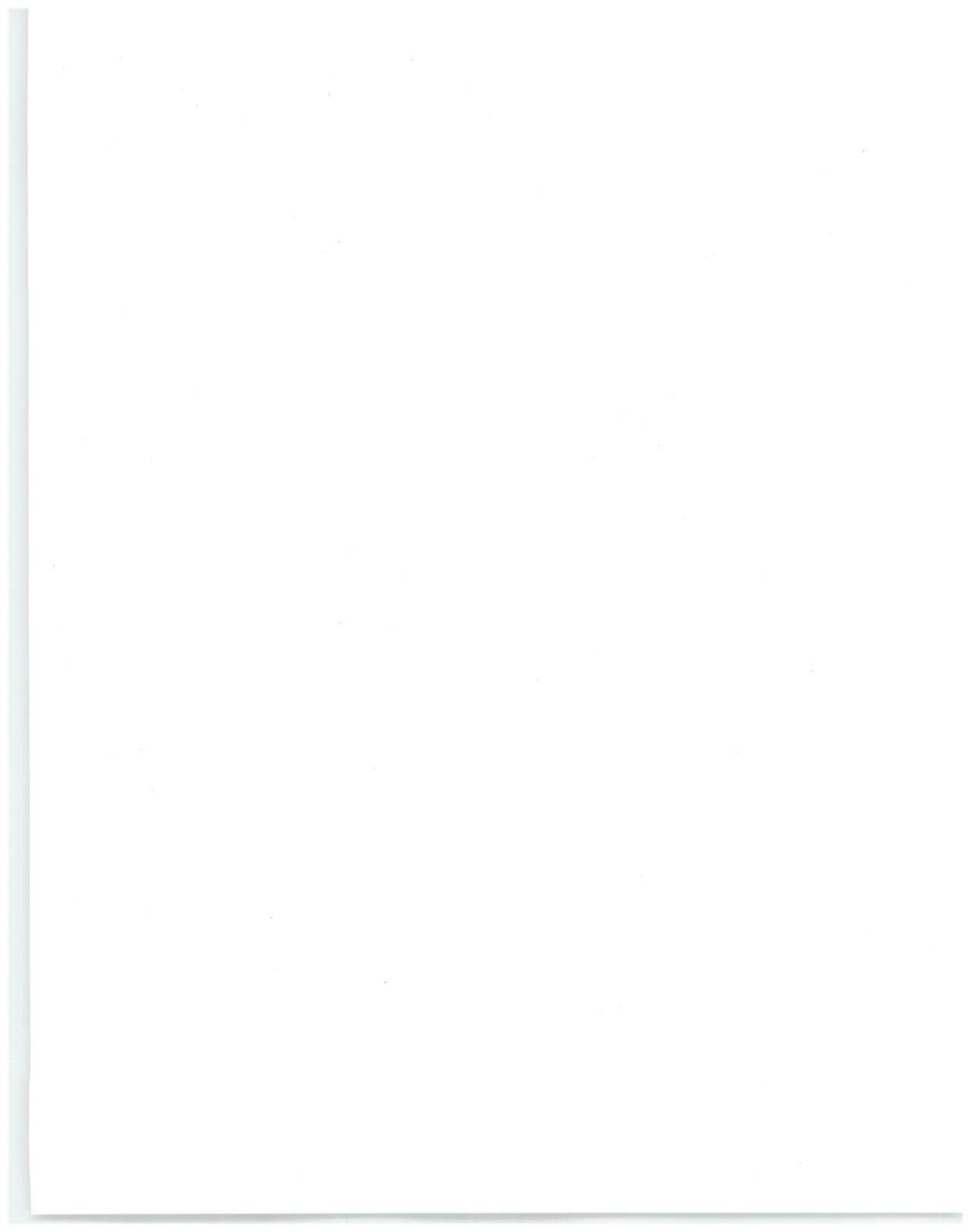
Participants

Délégation québécoise

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'ANQ et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'ANQ
- M. Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean et vice-président de la Section du Québec de l'APC
- M. François Ouimet, député de Marquette
- M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque
- M. Martin Lemay, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques
- M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil
- M. François Côté, secrétaire général de l'ANQ
- M^{me} Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC

Délégation écossaise

- M. Alex Fergusson, président du Parlement écossais
MSP for Galloway and Upper Nithsdale
- M^{me} Sarah Boyack, députée
MSP for Edinburgh Central
- M^{me} Tricia Marwick, députée
MSP for Central Fife
- M. Tavish Scott, député
MSP for Shetland
- M. Murdo Fraser, député
MSP for Mid Scotland and Fife
- M^{me} Jane McEwan, secrétaire principale du président
- M. Ian Perry, chef de l'unité externe de liaison.



Contexte

- Il s'agit de la troisième visite officielle au Québec d'un président du Parlement écossais, la première ayant eu lieu les 5 et 6 avril 2005, et la seconde, les 11 et 12 avril 2007. Cependant, c'est la septième visite officielle au Québec d'une délégation du Parlement écossais depuis la création de ce Parlement en 1999.
- Une délégation de l'Assemblée nationale a par ailleurs visité le Parlement écossais en juillet 2004 dans le cadre d'une mission sur les pratiques parlementaires au Royaume-Uni.
- Cette première visite officielle du nouveau président du Parlement écossais s'inscrit dans une dynamique de renforcement des relations ANQ-Parlement écossais.
- Cette visite s'inscrit également dans le cadre du 10^e anniversaire de la dévolution au Royaume-Uni et de la célébration du Jour du tartan qui a lieu le 6 avril. Notons que la loi soulignant le Jour du tartan a été adoptée par l'Assemblée nationale, le 18 décembre 2003.

Thèmes

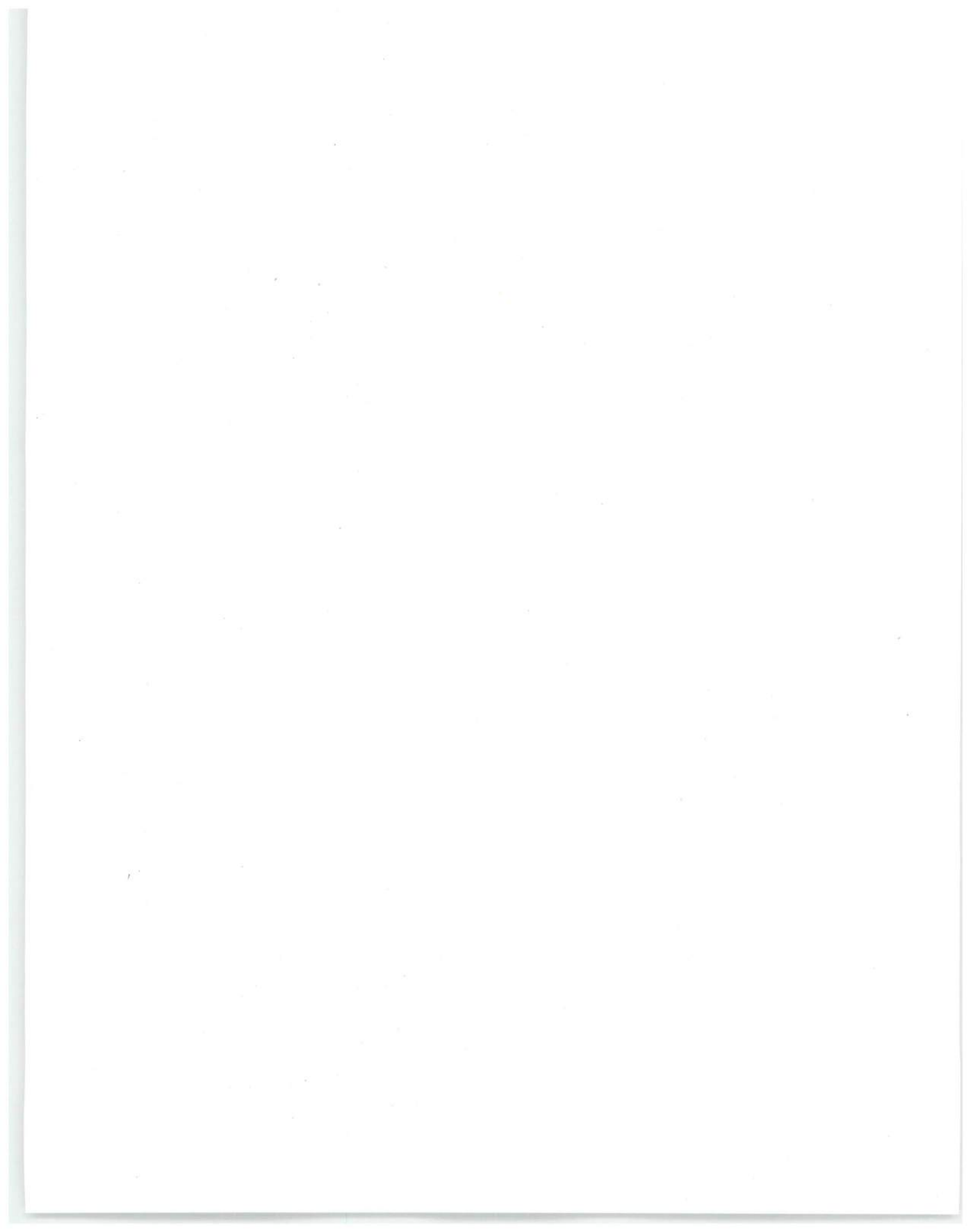
- Les énergies renouvelables
- Le fédéralisme canadien du point de vue du Québec
- La mission éducative de l'ANQ
- Le fonctionnement du Bureau de l'ANQ.

Objectifs et enjeux

- Enrichir notre relation bilatérale privilégiée avec le Parlement écossais.
- Mieux connaître le système parlementaire de l'Écosse, un des plus modernes qui repose sur les pratiques parlementaires les plus avant-gardistes.
- S'enquérir du système électoral de l'Écosse.
- Faire connaître les expériences québécoises sur les thèmes des séances de travail.

Commentaires/conclusions

- Premier accueil majeur du président de l'ANQ nouvellement élu, cette visite s'est inscrite dans la continuité des relations bilatérales entre les deux parlements.
- Les membres de la délégation écossaise ont particulièrement apprécié la présentation qui leur a été faite sur la question des énergies renouvelables au Québec.
- Les parlementaires écossais ont en outre pu s'enquérir de la mission et des activités éducatives de l'ANQ.
- Les députés québécois ont quant à eux eu l'occasion d'échanger avec leurs homologues écossais sur le système parlementaire de l'Écosse et sur la mise en oeuvre des pratiques parlementaires depuis la dévolution.

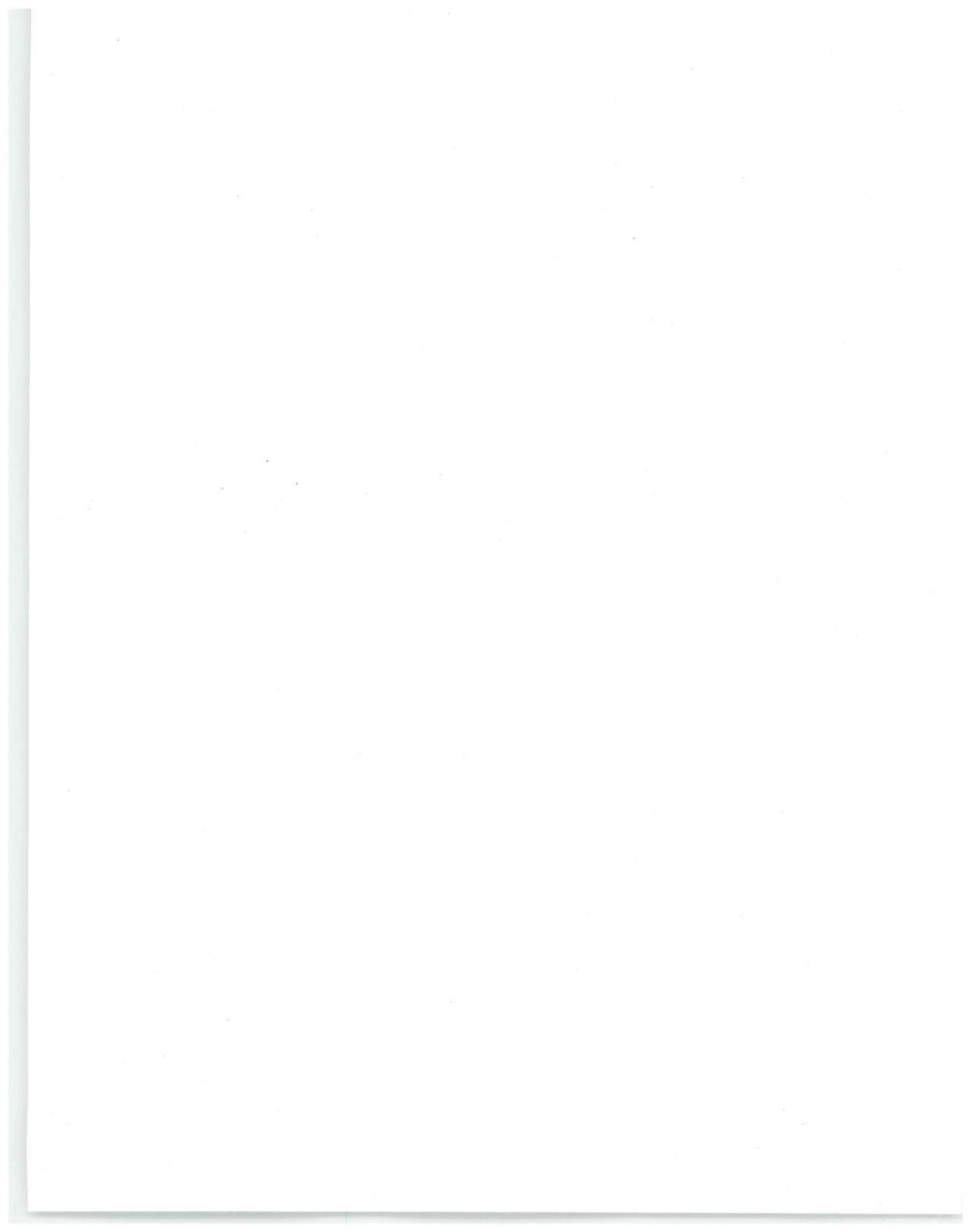


Commentaires/conclusions
(suite)

- Un programme parallèle à l'intention du président Fergusson a permis à ce dernier de se familiariser avec le fonctionnement du bureau de l'ANQ et des nouvelles techniques récemment mises en place à la Table des greffiers.
- Plus d'une centaine de personnes, dont plusieurs députés québécois, ont participé à une cérémonie soulignant le Jour du Tartan et au cours de laquelle le président Fergusson a prononcé une allocution portant principalement sur les 10 ans du Parlement écossais et de la dévolution au Royaume-Uni.

Coût

19 926,00 \$



ACCUEIL DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA L'HONORABLE PETER MILLIKEN

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Québec (Québec)
- 6 et 7 avril 2009

Participants

Délégation québécoise

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale
- M. François Côté, secrétaire général de l'ANQ
- M^{me} Diane Boivin, directrice de cabinet du président de l'ANQ
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure
- M. Jacques Jobin, secrétaire général adjoint à l'administration et à l'information
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.

Délégation canadienne

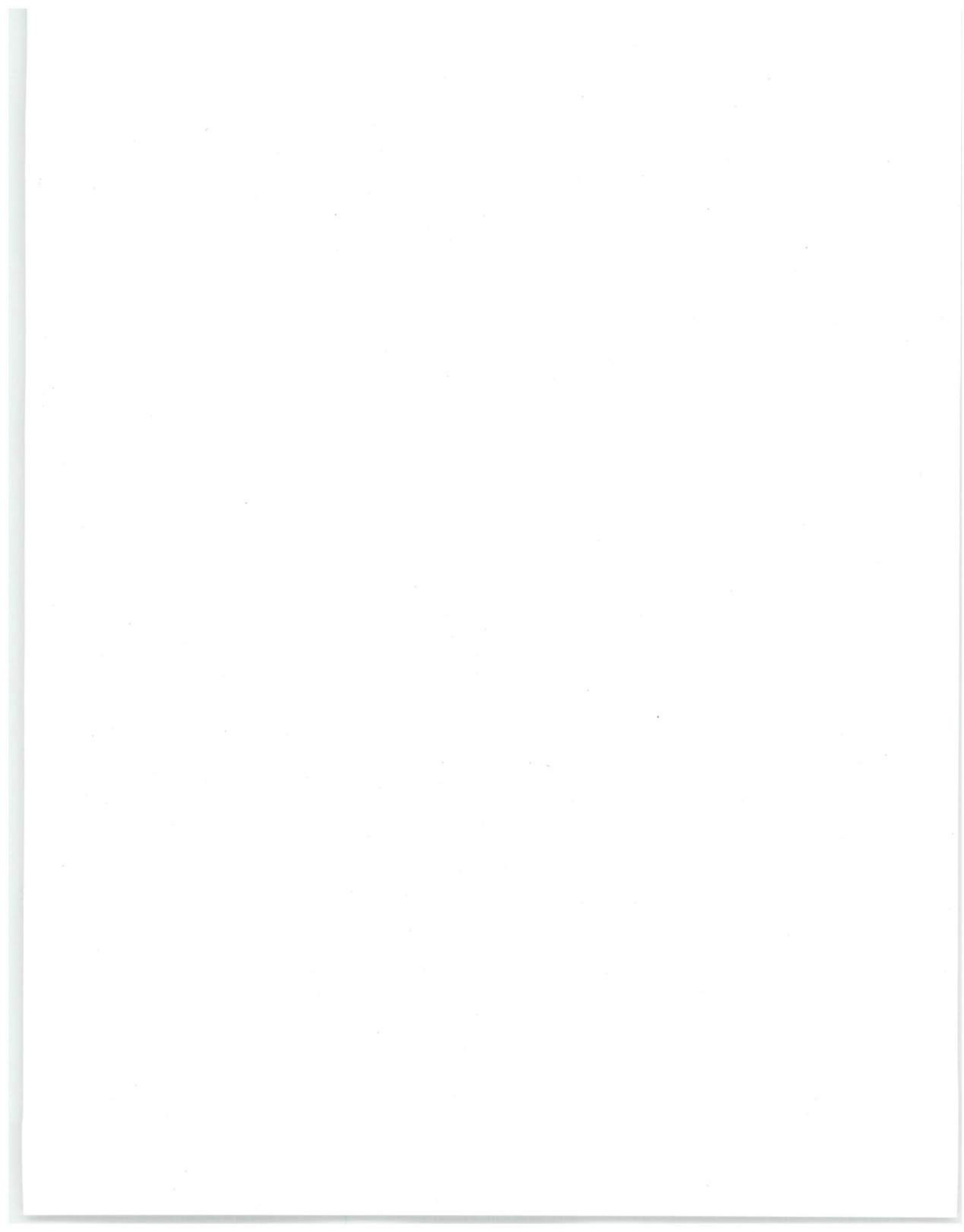
- L'honorable Peter Milliken, président de la Chambre des communes du Canada
- M. Ian McDonald, greffier principal adjoint.

Contexte

- Le président de la Chambre des communes du Canada, l'honorable Peter Milliken, a fait une tournée des assemblées législatives des 10 provinces canadiennes dans la perspective de recueillir des informations sur le fonctionnement de la Table des greffiers.
- M. Milliken était accompagné de M. Ian McDonald, greffier principal adjoint à la Chambre des communes du Canada.
- Les liens que l'Assemblée nationale entretient avec le Parlement du Canada s'inscrivent dans le cadre de son action au sein de l'APC, région canadienne.
- À l'occasion de cette première rencontre officielle avec son homologue québécois, le président Milliken souhaitait s'enquérir notamment des mesures prises par l'Assemblée nationale pour moderniser son fonctionnement sur le plan des travaux parlementaires.

Thèmes

- Les outils technologiques utilisés par les greffiers à la Table
- Présentation sur les nouveautés de la télédiffusion des débats à l'Assemblée nationale.



Objectifs et enjeux

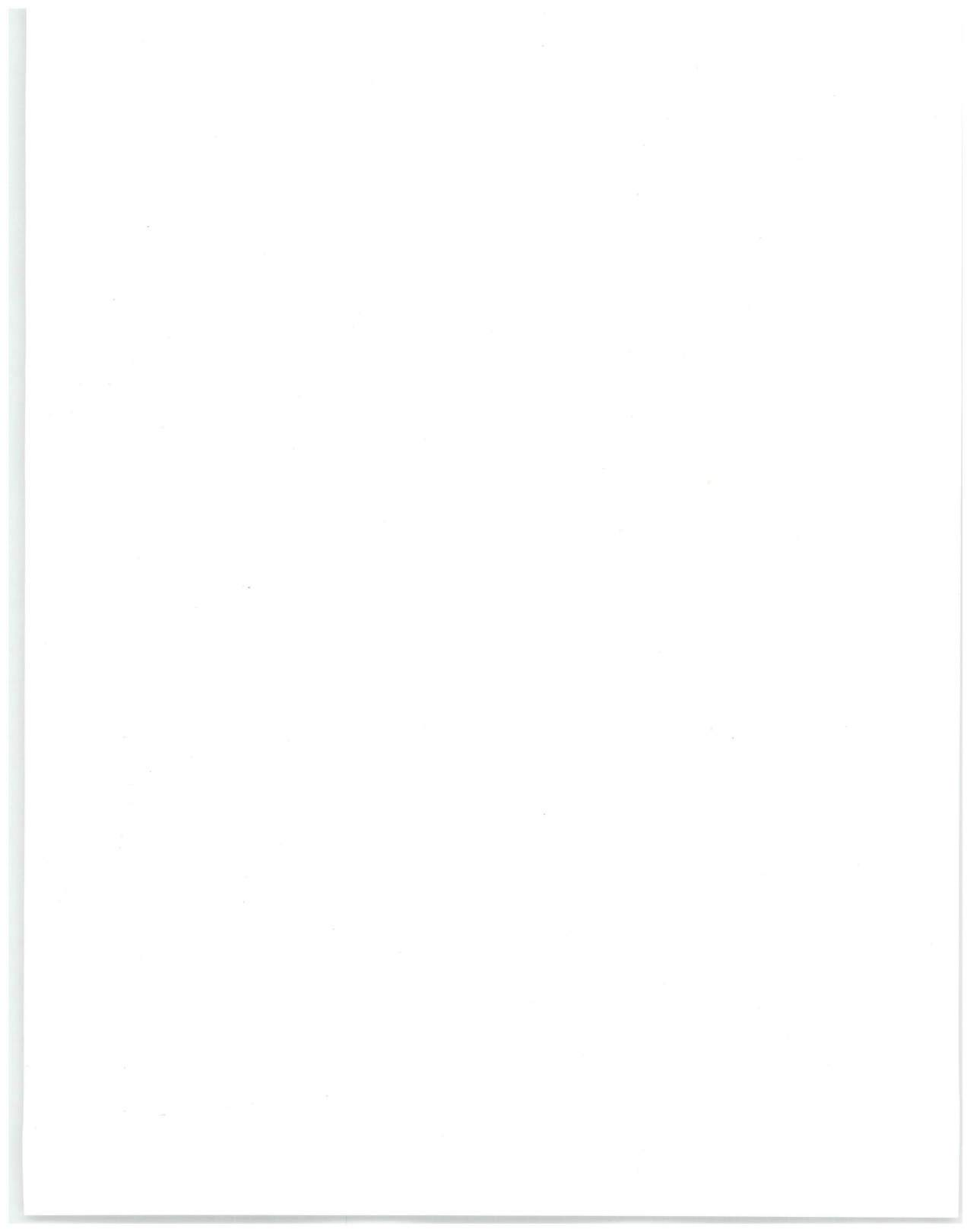
- Accroître le rayonnement de l'Assemblée nationale auprès du Parlement du Canada et de la Section canadienne de l'APC et favoriser l'échange de bonnes pratiques avec les autres parlements du type britannique.
- Permettre au Président de la Chambre des communes de mieux comprendre quels sont les plus récents outils dont l'ANQ s'est dotée pour améliorer son fonctionnement.
- Permettre au président de l'ANQ d'établir un contact personnel avec son homologue de la Chambre des communes et ainsi favoriser l'échange d'information entre les deux assemblées.

Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation québécoise ont fait connaître les nouvelles technologies de la Table des greffiers ainsi que les nouveautés à la télédiffusion des débats aux membres de la délégation canadienne.
- Le président Vallières, a discuté de la réforme parlementaire en cours à l'Assemblée nationale avec M. Milliken. À cet effet, il a notamment été question des pétitions électroniques proposées par la réforme parlementaire. La question de l'introduction de pétitions électroniques est toujours à l'étude au Parlement canadien.

Coût

1 418,00 \$



**ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION DU PARLEMENT AUSTRALIEN
DIRIGÉE PAR LE PRÉSIDENT DU SÉNAT
L'HONORABLE JOHN HOGG**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Québec (Québec)
- 20 avril 2009

Participants

Délégation québécoise

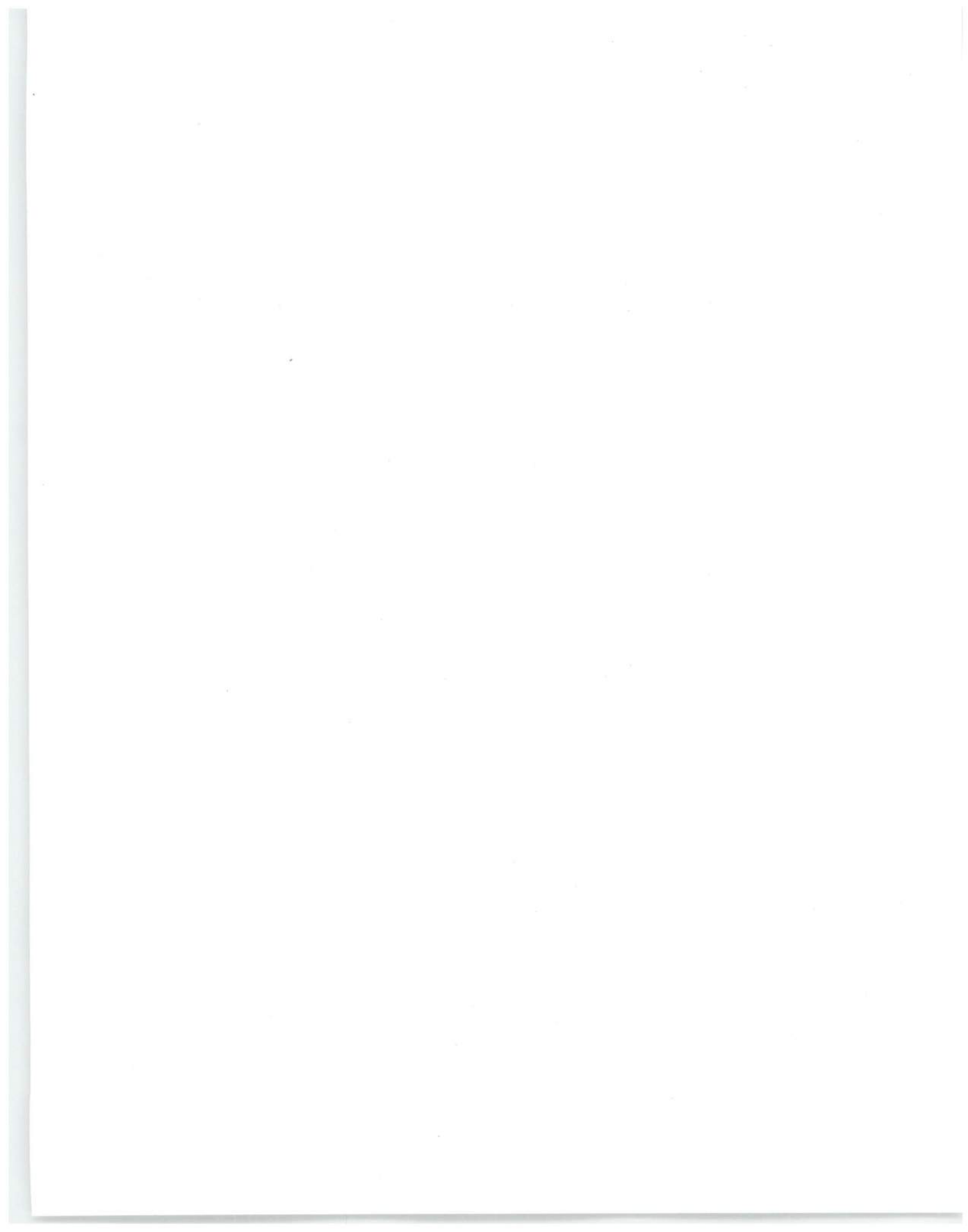
- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M^{me} Fatima Houda-Pepin, 1^{re} vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
- M. Bernard Drainville, député de Marie-Victorin
- M^{me} Diane Boivin, directrice de cabinet du président de l'Assemblée nationale
- M^{me} Hélène Galarneau, directrice des relations interparlementaires et internationales
- M^{me} Catherine Durepos, conseillère en relations interparlementaires et internationales.

Délégation australienne

- L'honorable John Hogg, président du Sénat
- L'honorable Bob Baldwin, député
- L'honorable Dick Adams, député
- M. Barry Haase, député
- L'honorable Bill Heffernan, sénateur
- L'honorable John Murphy, député
- M^{me} Belinda Neal, députée
- M. Gerard Martin, conseiller au président.

Contexte

- Le président du Sénat d'Australie, l'honorable John Hogg, était en visite officielle au Canada du 18 au 26 avril 2009. La mission a débuté à Québec, et s'est poursuivie à Ottawa et à Toronto.
- M. Hogg était accompagné d'une délégation du Parlement australien, composée d'élus du Sénat et de la Chambre des représentants.
- Les liens que l'ANQ entretient avec le Parlement d'Australie s'inscrivent dans le cadre de son action au sein de l'APC. L'Australie est un des membres fondateurs de l'organisation mise sur pied en 1911.



Contexte (suite)

- À plusieurs reprises, des délégations de parlementaires australiens, fédéraux ou régionaux, ont été reçues par l'ANQ, pour s'enquérir notamment des politiques québécoises en matière de santé, de culture et de relations avec les communautés autochtones.

Thèmes

- Crise économique mondiale et son incidence au Québec
- Changements climatiques.

Objectifs et enjeux

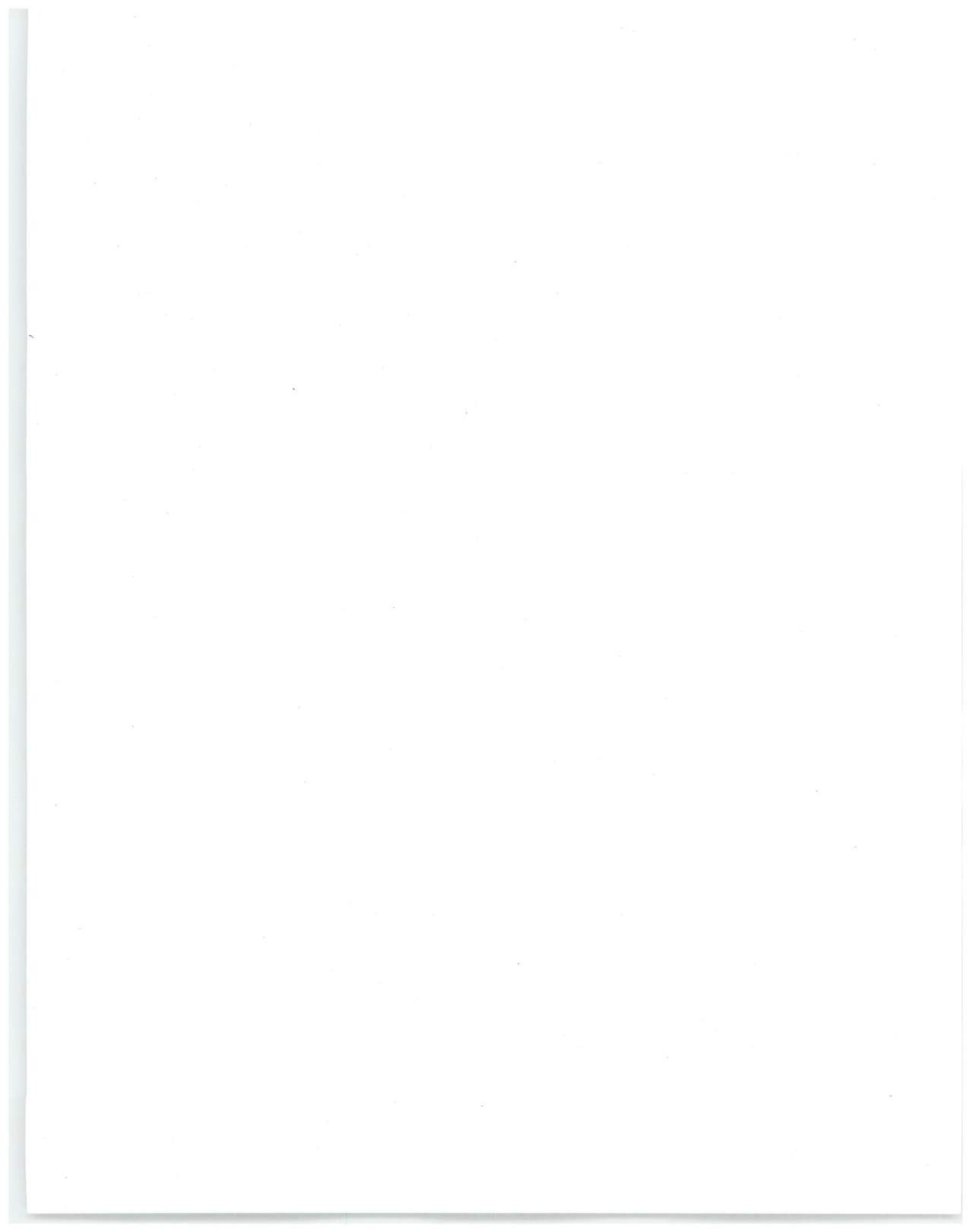
- Renforcer les liens de l'ANQ avec l'une des plus importantes sections membres de l'APC.
- Permettre aux parlementaires québécois d'échanger avec leurs homologues d'Australie et de faire connaître la réalité québécoise sur des thèmes d'actualité.

Commentaires/conclusions

- Cette rencontre a permis de mettre les élus australiens au fait des principaux éléments de la réforme parlementaire, principalement en ce qui a trait à l'amélioration du traitement des pétitions au moyen des nouvelles technologies.
- M. Hogg et sa délégation se sont montrés très intéressés par les échanges, et ont pu approfondir leurs connaissances du Québec et de l'ANQ. En effet, les parlementaires québécois ont su faire valoir les objectifs et la position particulière du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et de gestion de la crise économique mondiale.
- À la suite de leur visite, les membres de la délégation australienne ont publié un rapport dans lequel ils ont fait un compte rendu de la portion Québec de leur mission. Ils ont ainsi relevé l'importance de maintenir des relations parlementaires. Ils ont également souligné le rôle des parlements provinciaux au sein de la fédération canadienne de même que celui du Québec dans le développement politique et économique du Canada.
- Cette visite de parlementaires australiens aura par ailleurs contribué à renforcer le réseau de contact de l'ANQ au sein de l'APC.

Coût

1 626,00 \$



**SÉANCE DE TRAVAIL AVEC LE SECRÉTAIRE DE LA RÉGION CANADIENNE DE
L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC),
M. PAUL BÉLISLE**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Ottawa (Ontario)
- 22 juin 2009

Participants

- M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.

Contexte

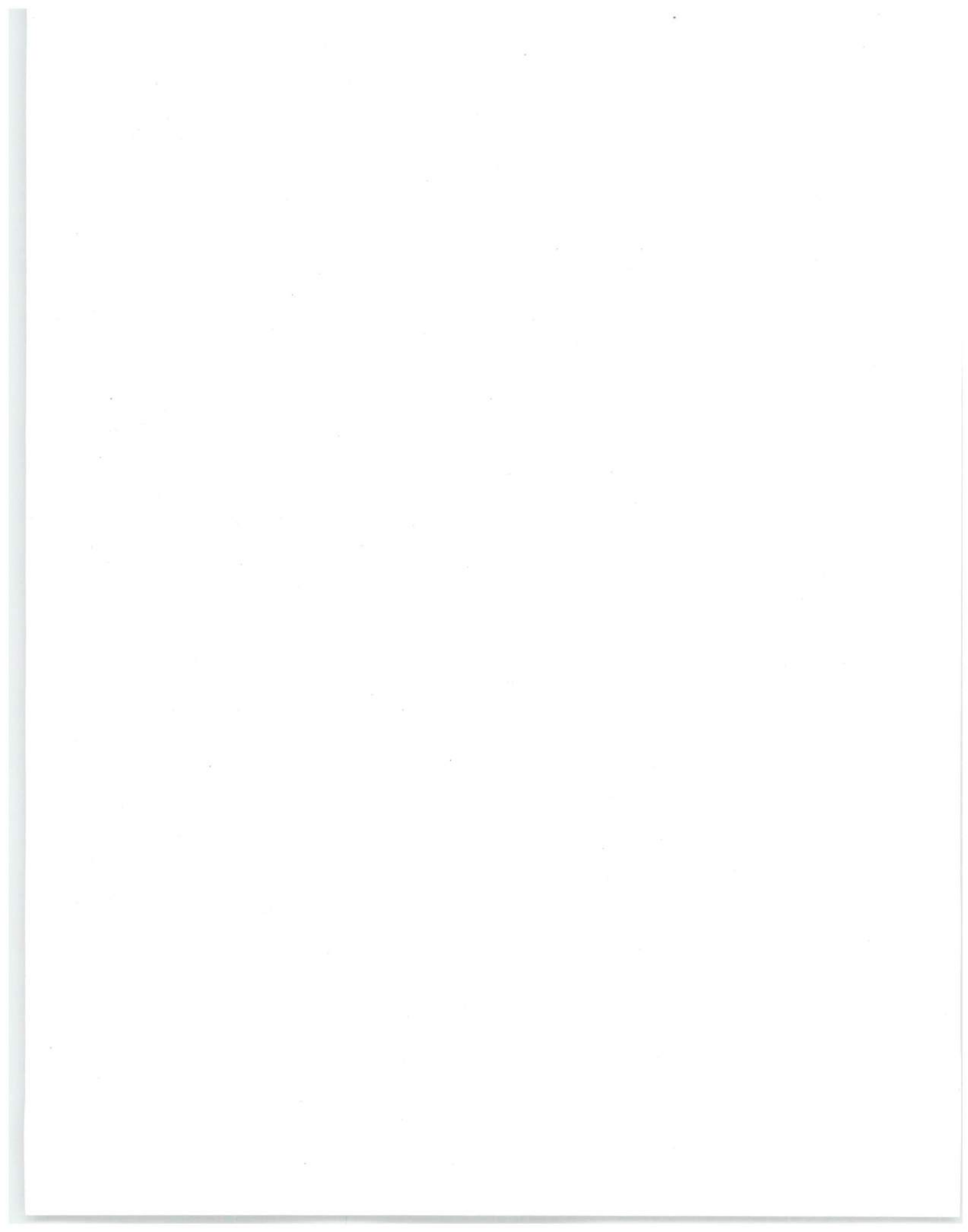
- À titre de présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC depuis janvier 2009, M^{me} Fatima Houda-Pepin représente l'Assemblée nationale au sein de l'APC et participe notamment à la Conférence régionale canadienne de l'APC et à la Conférence parlementaire du Commonwealth.
- M^{me} Houda-Pepin a sollicité une rencontre avec le secrétaire administratif de la région canadienne de l'APC, M. Paul Bélisle, notamment pour faire le point sur le rôle de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au sein de la région canadienne de l'APC et proposer des moyens pour dynamiser la région canadienne au sein de l'APC.

Thèmes

- Choix des thèmes de la prochaine Conférence régionale canadienne et de la Conférence parlementaire du Commonwealth
- Réflexion et stratégie pour rendre plus dynamiques les différentes structures de l'APC, notamment la région canadienne et la Conférence parlementaire du Commonwealth.

Objectifs et enjeux

- Informer la région canadienne du thème qui sera proposé par la Section du Québec à la réunion de la Conférence régionale canadienne de l'APC à Toronto et à la Conférence parlementaire du Commonwealth à Arusha, Tanzanie.
- Proposer l'ajout à l'ordre du jour de la réunion du Conseil régional d'un point permettant de solliciter auprès des présidents les sujets d'intérêt qui pourraient être étudiés dans les prochaines réunions.
- Définir une stratégie conjointe pour dynamiser la région canadienne de l'APC.



Objectifs et enjeux (suite)

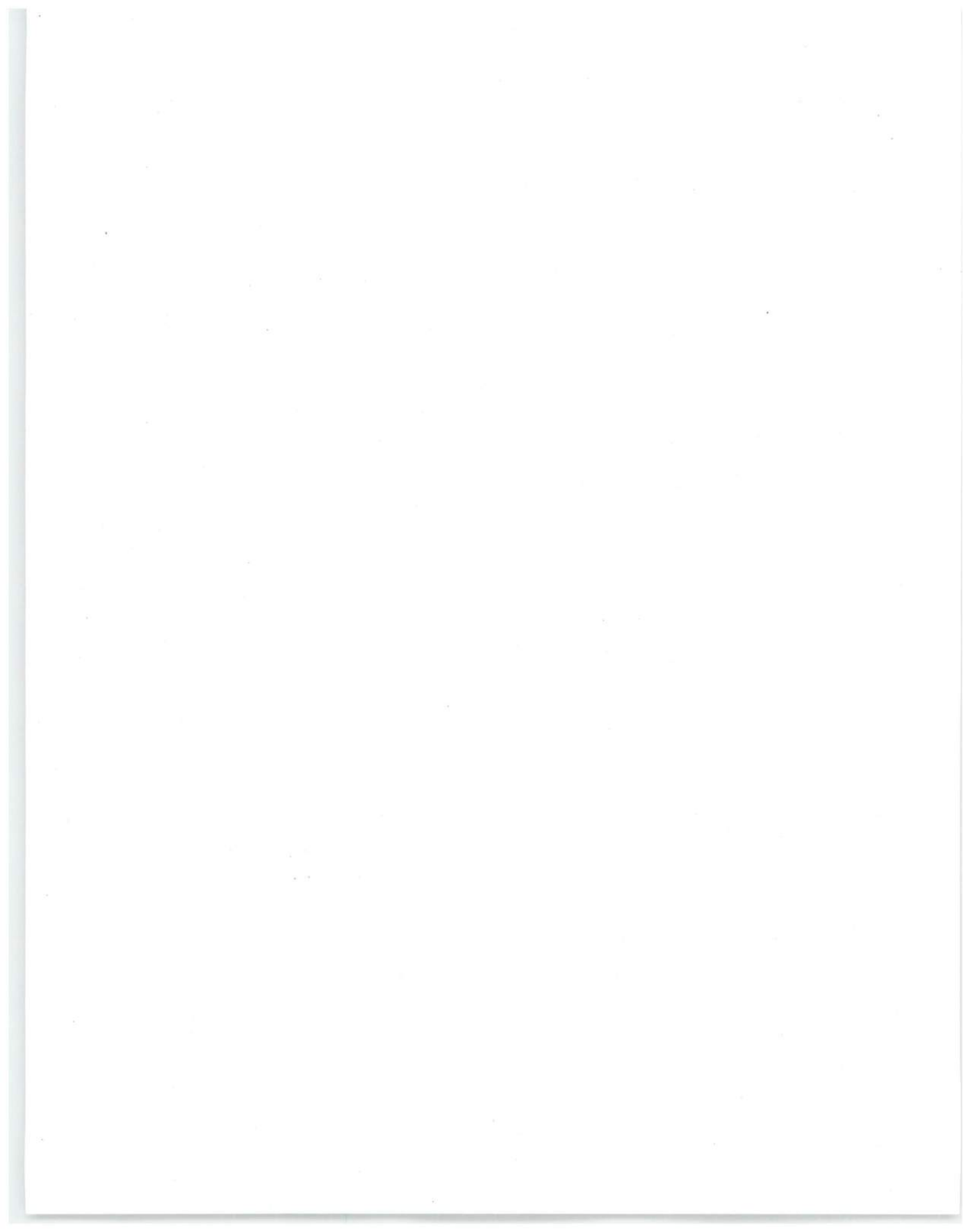
- S'assurer de l'appui de la Section canadienne au projet de renforcement de la région au sein de l'APC.
- Faire le point sur les priorités de la Section du Québec au niveau du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

Commentaires/conclusions

- Le secrétaire de la région canadienne s'est engagé à entrer en contact avec le secrétaire général de l'APC à Londres afin de faire valoir l'intérêt de l'ANQ de faire deux présentations lors de la Conférence parlementaire du Commonwealth d'Arusha en Tanzanie.
- L'ANQ a profité de cette rencontre pour informer la région canadienne de l'intention de l'ANQ de solliciter la présidence du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » en 2010.
- La Section du Québec s'est assurée notamment de l'appui de la Section canadienne au projet de renforcement du rôle de la région canadienne au sein de l'APC, un des objectifs fondamentaux étant une réforme en profondeur dans le fonctionnement de l'organisation. À cet effet, la région canadienne s'est engagée à définir, conjointement avec les autres sections canadiennes, une stratégie pour moderniser l'APC.

Coûts

- Per diem	235,00 \$
- Transport	1 148,58 \$
- Autres	106,44 \$
Total	1 490,02 \$



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC À LA CHAMBRE DES COMMUNES DU ROYAUME-UNI (LONDRES) ET AU PARLEMENT ÉCOSSAIS (ÉDIMBOURG)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Londres et Édimbourg (Royaume-Uni)
- 28 juin au 1^{er} juillet 2009

Participants

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M^{me} Hélène Galarneau, directrice des relations interparlementaires et internationales
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.

Contexte

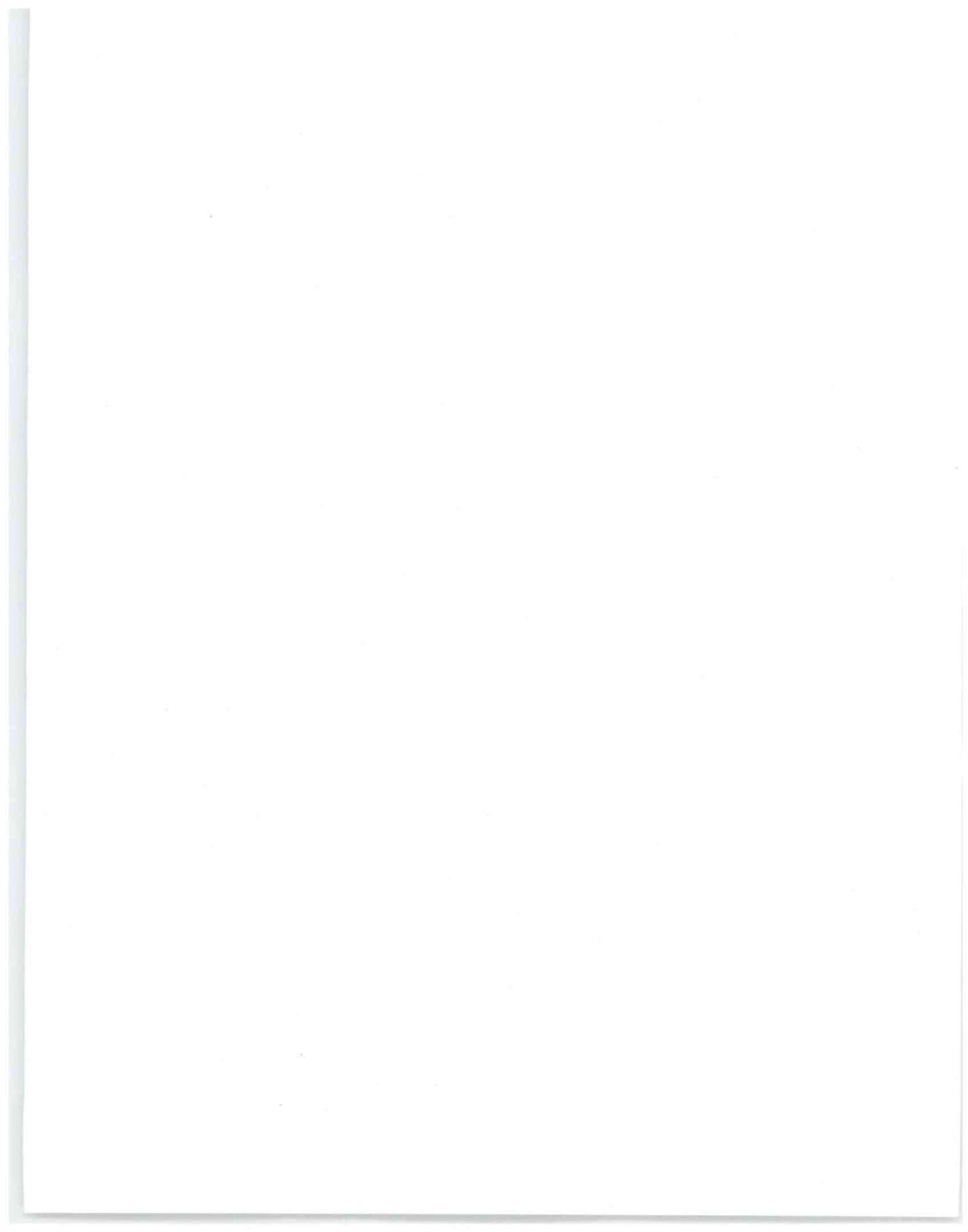
- Les relations interparlementaires de l'ANQ avec le Royaume-Uni sont mises en oeuvre par la Section du Québec de l'APC. L'ANQ entretient des liens avec les institutions parlementaires du Royaume-Uni, y compris les nouvelles assemblées créées à la suite de la dévolution de pouvoir décrétée par le premier ministre Tony Blair, soit le Parlement écossais, l'Assemblée nationale du Pays de Galles et l'Assemblée de l'Irlande du Nord.
- Ces relations avec les parlementaires écossais se sont intensifiées en 2000, notamment à la suite de la décision de la Grande-Bretagne, en 1999, de redonner à l'Écosse des pouvoirs législatifs 300 ans après avoir aboli son Parlement, en 1707.
- Le président a reçu une invitation officielle à participer aux cérémonies du 10^e anniversaire du Parlement écossais, à Édimbourg, le 1^{er} juillet 2009.

Thèmes

- Le fonctionnement de la présidence de la Chambre des communes du Royaume-Uni
- La participation aux cérémonies du 10^e anniversaire du Parlement écossais.

Objectifs et enjeux

- À la Chambre des communes du Royaume-Uni, établir des relations avec le président nouvellement élu et échanger sur le rôle du président de cette institution.
- Rencontrer les membres de la Section du Royaume-Uni de l'APC pour discuter notamment des moyens de dynamiser l'APC.
- Avec le président du Parlement écossais, discuter de réforme parlementaire et du fonctionnement de l'APC.



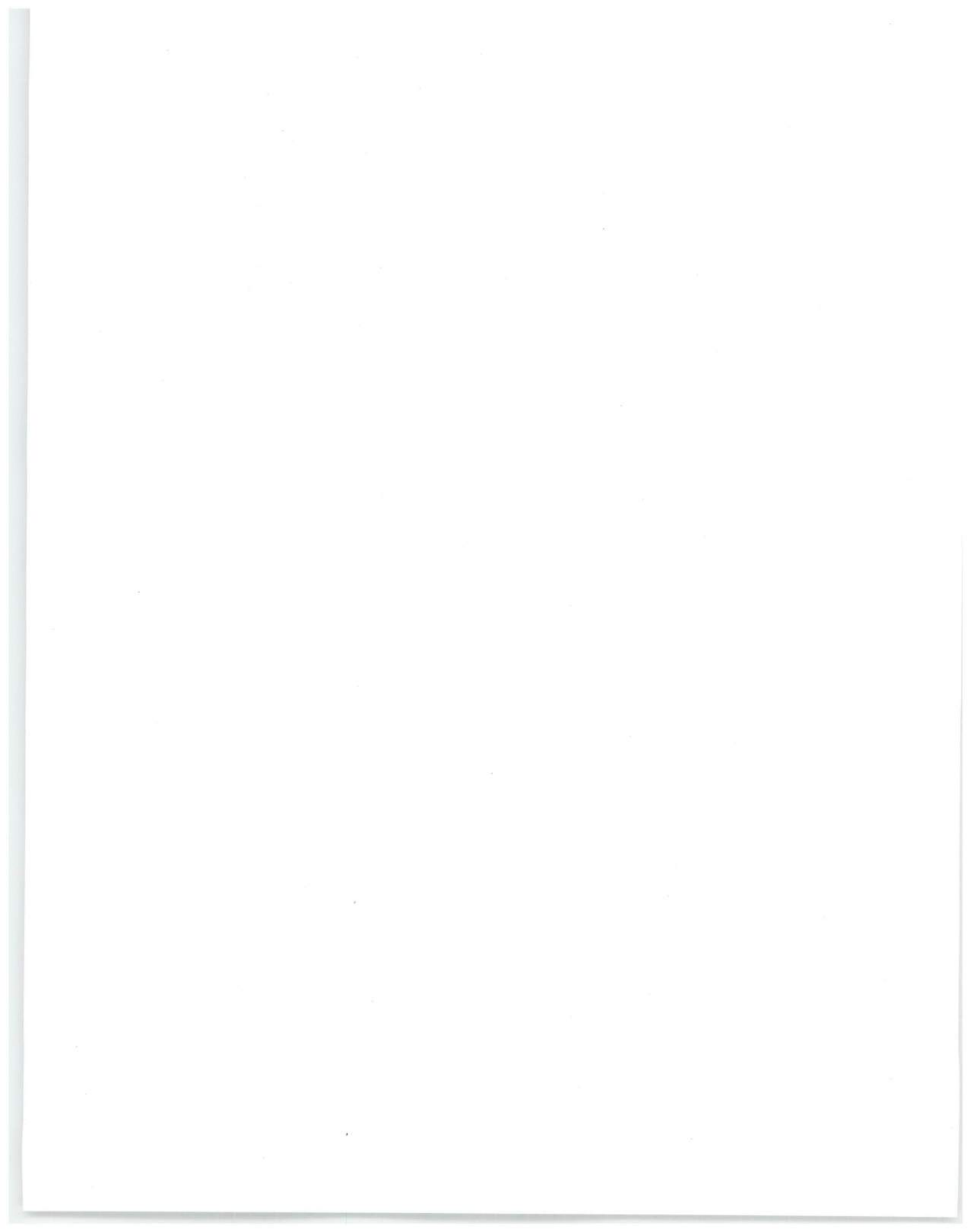
Commentaires/conclusions

- Le président de l'ANQ a été reçu en entretien par le nouveau président de la Chambre des communes du Parlement britannique élu la semaine précédente. Les deux présidents ont notamment discuté de procédure parlementaire.
- Le président a participé à la réunion préparatoire à la période des affaires courantes avec les vice-présidents et les greffiers du Parlement du Royaume-Uni. À cette occasion, le président a été invité à expliquer le fonctionnement de la période des questions à l'Assemblée nationale du Québec.
- Le président a par ailleurs invité son homologue britannique à visiter l'Assemblée nationale lors d'une éventuelle visite en sol canadien.
- À Édimbourg, la présence du président de l'ANQ a été fort appréciée par le président du Parlement écossais qui l'a soulignée lors de la cérémonie du 10^e anniversaire de l'institution. Cet événement s'est déroulée dans l'enceinte du Parlement en présence de Sa Majesté la Reine Elizabeth II et du premier ministre écossais.
- Le président de l'ANQ a également eu l'occasion de s'entretenir avec son homologue écossais au cours d'un entretien.

Coûts¹

- Per diem	5 157,04 \$
- Transport	13 275,81 \$
- Autres	0,00 \$
Total	18 432,85 \$

¹ Coût du billet d'avion de M^{me} Boivin inclut celui pour la Session APF, Paris (2 au 7 juillet 2009)
Coût du billet d'avion du président Vallières inclut celui pour la Session APF, Paris (2 au 7 juillet 2009)



**47^e CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE
DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Toronto (Ontario)
- 18 au 24 juillet 2009

Participants

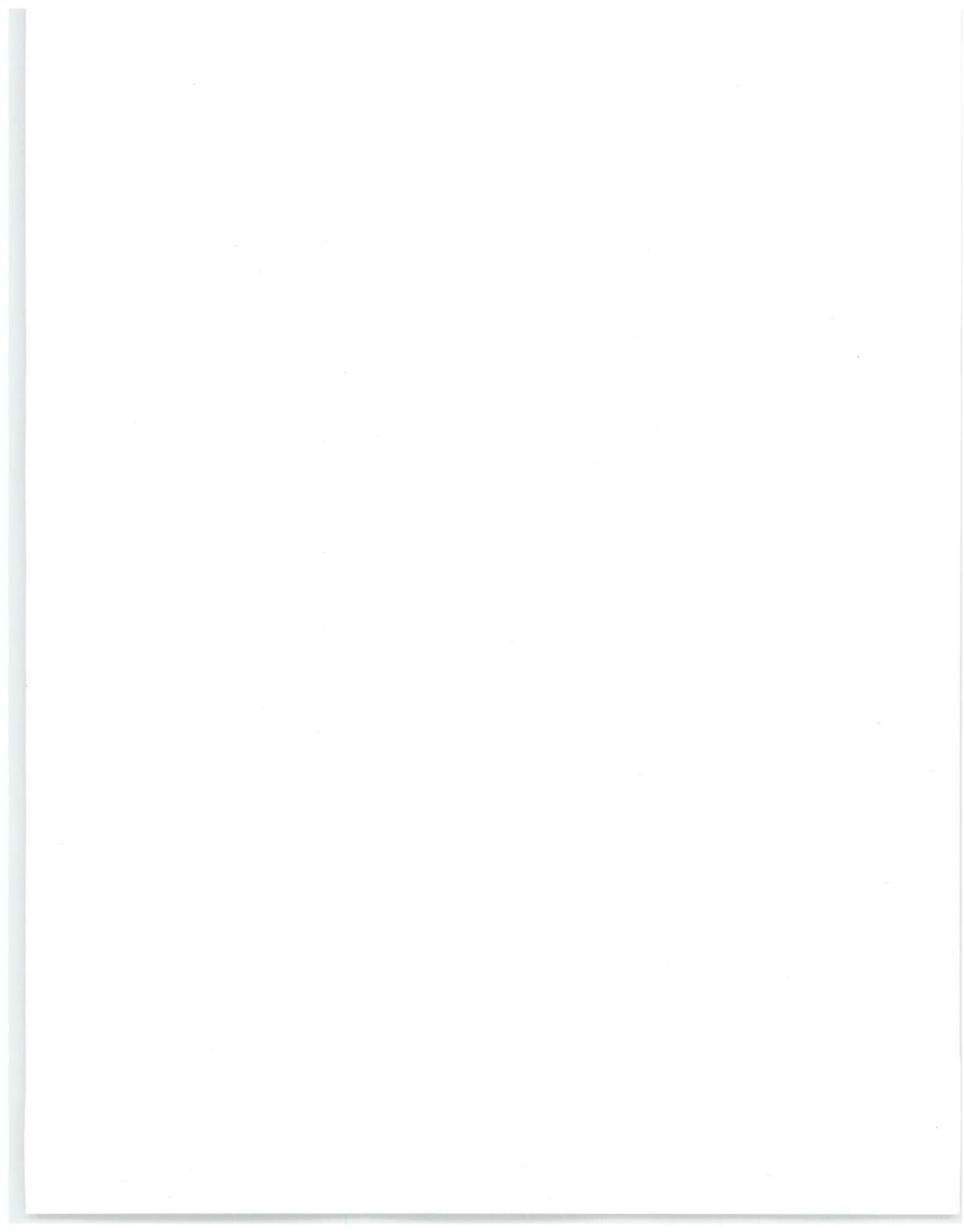
- M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
- M^{me} Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et représentante de la Section du Québec au réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth »
- M. Étienne-Alexis Boucher, député de Johnson
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.

Contexte

- La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement. Toutes les sections membres de la région canadienne de l'APC sont invitées à y désigner des représentants (dix pour la Section fédérale et six pour les autres sections).
- La réunion du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » et la réunion du Conseil régional de l'APC, région canadienne, ont lieu dans le cadre de cette Conférence.
- L'Assemblée nationale a occupé, entre juillet 2006 et juillet 2008, la présidence du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » de la région canadienne.
- Le Conseil régional, composé des présidents et des secrétaires des 14 sections de la région canadienne de l'APC, qui se réunit annuellement, est chargé de gérer les affaires de la région canadienne au sein de l'APC.

Thèmes

- Le réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth »**
- Les budgets analysés selon le genre
 - Les femmes en Afghanistan
 - L'engagement des jeunes
 - Le rôle de mentor
 - Les femmes parlementaires du Commonwealth



Thèmes (suite)

La Conférence régionale

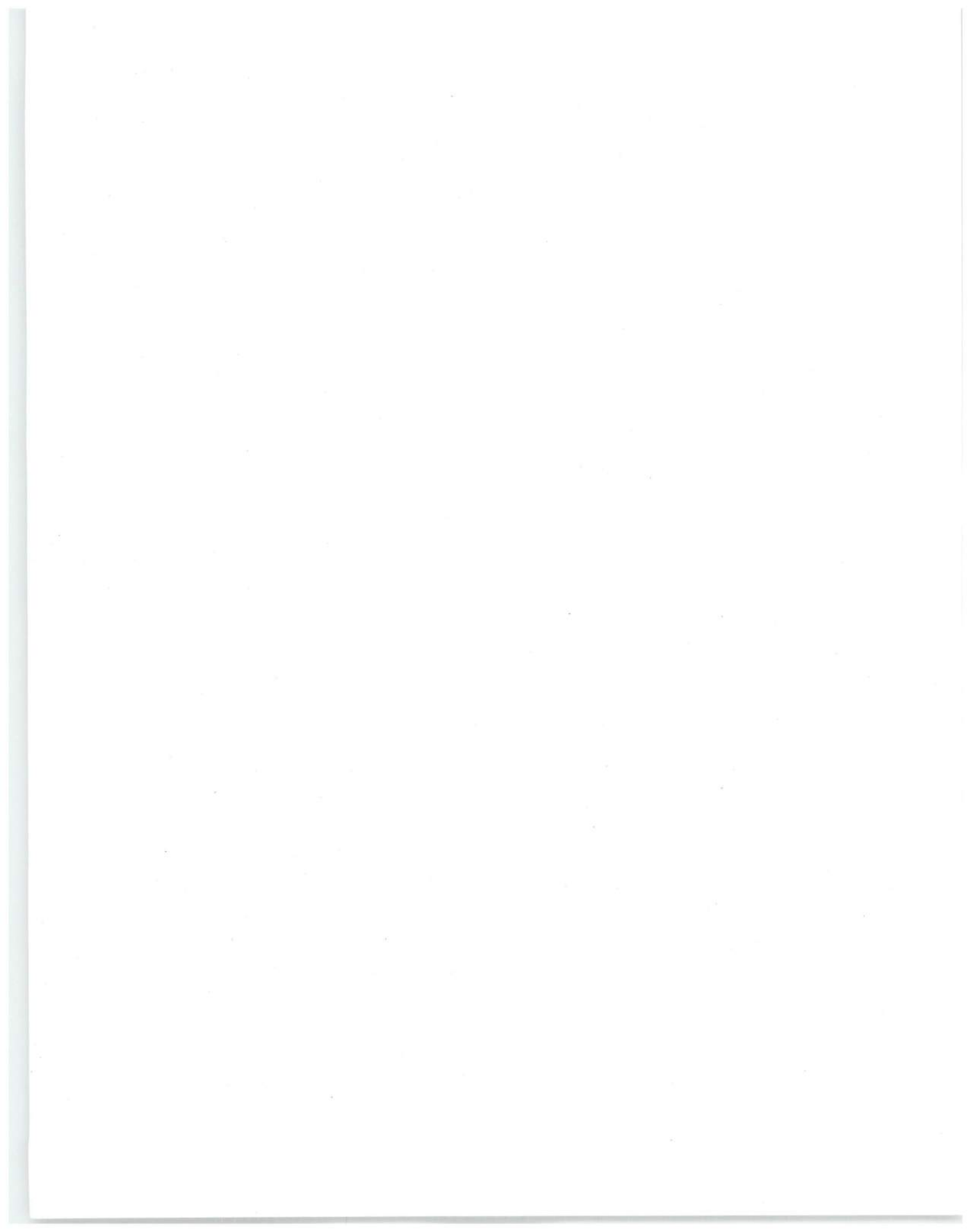
- L'informatisation de la Table des greffiers
- La reprise économique – Une mise à jour
- Le rôle des projets de loi privés
- La création de collectivités accueillantes
- L'expérience du Québec en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles
- La protection du public : le projet « Sécurité des collectivités » en Alberta
- La sécurité à l'Assemblée législative : un équilibre entre sécurité et accès du public.

Objectifs et enjeux

- S'assurer de l'appui de la région canadienne au projet de renforcement de la région au sein de l'APC et analyser les avenues pour dynamiser la région canadienne.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale au sein du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » en obtenant l'appui du réseau à la candidature québécoise au poste de présidente du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth », en prévision de la Conférence parlementaire du Commonwealth qui aura lieu au Kenya en 2010.
- Présenter et faire valoir, dans le cadre d'une séance de travail, l'expérience québécoise en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles.
- Présider la séance de travail sur le thème : La reprise économique – Une mise à jour.
- Présider, dans le cadre de la rencontre du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth », la séance de travail intitulée « Femmes parlementaires du Commonwealth ».
- Connaître et mieux comprendre les différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les parlementaires des autres sections de la région canadienne.

Commentaires/conclusions

- Les principaux objectifs que s'était fixée la Section québécoise à l'occasion de cette Conférence régionale canadienne ont été atteints avec succès, notamment au sein du Conseil régional canadien, de la Conférence comme telle et du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».
- Lors de la réunion du Conseil régional canadien, la représentante de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a souhaité que la région canadienne se démarque au sein de l'APC par son leadership et son dynamisme.

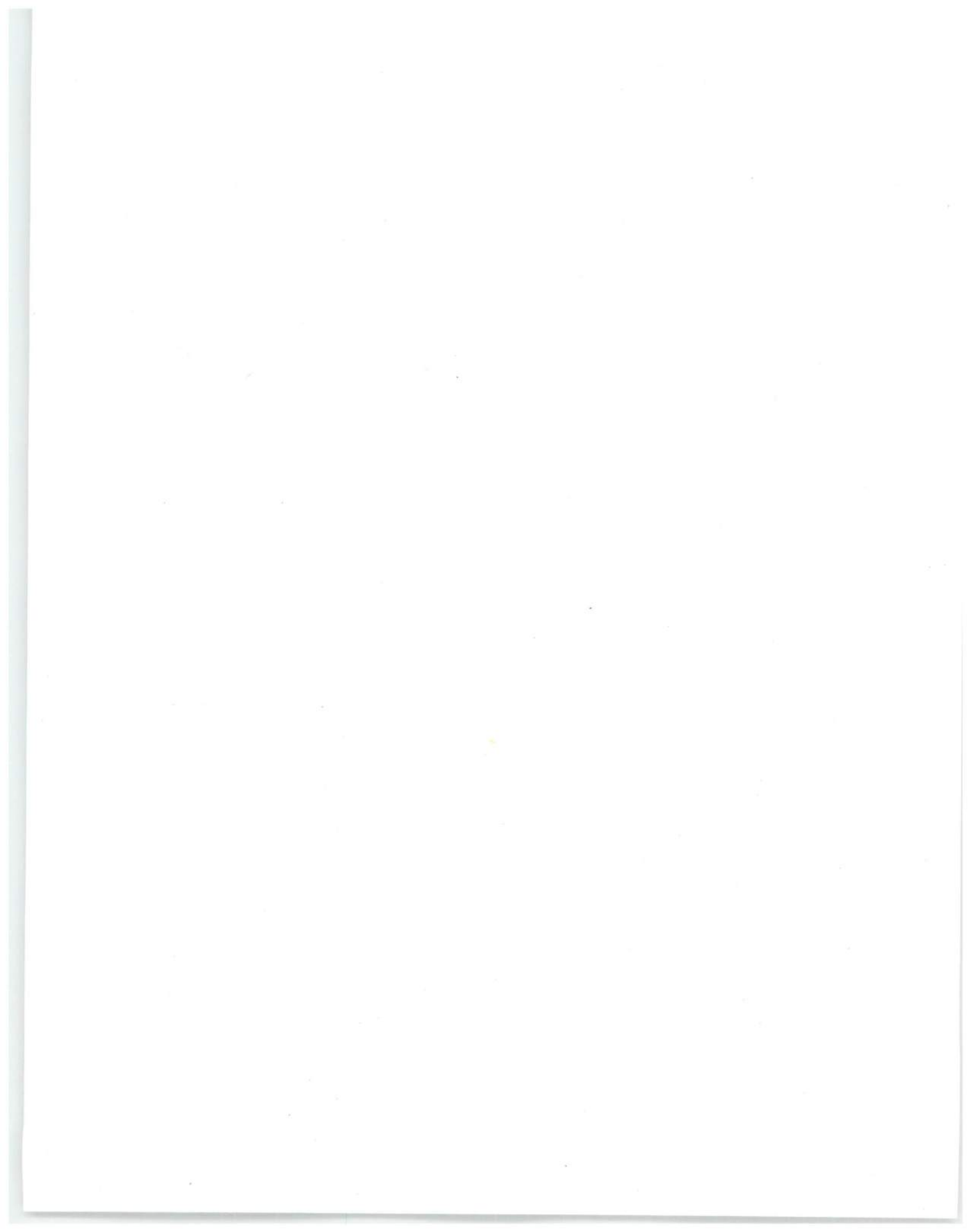


Commentaires/conclusions
(suite)

- Elle a proposé la création d'un groupe de travail du Conseil régional chargé d'examiner l'avenir de la région canadienne. Ce groupe, présidé par le président de la Section canadienne de l'APC, sera composé des représentants des assemblées de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba et du Québec.
- La région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » a adopté une motion d'appui à la candidature québécoise au poste de présidente du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » lors de la Conférence parlementaire du Commonwealth qui aura lieu au Kenya en 2010. Cette motion a été entérinée par le Conseil régional canadien.
- À l'occasion d'une rencontre avec le secrétaire général de l'APC, M. William Shija, la Section québécoise a pu confirmer que des représentants de l'ANQ feront, lors de la Conférence parlementaire du Commonwealth de septembre, des présentations sur les thèmes de l'éradication de la violence envers les femmes en milieu domestique ainsi que sur le développement durable et la lutte au réchauffement climatique.

Coûts

- Per diem	4 875,45 \$
- Transport	2 763,27 \$
- Autres	1 202,63 \$
Total	8 841,35 \$



55^e CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synoptique

Activité

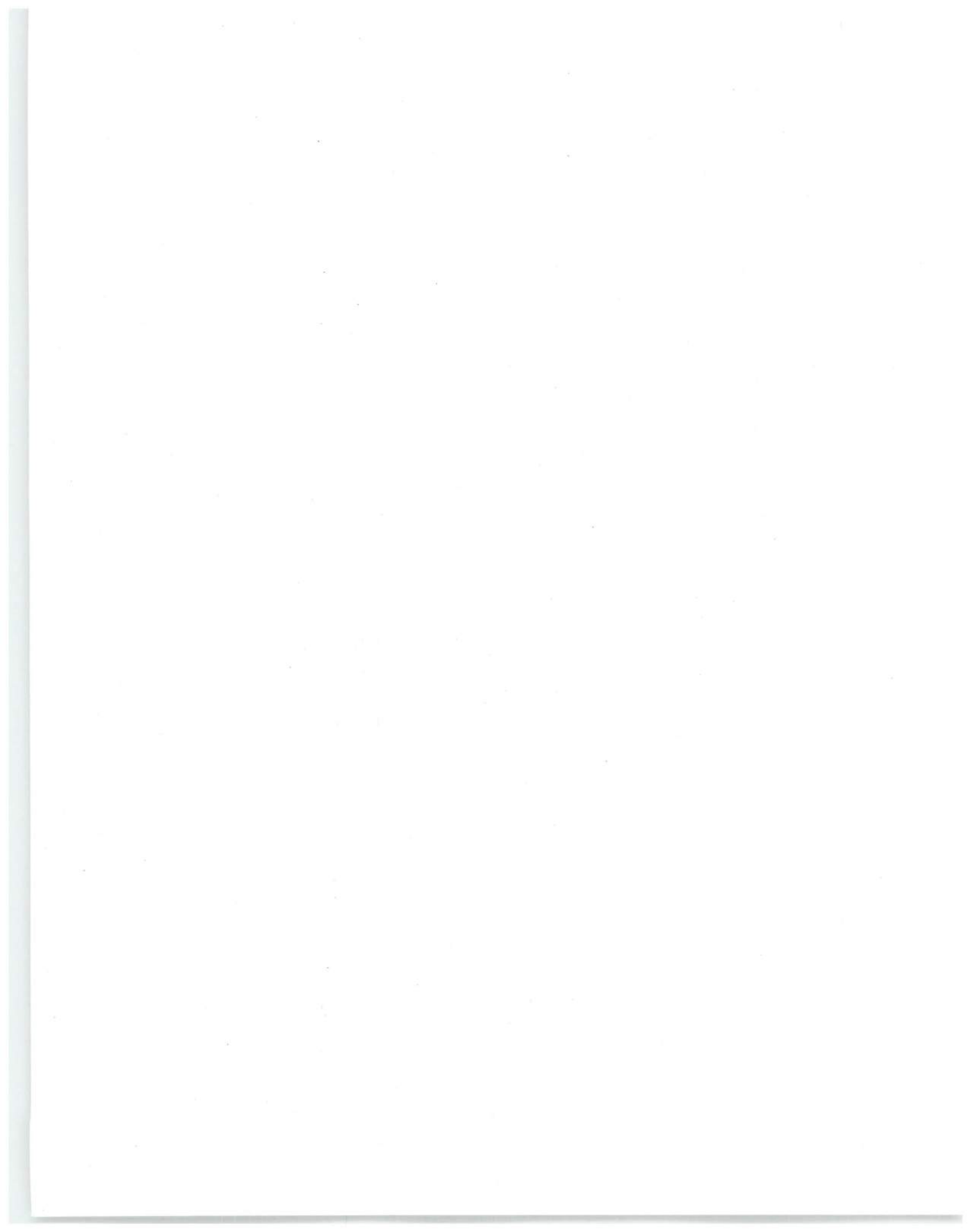
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Arusha (Tanzanie)
- 28 septembre au 6 octobre 2009

Participants

- M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
- M. Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean et vice-président de la Section du Québec de l'APC
- M^{me} Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et représentante de l'Assemblée nationale à la région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth »
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.

Contexte

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des quelque 170 sections membres de l'APC, réparties dans plus de 53 pays et regroupant près de 15 000 parlementaires.
- Toutes les instances de l'APC se réunissent dans le cadre de la Conférence : le Comité exécutif, l'Assemblée générale, le réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » et la Conférence des petits pays.
- À cette occasion, près de 500 parlementaires, greffiers, secrétaires et observateurs se réunissent afin d'aborder les enjeux auxquels l'APC doit faire face pour l'année à venir.
- Au nom de la région canadienne de l'APC, l'ANQ avait été l'hôte de la 50^e Conférence parlementaire du Commonwealth, en septembre 2004, de concert avec les sections fédérale et de l'Ontario.
- Un membre de l'ANQ a droit de participation à la Conférence à titre de « délégué officiel ».
- L'ANQ a occupé, de 2006 à 2008, la présidence de la région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth », et a assumé également, en 2007, la vice-présidence internationale du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ». À cet effet, la région canadienne de l'APC a adopté, à l'occasion de la réunion de son Conseil régional, une résolution appuyant la candidature de l'ANQ à la présidence du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » en 2010.

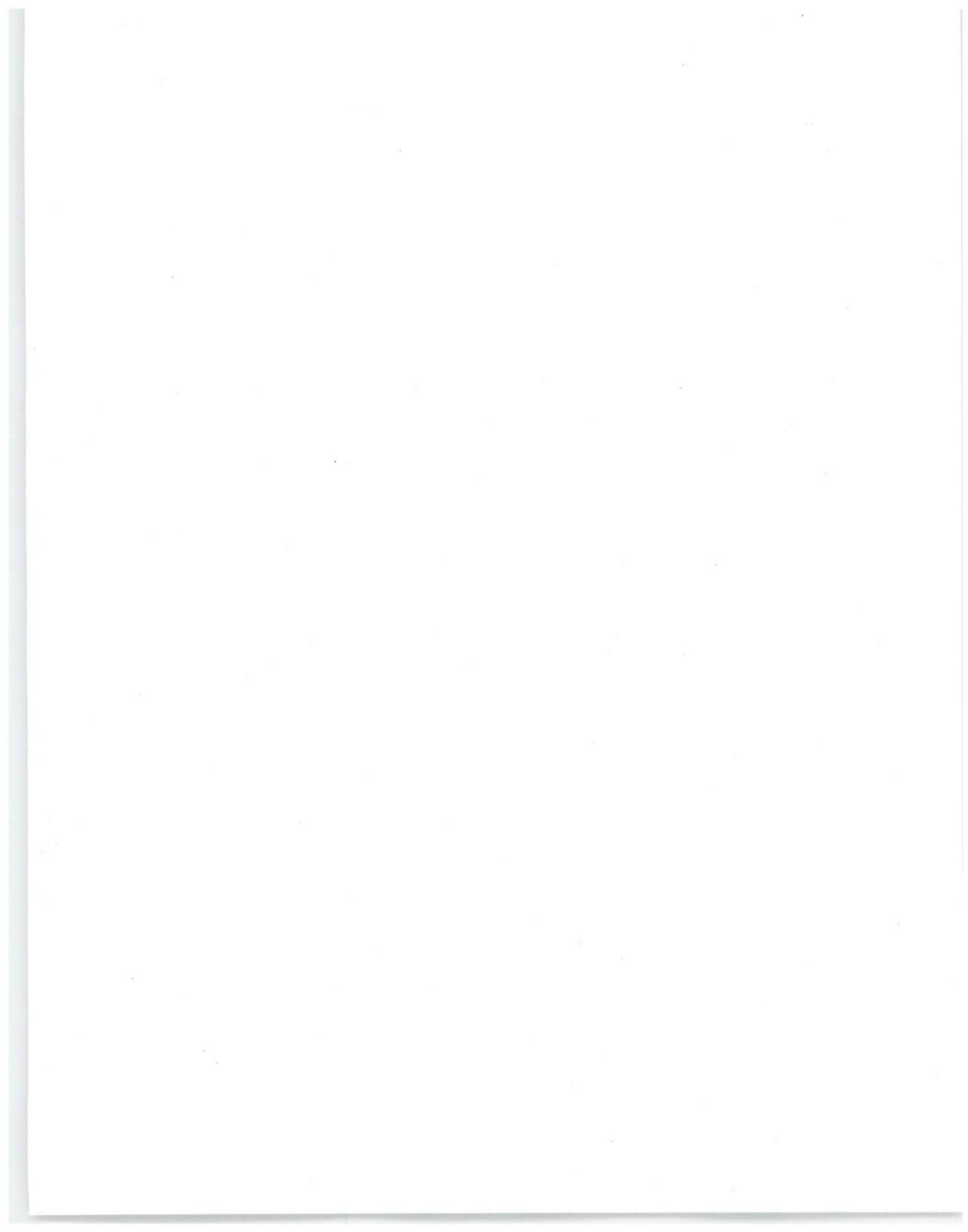


Thèmes

- Thème principal :
The Commonwealth and the Commonwealth Parliamentary Association
- Thèmes d'ateliers :
 - A. *Coalition Governments: Parliamentary Democracy in a Dilemma?*
 - B. *Policy Responses to the Global Financial Crisis*
 - C. *Role of the Commonwealth Parliaments in Combating Terrorism*
 - D. *The Role of the Parliament in Shaping the Information Society*
 - E. *The Role of Parliamentarians in the Elimination of Violence Against Women with Particular reference to Domestic Violence*
 - F. *Climate Change – Are Policy Solutions Working?*
 - G. *Developing Mechanisms to Remedy Root Causes of Political, Economical and Social Conflicts*
 - H. *The Commonwealth and Youth – How to Engage Future Generations in Representative Democracy*
- Plénière finale :
Can Trade Liberalization Benefit the Commonwealth in the Current Economic Climate?

Objectifs et enjeux

- Promouvoir le leadership de la Section du Québec relativement aux orientations et aux dossiers stratégiques de l'APC, notamment en ce qui concerne les efforts de la région canadienne pour moderniser l'APC.
- Promouvoir la candidature québécoise, préalablement entérinée par la région canadienne en juillet 2009, à la présidence du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » en prévision du renouvellement des postes de responsabilité prévu en 2010.
- Présenter la perspective québécoise en matière de lutte au changement climatique ainsi qu'en matière de développement durable.
- Présenter les mesures entreprises en vue de l'éradication de la violence conjugale en milieu domestique au Québec et au Canada.
- Permettre aux députés québécois de s'informer et de développer une expertise en matière de fonctionnement de l'institution parlementaire et relativement aux thèmes à l'étude.
- Renforcer les relations interparlementaires de l'ANQ auprès des autres délégations rencontrées.



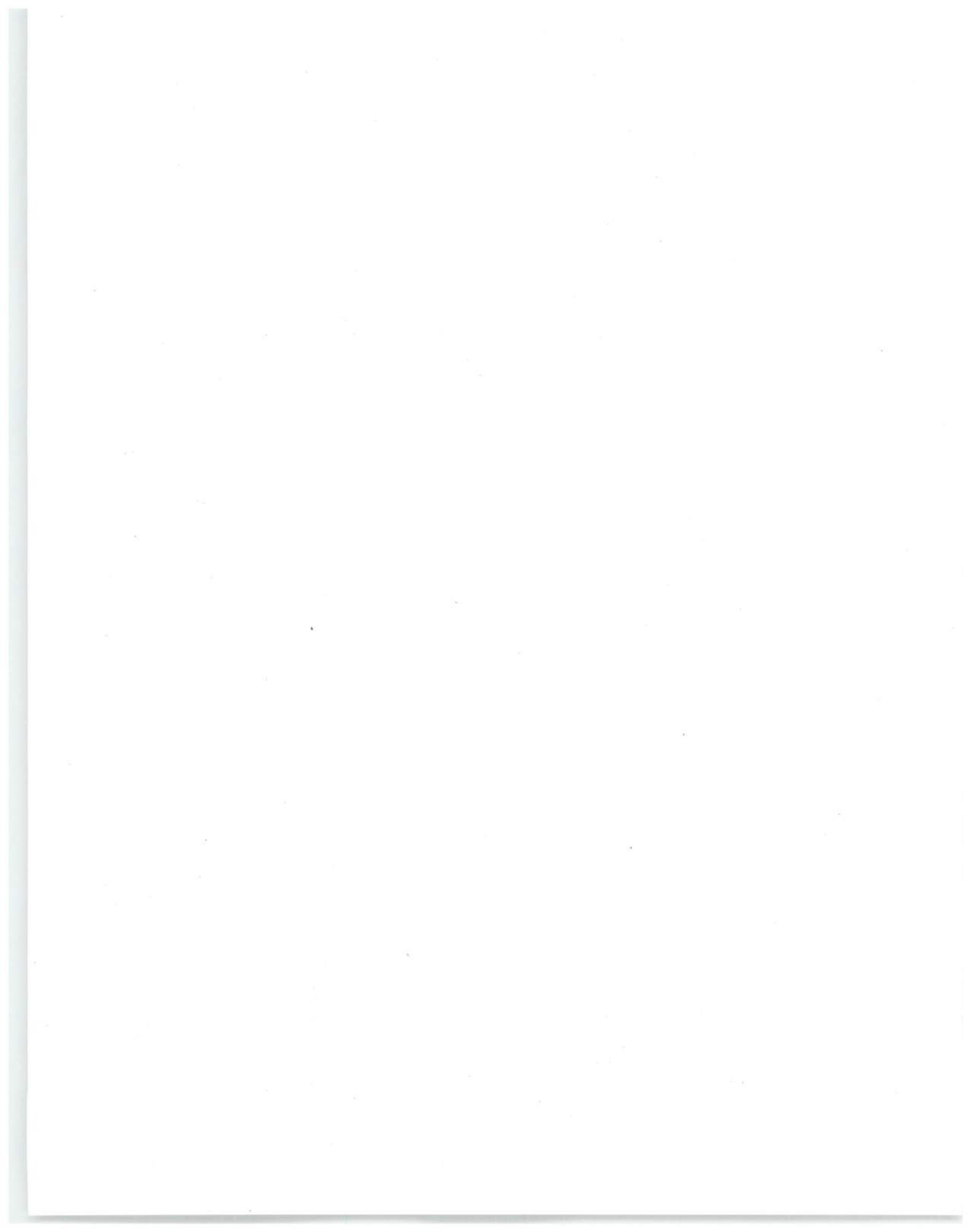
Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation québécoise ont participé à la réunion des sections de la région canadienne de l'APC tenue à la veille de la Conférence. Ils ont fait le point sur les thèmes de discussions et informé leurs collègues sur le contenu de leurs présentations.
- La représentante de la section québécoise du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » a agi à titre de présidente de la région canadienne à l'occasion de la réunion du comité de direction du réseau et a annoncé son intention de poser sa candidature au poste de présidente du réseau en 2010.
- La séance de travail sur le changement climatique a été un des temps forts de la Conférence et la présentation de la déléguée de l'ANQ a été très appréciée. À cet effet, l'ANQ a été invitée à participer aux travaux du groupe de travail de l'APC sur le changement climatique.
- Le leadership des membres de la délégation québécoise a permis aux représentants canadiens au Comité exécutif d'aborder la question de la modernisation de l'APC. À cet effet, un groupe de travail a été formé et l'ANQ y participera en faisant des propositions à la région canadienne de l'APC.

Coûts¹

- Per diem	2 250,00 \$
- Transport	27 113,67 \$
- Autres	8 821,10 \$
Total	38 184,77 \$

¹ L'APC rembourse les frais de transport d'un délégué (billet en classe économique).



7^e COLLOQUE PARLEMENTAIRE CANADIEN DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Ottawa (Ontario)
- 18 au 24 octobre 2009

Participants

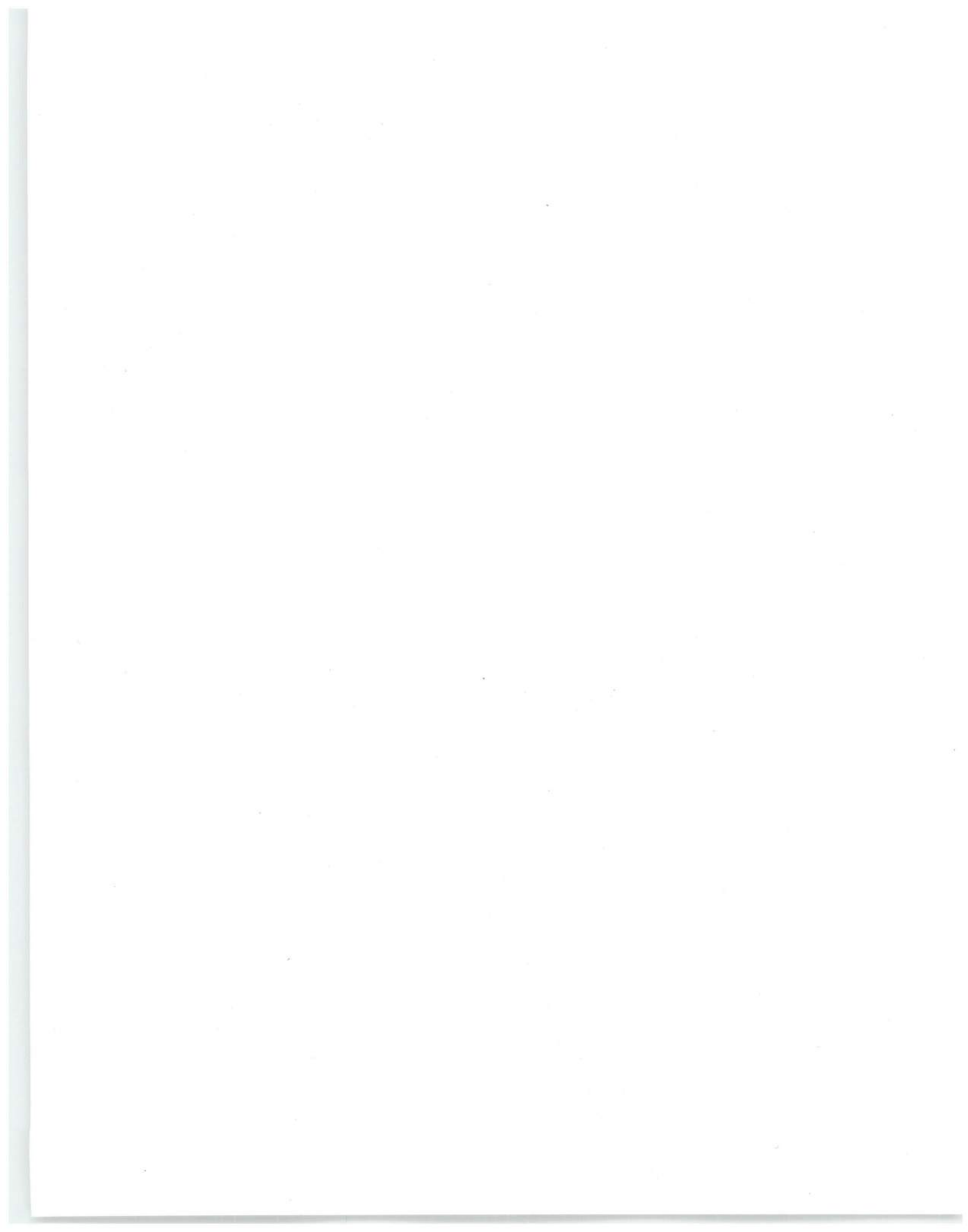
- M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull
- M. Étienne-Alexis Boucher, député de Johnson.

Contexte

- La région canadienne de l'APC, l'une des neuf régions géographiques de l'APC, a entre autres objectifs, de promouvoir la connaissance des aspects constitutionnels, législatifs, économiques, sociaux et culturels de la démocratie parlementaire pour les députés, et de favoriser des relations étroites entre toutes les sections de la région ainsi qu'avec les autres États qui entretiennent des liens parlementaires avec elle. La Section du Québec est membre de l'APC depuis 1933.
- Le Séminaire parlementaire canadien est une activité annuelle de la région canadienne et il est organisé par la Section du Parlement du Canada de l'APC.

Thèmes

- Aperçu du rôle et du fonctionnement du Parlement canadien
- Le Commonwealth et le rôle de l'APC
- La scène politique canadienne
- Le rôle du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth »
- Le recrutement politique et le rôle des femmes dans le processus politique
- La présence des partis politiques au Parlement : le rôle des caucus des partis
- Le Parlement et la société civile
- Le fonctionnement du bureau du député
- La concurrence : les médias assument-ils le mandat représentatif des parlementaires?
- Les comités parlementaires : forces et faiblesses
- Favoriser la participation des citoyens : ressources et outils
- Créer des liens avec les électeurs : les circonscriptions pluralistes
- Agir sur les gouvernements et contrôle de cette action : le Parlement et les lobbyistes.



Objectifs et enjeux

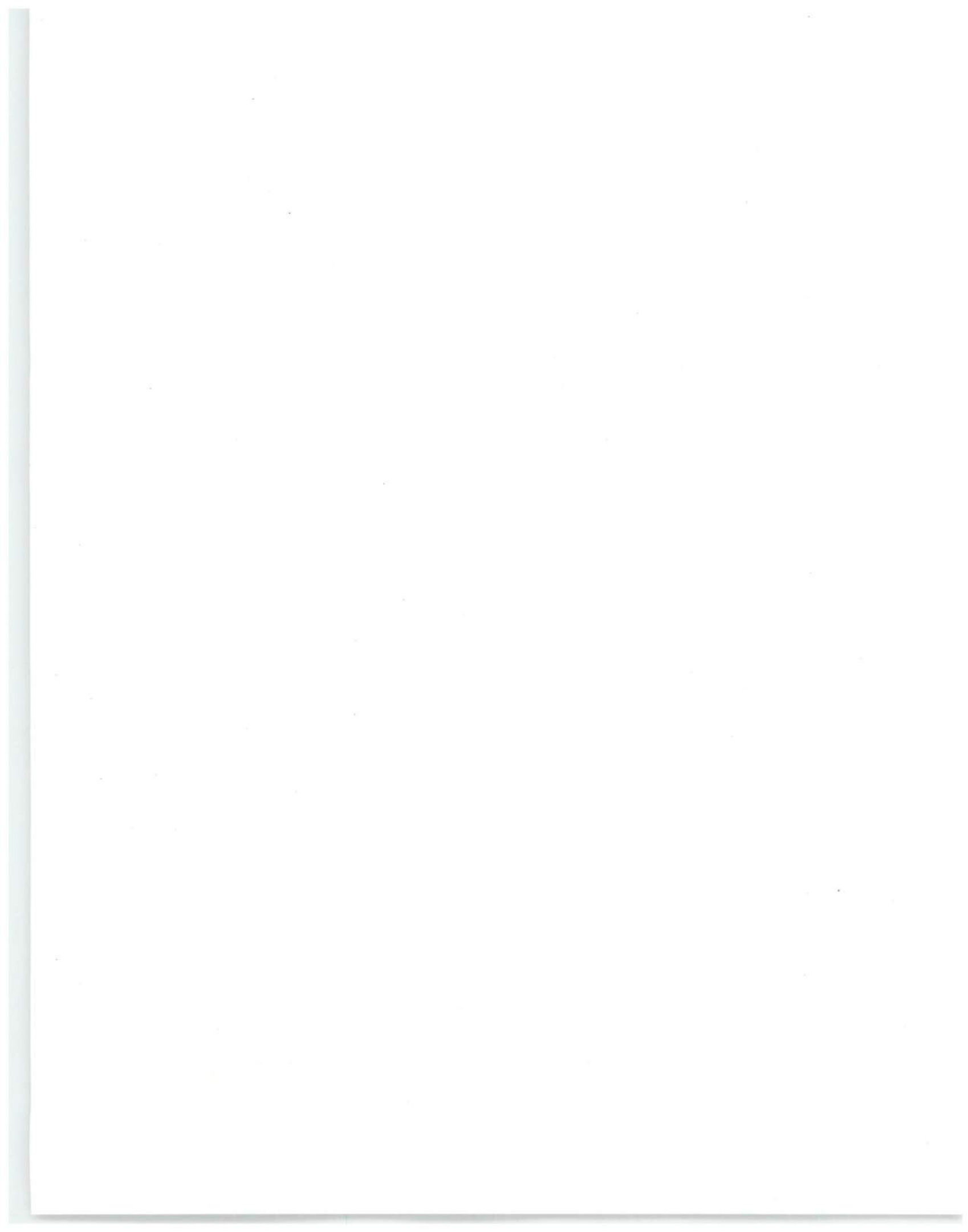
- Ce colloque permet aux parlementaires participants de se familiariser avec le fonctionnement du Parlement canadien ainsi que de se sensibiliser aux grands enjeux contemporains relatifs à la démocratie parlementaire.
- Il permet également de faire connaître aux autres participants les particularités de la pratique parlementaire au Québec.

Commentaires/conclusions

- Axé sur la formation du député, ce colloque a permis aux membres de la délégation québécoise de mieux comprendre le rôle du député tant au parlement qu'au sein de la circonscription.
- Dans leurs échanges avec des députés provenant des autres parlements canadiens et étrangers, les membres de la délégation ont été en mesure de faire connaître les nouvelles pratiques mises en œuvre dans le cadre de la réforme parlementaire du Parlement québécois.
- Les parlementaires québécois ont participé activement aux discussions sur les thèmes du recrutement politique et du rôle des femmes dans le processus politique, de la participation des citoyens au processus démocratique et des liens avec les électeurs.

Coûts

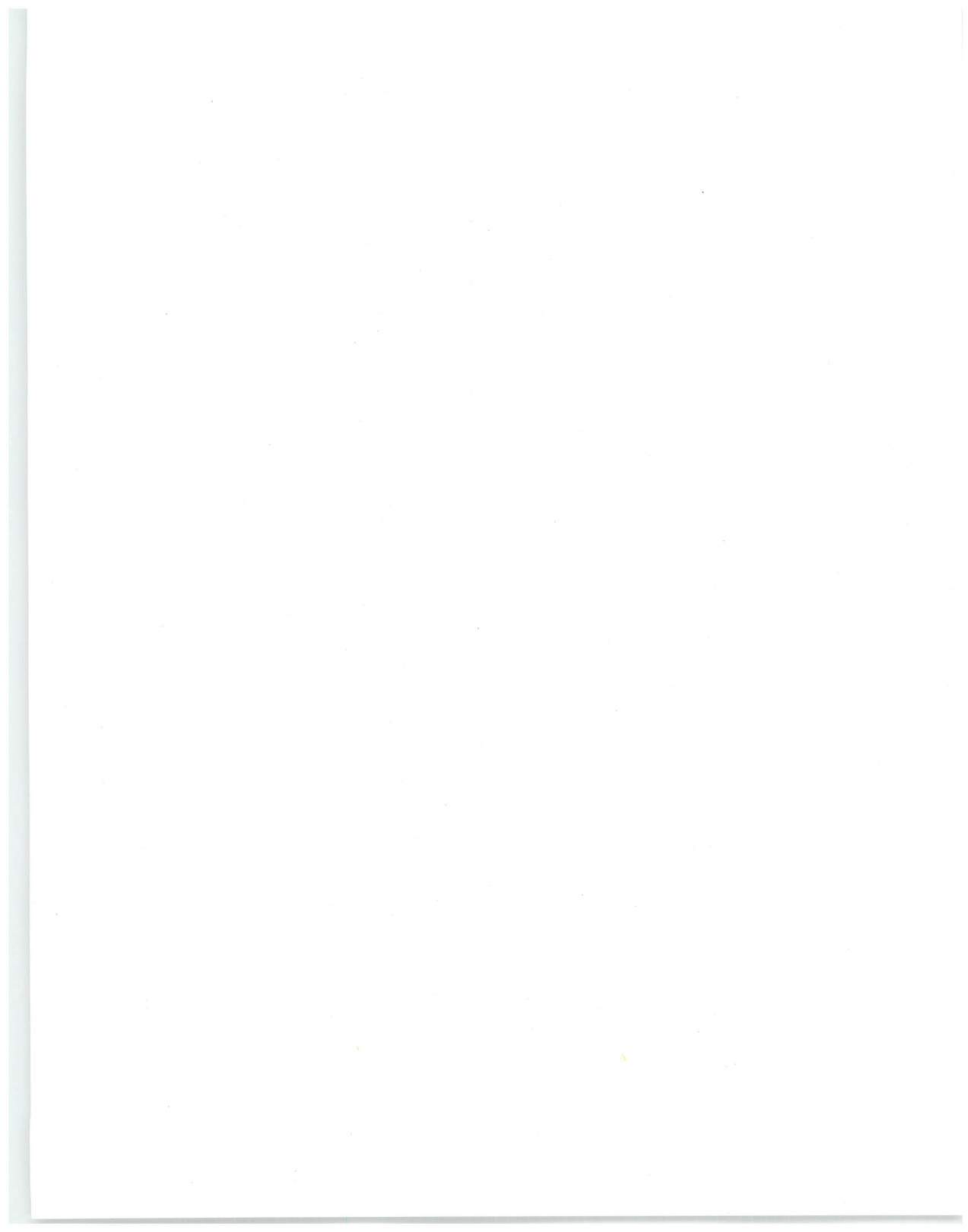
- Per diem	195,00 \$
- Transport	252,99 \$
- Autres	0,00 \$
Total	447,99 \$



**PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES FEMMES PARLEMENTAIRES
DU COMMONWEALTH – RÉGION CANADIENNE**

Fiche synoptique

<u>Activité</u>	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Iqaluit (Nunavut)- 12 au 15 novembre 2009								
<u>Participante</u>	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Stéphanie Vallée, députée de Gatineau.								
<u>Contexte</u>	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée nationale est très active au sein du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » de la Région canadienne. Elle en a en effet assumé la présidence entre juillet 2006 et juillet 2008. Cette activité du réseau s'inscrit dans le cadre du programme de sensibilisation à la politique auprès des femmes et des étudiantes des niveaux secondaire, collégial et universitaire mis en place par la région canadienne de l'APC.- Cette activité a eu lieu en 2008, à Halifax de même que dans les villes de Bridgewater et de Lunenburg en Nouvelle-Écosse.								
<u>Thèmes</u>	<ul style="list-style-type: none">- L'engagement politique- Un plan de campagne- Le discours électoral- Les femmes et la politique active.								
<u>Objectifs et enjeux</u>	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les jeunes femmes vivant au Nunavut à la vie politique.- Identifier des femmes qui pourraient être candidates au niveau municipal, provincial ou fédéral.- Développer des outils et des méthodes pour inviter les femmes à se lancer en politique active.								
<u>Commentaires/conclusions</u>	<ul style="list-style-type: none">- Cette mission fut un grand succès, considérant qu'il s'agissait de la toute première fois que le réseau visitait cette région pour sensibiliser des femmes à la politique active. Cette activité a donc permis à des parlementaires de faire connaître leur expérience auprès d'une population ayant <i>a priori</i> peu de contact direct avec les élus provenant d'autres régions du Canada.- Cette activité a également permis aux dirigeantes du réseau de rejoindre un grand nombre de décideurs en milieu autochtone et de discuter des problématiques spécifiques à cette communauté.								
<u>Coûts</u>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 50%;">- Per diem</td><td style="text-align: right;">1 277,67 \$</td></tr><tr><td>- Transport</td><td style="text-align: right;">2 016,11 \$</td></tr><tr><td>- Autres</td><td style="text-align: right;">0,00 \$</td></tr><tr><td>Total</td><td style="text-align: right;">3 293,78 \$</td></tr></table>	- Per diem	1 277,67 \$	- Transport	2 016,11 \$	- Autres	0,00 \$	Total	3 293,78 \$
- Per diem	1 277,67 \$								
- Transport	2 016,11 \$								
- Autres	0,00 \$								
Total	3 293,78 \$								



XXVII^e CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Whitehorse (Yukon)
- 21 au 24 janvier 2010

Participants

- M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale
- M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure.

Contexte

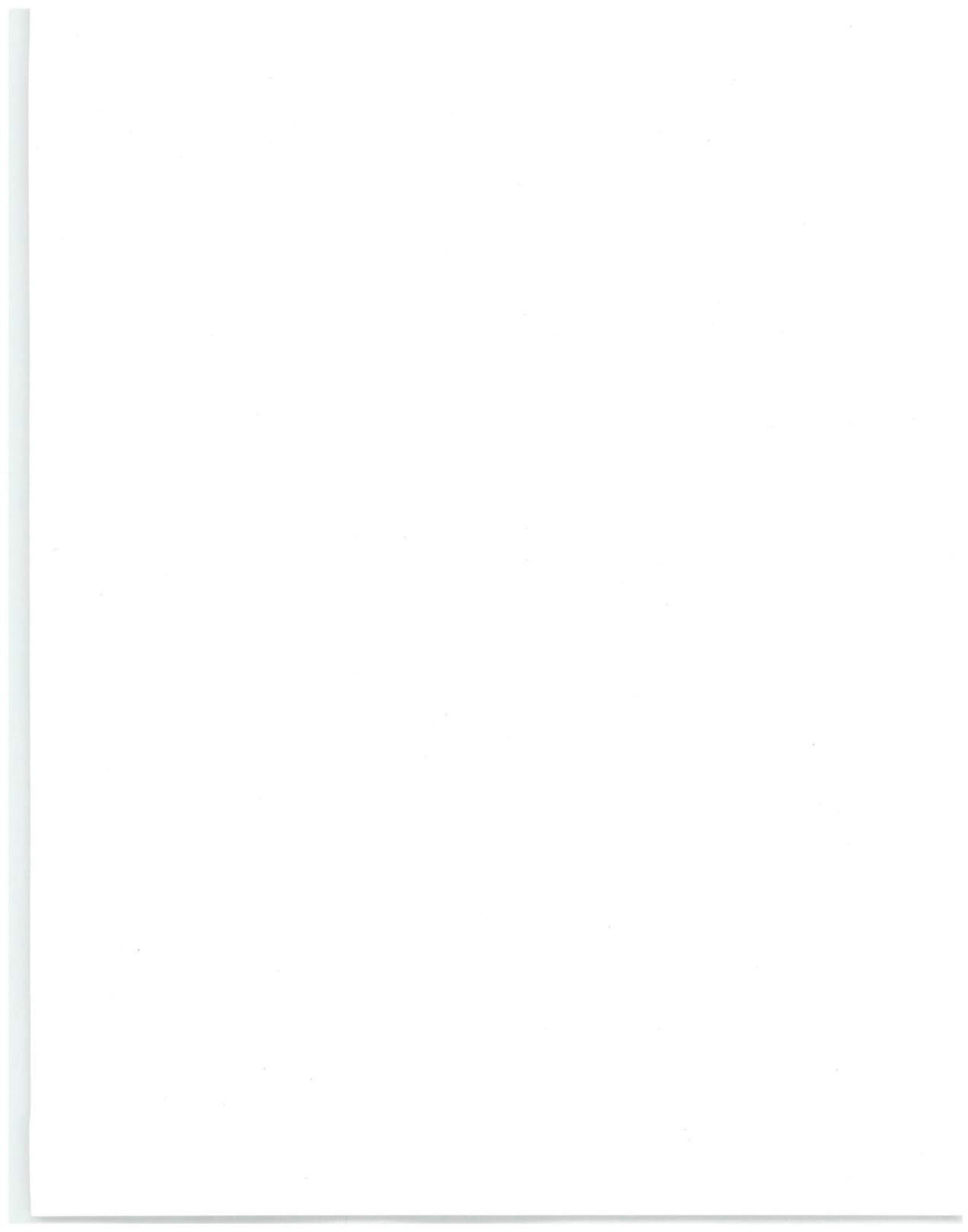
- La Conférence des présidents d'Assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire. Exceptionnellement, une réunion du Conseil régional canadien de l'APC se tient dans le cadre de la présente Conférence.
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a été l'hôte de cette Conférence en janvier 2008.

Thèmes

- *First Nations land claims in Yukon*
- *30 years with the CPA*
- Le développement durable
- *What's New in House of Commons Procedure and Practice*
- Les privilèges et les médias
- *Welcome Back, Kotter: New Initiatives in the Senate – Internal Audit, Strategic Planning and an Administration Ethics Officer.*

Objectifs et enjeux

- Faire connaître aux participants les stratégies et le plan d'action de l'ANQ en matière de développement durable.
- Faire une présentation sur le thème « Les privilèges et les médias : l'affaire opposant Corporation Sun Média à l'Assemblée nationale du Québec ».
- Favoriser le partage et l'échange de bonnes pratiques avec les parlementaires des assemblées législatives canadiennes sur la pratique et la procédure parlementaires, notamment dans le cadre des échanges sur les thèmes retenus.
- Consolider les relations interparlementaires de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées canadiennes.

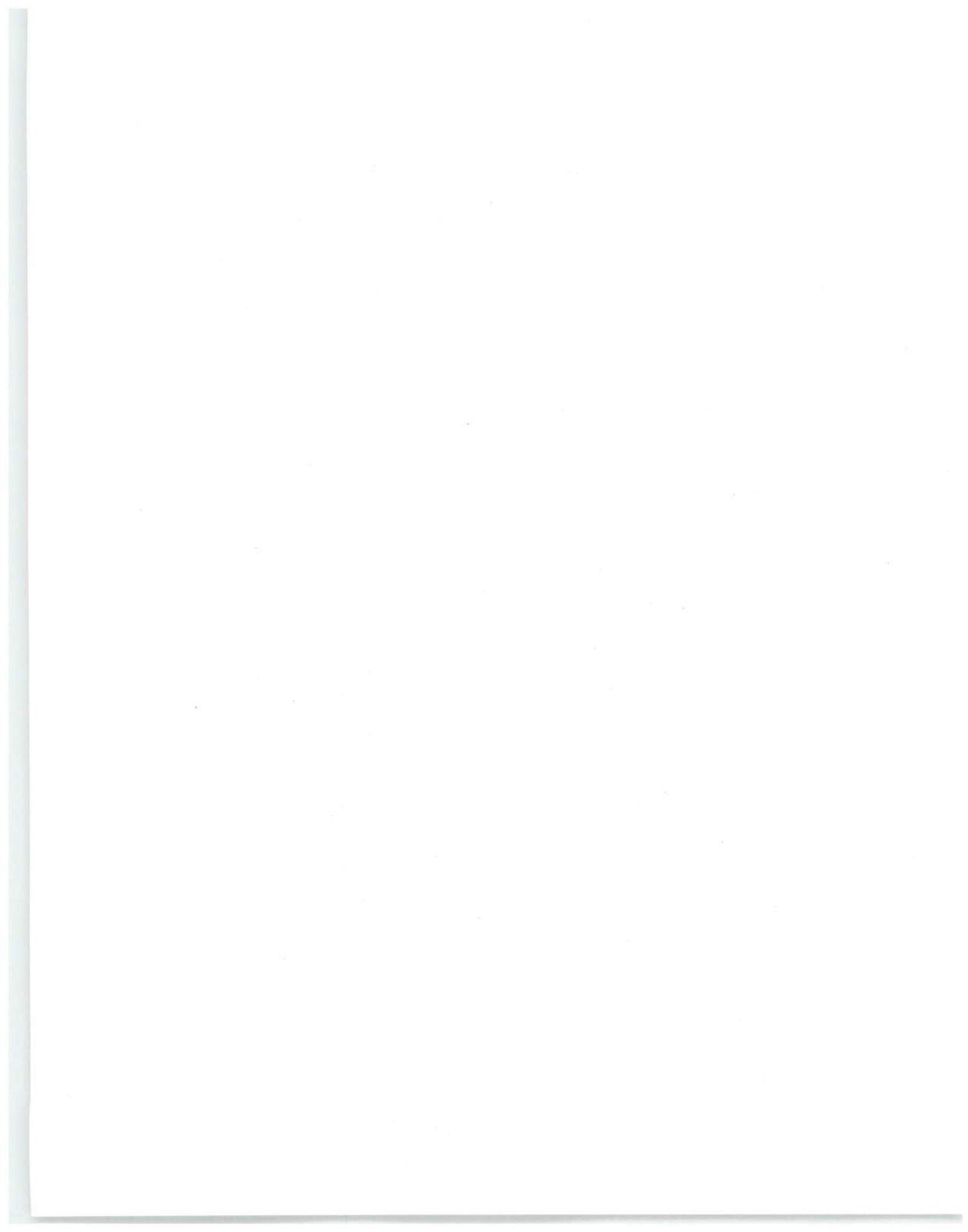


Commentaires/conclusions

- La présentation sur le plan d'action de l'ANQ en matière de développement durable a été fort appréciée des participants et a permis de faire le point sur les principaux axes novateurs de cette politique.
- La présentation sur le thème « Les privilèges et les médias : l'affaire opposant Corporation Sun Média à l'Assemblée nationale du Québec » a également, vu son caractère particulier, suscité un grand intérêt, notamment parmi les présidents d'assemblées.
- À l'occasion de la réunion exceptionnelle du Conseil régional canadien de l'APC, l'Assemblée nationale a fait le point sur son plan d'action relatif à la modernisation de l'APC. Les membres ont notamment mandaté un groupe de travail dont fait partie l'ANQ afin de poursuivre la discussion dans le but d'établir une stratégie commune en prévision de la prochaine réunion du Comité exécutif de l'APC en mai 2010.

Coûts

- Per diem	1 724,55 \$
- Transport	4 783,26 \$
- Autres	750,00 \$
Total	7 257,81 \$



59^e SÉMINAIRE DE WESTMINSTER SUR LES PRATIQUES PARLEMENTAIRES ET LA PROCÉDURE

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Londres (Royaume-Uni)
- 7 au 19 mars 2010

Participante

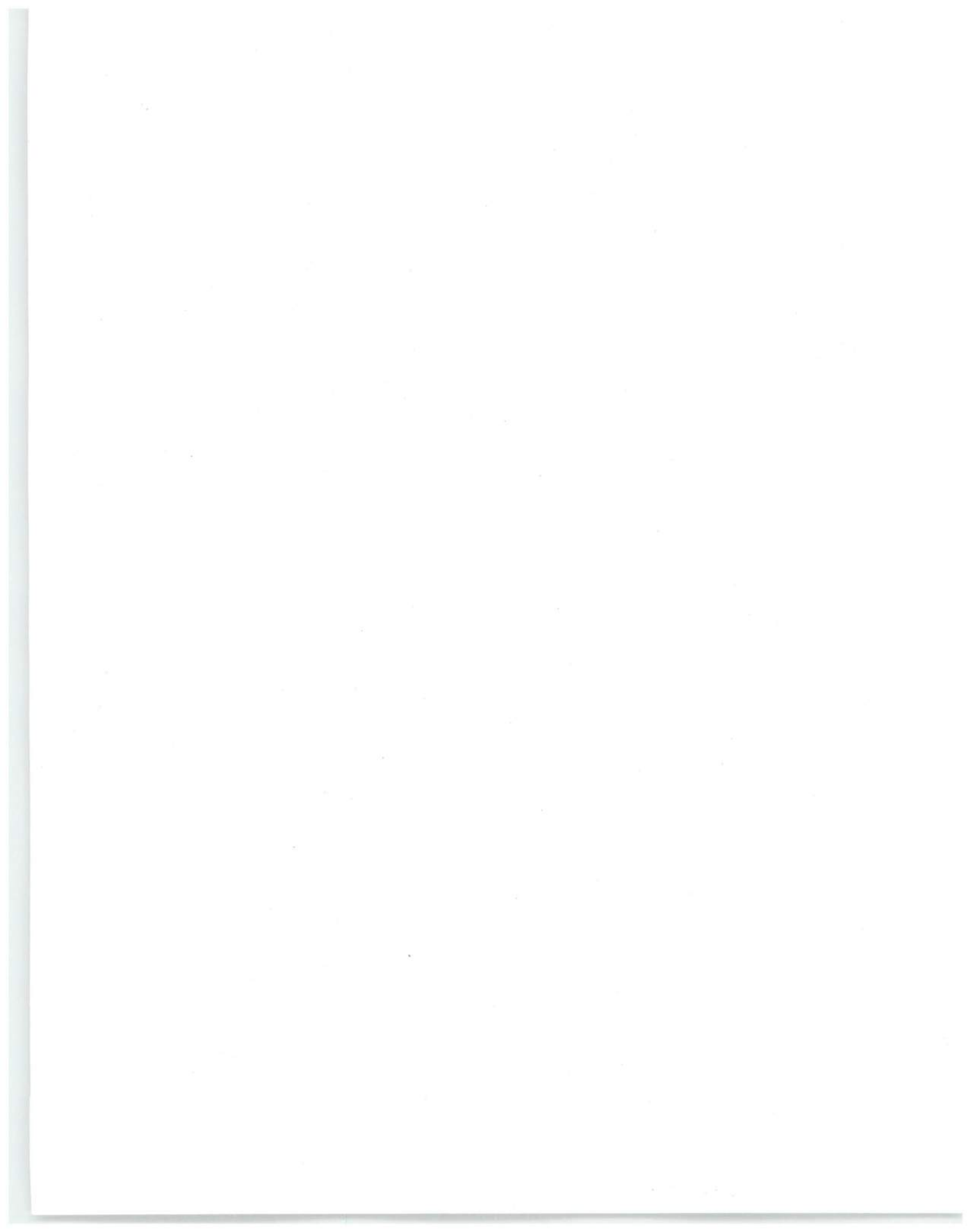
- M^{me} Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger.

Contexte

- Le séminaire de Westminster a lieu une fois l'an. Cette année, la Section du Royaume-Uni de l'APC reçoit environ 60 parlementaires de pays membres du Commonwealth afin de leur faire connaître le fonctionnement des institutions parlementaires du Royaume-Uni.
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité pour la deuxième fois depuis 2005, à l'invitation de la Section du Royaume-Uni.

Thèmes

- *The Role of Women in the 21st Century*
- *The Westminster Parliamentary System*
- *La situation politique en Grande-Bretagne*
- *Bicameralism: The Work of a Second Chamber*
- *The Role of the Opposition*
- *Debates*
- *Questions*
- *Public Expenditure and the Role of Parliament*
- *Scrutiny of the Prime Minister / Executive President*
- *The Legislative Process*
- *The Committee System*
- *Effective Legislation*
- *Parliamentary Standards*
- *Hansard*
- *Party Discipline in Parliament*
- *The Role of an MP in the Constituency*
- *The Sergeant at Arms*
- *The Industry and Parliament*
- *The Electoral Commission*
- *Broadcasting Parliament*
- *Engaging with the Media*
- *MPs and the Internet: Modern Outreach and E-Democracy*
- *Representing Diversity*
- *Parliamentary Democracy: Supporting and Strengthening*



Thèmes (suite)

- *The Commonwealth Parliamentary Association (CPA)*
- *Climate change: What Role for Parliamentarians in Influencing the Debate*
- *The Global Financial Crisis.*

Objectifs et enjeux

- Permettre au représentant de l'Assemblée nationale de renforcer son expertise sur un large spectre de thèmes reliés au fonctionnement du système politique britannique.
- Permettre au représentant de l'Assemblée nationale d'échanger avec ses homologues de l'APC sur des sujets d'intérêt commun et dans la perspective du renforcement du réseau de relations interparlementaires au sein des parlements du type britannique.
- Faire connaître la réalité québécoise sur les thèmes à l'ordre du jour du séminaire.
- Entretenir et renforcer les relations internationales de l'Assemblée nationale avec les autres représentants des sections de l'APC qui participent à ce séminaire.

Commentaires/conclusions

- Axé sur la formation de députés nouvellement élus, ce séminaire a permis à la représentante de l'ANQ de mieux comprendre les grands enjeux du système parlementaire britannique.
- La représentante de l'ANQ a été en mesure de faire connaître la procédure parlementaire qui est pratiquée à l'ANQ notamment depuis la réforme parlementaire de 2009.
- La représentante de l'ANQ a également fait connaître le point de vue du Québec en ce qui concerne le changement climatique.
- La représentante de l'ANQ a participé aux travaux d'un groupe de femmes parlementaires qui ont fait connaître leur expérience comme femmes en politique.
- La représentante de l'ANQ a fait connaître les règles de saine gestion qui sont appliquées à l'ANQ notamment en matière d'allocations des parlementaires et de gestion du bureau de circonscription.

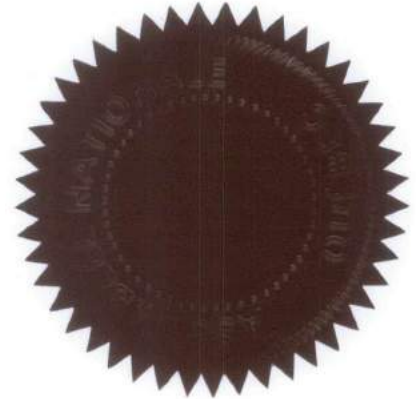
Coûts

- Per diem	4 429,62 \$
- Transport	1 155,24 \$
- Autres	726,71 \$
Total	6 311,57 \$

Section du Québec de la Confédération
parlementaire des Amériques

Le 9 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire rapport des activités de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) pour l'année 2009-2010.

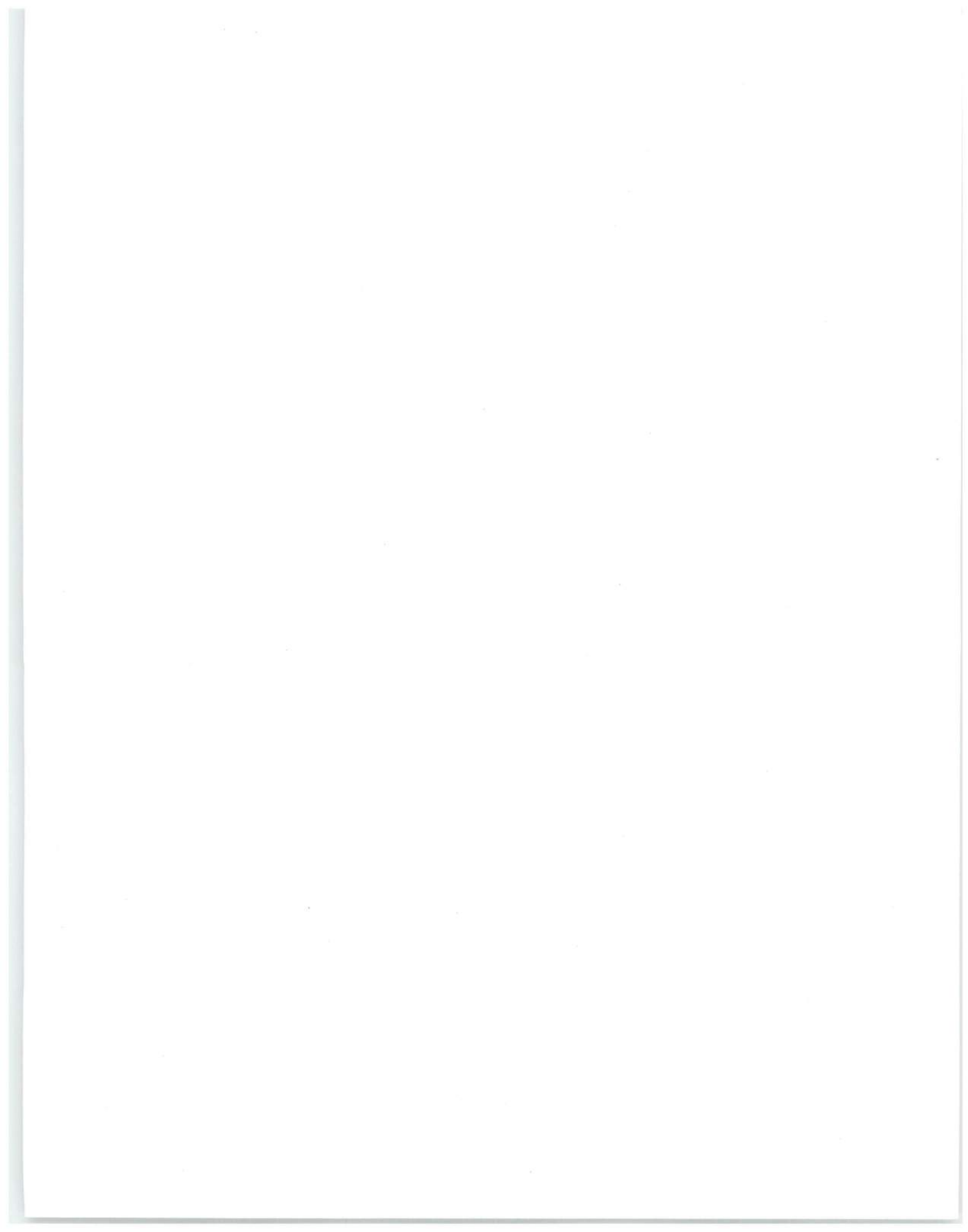
Vous trouverez en annexe les fiches synoptiques des activités tenues au cours de cette période.

Objectifs de la Section

À titre de représentante de l'assemblée fondatrice de la COPA, la Section du Québec assume un rôle important dans le développement et la consolidation du seul forum parlementaire continental accessible aux assemblées parlementaires des États fédérés. En participant activement aux travaux de l'Assemblée générale, des commissions thématiques et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, en s'engageant dans les instances dirigeantes de l'organisation et en hébergeant le Secrétariat du Québec de la COPA, la Section du Québec veille à la promotion des intérêts et des compétences du Québec et de son Parlement auprès des assemblées parlementaires du continent américain.

La Section du Québec a particulièrement à cœur de travailler au renforcement de la démocratie parlementaire et de l'État de droit dans les Amériques. Assumant la présidence et les tâches de secrétariat de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, la Section du Québec joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du programme de missions d'observation électorale de la COPA et contribue ainsi au développement d'une expertise québécoise en matière électorale, tout en confirmant le rôle stratégique de la COPA en matière de promotion de la démocratie dans les Amériques.

...2



Bilan des activités de l'année 2009-2010

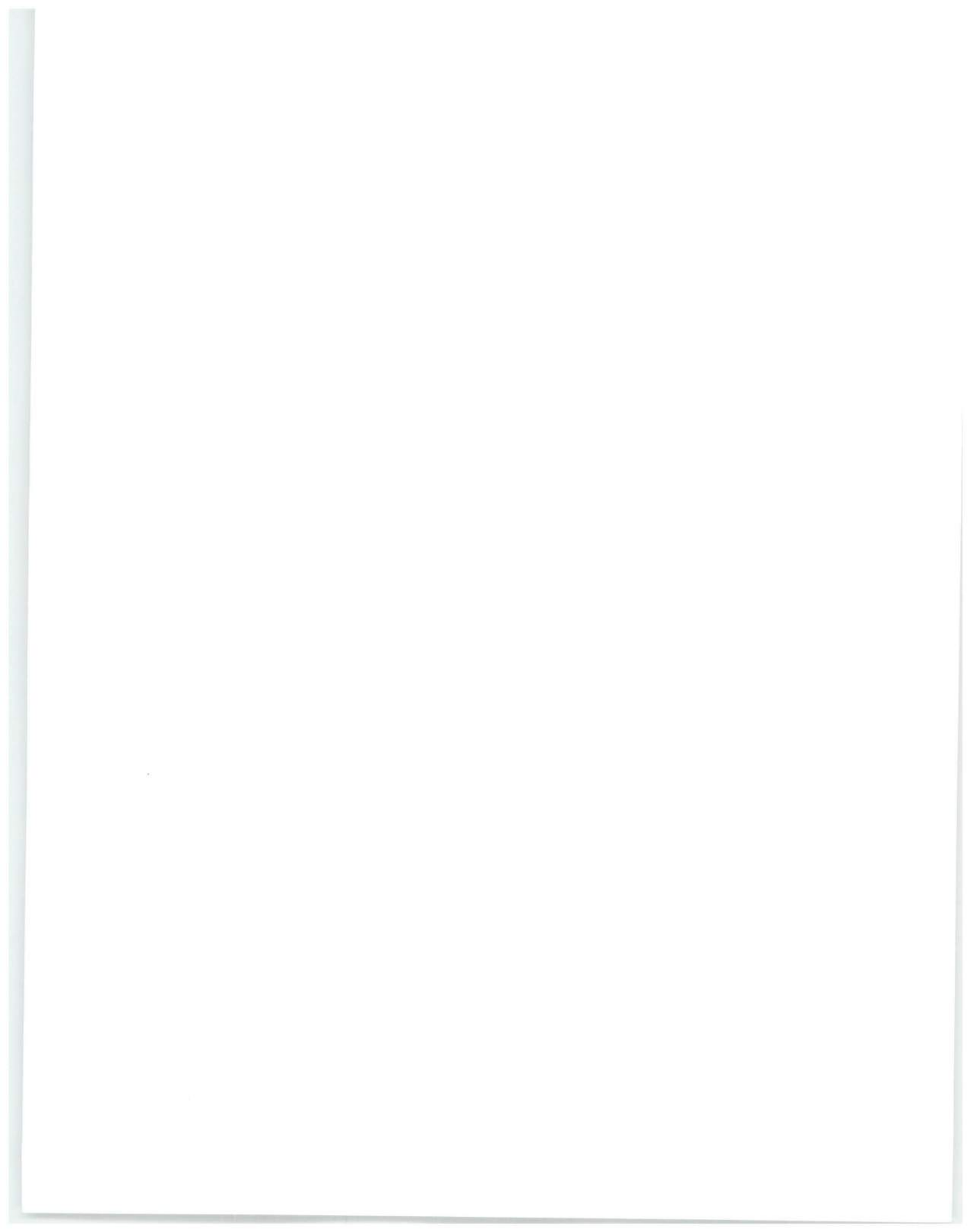
Au cours de l'année 2009-2010, la Section du Québec de la COPA a pris part et a collaboré à la réalisation de six activités.

La IX^e Assemblée générale de la COPA et la VIII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se sont tenues à Salta, en Argentine, du 15 au 19 septembre 2009. À cette occasion, la délégation de l'Assemblée nationale s'est distinguée en faisant valoir l'expérience et l'expertise québécoises dans plusieurs domaines. Les thèmes étudiés furent très variés et ont mené à l'adoption de douze résolutions par les parlementaires réunis en Assemblée générale. On y a traité de la prévention des pandémies, de la tentative de coup d'État au Honduras et de ses conséquences sur l'État de droit, des chaînes de télévision parlementaires, de la lutte à l'abandon scolaire, des changements climatiques, de la crise financière internationale et du financement des partis politiques. À l'initiative de la Section du Québec, des modifications au Règlement des commissions de travail thématiques permanentes et au Règlement des missions d'observation électorale ont également été adoptées. De son côté, le Réseau de femmes parlementaires a notamment abordé la question de la violence à l'égard des femmes et celle de la participation des femmes dans les instances politiques.

Au cours de cette même période, la Section du Québec a organisé et pris part à deux missions d'observation déployées à l'occasion des élections législatives du 5 juillet 2009 au Mexique et des élections générales du 6 décembre 2009 en Bolivie. Ces missions ont permis d'observer sur place l'organisation et le déroulement des élections à Mexico et à La Paz, ainsi que de contribuer au renforcement des institutions démocratiques dans la région. Elles ont également permis de faire le suivi des recommandations transmises à la suite des missions antérieures de la COPA en Bolivie et au Mexique, réalisées respectivement en 2005 et en 2006.

La Section du Québec, par le biais du président de la Commission de la démocratie et de la paix, a aussi participé à la Conférence internationale sur les critères et l'auto-évaluation des parlements démocratiques, organisée par l'Institut de la Banque Mondiale (WBI) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à Paris, du 2 au 4 mars 2010. Cet événement s'inscrivait dans le cadre d'une démarche d'envergure mondiale dont l'objectif est de produire un rapport universel sur le développement de la démocratie parlementaire. La participation à cette réunion a permis d'assurer la présence d'une organisation interparlementaire des Amériques à cette importante réflexion ainsi que de faire connaître la COPA auprès des grandes organisations internationales et des bailleurs des fonds oeuvrant dans le domaine de la démocratie parlementaire.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a accueilli la sénatrice de la République d'Haïti et vice-présidente de la COPA pour les Antilles, M^{me} Céméphise Gilles, le 12 mai 2009. Cette visite de travail s'inscrivait dans le cadre des responsabilités du Secrétariat du Québec de la COPA et avait pour objectif d'appuyer M^{me} Gilles dans la planification d'une réunion régionale des parlementaires des Antilles, en Haïti. Cette réunion s'est déroulée avec succès du 19 au 22 août 2009.



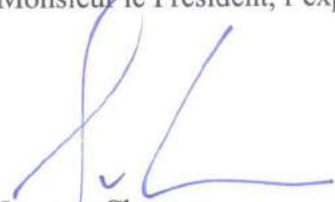
Finalement, du 2 au 4 juin 2009, l'Assemblée nationale a accueilli la présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et députée de l'Assemblée nationale du Venezuela, M^{me} Flor María Ríos. Cette visite a permis de renforcer le leadership de la Section du Québec au sein du Réseau, tout en promouvant l'expertise québécoise en matière de condition féminine. Dans le cadre de cet accueil, l'Assemblée nationale a réitéré à la présidente du Réseau son appui et son désir de travailler à la consolidation du Réseau, dans la mesure des ressources disponibles.

Conclusion

Au cours de l'année 2009-2010, la Section du Québec de la COPA a cherché à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale au sein des Amériques. À cet égard, l'Assemblée nationale a maintenu son engagement et assumé les responsabilités qui lui incombent au sein du Comité exécutif, du Réseau des femmes parlementaires, de la Commission de la démocratie et de la paix et de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie de la COPA. Notre participation active au sein de ces instances, en assumant entre autres la première vice-présidence de la COPA, a permis de travailler à la consolidation et au renforcement de l'organisation, en plus de contribuer à la promotion de l'expertise québécoise.

La Section du Québec entend continuer à faire preuve de leadership et à assurer une présence active au sein des commissions permanentes de la COPA, notamment celles où elle détient des postes de responsabilités, en soumettant des projets de rapport qui favorisent l'échange d'expertise entre parlementaires sur des thèmes d'intérêt commun aux populations des Amériques.

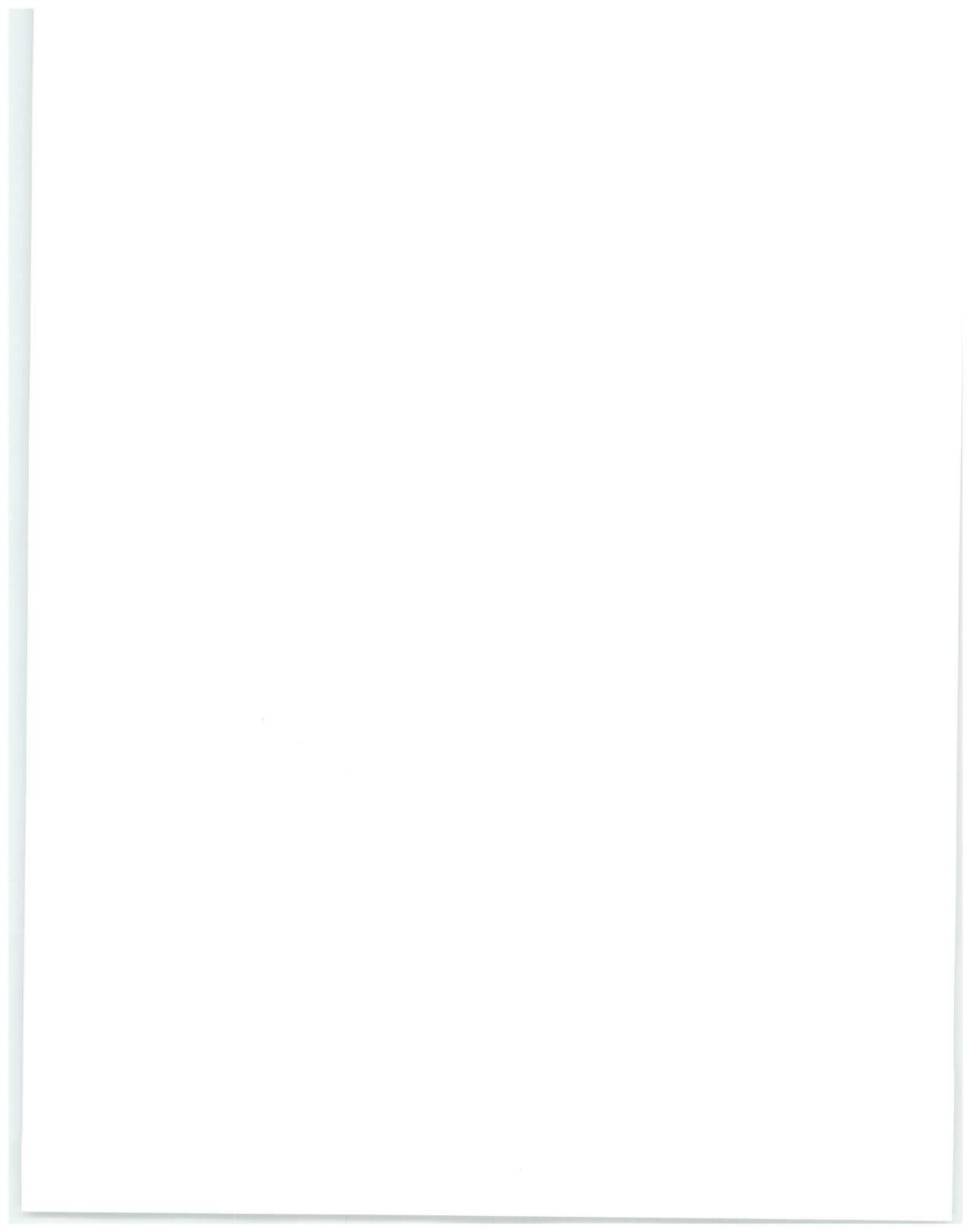
Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Jacques Chagnon
Deuxième vice-président de l'Assemblée nationale
Président délégué de la Section du Québec de la
Confédération parlementaire des Amériques
p. j. Fiches synoptiques



Jean-Martin Aussant
Député de Nicolet-Yamaska
Vice-président de la Section du Québec de la
Confédération parlementaire des Amériques



**VISITE DE TRAVAIL DE LA SÉNATRICE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
ET VICE-PRÉSIDENTE DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES (COPA) POUR LA RÉGION DES ANTILLES,
M^{ME} CÉMÉPHISE GILLES**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Québec (Québec)
- 12 mai 2009

Participants

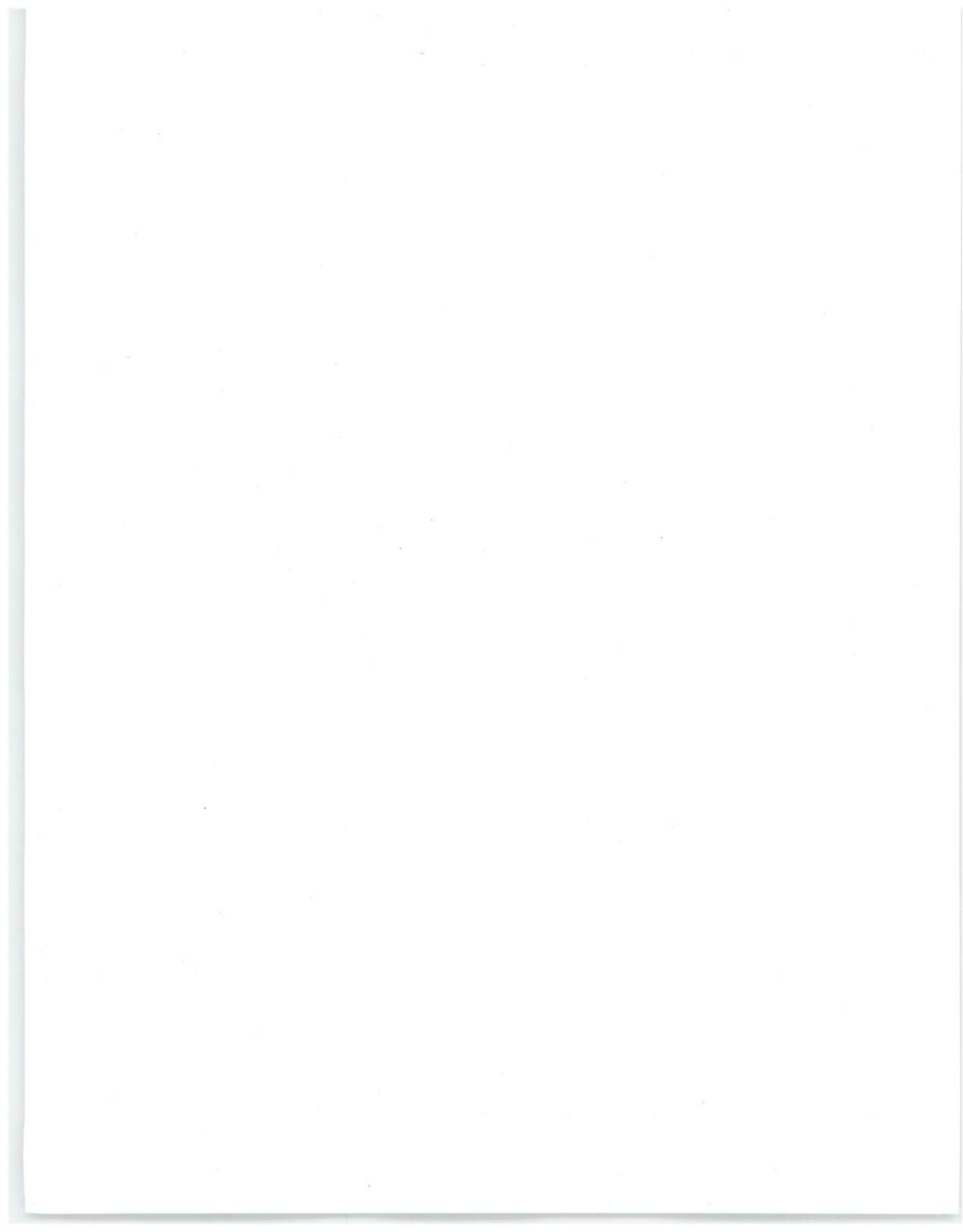
- M^{me} Céméphise Gilles, sénatrice de la République d'Haïti et vice-présidente de la COPA pour la région des Antilles
- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué de la Section du Québec de la COPA et premier vice-président de la COPA
- M^{me} Anne-Marie Larochelle, coordonnatrice du Secrétariat du Québec de la COPA et secrétaire administrative de la Section du Québec de la COPA
- M. Jacques Paquet, coordonnateur adjoint du Secrétariat du Québec de la COPA et secrétaire administratif adjoint de la Section du Québec de la COPA.

Contexte

- Le Comité exécutif de la COPA, à l'occasion de sa réunion tenue à Calafate, province de Santa Cruz, en Argentine, en janvier 2009, a approuvé la proposition de M^{me} Céméphise Gilles de tenir une réunion régionale des parlementaires des Antilles à Haïti en 2009.
- M^{me} Gilles a par la suite demandé à venir à l'Assemblée nationale pour y tenir une rencontre de travail avec le personnel du Secrétariat du Québec de la COPA afin de planifier cet événement, qui sera pris en charge par le Sénat et la Chambre des députés de la République d'Haïti.
- La région des Antilles francophones et anglophones est sous la responsabilité du Secrétariat du Québec.

Thèmes

- Les objectifs, la structure et le contenu de la réunion régionale
- L'élaboration du programme et des documents de travail
- Le partage des responsabilités entre l'Assemblée hôte, le Secrétariat du Québec et le Secrétariat exécutif de la COPA dans l'organisation d'un événement régional de la COPA.



Objectifs et enjeux

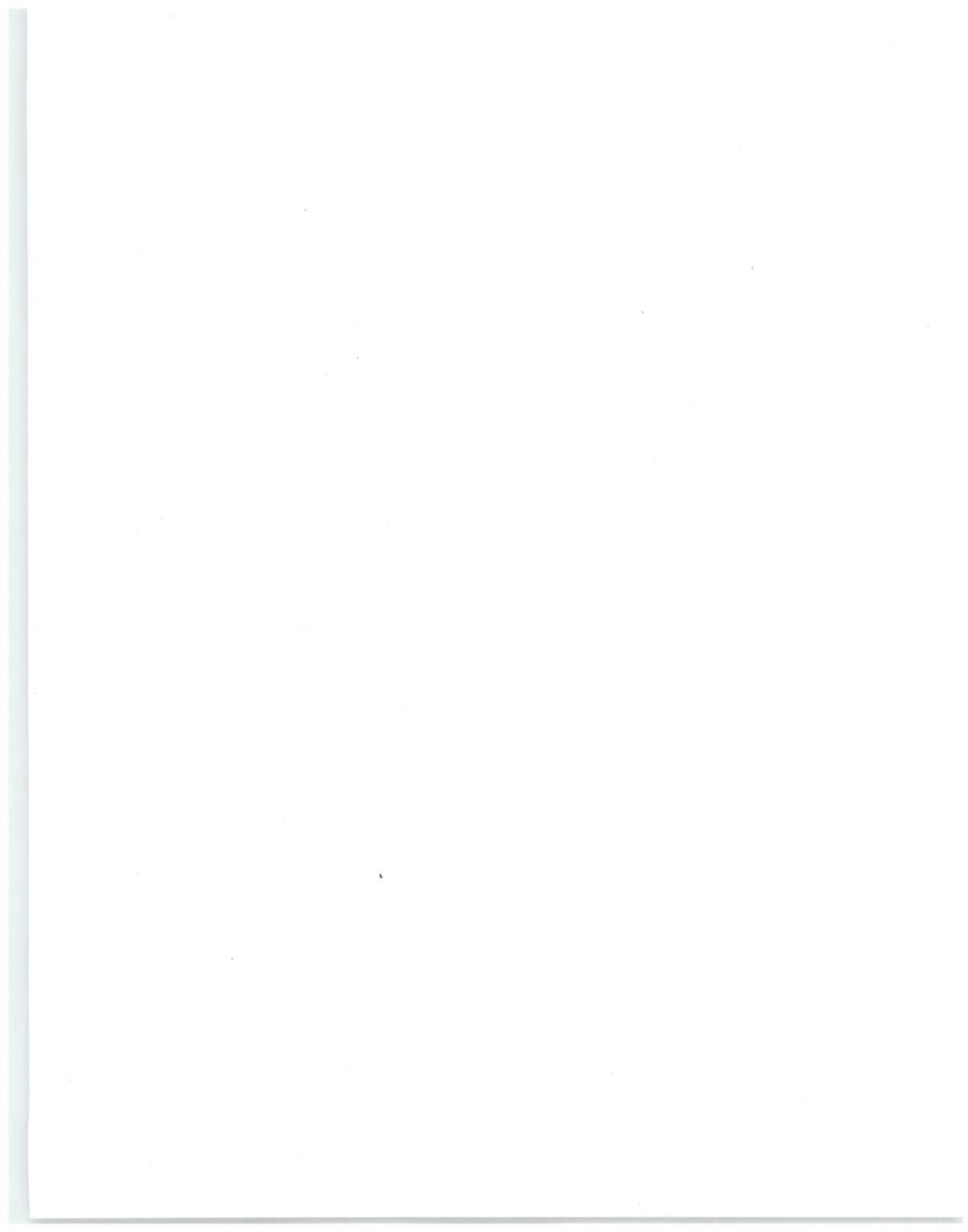
- Appuyer la vice-présidente de la COPA pour la région des Antilles dans la définition des objectifs, de la structure et du contenu de la réunion ainsi que dans l'élaboration du programme.
- Démontrer l'appui de l'Assemblée nationale à l'objectif de dynamisation du groupe parlementaire des Antilles, d'où sont issues une majorité d'assemblées sous la responsabilité du Secrétariat du Québec.
- Proposer des outils de travail pour l'organisation logistique de l'événement.
- Définir les responsabilités relevant de chaque partenaire dans l'organisation de l'événement régional (Assemblée hôte, Secrétariat du Québec, Secrétariat exécutif).

Commentaires/conclusions

- La rencontre de travail a permis de définir les objectifs de cette réunion régionale, c'est-à-dire : renforcer la collaboration entre les parlementaires des Antilles sur les plans culturel, économique, politique et social; dynamiser le groupe parlementaire régional des Antilles au sein de la COPA; et aborder les enjeux prioritaires des Amériques dans une perspective propre aux États des Caraïbes.
- Le président délégué de la Section du Québec a réitéré l'appui de l'Assemblée nationale, par l'entremise du Secrétariat du Québec, à la réalisation de cette activité.
- Les conseillers du Secrétariat du Québec ont proposé des paramètres pour l'organisation de l'événement et ont travaillé à l'élaboration d'un programme en fonction des objectifs visés.
- Il a été convenu que le Secrétariat du Québec se chargerait des tâches de convocation, de gestion des inscriptions et de liaison avec le Secrétariat exécutif et les autorités de la COPA. L'Assemblée hôte est responsable de l'organisation logistique de l'événement de même que de la définition du contenu des séances de travail.

Coût

Total 400,00 \$



**VISITE DE LA PRÉSIDENTE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES
AMÉRIQUES ET DÉPUTÉE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU VENEZUELA,
M^{ME} FLOR MARÍA RÍOS**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Québec (Québec)
- 2 au 4 juin 2009

Participants

Délégation québécoise

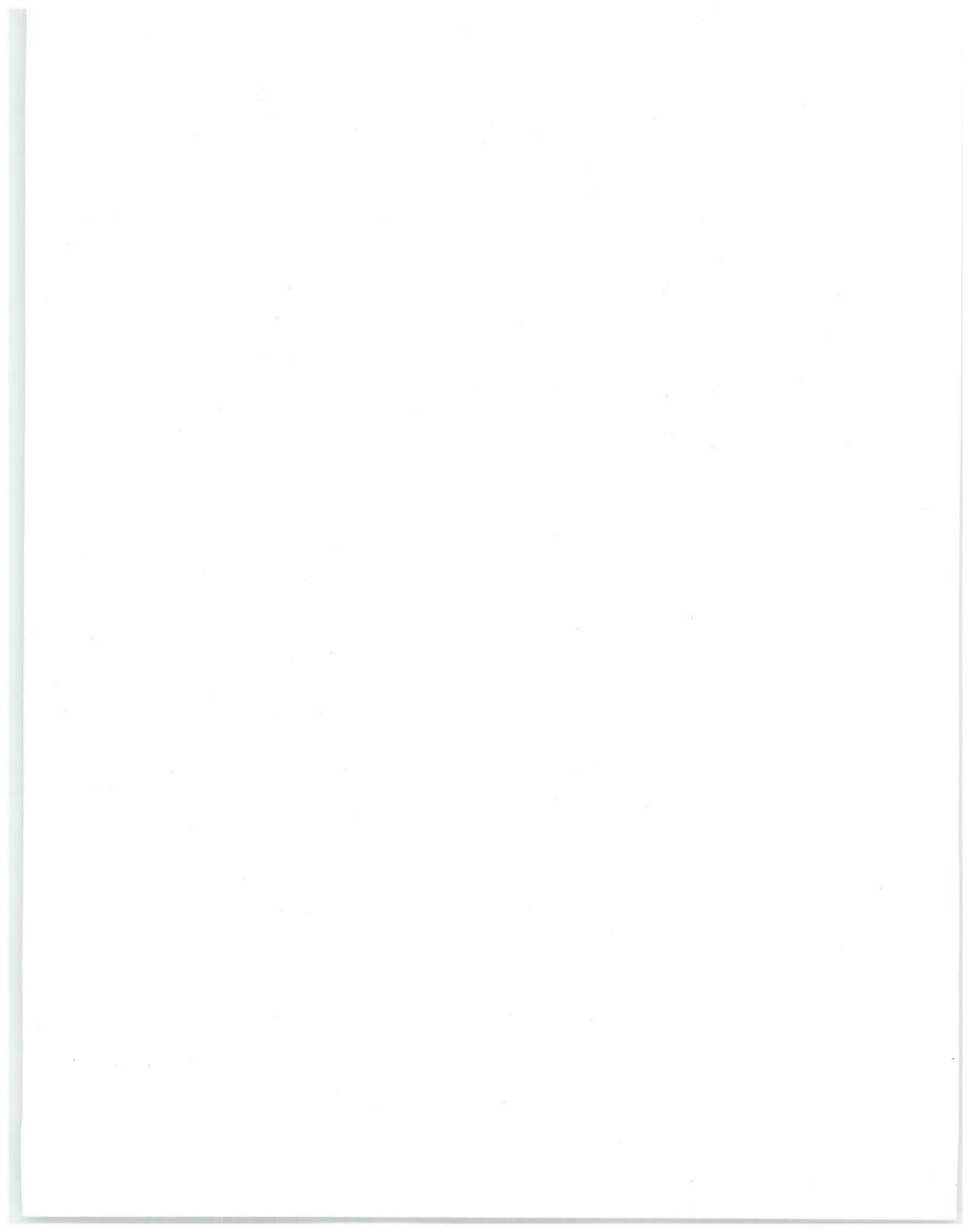
- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué de la Section du Québec de la COPA et premier vice-président de la COPA
- M. Jean-Martin Aussant, député de Nicolet-Yamaska, vice-président de la Section du Québec de la COPA et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- M^{me} Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville, représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau
- M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg, membre du Comité exécutif de la COPA et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie de la COPA
- M^{me} Francine Charbonneau, députée des Mille-Îles
- M^{me} Anne-Marie Larochelle, coordonnatrice du Secrétariat du Québec de la COPA et secrétaire administrative de la Section du Québec de la COPA
- M. Jacques Paquet, secrétaire administratif adjoint de la Section du Québec de la COPA et conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- M^{me} Mélissa Loïzou, conseillère du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

Délégation du Réseau des femmes parlementaires des Amériques

- M^{me} Flor María Ríos, présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et députée de l'Assemblée nationale du Venezuela
- M^{me} Karla Reyes, conseillère de la présidente

Contexte

- L'Assemblée nationale du Québec assume les tâches de secrétariat du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, depuis sa création en mai 1999.



Contexte (suite)

- M^{me} Flor María Ríos a été élue présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques lors de la dernière Réunion annuelle du Réseau tenue à Mexico, Mexique, le 10 septembre 2008.
- M^{me} Flor María Ríos est venue au Québec à l'invitation du président de l'Assemblée nationale du Québec afin d'échanger sur les orientations futures du Réseau et sur les avenues de collaboration possibles entre l'Assemblée nationale et le Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Des rencontres avec des représentantes d'organisations gouvernementales et de la société civile liées à la condition féminine ont également eu lieu.

Thèmes

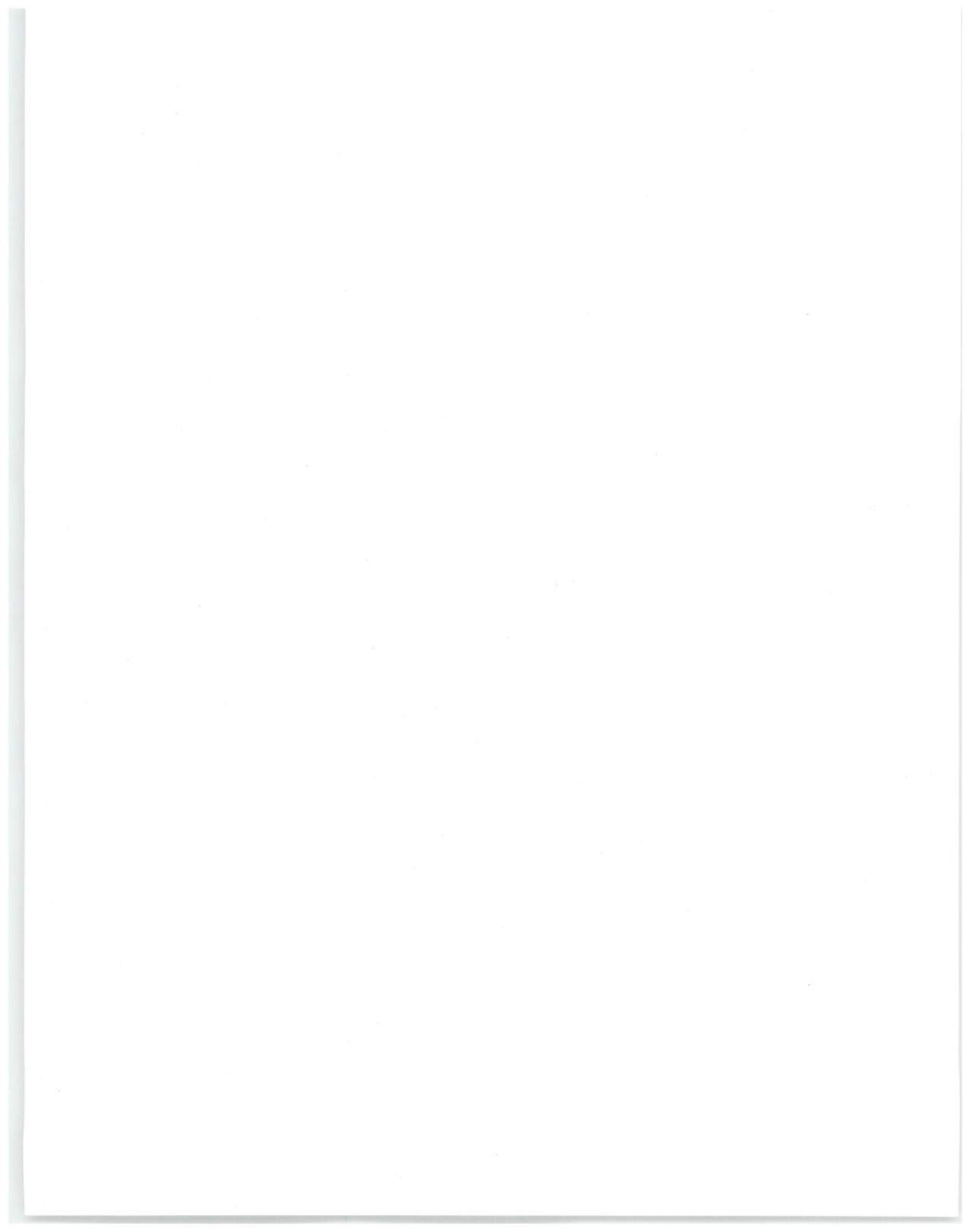
- Rencontre avec le président de l'Assemblée nationale du Québec: appui de l'Assemblée nationale du Québec au Réseau
- Rencontre avec les membres du Comité directeur de la Section du Québec de la COPA: objectifs et priorités de la Section du Québec de la COPA
- Rencontre avec la représentante de la Section du Québec au Réseau : orientations et activités futures du Réseau
- Rencontre avec la conseillère du Réseau : présentation des réalisations et des modes de fonctionnement du Secrétariat du Réseau, et planification stratégique des événements à venir
- Rencontres avec des représentantes d'organisations gouvernementales et de la société civile liées à la condition féminine : connaissance des principaux enjeux de condition féminine et d'égalité au Québec et présentation de l'expertise développée.

Objectifs et enjeux

- Réaffirmer l'appui de l'Assemblée nationale au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Présenter la structure, les objectifs et les priorités de la Section du Québec de la COPA et du Secrétariat du Québec de la COPA.
- Établir une bonne collaboration entre la représentante de la Section du Québec au Réseau, le Secrétariat du Réseau et la présidente du Réseau.
- Planifier les prochaines activités du Réseau et structurer la mise en œuvre de son plan d'action.
- Promouvoir l'expertise des institutions et des organisations québécoises qui font la promotion de l'avancement de la condition féminine.
- Faire connaître les principales avancées québécoises en matière de condition féminine.

Commentaires/conclusions

- La visite de la présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques a permis de réitérer l'appui offert au Réseau par l'Assemblée nationale du Québec et de démontrer le désir de travailler à sa consolidation, dans la mesure des ressources disponibles.

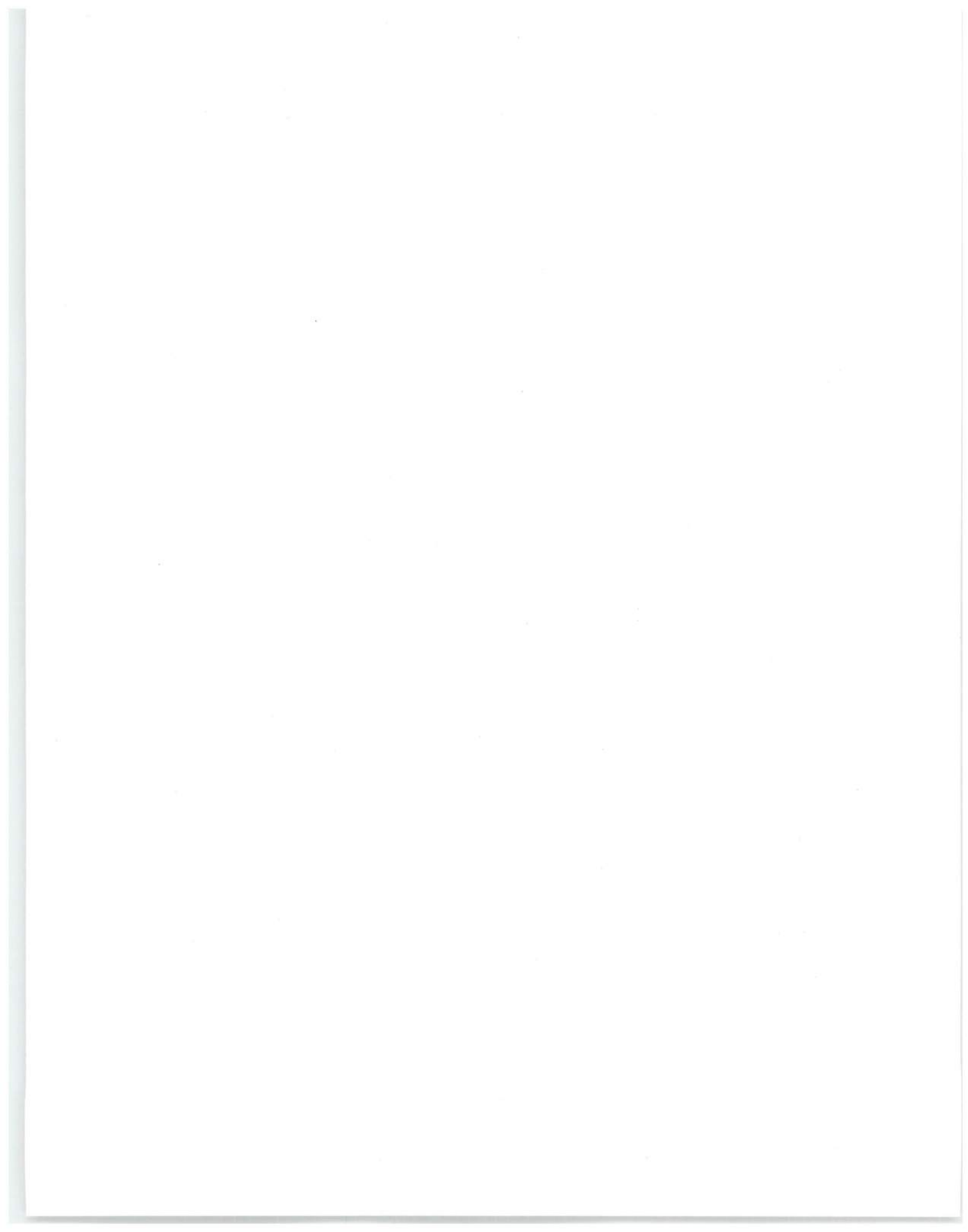


Commentaires/conclusions
(suite)

- Les membres du Comité directeur de la Section du Québec de la COPA ont fait connaître la structure, les objectifs et les priorités de la Section du Québec de la COPA.
- Tous les intervenants de l'Assemblée nationale ont souligné l'importance de cibler les efforts du Réseau sur les deux thématiques principales choisies, soit la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la participation politique des femmes dans les Amériques.
- Les séances de travail entre la présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la représentante de la Section du Québec au Réseau ont contribué :
 - o à établir une relation de travail efficace entre la présidente et la représentante de la Section du Québec au Réseau;
 - o à définir le rôle de la représentante au sein du Comité exécutif du Réseau;
 - o à réviser le plan d'action de la présidente;
 - o à structurer l'organisation de la VIII^e Réunion annuelle, et;
 - o à aborder les stratégies d'action du Réseau.
- Les réunions de travail avec le personnel administratif du Secrétariat du Réseau ont permis de planifier la mise en œuvre des travaux futurs du Réseau, entre autres, l'organisation de la VIII^e Réunion annuelle, incluant l'atelier thématique sur la violence à l'égard des femmes.
- La présidente du Réseau a également rencontré M^{me} Christiane Pelchat, présidente du Conseil du statut de la femme; M^{me} Elaine Hémond, directrice générale du Centre de développement femmes et gouvernance; et M^{me} Marie-Josée Dion, directrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Québec. Ces rencontres ont permis de dresser un portrait général des principales avancées en matière de condition féminine au Québec, surtout en ce qui a trait à la représentation des femmes dans les postes décisionnels et à l'appui gouvernemental aux femmes victimes de violence.

Coût

- **Total** **3 102,00 \$**



**MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA CONFÉDÉRATION
PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA) DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES DU 5 JUILLET 2009 AU MEXIQUE**

Fiche synoptique

Activité

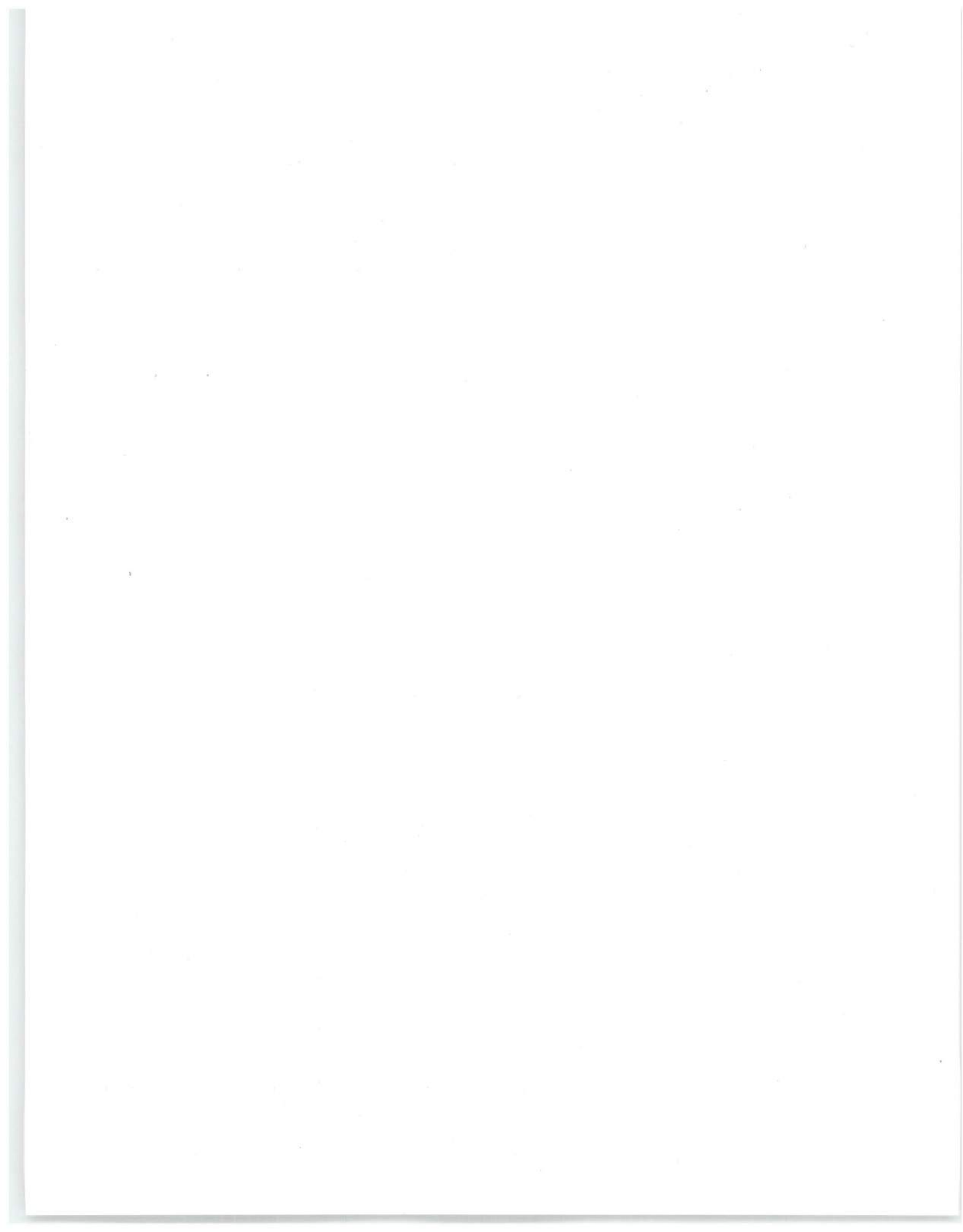
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Mexico (Mexique)
- 30 juin au 6 juillet 2009

Participants

- M. Jean-Martin Aussant, député de Nicolet-Yamaska et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- M. Jacques Paquet, conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.

Contexte

- Le 24 janvier 2009, à Calafate, dans la province de Santa Cruz, en Argentine, le Comité exécutif de la COPA a adopté une recommandation proposant l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA lors des élections législatives du 5 juillet 2009 au Mexique.
- Dans cette optique, le Secrétariat exécutif de la COPA et le secrétariat de la Commission de la démocratie et de la paix ont entrepris des démarches auprès de représentants de l'Institut fédéral électoral (IFE) du Mexique afin de les informer de l'adoption de la recommandation susmentionnée et de leur confirmer la disponibilité de la COPA à envoyer une mission d'observation électorale.
- Dans une lettre en date du 11 mai 2009, la COPA a reçu une invitation de la part des autorités électorales mexicaines à constituer une délégation de parlementaires observateurs pour le scrutin de juillet.
- Lors des élections présidentielle et législatives mexicaines du 2 juillet 2006, la COPA avait déployé une délégation de sept parlementaires observateurs qui ont témoigné du déroulement des opérations électorales dans 25 bureaux de vote dans la ville de Mexico. À la suite de cette mission, des recommandations avaient été soumises aux autorités électorales mexicaines afin d'améliorer les opérations le jour du scrutin, notamment de:
 - permettre l'installation du bureau de vote avant 8 h afin que les électeurs puissent véritablement commencer à voter dès l'ouverture des bureaux et ainsi bénéficier de plus de temps pour exercer leur droit de vote;
 - prescrire que les urnes soient scellées et accroître la surveillance de celles-ci par les travailleurs électoraux et les représentants des partis politiques;
 - permettre que les électeurs puissent voter par anticipation s'ils prévoient être à l'extérieur de leur district le jour du scrutin afin d'éviter les longues files d'attente et les bousculades dans les bureaux de vote spéciaux.



Contexte (suite)

- La Section du Québec est titulaire de la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, commission dont relève l'organisation des missions d'observation électorale.
- Il s'agissait de la neuvième mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis qu'elle s'est dotée en mai 2005 d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.

Thèmes

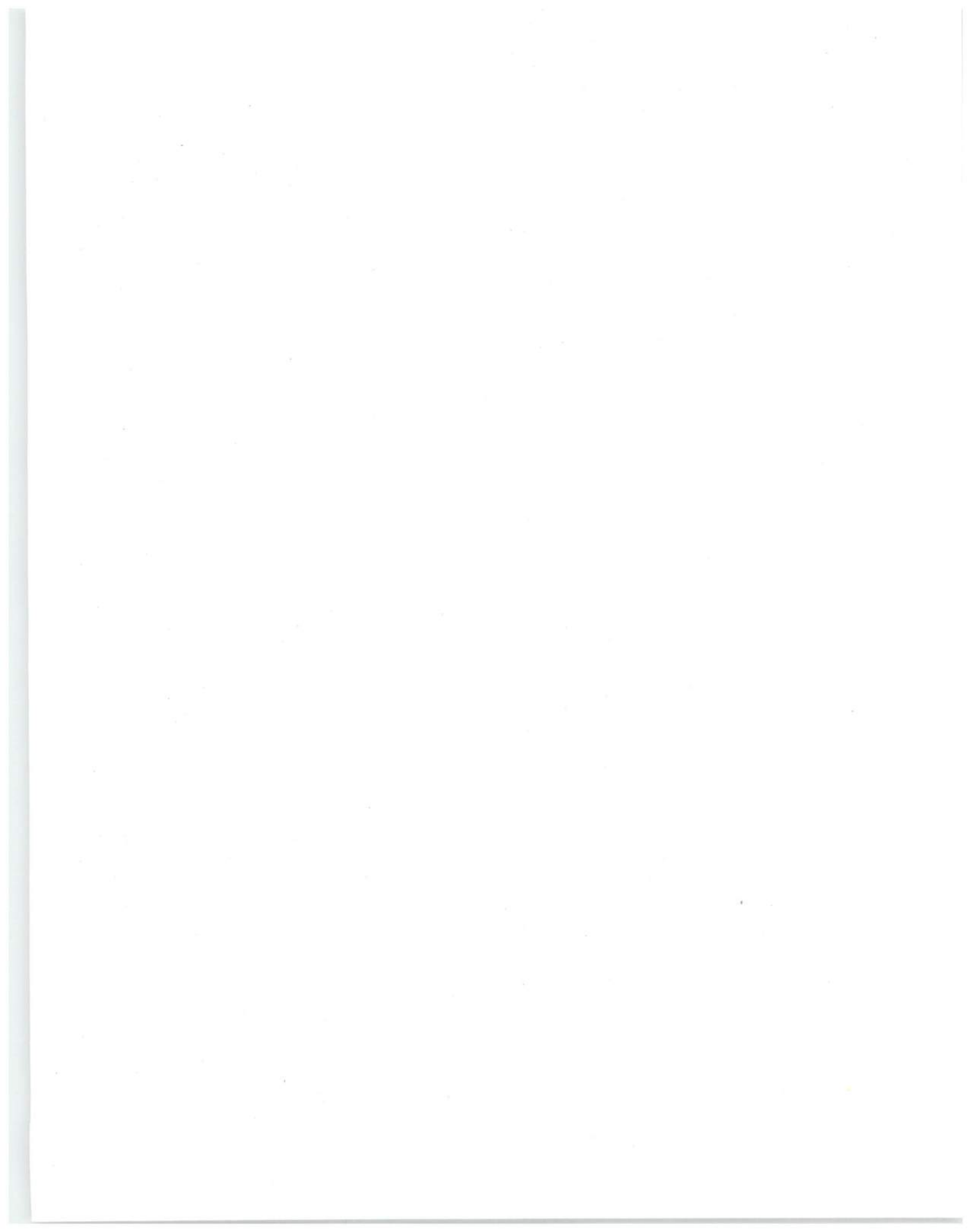
- Les 1^{er}, 2, 3 et 4 juillet 2009, les membres de la délégation ont participé à plusieurs réunions de travail auprès de représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier sur les lieux l'état de l'organisation des élections au Mexique
- Le jour du vote, les membres de la délégation se sont déployés dans la région du District fédéral de Mexico, ainsi que dans l'État de Mexico, afin d'y observer le déroulement des opérations électorales dans une douzaine de bureaux de vote.

Objectifs et enjeux

- Appuyer le processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit au Mexique par l'accompagnement de son processus électoral.
- Contribuer, dans le respect de la souveraineté de l'État et dans le cadre de la législation mexicaine en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
- Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie le respect de l'État de droit dans les Amériques et faire valoir l'expertise québécoise en matière d'observation de processus électoral.
- Appuyer la COPA dans ses objectifs de contribuer à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.
- Faire un suivi des recommandations faites lors de la mission d'observation électorale de la COPA réalisée au Mexique en juillet 2006.

Commentaires/conclusions

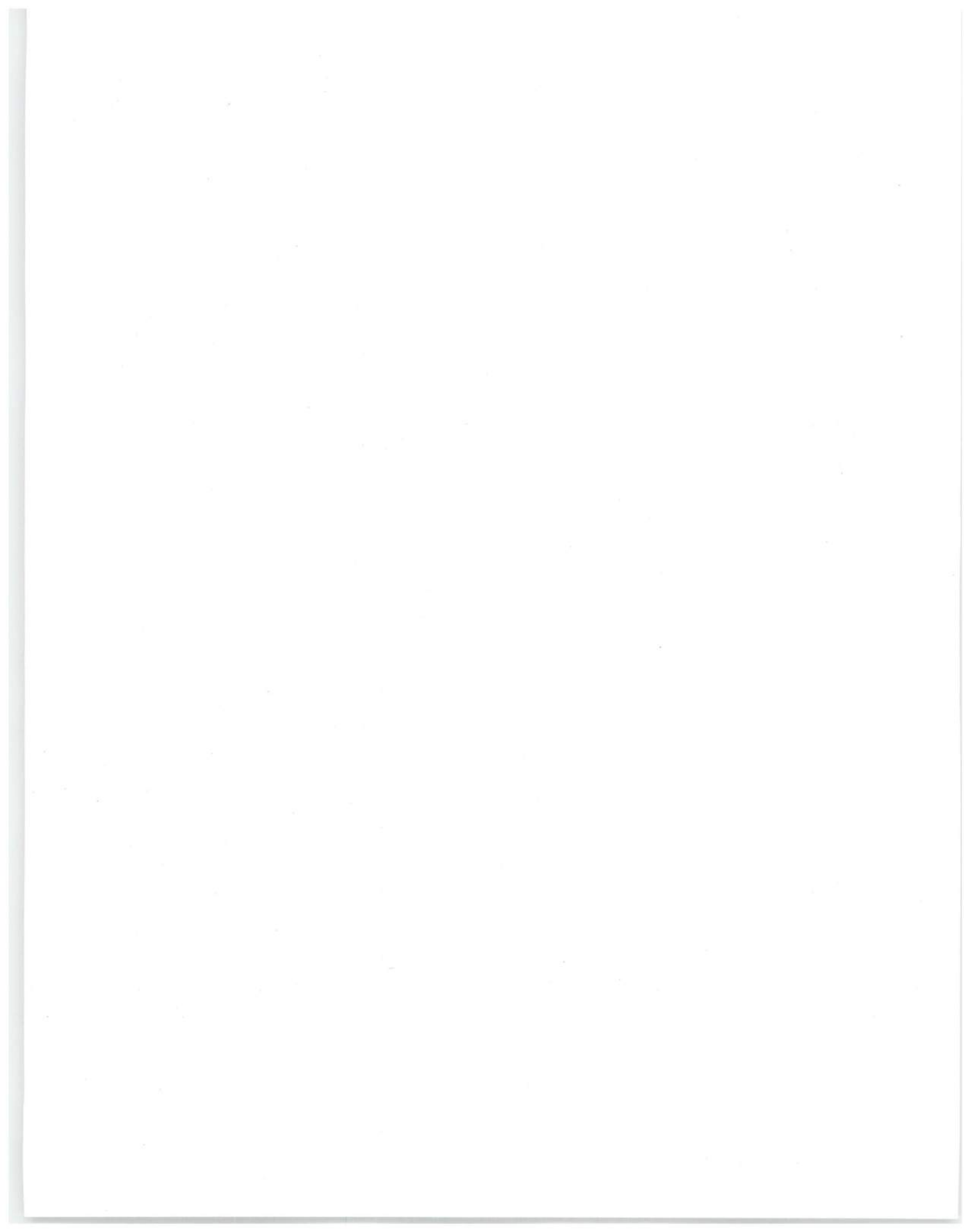
- Satisfaits globalement du déroulement des élections, les membres de la délégation de la COPA ont constaté que les opérations de vote dans les bureaux de vote visités se sont déroulées dans le calme et dans le respect des règles électorales en vigueur pour cette élection. Ils ont également souligné le sérieux démontré par le personnel du scrutin et les représentants des partis politiques dans l'accomplissement de leur tâche.



Commentaires/conclusions
(suite)

- Les rencontres de travail avant le jour du scrutin et l'observation des élections législatives de juillet 2009 ont permis de constater que seule la recommandation relative aux scellés et à la surveillance des urnes a été retenue partiellement par les autorités électorales et les législateurs mexicains. En effet, à l'exception d'un seul bureau de vote, toutes les urnes des bureaux de vote visités étaient scellées. Cependant, la surveillance des urnes ne se faisait pas encore de façon systématique dans tous les bureaux de vote observés par la délégation de la COPA.
- En ce qui concerne l'installation des bureaux de vote, la loi électorale stipule toujours que le personnel électoral des bureaux de vote doit procéder à l'installation de l'équipement nécessaire au déroulement du scrutin à partir de 8 h le matin, heure à laquelle les électeurs ont déjà commencé à faire la file pour exercer leur droit de vote. Malheureusement, et les membres de la délégation de la COPA l'ont constaté de nouveau, cette façon de procéder peut occasionner d'importants retards, car le temps requis pour installer l'équipement peut varier d'un bureau à l'autre.
- Enfin, en ce qui a trait aux longues files d'attente et aux bousculades observées dans les bureaux de vote spéciaux lors des élections de juillet 2006, la délégation de la COPA n'a pas été témoin de problèmes de cette nature aux législatives de 2009. Ceci pourrait certes s'expliquer par un taux de participation plus faible qu'en 2006. Toutefois, les problèmes observés en 2006 pourraient survenir de nouveau dans le cadre des élections présidentielle et législatives de juillet 2012 alors que les enjeux seront plus tangibles aux yeux des électeurs.
- Ainsi, à la lumière de ces différentes observations, la mission d'observation de la COPA a réitéré deux recommandations faites aux autorités électorales mexicaines à la suite des élections présidentielle et législatives de juillet 2006 :
 - permettre l'installation du bureau de vote avant 8 h afin que les électeurs puissent véritablement commencer à voter dès l'ouverture des bureaux et ainsi bénéficier de plus de temps pour exercer leur droit de vote;
 - prescrire que la surveillance des urnes par les travailleurs électoraux et les représentants des partis politiques soit accrue.

Par ailleurs, les membres de la délégation de la COPA estiment que le fonctionnement des urnes électroniques, à l'essai dans certains bureaux de vote du District fédéral et sous la responsabilité de l'Institut électoral du District fédéral (IEDF), devrait être davantage expliqué au personnel électoral et aux électeurs afin d'éviter les erreurs et les retards.



Commentaires/conclusions
(suite)

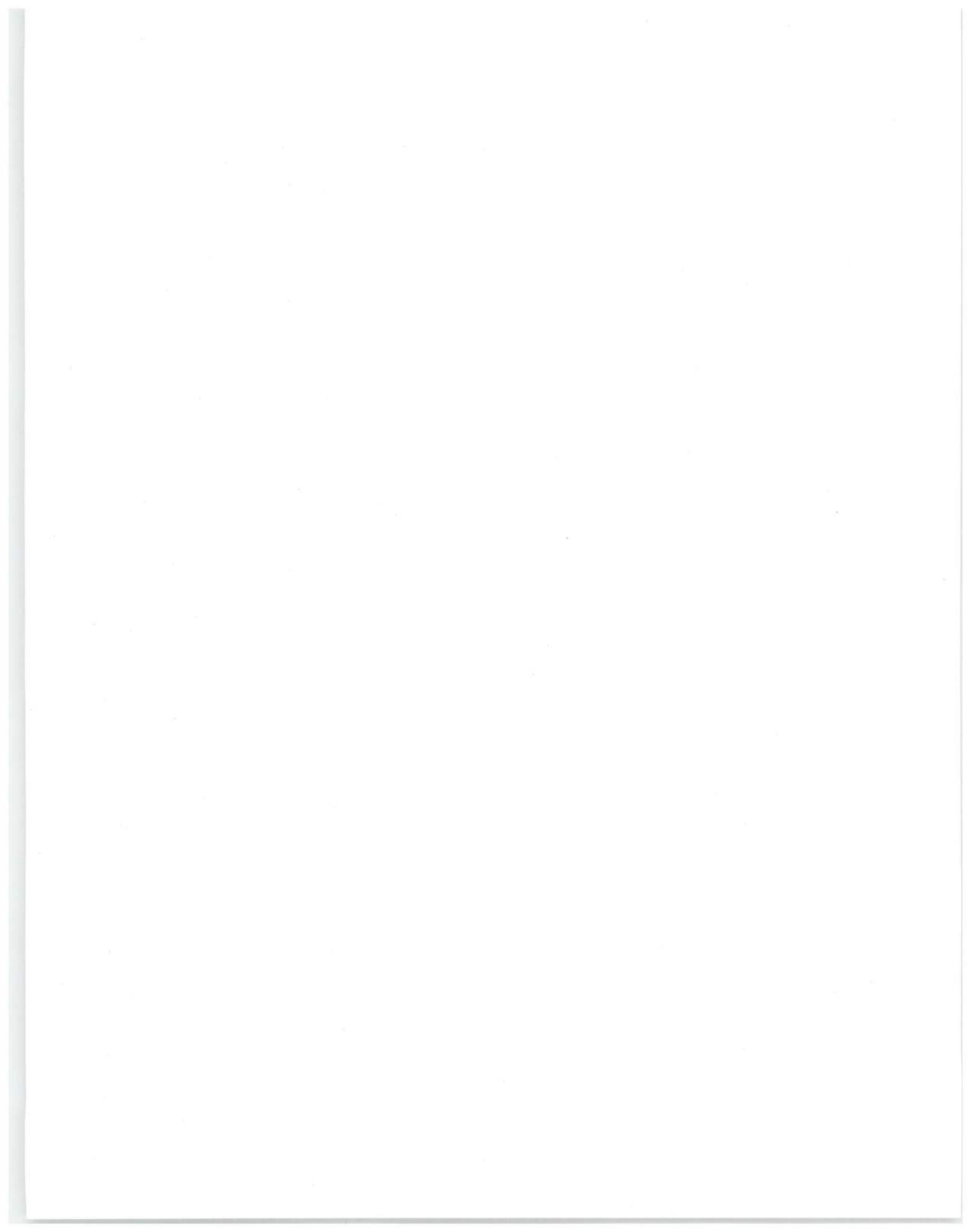
- Dans la même veine, il serait aussi pertinent d'accroître l'information concernant les conditions d'utilisation des bureaux de vote spéciaux pour les électeurs se trouvant à l'extérieur de leur circonscription le jour du scrutin. En effet, les membres de la délégation de la COPA ont pris note que dans un bureau de vote spécial du District fédéral, plusieurs citoyens se sont présentés pensant qu'ils pouvaient y exercer leur droit de vote. Lors du passage de la délégation, 57 électeurs avaient voté et presque autant d'électeurs à l'extérieur de leur section de vote avaient été refusés par les travailleurs électoraux.

La participation d'un député de l'Assemblée nationale à cette mission multilatérale d'observation électorale dans les Amériques a contribué au développement et à la promotion de l'expertise québécoise en cette matière.

La COPA, en prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, a confirmé son rôle stratégique en matière de consolidation de la démocratie.

Coûts

- Per diem	4 180,14 \$
- Transport	2 884,63 \$
- Autres	280,53 \$
Total	7 345,30 \$



**IX^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA)**

**VIII^e RÉUNION ANNUELLE
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

Fiche synoptique

Activité

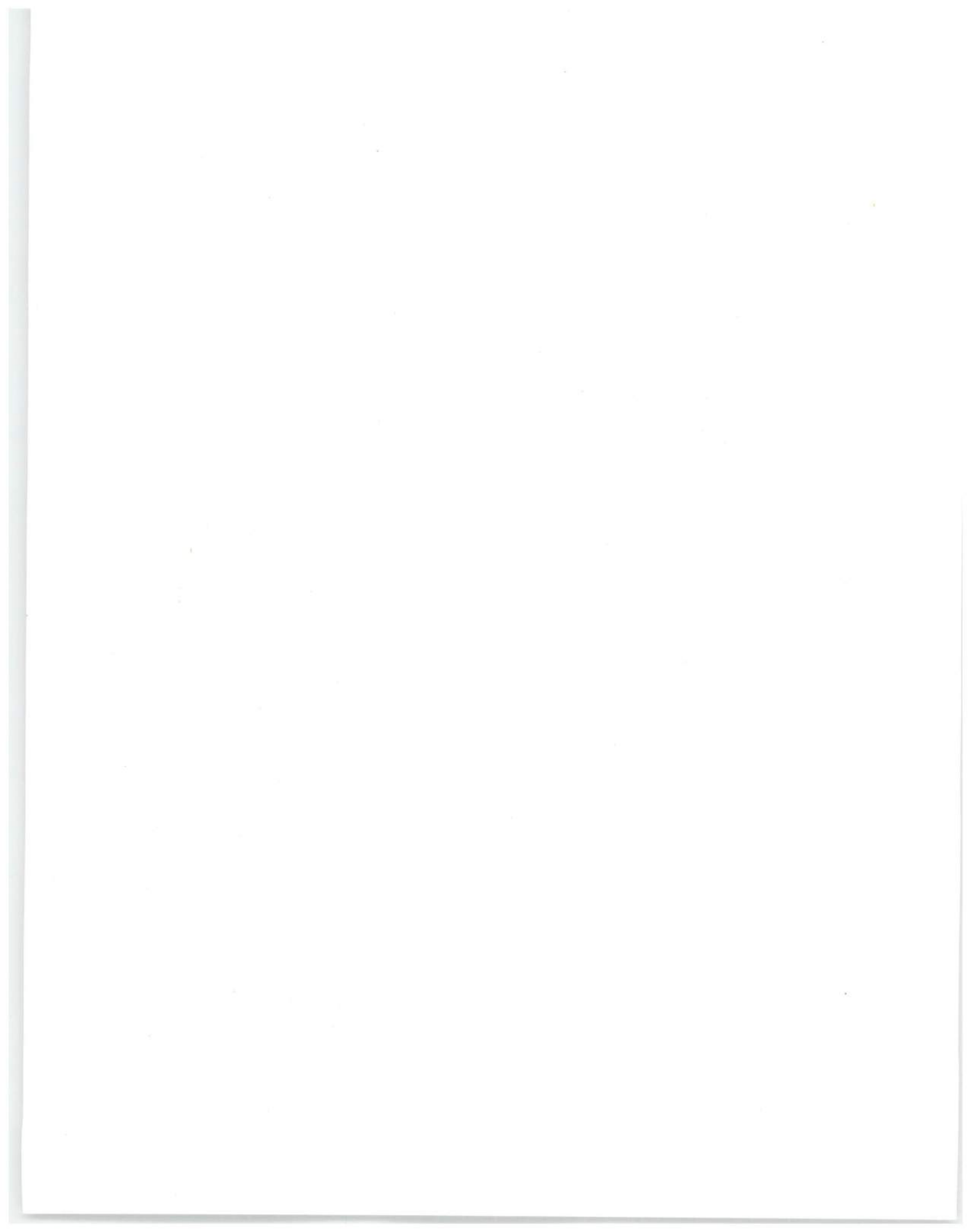
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Salta (Salta, Argentine)
- 15 au 19 septembre 2009

Participants

- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué de la Section du Québec de la COPA et premier vice-président de la COPA
- M^{me} Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville, représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau
- M. Daniel Rathé, député de Blainville
- M^{me} Anne-Marie Larochelle, coordonnatrice du Secrétariat du Québec de la COPA et secrétaire administrative de la Section du Québec de la COPA
- M. Jacques Paquet, coordonnateur adjoint du Secrétariat du Québec de la COPA, secrétaire administratif adjoint de la Section du Québec de la COPA et conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- M^{me} Mélissa Loïzou, conseillère du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et de la Commission de la santé et de la protection sociale de la COPA.

Contexte

- La COPA a été officiellement créée en septembre 1997 alors que 400 parlementaires de 28 pays des Amériques se sont réunis à Québec.
- Les six commissions permanentes de la COPA tiendront leur sixième séance de travail au cours de la IX^e Assemblée générale.



Contexte (suite)

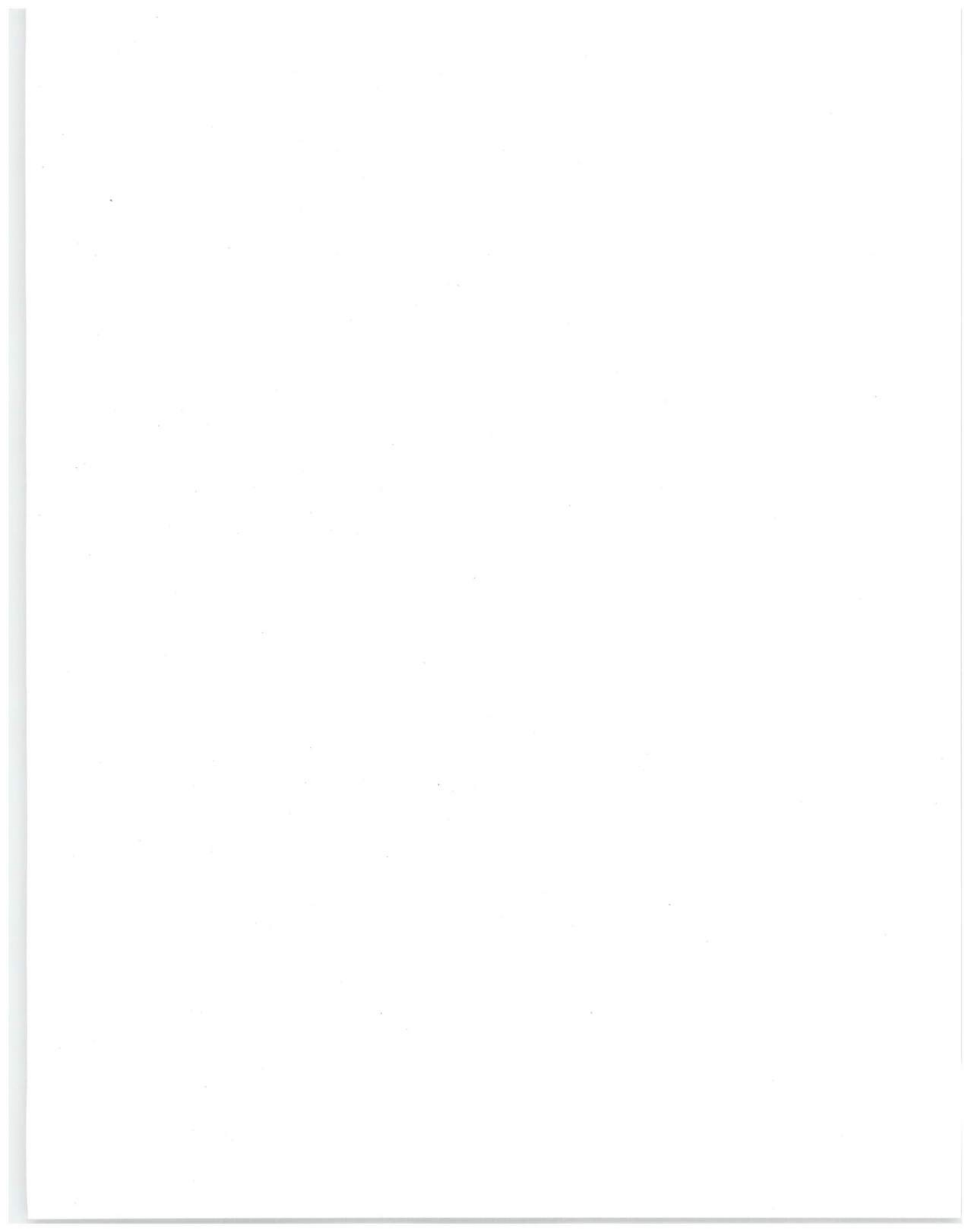
- L'Assemblée nationale du Québec héberge, conjointement avec le Mexique et le Brésil, l'une des trois unités de secrétariat de la COPA. En vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec de la COPA est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes : la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de la démocratie et de la paix. Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat reliées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

Thèmes

- Thèmes des commissions permanentes :
 - Le financement des partis politiques
 - Les mesures continentales pour prévenir les pandémies : les cas de la grippe A(H1N1) et de la fièvre dengue
 - Le phénomène du décrochage scolaire
 - Le rôle des chaînes de télévision parlementaires comme outils de renforcement de la démocratie
 - Les relations dans les Amériques dans le contexte de la crise financière internationale
 - Le réchauffement climatique : mesures de prévention
 - Les coups d'État dans les Amériques: le cas du Honduras
- Thème de la VIII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :
 - La lutte contre la violence à l'égard des femmes
- Autres points à l'ordre du jour :
 - L'élection du Comité exécutif 2009-2010 du Réseau
 - Le programme des missions d'observation électorale de la COPA
 - Le calendrier d'activités 2009-2010 de la COPA.

Objectifs et enjeux

- Maintenir le leadership de l'Assemblée nationale du Québec au sein des instances de la COPA où elle occupe des postes de responsabilité, notamment au Comité exécutif, à la Commission de la démocratie et de la paix, à la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie et au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Participer activement aux différentes séances de travail de l'Assemblée générale, des commissions et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en y faisant valoir les intérêts du Québec et de la société québécoise.

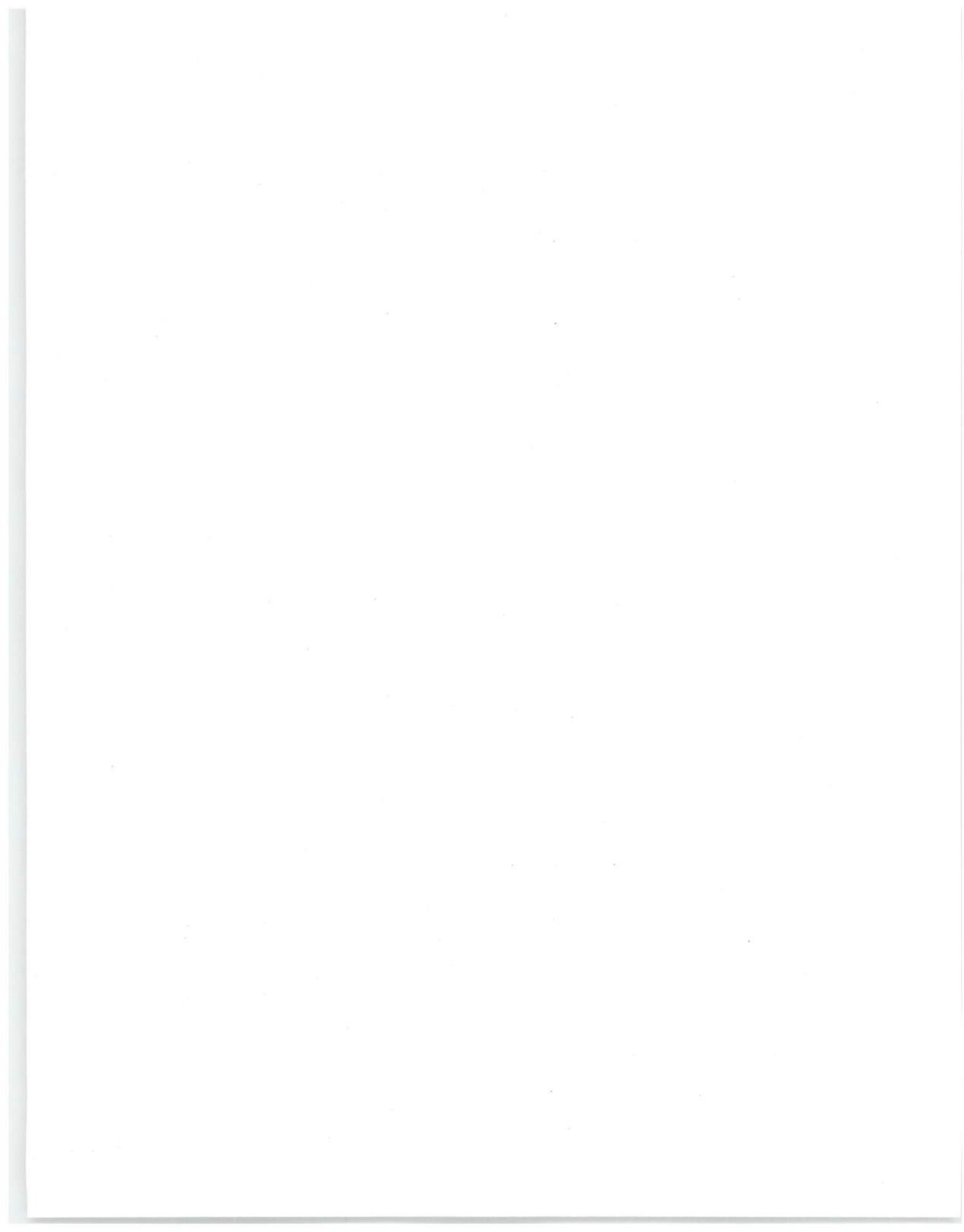


Objectifs et enjeux (suite)

- Préserver les caractéristiques propres de la COPA, en particulier le pluralisme des délégations qui y participent, l'autonomie face au pouvoir exécutif et la participation sur un pied d'égalité des assemblée parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés.
- Contribuer à la dynamisation des commissions de travail de la COPA.
- Planifier les activités de la COPA et du Réseau ainsi que le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2009-2010.
- Préparer la mise en œuvre des missions d'observation électorale de la COPA pour l'année 2009-2010.
- Faire valoir l'expertise québécoise en matière de financement des partis politiques, d'abandon scolaire et de représentation politique des femmes ainsi que sur les différents thèmes à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Commentaires/conclusions

- Conformément à l'entente conclue lors de la VIII^e Assemblée générale de la COPA, la première vice-présidente de la COPA et sénatrice de la province de Buenos Aires, M^{me} Edda E. Acuña, a accédé à la présidence pour la période 2009-2010.
- Le Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques a été élu pour la période 2009-2010. La présidence est demeurée à l'Assemblée nationale de la République bolivarienne du Venezuela pour un second mandat. L'Assemblée nationale a conservé son poste au Comité exécutif du Réseau.
- La IX^e Assemblée générale de la COPA a regroupé 53 parlementaires provenant de 13 pays du continent américain.
- Le Comité exécutif de la COPA a approuvé les modifications proposées au Règlement des commissions de travail thématiques permanentes de la COPA. Ces modifications visent à dynamiser les travaux des commissions, notamment en précisant leur composition et en instaurant la tenue d'une réunion entre chaque Assemblée générale.
- Le Comité exécutif de la COPA a également approuvé une modification au Règlement des missions d'observation électorale de la COPA pour assurer le caractère multilatéral de ces missions.
- Le Comité exécutif de la COPA a approuvé l'envoi de deux missions d'observation électorale, sous l'égide de la Commission de la démocratie et de la paix, à l'occasion des élections générales en Bolivie (décembre 2009) et de l'élection présidentielle en Colombie (mai 2010).

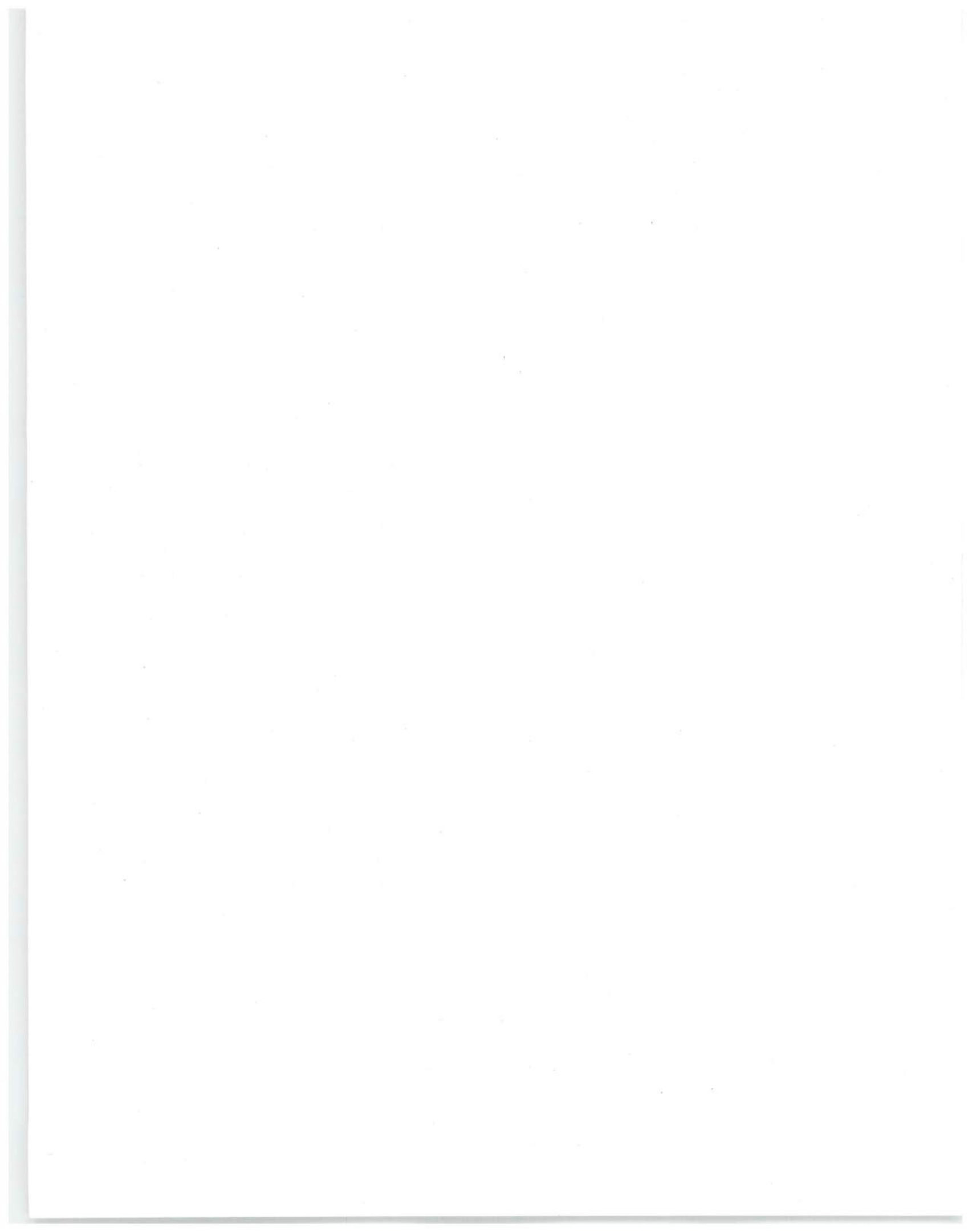


Commentaires/conclusions
(suite)

- Le Comité exécutif de la COPA a adopté une résolution demandant à l'Union nationale des Assemblées législatives des États fédérés du Brésil (UNALE) de reprendre en charge l'organisation du Secrétariat régional du Brésil, selon l'*Entente de collaboration concernant le partage des tâches de secrétariats Mexique – Brésil – Québec*, signée en mai 2002.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté le premier volet du rapport sur « L'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques ». Les participantes à la VIII^e Réunion annuelle du Réseau ont décidé de poursuivre l'étude de cette thématique, ainsi que du thème « La lutte contre la violence à l'égard des femmes ».
- En l'absence du rapporteur désigné de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, M^{me} Monique Richard a présenté un rapport préliminaire sur l'abandon scolaire dans les Amériques. Une recommandation présentant diverses mesures pour lutter contre l'abandon scolaire a par la suite été adoptée par les participants, qui se sont également engagés à poursuivre les échanges sur cette question.
- La Commission de la démocratie et de la paix, sous la présidence de l'Assemblée nationale, a poursuivi ses travaux sur le financement des partis politiques. Une grille d'analyse, préparée par le Secrétariat du Québec a été présentée aux participants, qui ont été invités à la remplir afin de poursuivre l'étude de cette thématique.
- Douze résolutions, dont la grande majorité est issue des travaux des commissions et du Réseau des femmes parlementaires, ont été adoptées par les parlementaires réunis en Assemblée générale.
- Les parlementaires et les fonctionnaires de l'Assemblée nationale se sont distingués lors de la IX^e Assemblée générale de la COPA en faisant valoir l'expérience et l'expertise québécoises dans plusieurs domaines. Ainsi, ceux-ci ont joué un rôle primordial dans la préparation et le déroulement des séances des commissions étant sous leur responsabilité ainsi que pour la réunion du Réseau des femmes des Amériques. Ils ont également participé activement aux travaux du Comité exécutif et aux séances plénières.

Coûts

- Per diem	9 309,45 \$
- Transport	55 497,97 \$
- Autres	7 056,79 \$
- Total	71 864,21 \$



**MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA CONFÉDÉRATION
PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA) DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS
GÉNÉRALES ANTICIPÉES DU 6 DÉCEMBRE 2009 EN BOLIVIE**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- La Paz (Bolivie)
- 2 au 7 décembre 2009

Participants

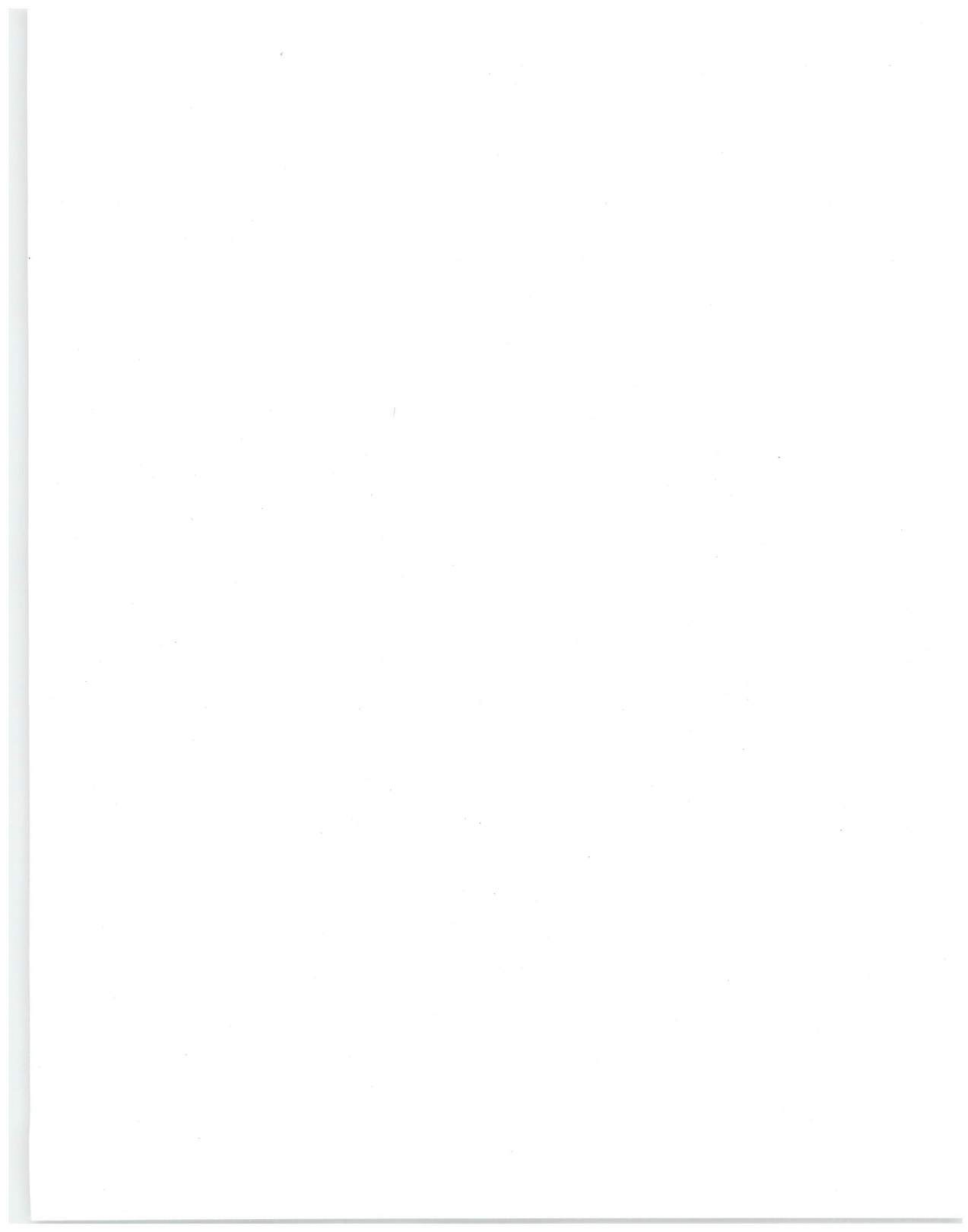
- M. Patrick Huot, député de Vanier
- M^{me} Christiane Bérubé, conseillère de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.

Contexte

- Le 18 septembre 2009, à Salta, dans la province de Salta, en Argentine, l'Assemblée générale de la COPA a adopté une recommandation proposant l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA lors des élections générales anticipées du 6 décembre 2009 en Bolivie.
- Dans cette optique, la présidente de la COPA, M^{me} Edda Evangelina Acuña, a entrepris des démarches auprès de représentants de la Cour nationale électorale de la Bolivie afin de les informer de l'adoption de la recommandation susmentionnée et de leur confirmer la disponibilité de la COPA à envoyer une mission d'observation électorale.
- Dans une lettre en date du 4 novembre 2009, la COPA a reçu une invitation de la part des autorités électorales boliviennes à constituer une délégation de parlementaires observateurs pour le scrutin de décembre.
- Lors des élections générales boliviennes du 18 décembre 2005, la COPA avait déployé une délégation de parlementaires observateurs qui ont témoigné du déroulement des opérations électorales dans une vingtaine de bureaux de vote dans les villes de La Paz et de El Alto.
- La Section du Québec est titulaire de la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, commission dont relève l'organisation des missions d'observation électorale.
- Il s'agit de la dixième mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis qu'elle s'est dotée en mai 2005 d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.

Thèmes

- Les 2, 3, 4 et 5 décembre 2009, les membres de la délégation ont participé à plusieurs réunions de travail auprès de représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier sur les lieux l'état de l'organisation des élections en Bolivie



Thèmes (suite)

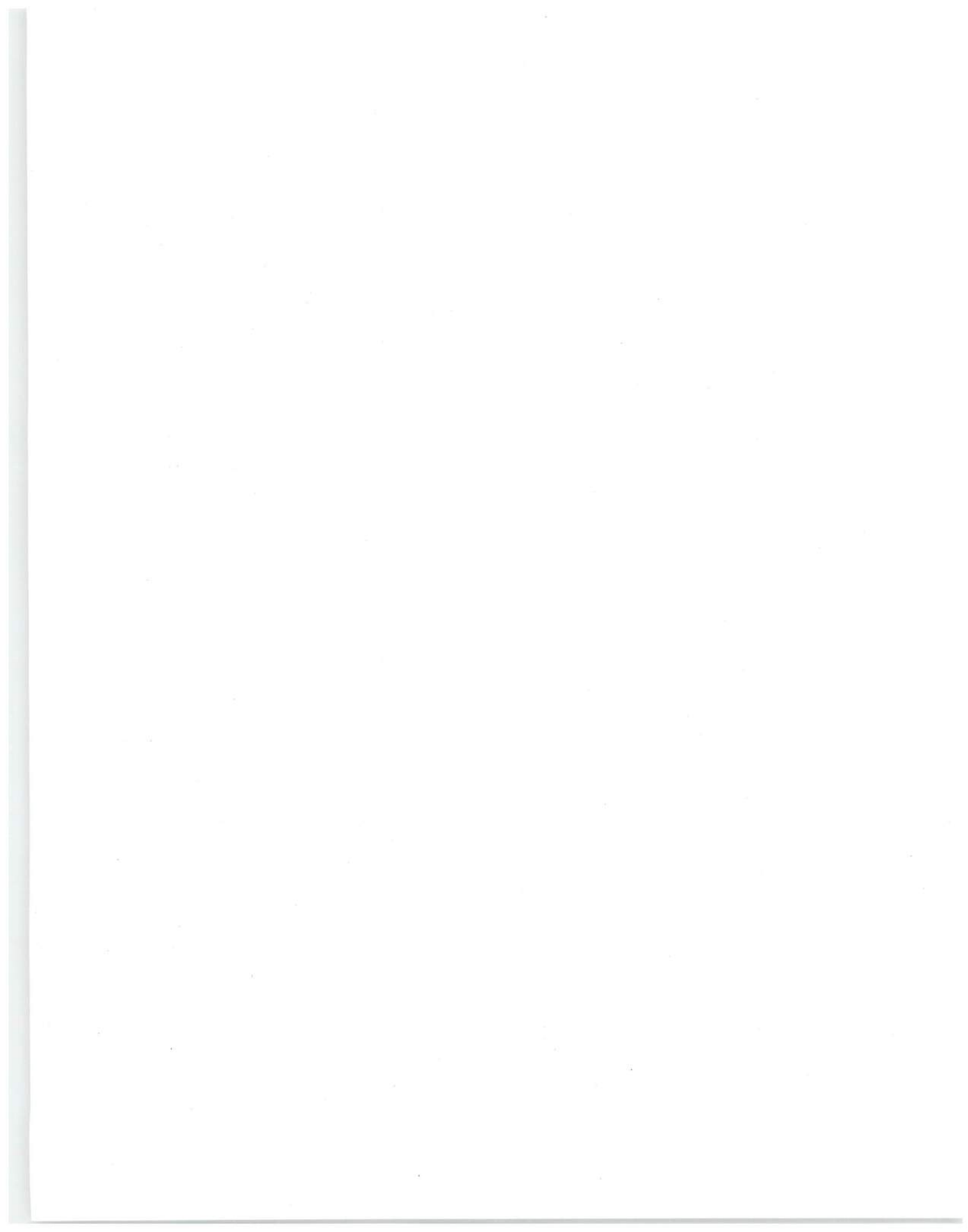
- Le jour du vote, les membres de la délégation se sont déployés dans la région de la capitale La Paz afin d'y observer le déroulement des opérations électorales dans plus d'une cinquantaine de bureaux de vote.

Objectifs et enjeux

- La participation de députés de l'Assemblée nationale à des missions multilatérales d'observation électorale dans les Amériques contribue au développement et à la promotion de l'expertise québécoise en cette matière.
- Cet engagement permet également à l'Assemblée nationale d'appuyer la COPA dans ses objectifs de contribuer à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.
- La COPA, en prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique en matière de consolidation de la démocratie.
- Cette mission a également permis de faire un suivi des recommandations faites lors de la mission d'observation électorale de la COPA réalisée en Bolivie en décembre 2005.

Commentaires/conclusions

- La délégation de la COPA a constaté que les opérations de vote s'étaient déroulées dans le calme et le respect des règles électorales en vigueur.
- Les membres de la délégation ont constaté un retard dans l'ouverture de certains bureaux de vote, mais n'ont été témoins d'aucune irrégularité importante.
- Ils ont été impressionnés par le sens civique et le sérieux démontrés par les citoyens ainsi que par le personnel électoral dans le cadre de cette élection. De plus, les membres de la délégation ont tenu à souligner par voie de communiqué de presse le respect dont ont fait preuve les Boliviens à l'égard de leurs institutions ainsi que la participation massive et enthousiaste des citoyens au processus électoral.
- La délégation de la COPA a constaté que les recommandations concernant le registre électoral formulées à la suite de la mission de 2005 avaient été suivies. En effet, un nouveau registre électoral biométrique a été élaboré par les autorités électorales boliviennes, ce qui a permis à plusieurs électeurs exclus de la liste électorale antérieure d'exercer leur droit de vote.
- À la lumière de leurs observations et des inquiétudes soulevées par les représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral lors des réunions de travail, les conclusions préliminaires des membres de la mission traitent des aspects suivants du processus électoral : i) la nouvelle liste électorale biométrique et les 400 671 citoyens sous observation; ii) la confusion dans les bureaux de vote; iii) l'absence de règles claires sur le financement des partis politiques et sur le contrôle des dépenses électorales; et iv) l'absence d'un Tribunal constitutionnel opérationnel.



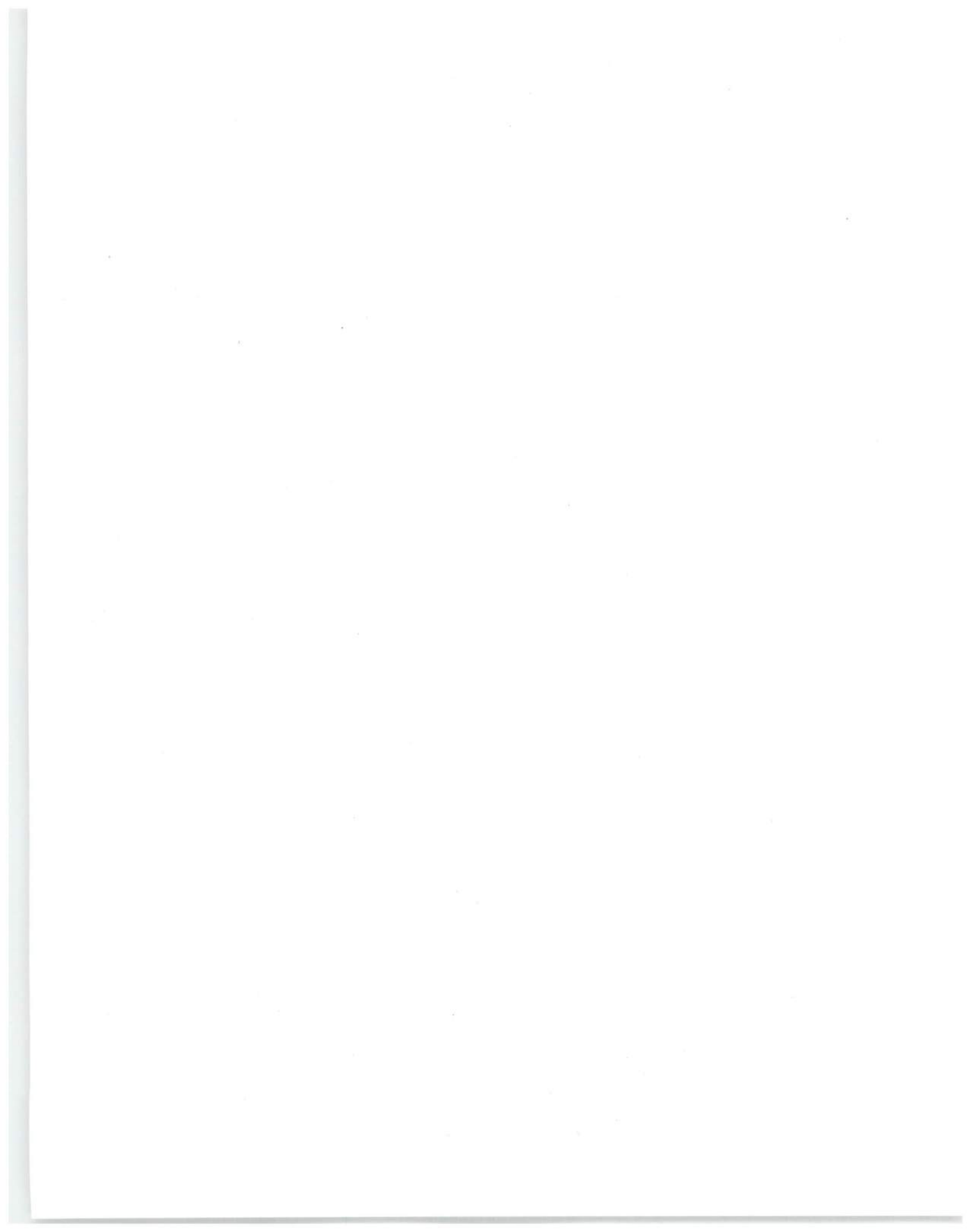
Commentaires/conclusions
(suite)

- Ces conclusions seront consignées dans un rapport et feront l'objet de recommandations qui seront soumises aux autorités électorales de la Bolivie afin de proposer aux législateurs du pays des modifications législatives ou administratives en vue des prochaines élections.
- Ce rapport sera présenté aux parlementaires des Amériques lors de la X^e Assemblée générale de la COPA.

Coûts

- | | |
|-------------|--------------|
| - Per diem | 2 803,37 \$ |
| - Transport | 10 514,98 \$ |
| - Autres | 1 981,71 \$ |

Total **15 300,06 \$**



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES CRITÈRES ET L'AUTO-ÉVALUATION DES PARLEMENTS DÉMOCRATIQUES

Fiche synoptique

Activité

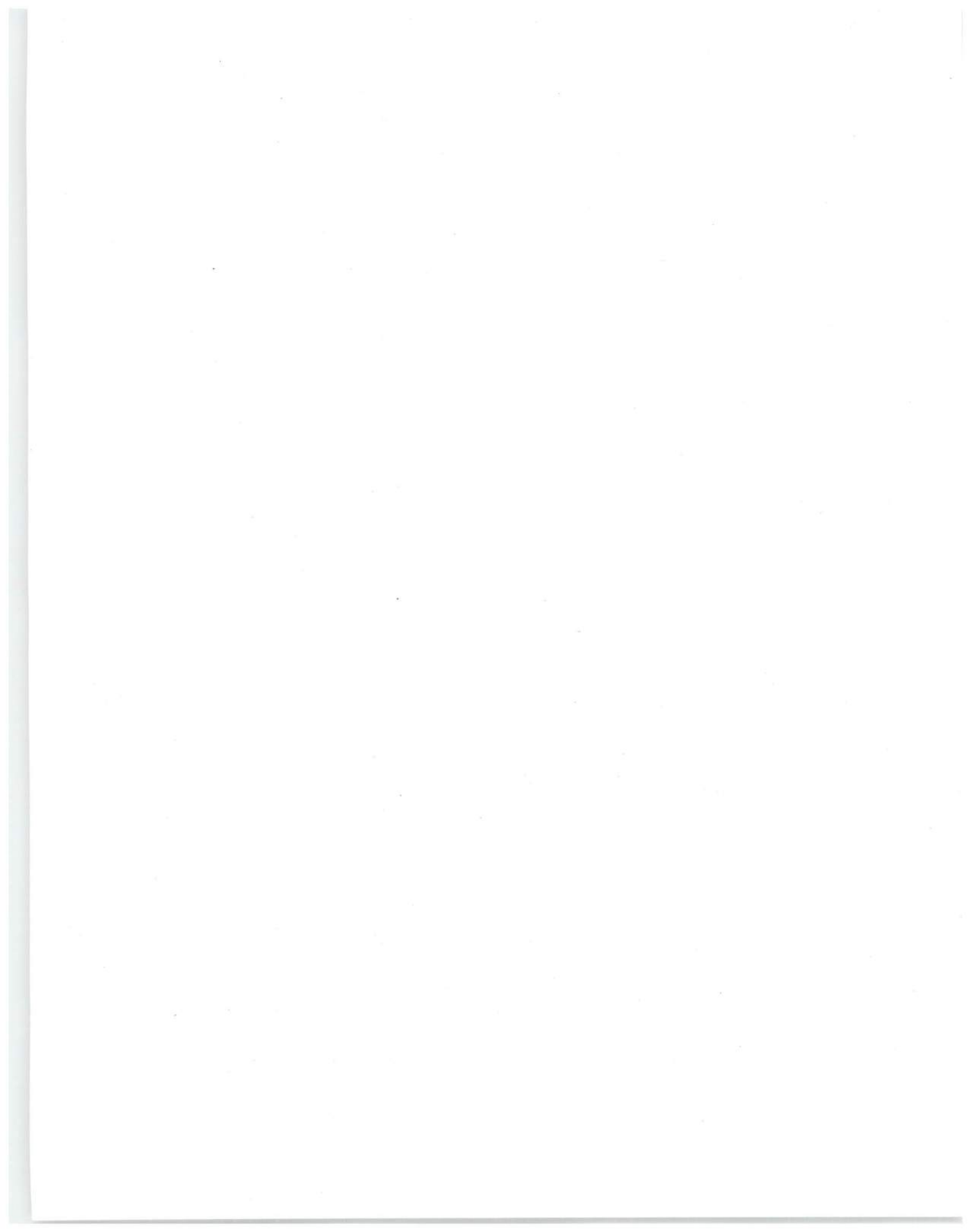
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Paris (France)
- 2 au 4 mars 2010

Participants

- M. Jean-Martin Aussant, député de Nicolet-Yamaska et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- M^{me} Christiane Bérubé, conseillère de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.

Contexte

- L'Institut de la Banque Mondiale (WBI) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont organisé une conférence internationale sur les critères et l'auto-évaluation des parlements démocratiques.
- Cette conférence s'inscrit dans une démarche d'envergure mondiale sur la réalité démocratique des parlements, lancée en 2008 par le PNUD, dans l'objectif de produire un rapport universel sur le développement de la démocratie parlementaire.
- Ont participé notamment à cette conférence des représentants de l'Union interparlementaire (UIP), du National Democratic Institute (NDI), de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC).
- Depuis quelques années, ces organisations œuvrent à la définition de normes et de cadres d'évaluation pour les parlements démocratiques.
- La conférence a réunit quelque 80 participants, dont des parlementaires, du personnel parlementaire, des spécialistes des institutions parlementaires et des bailleurs de fonds.
- Les participants devaient se concerter afin d'élaborer un cadre de travail pour progresser dans le domaine de l'auto-évaluation des parlements.
- Aucune organisation régionale regroupant les parlements des Amériques ne participe présentement au projet. L'un des objectifs de la conférence étant « d'encourager plus d'organisations parlementaires régionales à se joindre à ce processus afin qu'elles puissent s'approprier et mieux représenter le travail mené sur les critères », la COPA a été invitée à y participer.
- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA a assisté à cette conférence en compagnie de la présidente de la COPA, dans l'objectif de saisir la dite Commission de ce projet pour qu'elle travaille à l'ébauche de critères démocratiques représentatifs des réalités des parlements des Amériques.



Thèmes

- Les critères et l'auto-évaluation des parlements démocratiques
 - L'approche globale
 - Les perspectives régionales
 - Études de cas nationales.

Objectifs et enjeux

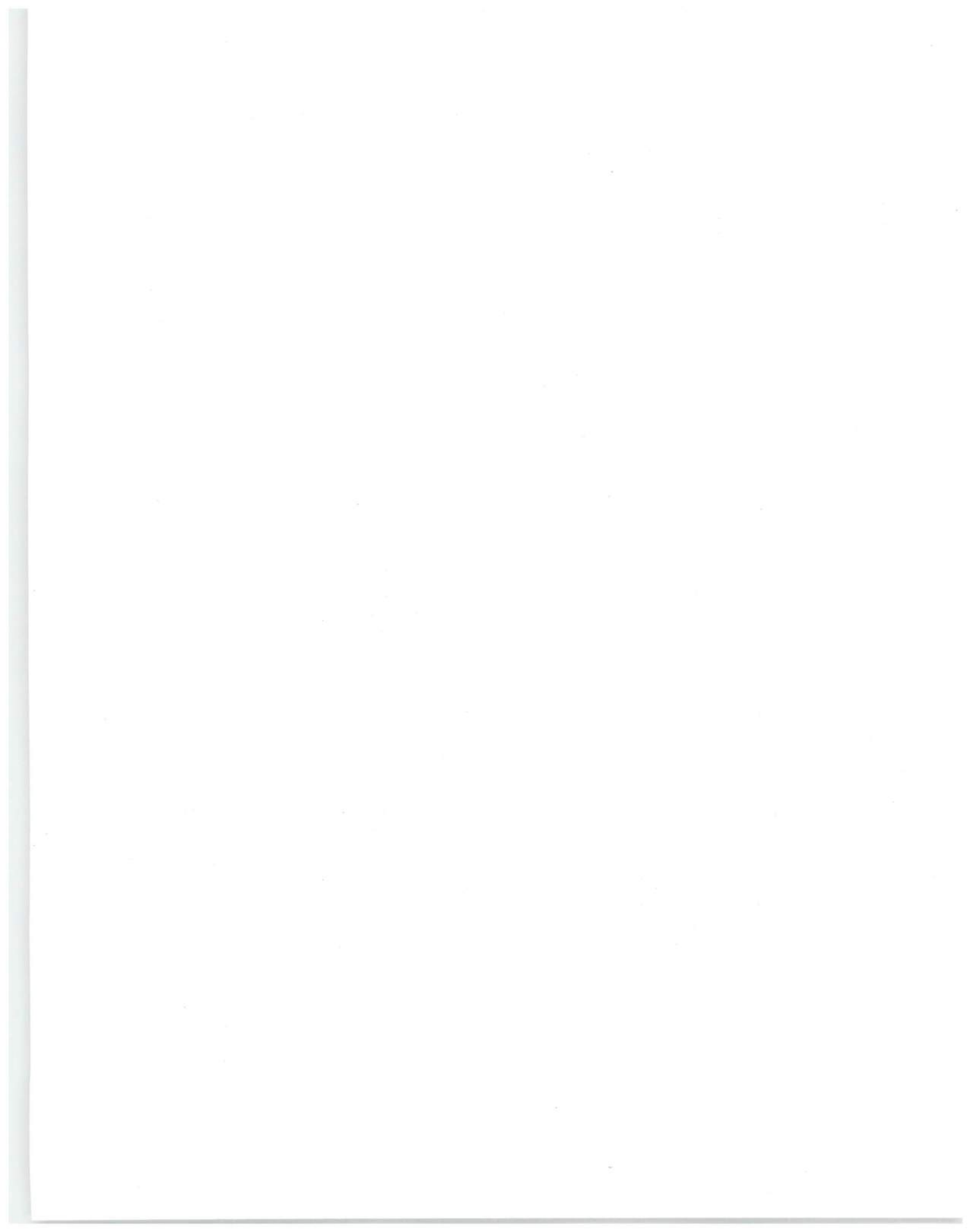
- Enrichir la COPA des expériences et des travaux des organisations parlementaires partenaires du PNUD et de l'Institut de la Banque Mondiale relativement à la définition de normes et de cadres d'évaluation pour les parlements démocratiques, dans l'objectif de réaliser une démarche similaire à la COPA.
- Contribuer au rayonnement et à la consolidation de la COPA en profitant d'un événement d'envergure internationale pour faire connaître l'organisation et développer un réseau de contacts avec les partenaires de la conférence.
- Permettre à la COPA de développer une collaboration avec une organisation internationale, le PNUD, afin de consolider les bases de son action.
- Promouvoir le leadership de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA comme acteur central dans les processus de renforcement de la démocratie parlementaire dans les Amériques.

Commentaires/conclusions

- Les représentants de la COPA ont participé activement aux travaux de la Conférence afin d'amasser toute l'information nécessaire sur les organisations interparlementaires et les parlements ayant mené l'exercice de l'auto-évaluation démocratique.
- Dans le cadre des travaux, le président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA a présenté l'organisation à l'ensemble des participants et informer ceux-ci de la volonté de la Commission de se saisir de la thématique et de travailler à l'élaboration de critères démocratiques représentatifs des réalités parlementaires dans les Amériques.
- Cette réunion a également permis à la COPA de se faire connaître auprès des grandes institutions internationales ainsi que différents bailleurs de fonds dans le domaine du développement de la démocratie parlementaire.

Coûts

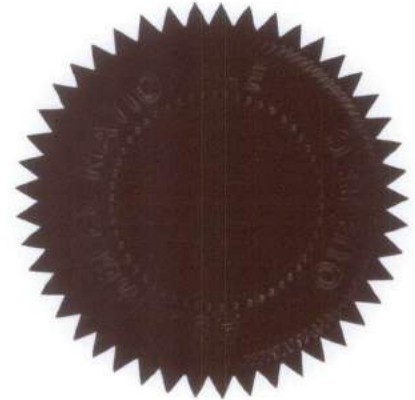
- Per diem	2 107,13 \$
- Transport	5 036,55 \$
- Autres	--- \$
Total	7 143,68 \$



Délégation de l'Assemblée nationale
pour les relations avec les États-Unis

Le 9 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

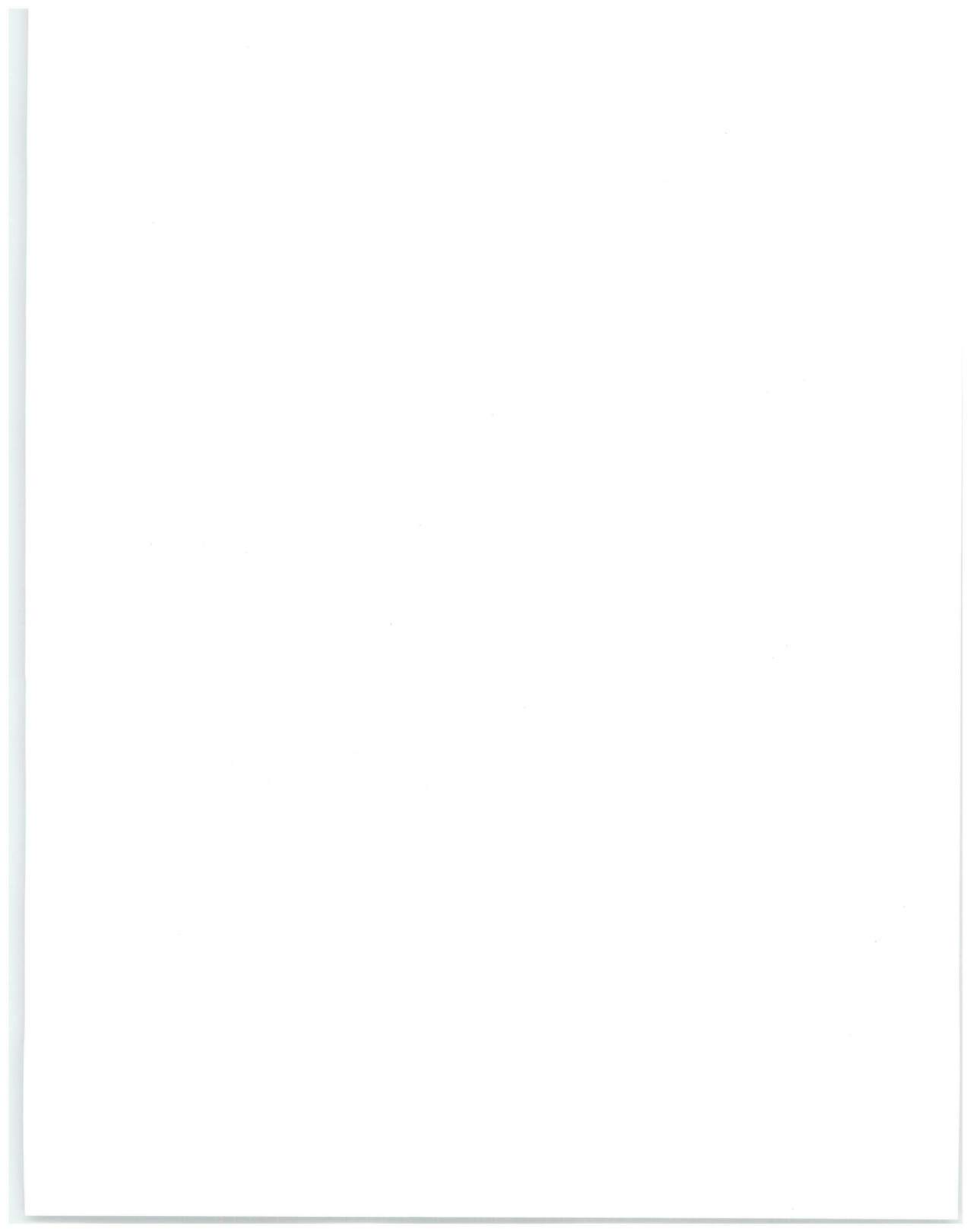
Nous avons le plaisir de vous faire rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) pour l'année 2009-2010.

Vous trouverez en annexe les fiches synoptiques des activités tenues au cours de cette période.

Objectifs de la Délégation

La DANREU a pour mandat de mettre en oeuvre les objectifs de relations interparlementaires et internationales de l'ANQ auprès des assemblées parlementaires des États et territoires américains, ainsi qu'auprès du Congrès des États-Unis. L'Assemblée nationale entretient ainsi un important réseau de contacts avec les institutions parlementaires américaines depuis 1990. Elle est, en effet, membre international associé des deux grandes organisations interparlementaires américaines, soit le Council of State Governments (CSG), dont la région de l'Est de cette dernière, l'Eastern Regional Conference (ERC), et la National Conference of State Legislatures (NCSL).

...2



Les députés québécois qui participent aux activités de ces organisations font notamment rapport sur la situation politique et institutionnelle du Québec et font valoir les préoccupations des citoyens québécois au sein des commissions thématiques. Nos activités permettent également aux membres de la DANREU de défendre et de promouvoir les intérêts du Québec au sujet de différents dossiers comme le commerce entre le Canada et les États-Unis, dont le *Buy American Act* du plan de relance économique des États-Unis, l'environnement et l'énergie, en faisant connaître les lois qui gouvernent ces secteurs au Québec et en présentant les actions entreprises par le Québec pour faire face aux changements climatiques, les questions frontalières entre le Québec et les États-Unis et l'application de la loi sur l'*Initiative concernant les voyages dans l'hémisphère occidental* (IVHO) du gouvernement américain, ou enfin, la position québécoise sur l'implantation d'un train à grande vitesse entre Montréal, Boston et New York.

Bilan des activités de l'année 2009-2010

Quatorze activités ont eu lieu lors de l'exercice 2009-2010. Six d'entre elles se sont tenues dans le cadre des relations avec la NCSL, dont une participation à l'Assemblée annuelle qui a eu lieu du 20 au 24 juillet à Philadelphie, Pennsylvanie. À cette occasion, les membres de la délégation québécoise ont poursuivi leurs actions au sein de deux commissions permanentes de la NCSL à titre de membres de parlements affiliés à la NCSL. Il s'agit de la Commission du travail et du développement économique et de la Commission de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie. Les parlementaires québécois y ont défendu la position du Québec concernant la décision du gouvernement américain d'inclure la clause *Buy American* dans le plan de relance économique des États-Unis et ont fait connaître les lois québécoises et les actions prises par le Québec pour faire face aux changements climatiques.

Six missions ont eu lieu dans le cadre des activités du CSG et de sa section de l'Est, l'ERC. Des parlementaires québécois ont pris part à l'Assemblée annuelle du CSG, qui a eu lieu du 12 au 15 novembre à La Quinta, Californie, et à l'Assemblée annuelle de l'ERC, qui a eu lieu du 2 au 5 août à Burlington, Vermont. Dans ce dernier cas, les parlementaires, membres de la Commission du transport de l'ERC, ont adopté une résolution enjoignant les gouvernements du Canada et des États-Unis d'adopter des mesures particulières pour améliorer l'efficacité et la rapidité des trains passagers d'AMTRAK et de VIA Rail entre le Québec et le nord-est des États-Unis ainsi que d'améliorer le service de douane pour le transport par train. Les membres de la DANREU ont également participé à toutes les réunions des comités exécutifs de ces deux organisations. À l'occasion de la réunion de la Commission des affaires internationales du CSG, les membres de la délégation québécoise ont présenté le point de vue du Québec sur la clause du *Buy American* du plan de relance économique. Une résolution favorisant des modifications à cette loi commerciale a ensuite été adoptée à l'unanimité. Une résolution semblable a été présentée et adoptée par le Comité exécutif de l'ERC à l'occasion de la réunion qui a eu lieu à New York, New York, le 4 décembre 2009.

Notons que les efforts de la DANREU et de ses partenaires n'ont pas été vains puisque les gouvernements américain et canadien en sont venus à une entente le 5 février 2010 qui permet maintenant à des entreprises québécoises de soumissionner sur des contrats publics aux États-Unis, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant.

Une rencontre du 8^e Sommet législatif de l'agriculture a eu lieu à Orlando, Floride, du 15 au 17 janvier 2010. Les parlementaires des provinces canadiennes font partie de cette organisation et de son Comité exécutif. De plus, le Caucus législatif des Grands Lacs, mis sur pied dans la foulée de la création de la Commission des Grands Lacs et composé de représentants des provinces et États américains dont les frontières touchent le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs, s'est réuni à Chicago, Illinois, les 11 et 12 décembre 2009. Les députés québécois y ont présenté les deux dernières législations adoptées par l'Assemblée nationale en matière de gestion de l'eau, soit les lois 27 et 42.

Conclusion

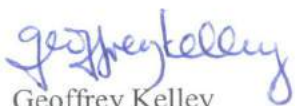
Au cours de la période 2009-2010, tous les membres de la DANREU qui occupent des postes de responsabilités au sein des organisations américaines ont œuvré au renforcement de nos relations multilatérales aux États-Unis.

En occupant des postes importants au sein des organisations interparlementaires américaines et par leur participation active ainsi que leurs interventions répétées, les députés québécois ont amené ces organisations à poser des gestes concrets qui auront un impact positif sur l'avancement des dossiers prioritaires pour le Québec aux États-Unis.

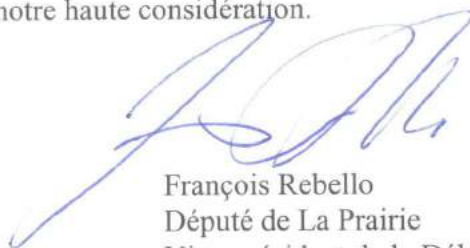
Enfin, les échanges fructueux sur les questions énergétiques et environnementales font que les parlementaires américains et québécois ont maintenant une meilleure compréhension mutuelle des enjeux respectifs concernant la lutte aux changements climatiques et le développement durable.

Au cours de la prochaine année, la DANREU compte maintenir sa participation au sein de l'ERC, du CSG et de la NCSL, notamment aux comités exécutifs de ces organisations, afin de continuer de veiller à ce que les intérêts de l'Assemblée nationale et du Québec soient défendus avec toute la diligence et la diplomatie que nécessite chacune des interventions que nous faisons en vue de l'adoption de résolutions favorables au Québec.

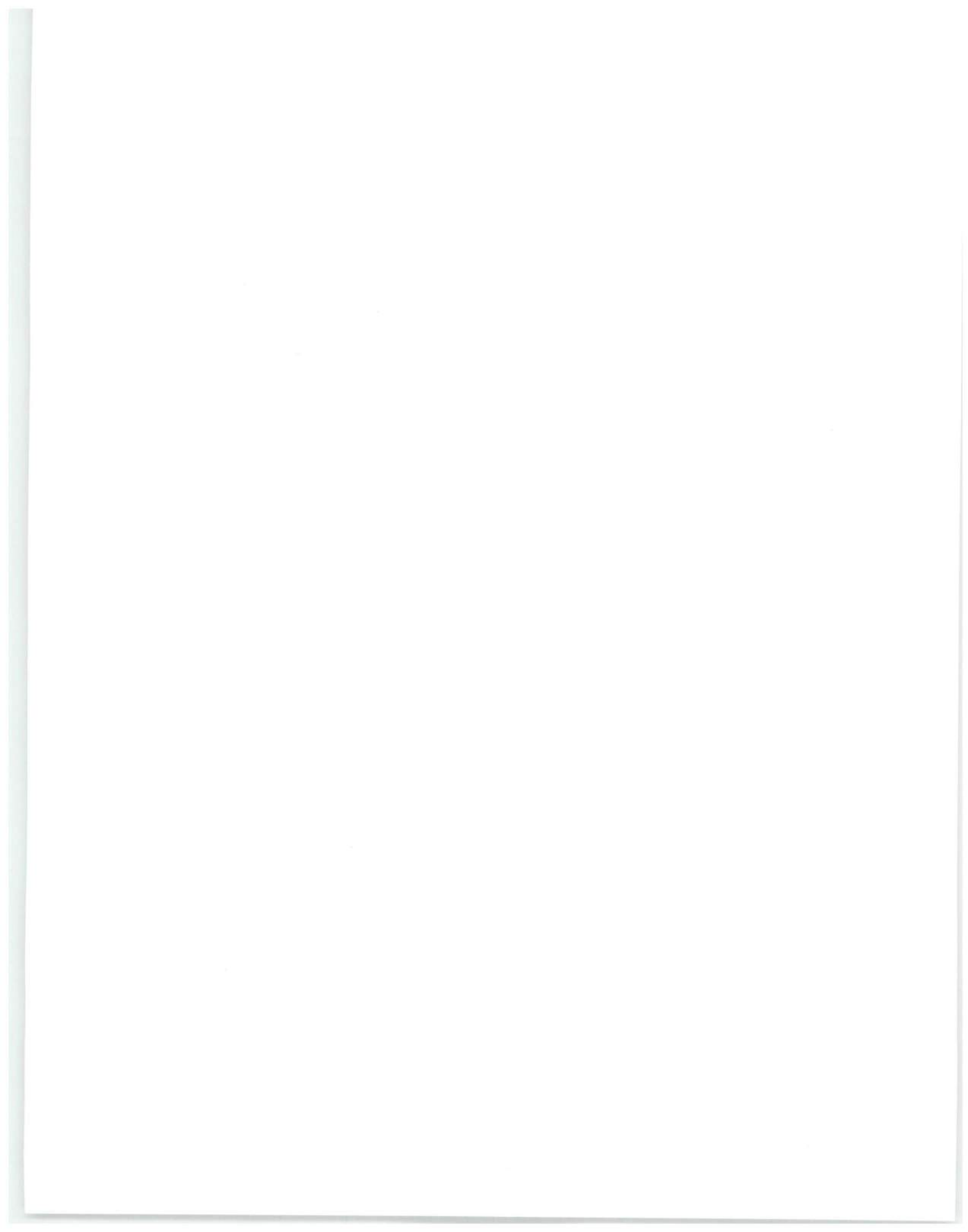
Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Geoffrey Kelley
Député de Jacques-Cartier
Président délégué de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les
relations avec les États-Unis



François Rebello
Député de La Prairie
Vice-président de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les
relations avec les États-Unis



**RÉUNION DU FORUM DU PRINTEMPS DES COMMISSIONS PERMANENTES
DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)
(NCSL STANDING COMMITTEES SPRING FORUM)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Washington (District de Columbia)
- 23 au 25 avril 2009

Participants

- M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil
- M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la DANREU
- M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.

Contexte

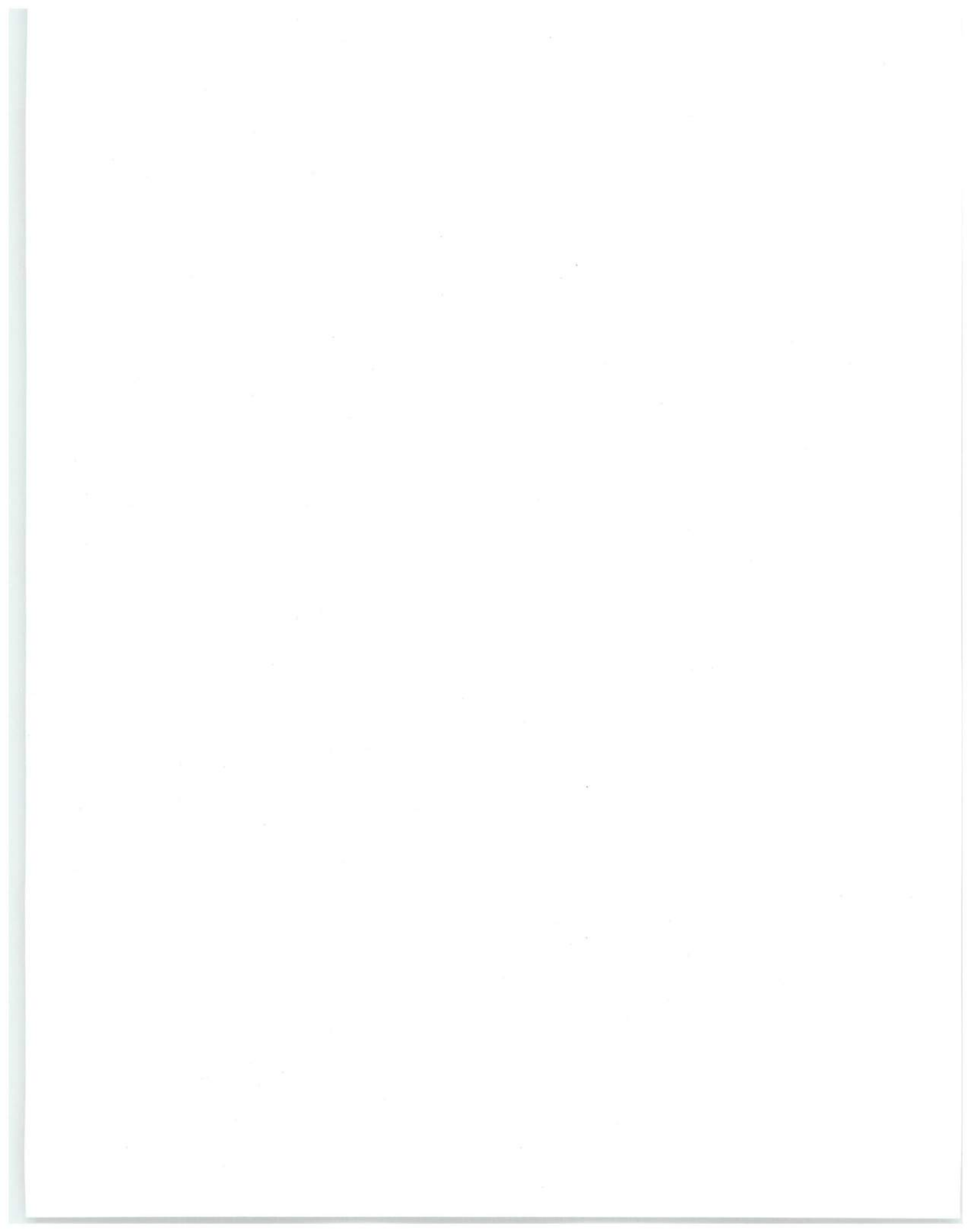
- L'Assemblée nationale participe à cette activité à titre de membre international affilié à la *National Conference of State Legislatures* (NCSL), une organisation nationale américaine à laquelle participent des parlementaires des 50 États américains.
- L'Assemblée nationale participe aux réunions des instances supérieures de la NCSL depuis qu'elle est devenue membre international affilié en avril 2000. Depuis 2004, un parlementaire de l'Assemblée nationale est membre du Comité exécutif de la NCSL.
- C'est dans le cadre des réunions du *NCSL Standing Committees Forum* que deux parlementaires québécois participent en tant que membres, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission de l'agriculture et de l'énergie. Les rencontres ont lieu au printemps et à l'automne.
- L'Assemblée nationale a été l'hôte du Comité exécutif en 2003. C'était la première fois que cette organisation tenait une réunion à l'extérieur des États-Unis.

Thèmes

- Les relations entre les États et le gouvernement fédéral
- L'énergie et l'environnement
- Les finances publiques
- La main-d'œuvre et le travail
- Le commerce international
- Les arts et la crise économique
- L'agriculture.

Objectifs et enjeux

- Défendre les intérêts du Québec concernant entre autres le libre-échange et les énergies renouvelables.
- Participer activement aux réunions de la Commission du travail et du développement économique et de la Commission de l'agriculture et l'énergie.



Objectifs et enjeux (suite)

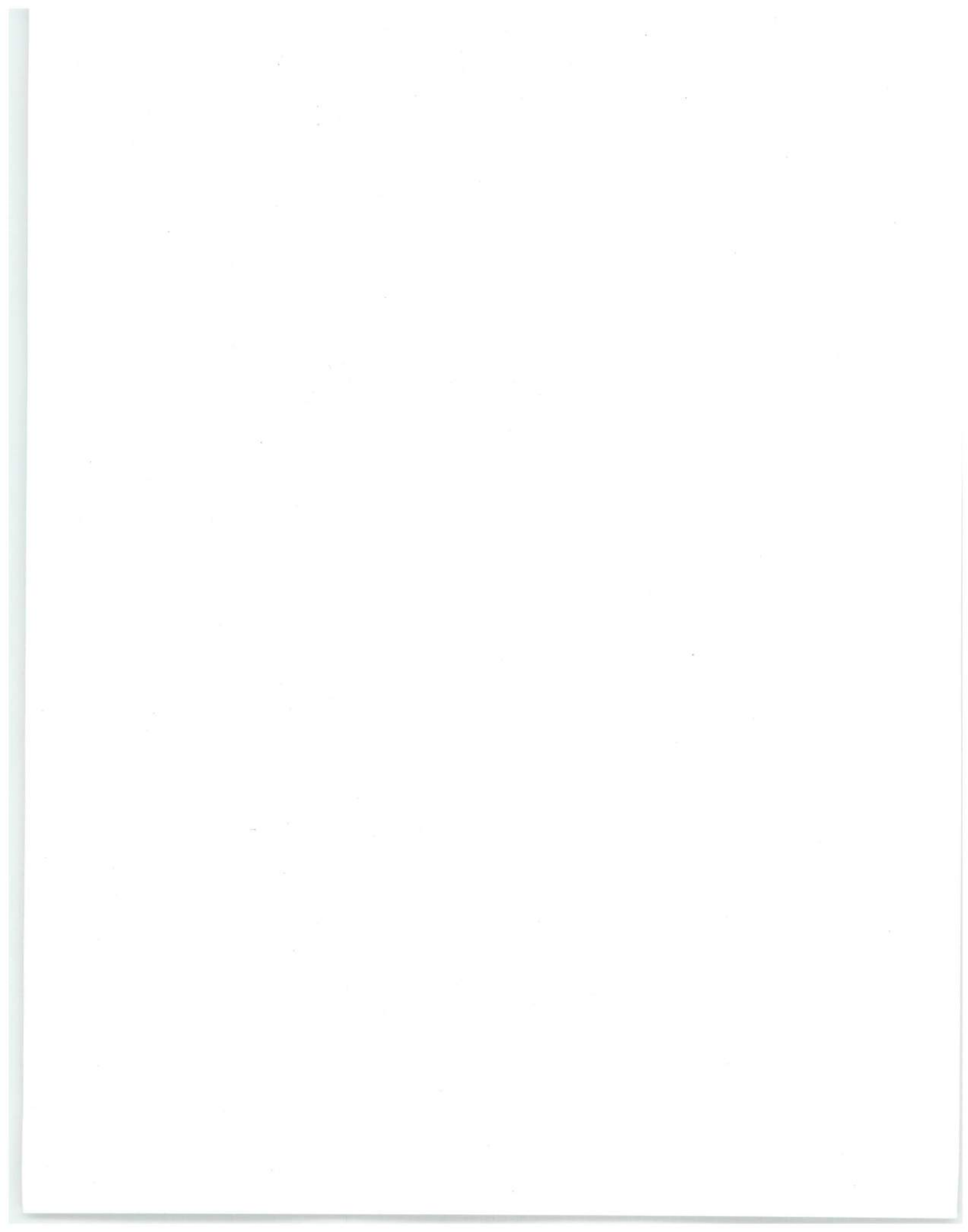
- S'enquérir des thèmes à l'étude dans les commissions et déterminer lesquels sont porteurs pour l'ANQ.
- Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine.

Commentaires/conclusions

- Cette réunion a été un franc succès puisqu'elle a permis aux députés de faire la connaissance de leurs homologues américains, de se familiariser avec le fonctionnement de la NCSL et de s'informer des grands sujets à l'étude dans les différentes commissions de la NCSL.
- L'Assemblée nationale a pris part aux travaux du Forum du printemps de la NCSL à la suite d'une absence de plus de deux ans. Les membres de la délégation ont participé aux travaux de la Commission du travail et du développement économique et de la Commission de l'agriculture et de l'énergie. Ils ont également profité de l'occasion pour obtenir de l'information concernant les pratiques américaines sur des sujets d'actualité au Québec tels que l'éthique (Commission de l'efficacité législative), les coûts associés au crédit (Commission des communications, des services financiers et du commerce interétatique) et le transport ferroviaire (Commission des transports).
- Dans le cadre des travaux de la Commission de l'agriculture et de l'énergie, deux membres de la délégation ont eu la chance de visiter la *Federal Energy Regulatory Commission*, l'agence fédérale américaine qui régit les ventes d'électricité en gros ainsi que la transmission de l'énergie entre les États américains.
- Dans le cadre des travaux de la Commission du travail et du développement économique, deux membres de la délégation ont assisté à des conférences sur le plan de relance économique (*American Recovery and Reinvestment Act of 2009 – ARRA*) ainsi que sur les barrières techniques au commerce. Les membres de la délégation ont constaté que le Canada était directement visé par la clause *Buy American* puisqu'il ne dispose d'aucun accord avec les États-Unis concernant les marchés publics.

Coûts

- Per diem	4 172,00 \$
- Transport	5 130,77 \$
- Autres	1 634,37 \$
Total	10 937,14 \$



RÉUNIONS DU PRINTEMPS DES COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Cœur d'Alene (Idaho)
- 16 au 18 mai 2009

Participants

- M. François Ouimet, député de Marquette et vice-président de la Section du Québec du CSG
- M. Scott McKay, député de L'Assomption
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

Contexte

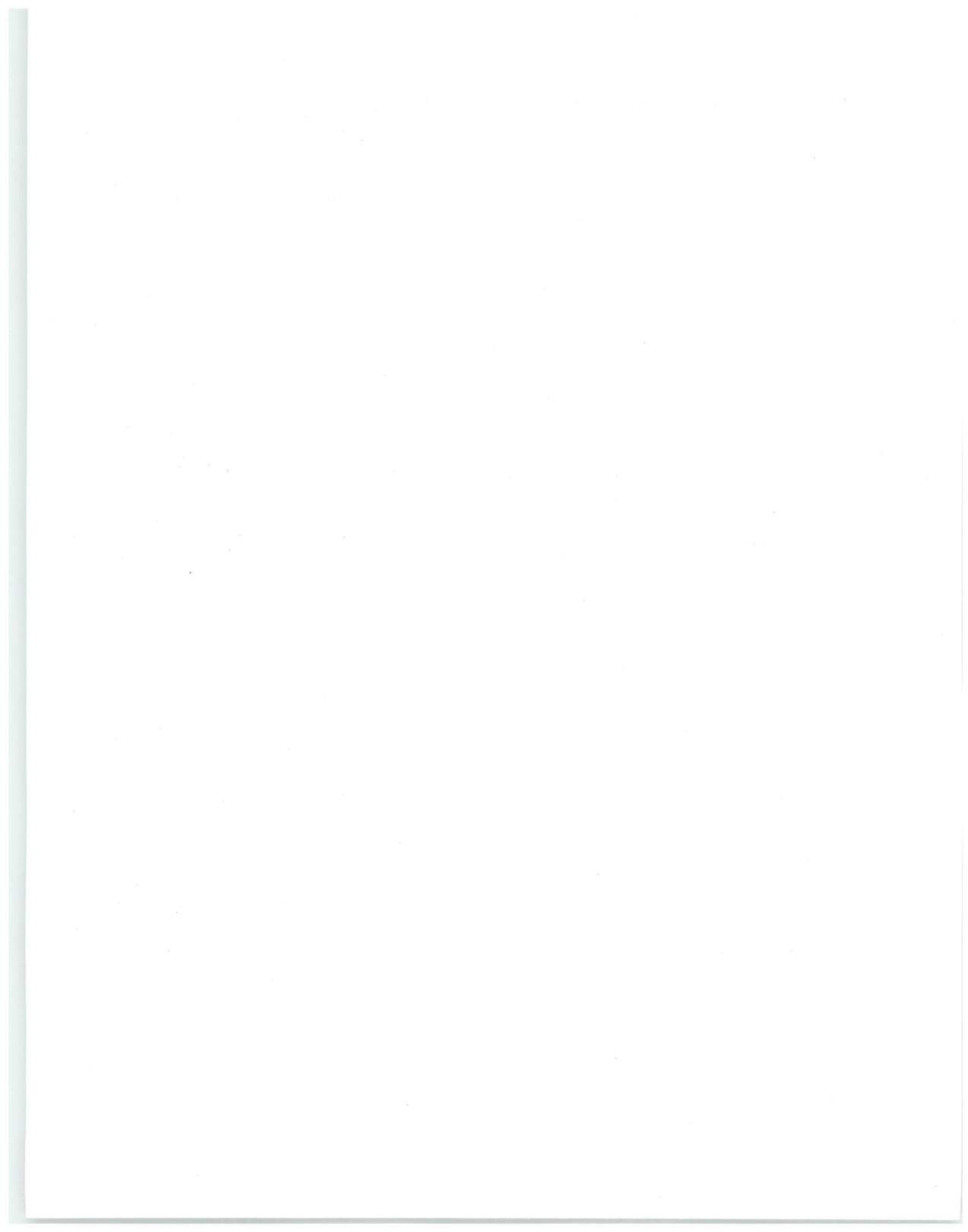
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié du CSG depuis décembre 1995 et a accueilli l'Assemblée annuelle en décembre 1999. Plus de 1 700 délégués ont participé à cette activité, la première de l'organisation réalisée à l'extérieur des États-Unis.
- L'ANQ possède un siège sans droit de vote au Comité exécutif de l'organisation. Elle détient également un siège avec droit de vote à la Commission des relations internationales et au sein du Groupe de travail sur la politique de la santé.

Thèmes

- Les énergies renouvelables
- La gestion des frontières des États-Unis
- Le transport
- L'éducation
- L'énergie et environnement
- La santé
- Les affaires internationales
- La préparation de l'Assemblée annuelle.

Objectifs et enjeux

- Participer activement aux travaux des commissions et groupes de travail dont l'ANQ est membre, notamment à la réunion du Comité exécutif, à celle de la Commission des relations internationales et à celle du Groupe de travail sur la politique de la santé.
- Renforcer le réseau de relations interparlementaires avec les parlements des États des États-Unis.
- Participer à la préparation du programme de l'Assemblée annuelle pour sa réunion du 12 au 15 décembre 2009, à La Quinta, Californie.



Objectifs et enjeux (suite)

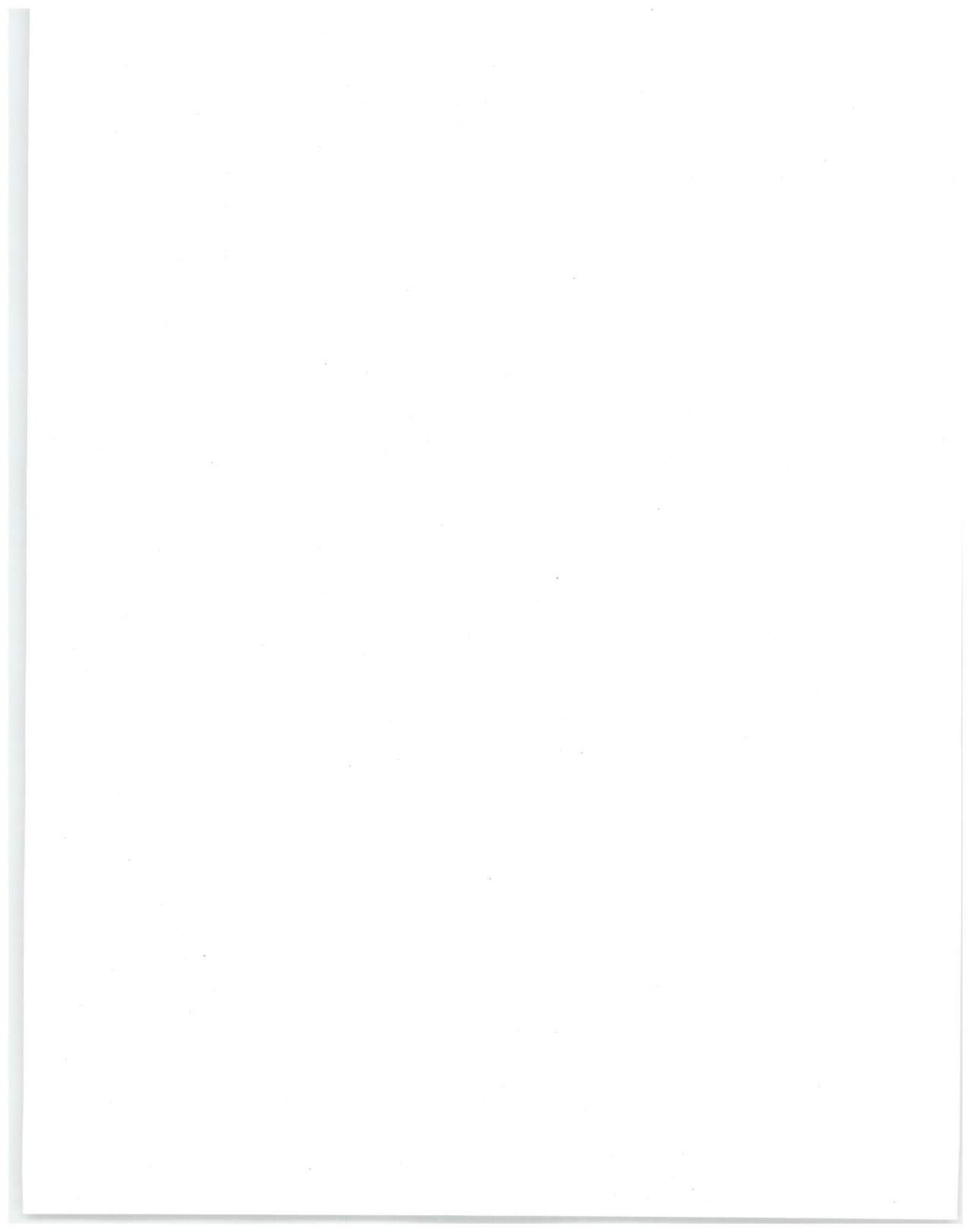
- Informer les participants américains de la situation politique et institutionnelle au Québec.
- Présenter un compte rendu au sujet des projets de loi portant sur les questions énergétiques et environnementales
- Sensibiliser les parlementaires américains sur certains dossiers d'intérêt commun, notamment ceux ayant trait à l'énergie et à l'environnement.

Commentaires/conclusions

- Lors de la réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie, le compte rendu fait par les membres de la délégation québécoise au sujet des projets de loi portant sur les questions énergétiques et environnementales a permis d'informer les parlementaires américains sur la perspective québécoise par rapport à ces deux importants enjeux.
- La question de la crise boursière et financière aux États-Unis a été prépondérante dans les discussions au sein des commissions et groupes de travail et les parlementaires québécois ont pu informer les parlementaires américains de la situation qui prévalait au Québec.

Coûts

- Per diem	4 503,41 \$
- Transport	4 517,19 \$
- Autres	1 717,90 \$
Total	10 738,50 \$



**RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Raleigh (Caroline du Nord)
- 29 et 30 mai 2009

Participants

- M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier, président délégué de la DANREU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Comité exécutif de la NCSL
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

Contexte

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.
- L'ANQ est membre international affilié depuis avril 2000.
- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.

Thèmes

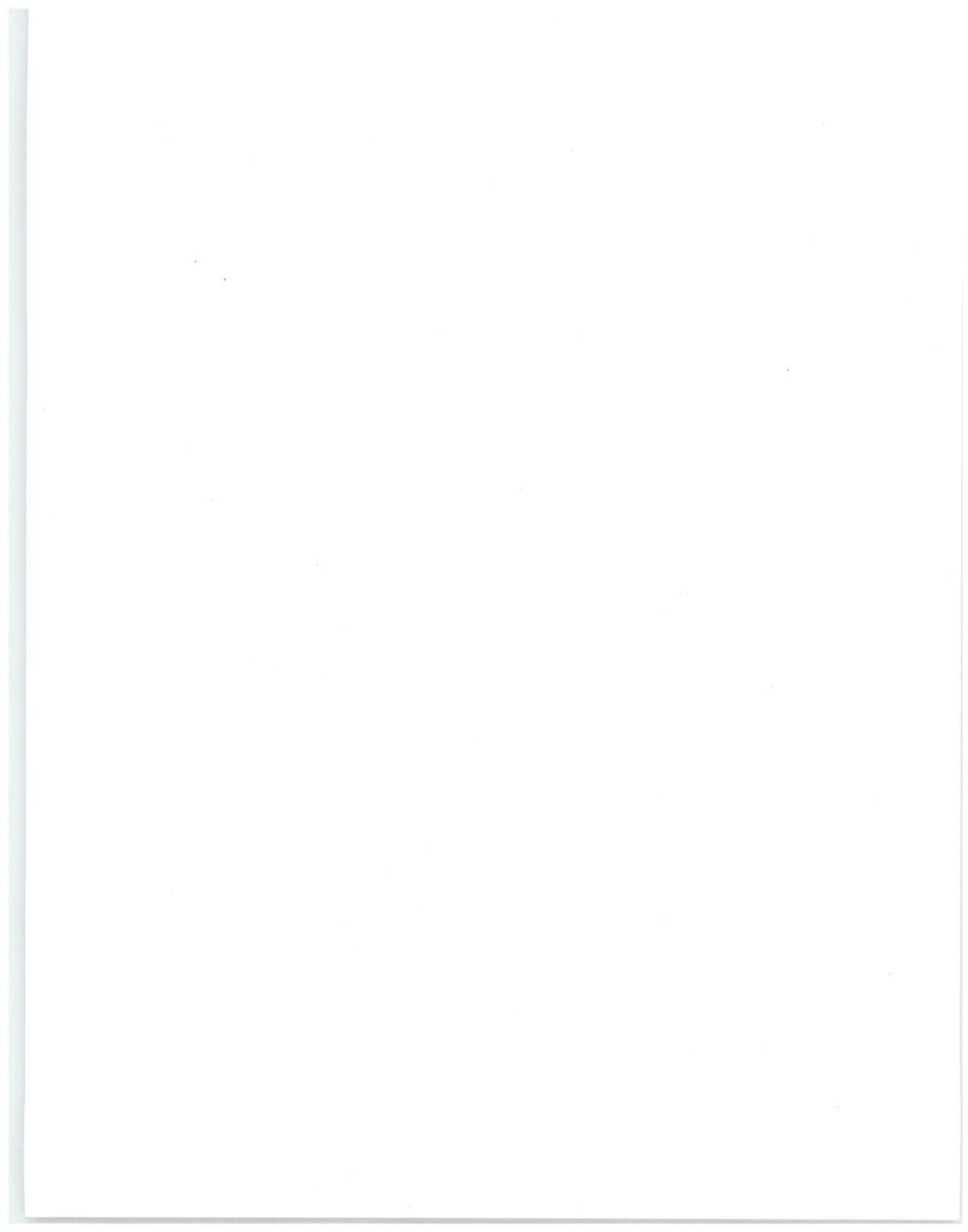
- Comité exécutif : Préparation de l'assemblée annuelle de 2009 et affaires courantes
- Comité des programmes et de la planification, et Comité du budget et des finances
- Suivi des programmes internationaux
- Adhésion des membres internationaux affiliés.

Objectifs et enjeux

- Participer activement aux travaux du Comité exécutif, aux réunions des comités, ainsi qu'aux travaux des groupes de travail en y faisant la promotion de la perspective québécoise, notamment en matière d'énergie et d'environnement, d'immigration et de sécurité frontalière.
- Présenter la situation politique et institutionnelle au Québec et faire le point sur les relations entre le Québec et les États-Unis.
- Susciter la participation de parlementaires américains aux activités de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), pour l'Assemblée générale de septembre 2009 en Argentine.

Objectifs et enjeux (suite)

- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

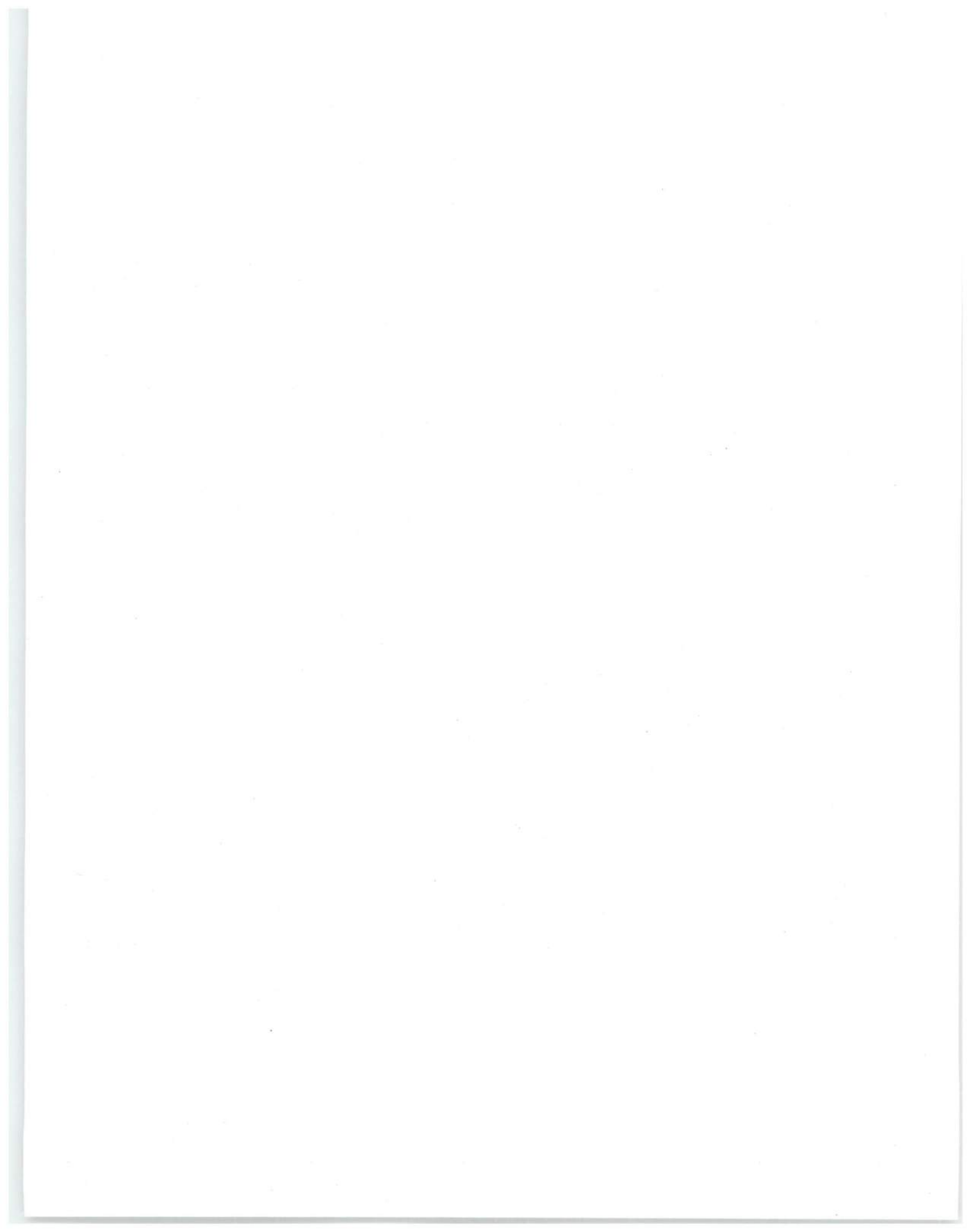


Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation ont participé activement aux travaux du Comité exécutif, du Comité du budget, du sous-comité de planification stratégique, ainsi qu'aux réunions du groupe de travail sur l'immigration. À ces occasions, le représentant de l'ANQ au Comité exécutif a fait valoir le point de vue du Québec et de l'ANQ.
- Le représentant de l'ANQ a également fait une présentation sur la situation politique et institutionnelle au Québec.
- Il a en outre exploré la possibilité que des parlementaires québécois puissent figurer au nombre des conférenciers lors de l'Assemblée annuelle de la NCSL, qui se tient du 20 au 24 juillet à Philadelphie, Pennsylvanie. Les thèmes proposés incluent notamment la participation à la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), l'impact sur le Québec du *Buy American Act* ainsi que l'action du Québec pour réduire les effets des gaz à effet de serre et contrer le réchauffement climatique.

Coûts

- Per diem	1 610,00 \$
- Transport	2 727,41 \$
- Autres	--- \$
Total	4 337,41 \$



**ASSEMBLÉE ANNUELLE DE
LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Philadelphie (Pennsylvanie)
- 20 au 24 juillet 2009

Participants

- M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et vice-président de la Section du Québec de la NCSL
- M. Scott McKay, député de L'Assomption et vice-président de la Section du Québec de la NCSL
- M^{me} Danielle St-Amand, députée de Trois-Rivières
- M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.

Contexte

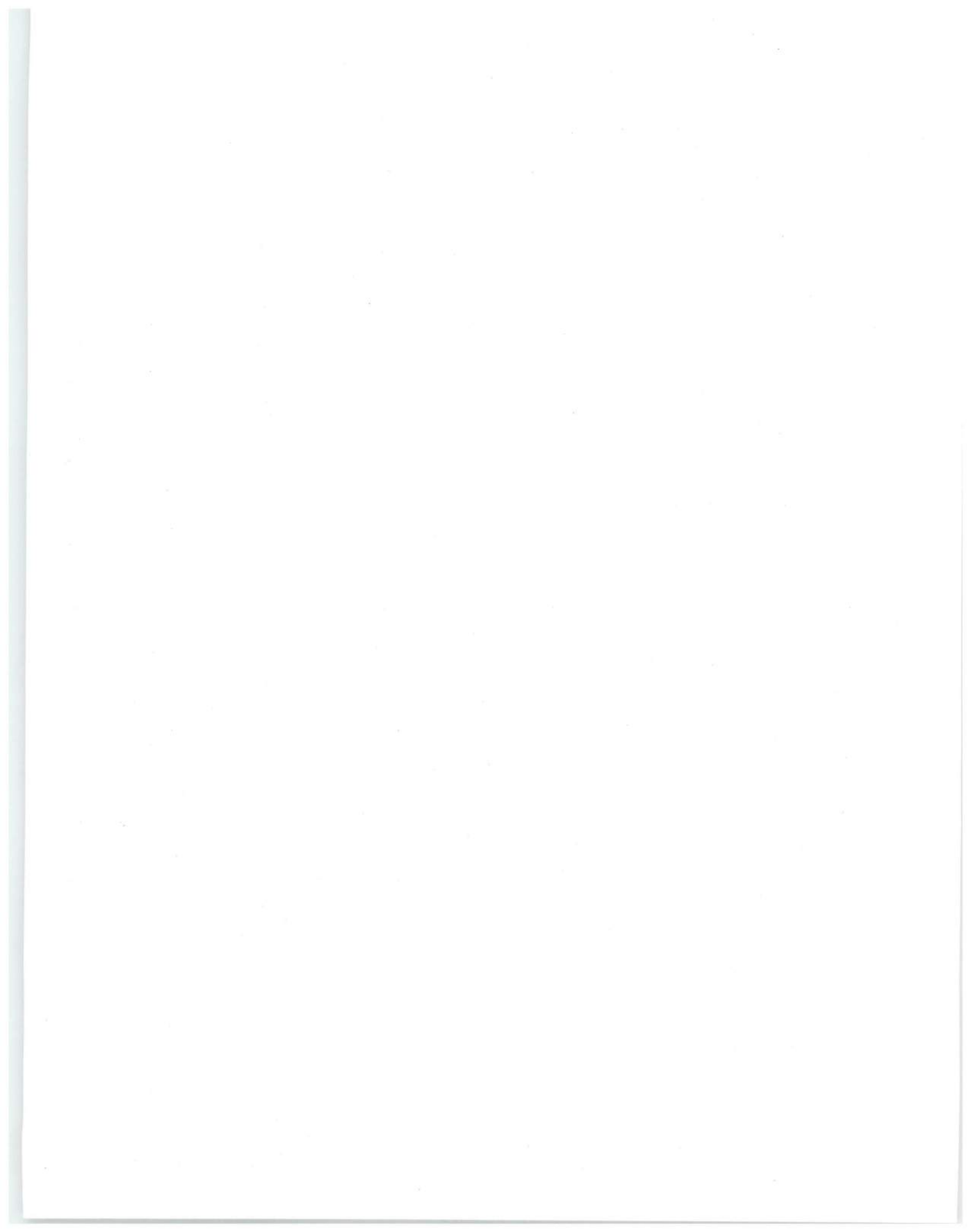
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains. L'ANQ a obtenu ce statut en 2000.
- L'ANQ est représentée au sein de deux commissions de l'organisation : travail et développement économique ainsi qu'agriculture, environnement et énergie.
- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.

Thèmes

- Débat sur l'avenir de l'économie américaine
- Travail et développement économique (*green jobs*)
- Agriculture
- Énergie (efficacité énergétique)
- Environnement
- L'éducation selon Bill Gates.

Objectifs et enjeux

- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, et ainsi contribuer au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
- Participer activement aux séances plénières et aux réunions de travail, notamment celles du Comité exécutif ainsi que celles consacrées aux commissions du travail et du développement économique, de l'agriculture, de l'énergie et de l'environnement.



Objectifs et enjeux (suite)

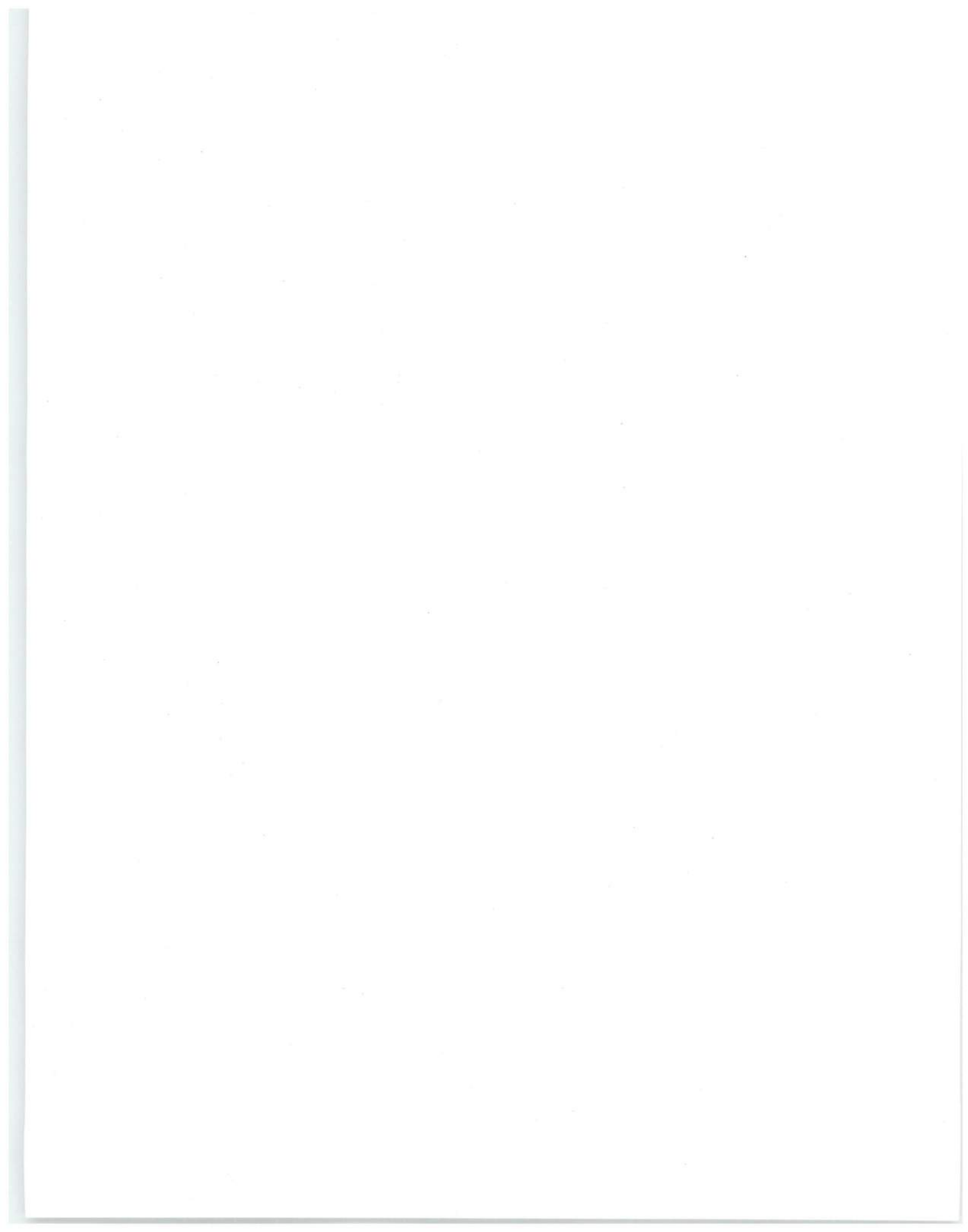
- Faire le point sur les derniers développements et les activités de la COPA.
- Présenter le point de vue du Québec sur la clause *Buy American* du plan de relance économique des États-Unis.
- Présenter les actions entreprises par le Québec pour faire face aux changements climatiques, dont la nouvelle loi permettant de créer un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES.

Commentaires/conclusions

- Les derniers développements et les activités de la COPA ont été présentés devant le sous-comité de planification stratégique par le représentant de l'ANQ au comité exécutif.
- La position du Québec à propos de la clause *Buy American* du plan de relance économique des États-Unis, et des répercussions des mesures protectionnistes dans les relations entre le Québec et les États américains, a été bien reçu par les parlementaires. Cette présentation a eu lieu dans le cadre des réunions de la Commission du travail et du développement économique.
- Les actions entreprises par le Québec pour faire face aux changements climatiques, dont la nouvelle loi permettant de créer un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES, ont été présentées dans un forum sur les changements climatiques. La nouvelle loi québécoise a suscité beaucoup d'intérêt auprès des parlementaires présents.

Coûts

- Per diem	7 737,00 \$
- Transport	2 963,16 \$
- Autres	2 679,10 \$
Total	13 379,26 \$



**49^e ASSEMBLÉE ANNUELLE ET FORUM RÉGIONAL DE L'EASTERN REGIONAL
CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG/ERC)**

Fiche synoptique

Activité

- Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Burlington (Vermont)
- 2 au 5 août 2009

Participants

- M. François Ouimet, député de Marquette et vice-président de la Section du Québec de l'ERC
- M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la Section du Québec de l'ERC
- M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et vice-président de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC
- M^{me} Christiane Bérubé, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.

Contexte

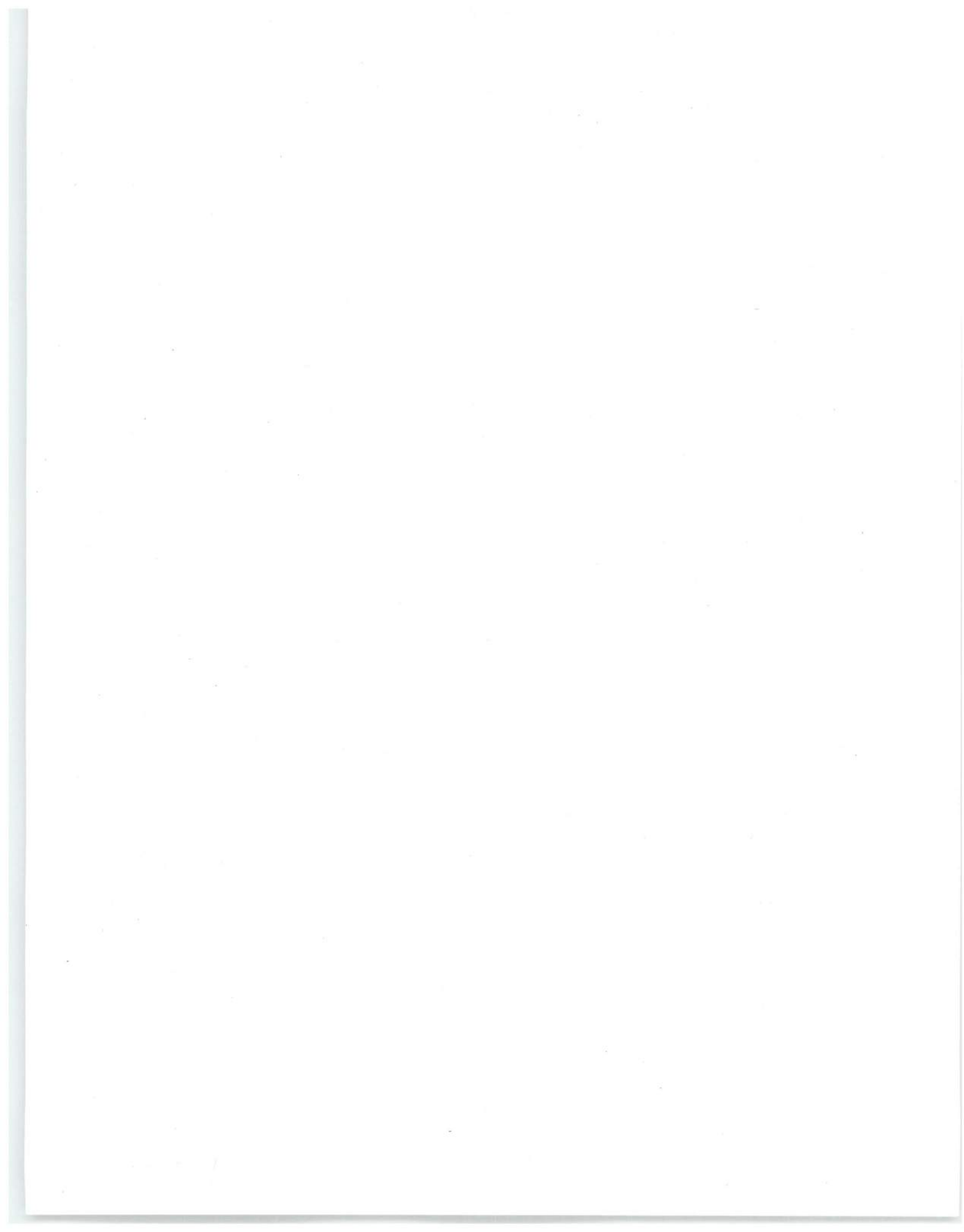
- L'Assemblée nationale (ANQ) est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des députés de l'ANQ siègent au Comité exécutif, à la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC ainsi qu'à la Commission de l'énergie et de l'environnement.
- L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007.
- L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008.

Thèmes

- Les relations économiques et commerciales (accords de libre-échange, protectionnisme)
- L'agriculture
- La justice pénale
- L'éducation
- L'énergie et l'environnement
- La santé (réformes dans les systèmes de santé)
- Les transports (maritimes et ferroviaires).

Objectifs et enjeux

- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et permettre aux parlementaires québécois de promouvoir les intérêts du Québec auprès de leurs homologues et des divers intervenants américains.
- Participer activement aux réunions de travail, notamment celles du Comité exécutif ainsi que celles consacrées aux relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC et à l'énergie et l'environnement.



Objectifs et enjeux (suite)

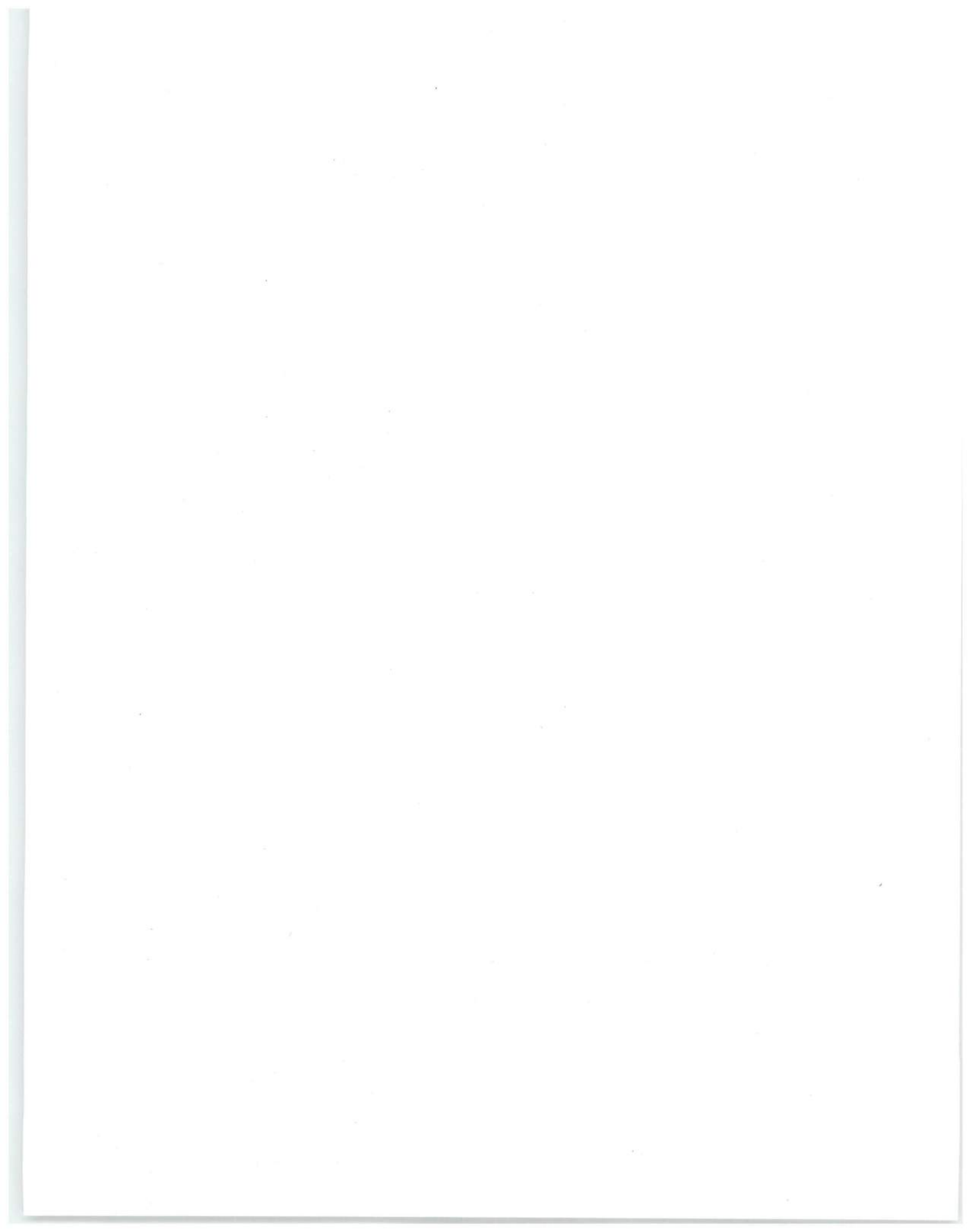
- Présenter le point de vue du Québec sur la clause *Buy American* du plan de relance économique des États-Unis.
- Présenter deux lois québécoises novatrices : celle affirmant le caractère collectif des ressources en eau ainsi que celle permettant de créer un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES au Québec.
- Présenter les projets de trains à grande vitesse qui ont été étudiés au Québec.

Commentaires/conclusions

- La position du Québec à propos de la clause « Buy American » du plan de relance économique des États-Unis, et des répercussions des mesures protectionnistes dans les relations entre le Québec et les États américains, a été bien reçu par les parlementaires, malgré la situation économique difficile dans laquelle se trouvent la majorité des États américains. Cette présentation a eu lieu dans le cadre des réunions de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC. Un projet de résolution sur le sujet est présentement à l'étude.
- Une résolution adoptée par l'ERC demande aux gouvernement des États-Unis et du Canada de collaborer sur le dossier des TGV transfrontaliers. L'ANQ a fait connaître la position du Québec sur ce sujet à la Commission du transport.
- La nouvelle loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et la loi qui permet au Québec de mettre en place un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES ont été présentées devant la Commission de l'énergie et de l'environnement. Cette présentation a suscité l'intérêt de plusieurs parlementaires qui désiraient en savoir plus long sur ces initiatives.

Coûts

- Per diem	5 425,00 \$
- Transport	747,90 \$
- Autres	1 920,23 \$
Total	8 093,13 \$



**ROBERT J. THOMPSON EASTERN LEADERSHIP ACADEMY
DE L'ESTERN REGIONAL CONFERENCE
DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG/ERC)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Philadelphie (Pennsylvanie)
- 13 au 17 septembre 2009

Participants

- M. François Ouimet, député de Marquette et vice-président de la Section du Québec de l'ERC
- M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la Section du Québec de l'ERC.

Contexte

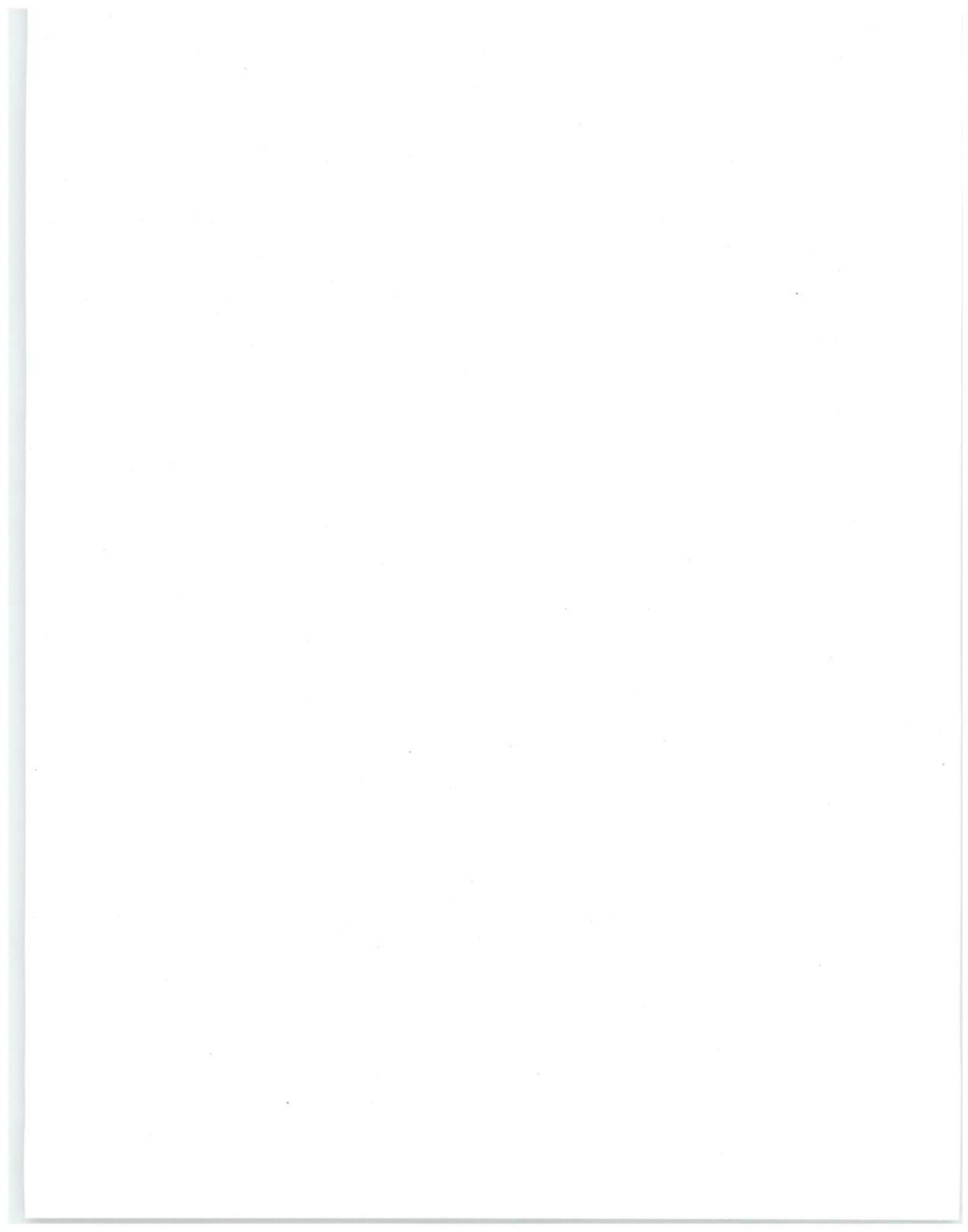
- L'Assemblée nationale (ANQ) est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des députés de l'ANQ siègent au Comité exécutif, à la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC ainsi qu'à la Commission de l'énergie et de l'environnement.
- L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007. L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008.
- La *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* a été créée en 2004 par un groupe de travail auquel participait l'ANQ afin de permettre à des parlementaires membres de l'ERC d'obtenir une formation sur le développement des capacités d'analyse, de réflexion et de leadership.

Thèmes

- *The Go Point – When It's Time To Decide: Knowing What to do and When to Do It*
- *Your personal influence on Leadership in State Government*
- *Government Then and Now: A Dinner with Ben Franklin*
- *Consensus Building & Dispute Resolution*
- *The Demise of Fact in Political Debate*
- *Time and Priority Management*
- *Analyzing 2008 Presidential Election*
- *Facing the Media.*

Objectifs et enjeux

- Participer activement aux séminaires et aux activités de la *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* qui ont pour objectif de permettre aux parlementaires de l'ANQ de renforcer leur expertise par une formation de qualité sur le travail législatif et le leadership parlementaire; approfondir leurs connaissances du système politique des États-Unis.



Objectifs et enjeux (suite)

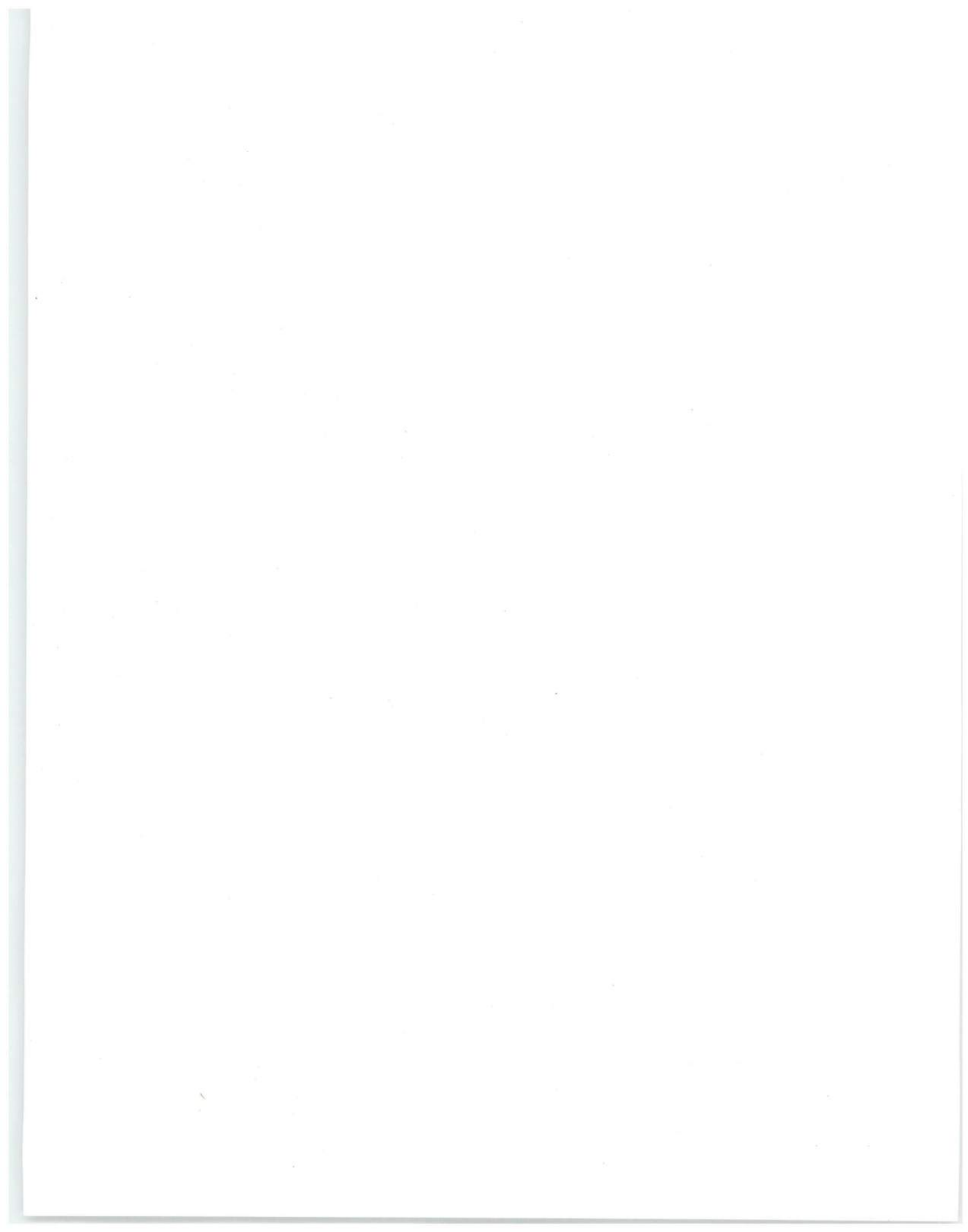
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
- Permettre aux parlementaires québécois de promouvoir les intérêts du Québec auprès de leurs homologues et des divers intervenants américains.

Commentaires/conclusions

- Cette activité, destinée à des parlementaires qui souhaitent jouer un rôle majeur au sein de leur Parlement, a permis aux députés québécois de bénéficier des conseils pratiques de plusieurs experts en communication, en gestion et en développement des compétences.
- Divers ateliers et des activités de groupe ont amené les participants à perfectionner l'art de la négociation et à dynamiser le travail d'équipe.
- Des conférences sur l'histoire et la politique ont permis aux participants d'approfondir leurs connaissances du système politique américain.
- La formation rigoureuse acquise durant cette conférence a fait en sorte que les députés de l'ANQ ont acquis une expertise sur plusieurs volets stratégiques de l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

Coûts

- Per diem	560,00 \$
- Transport	1 733,82 \$
- Autres	219,11 \$
Total	2 512,93 \$



**RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Richmond (Virginie)
- 9 et 10 octobre 2009

Participants

- M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier, président délégué de la DANREU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Comité exécutif de la NCSL
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

Contexte

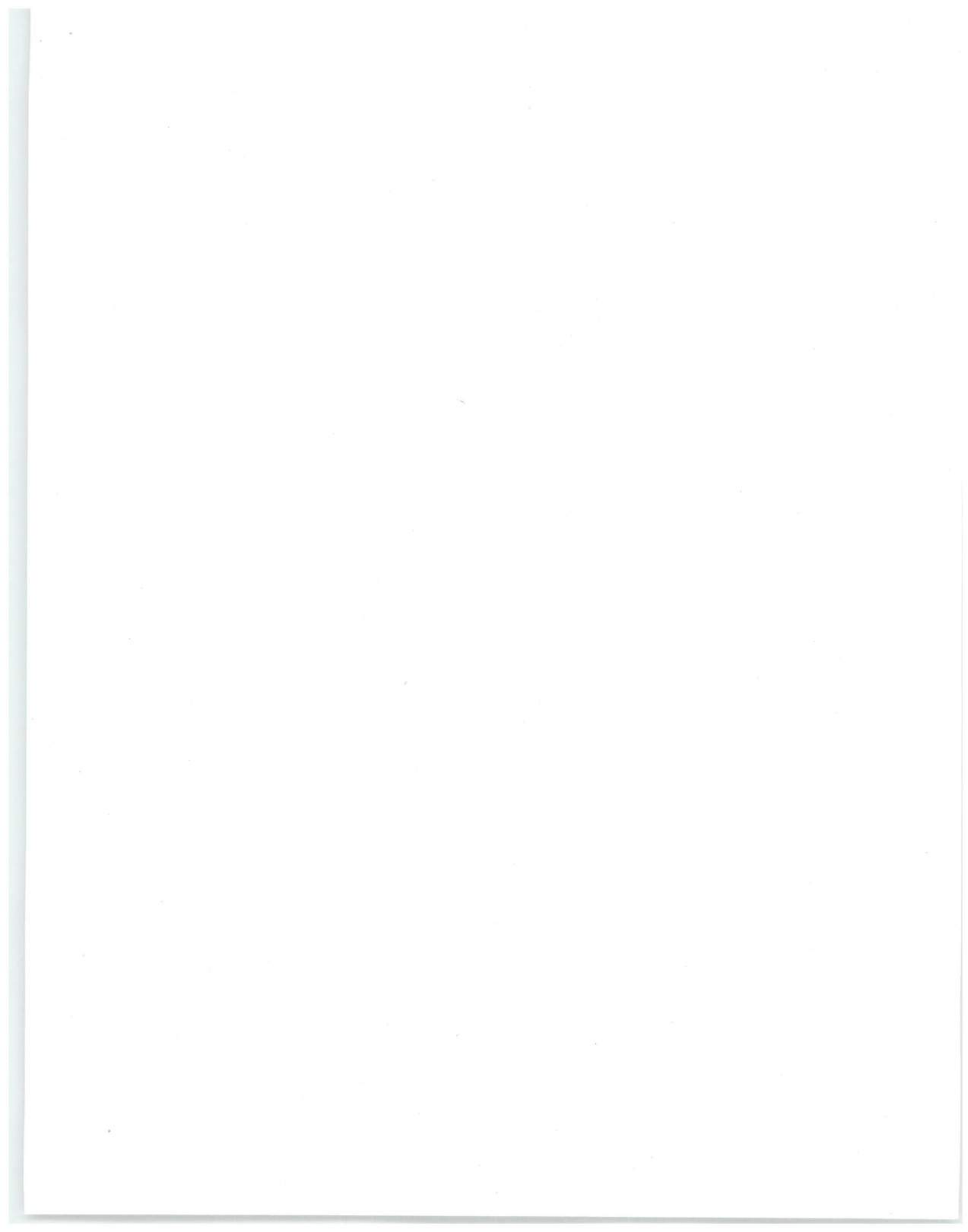
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.
- L'ANQ est membre international affilié depuis avril 2000.
- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.

Thèmes

- Comité exécutif : Préparation de l'assemblée annuelle de 2009 et affaires courantes
- Travaux du Comité des programmes et de la planification, et du Comité du budget et des finances
- Suivi des programmes internationaux
- Adhésion des membres internationaux affiliés.

Objectifs et enjeux

- Présenter le point de vue du Québec sur la clause *Buy American* du plan de relance économique des États-Unis.
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif, aux réunions des comités, ainsi qu'aux travaux des groupes de travail en y faisant la promotion de la perspective québécoise, notamment en matière d'énergie et d'environnement, en faisant une présentation sur deux lois québécoises novatrices : celle affirmant le caractère collectif des ressources en eau ainsi que celle permettant de créer un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES au Québec.
- Présenter la situation politique et institutionnelle au Québec et faire le point sur les relations entre le Québec et les États-Unis.



Objectifs et enjeux (suite)

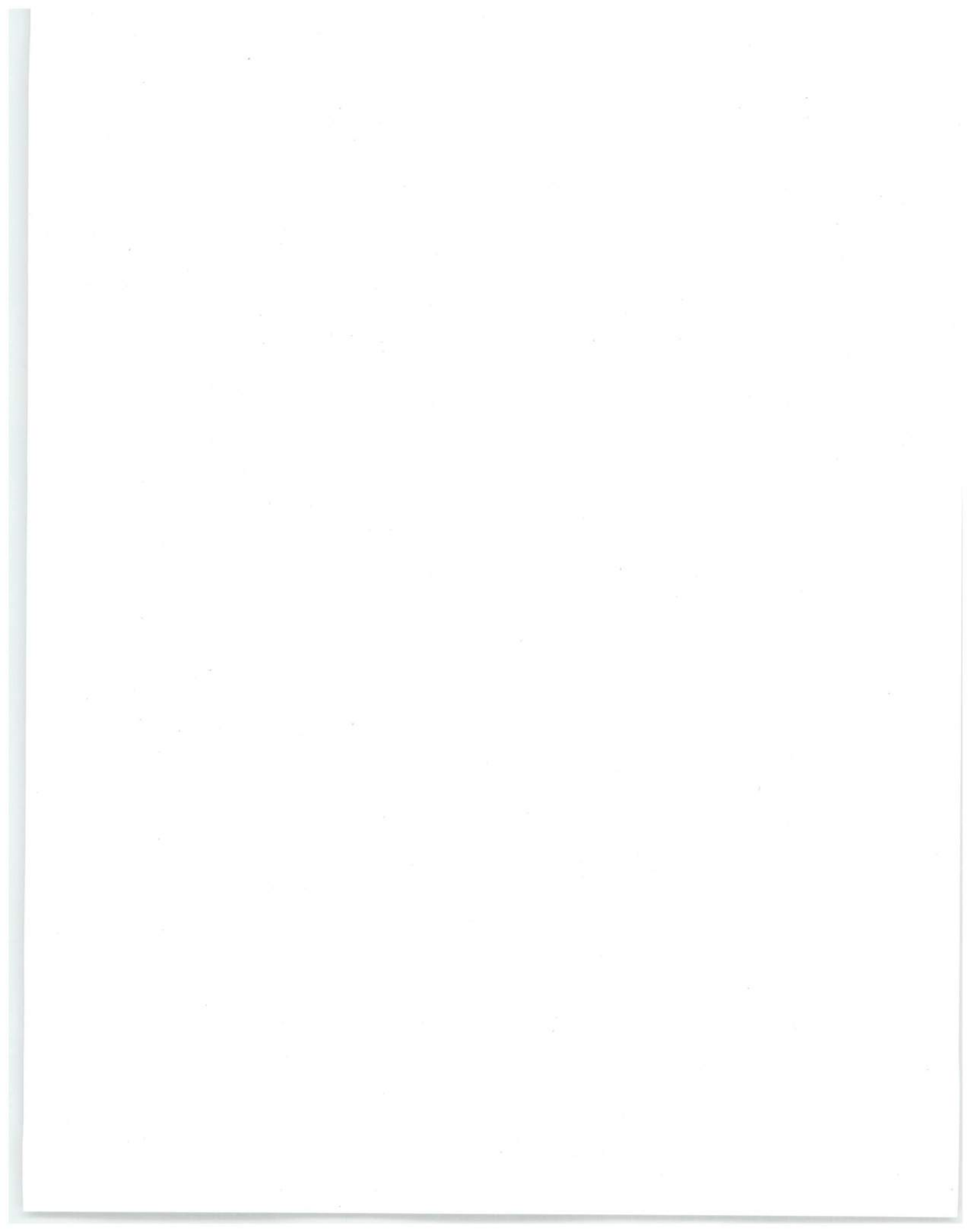
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

Commentaires/conclusions

- À l'occasion de la réunion du Comité exécutif, le représentant de l'ANQ a fait une présentation sur le *Buy American Act*.
- À l'occasion de la réunion sur la planification stratégique, le représentant de l'ANQ a fait le point sur les activités récentes de la Confédération parlementaire des amériques.
- Une présentation sur la situation politique et institutionnelle du Québec, incluant l'adoption de la loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau ainsi que celle permettant de créer un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES au Québec, a été effectuée par un parlementaire québécois.

Coûts

- Per diem	1 917,00 \$
- Transport	3 052,36 \$
- Autres	21,27 \$
Total	4 990,63 \$



**ASSEMBLÉE ANNUELLE
DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- La Quinta (Californie)
- 12 au 15 novembre 2009

Participants

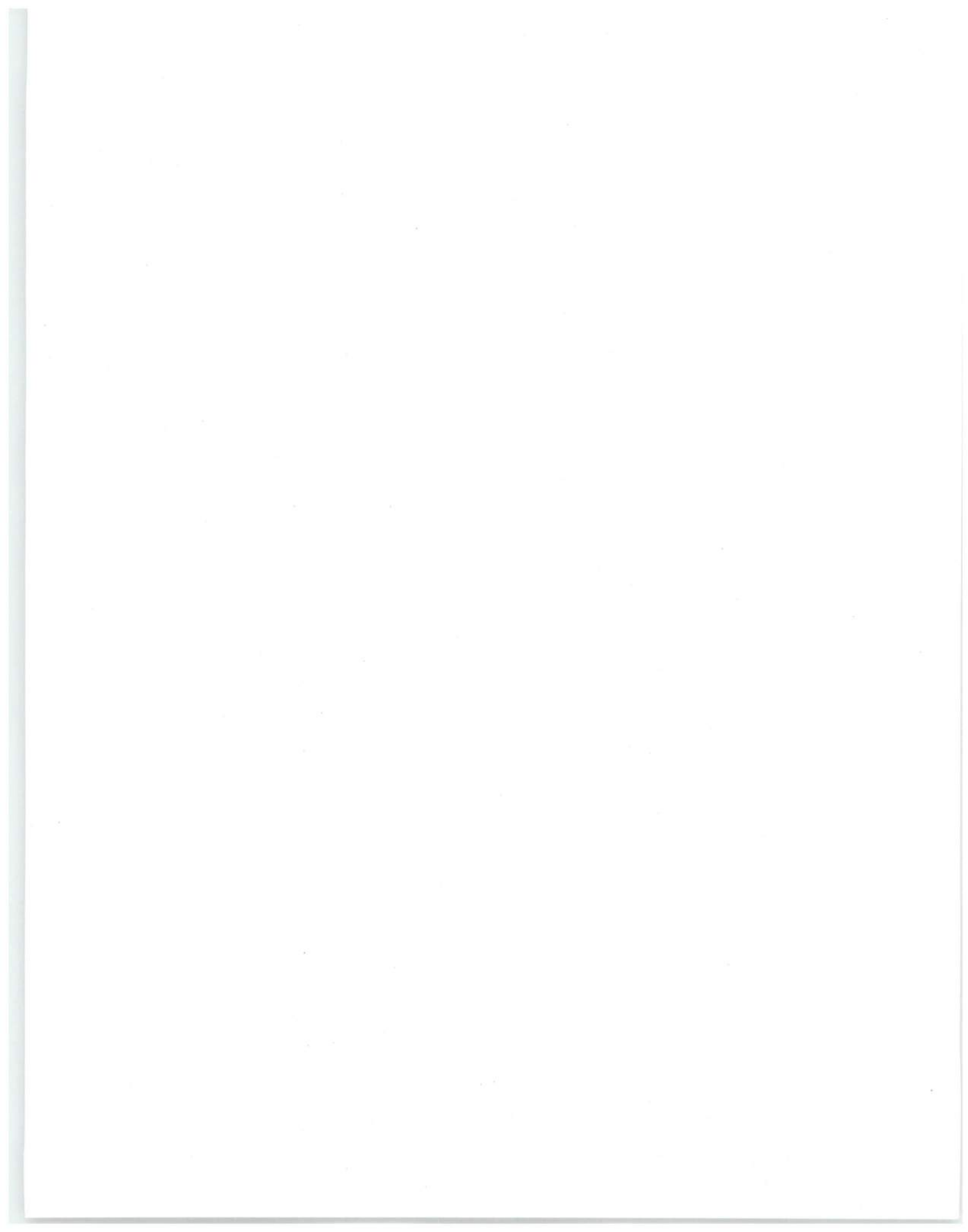
- M. François Ouimet, député de Marquette et vice-président de la Section du Québec du CSG
- M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la Section du Québec du CSG
- M. Stéphane Billette, député de Huntingdon
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

Contexte

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié du CSG depuis 1995 et a accueilli l'Assemblée annuelle en décembre 1999. Plus de 1 700 délégués ont participé à cette activité, la première de l'organisation à se tenir à l'extérieur des États-Unis.
- L'ANQ participe aux activités du CSG, dont l'Assemblée annuelle et les réunions du Comité exécutif, du Groupe de travail sur la politique de la santé et de la Commission des relations internationales.
- L'ANQ possède un siège sans droit de vote au Comité exécutif de l'organisation et détient également un siège avec droit de vote au Comité de l'Assemblée annuelle et à la Commission des affaires internationales.

Thèmes

- L'énergie
- L'environnement
- Les relations intergouvernementales
- Les affaires internationales
- Le transport
- La santé.



Objectifs et enjeux

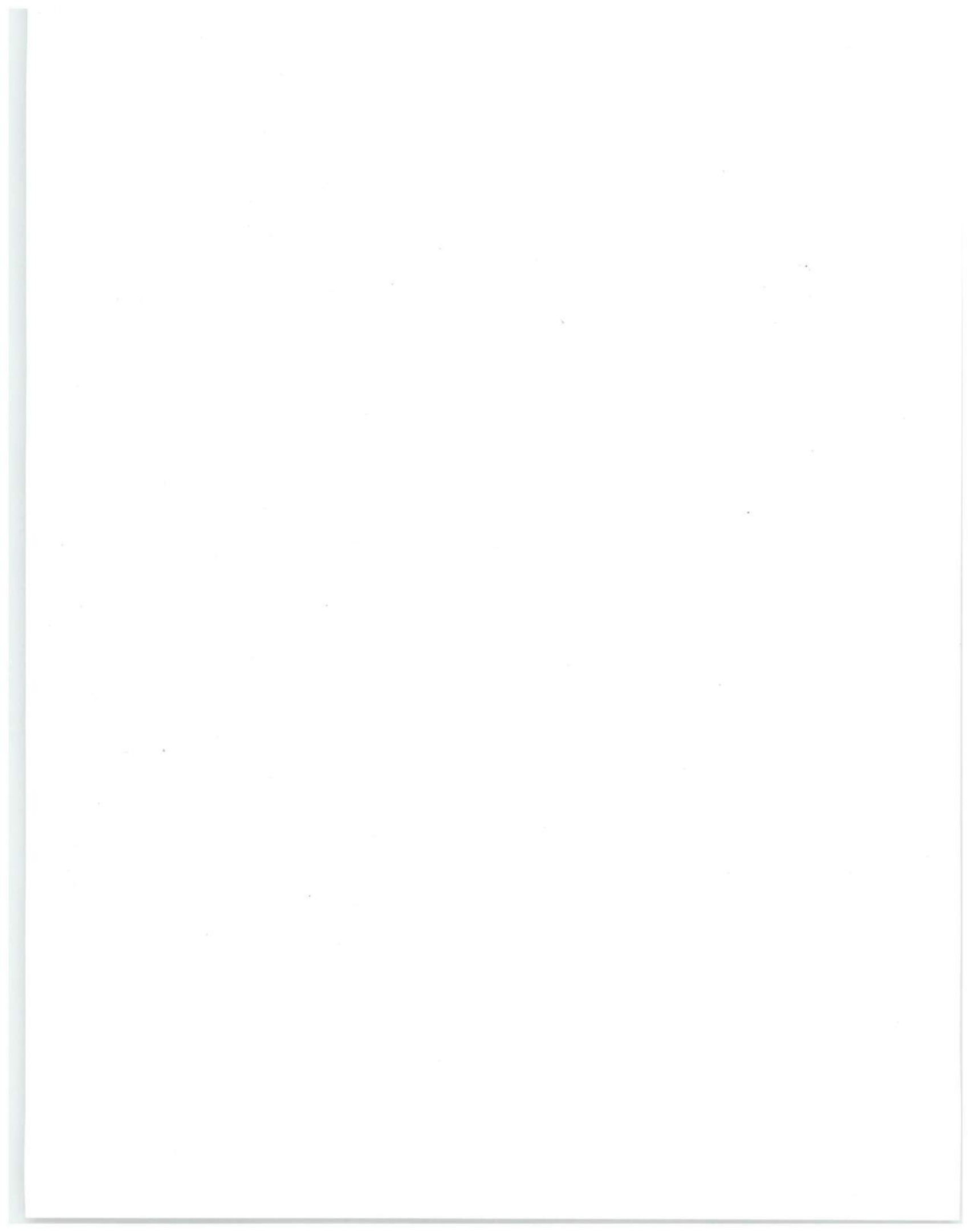
- Participer activement aux travaux des commissions et groupes de travail dont l'ANQ est membre, notamment aux réunions du Comité exécutif du CSG ainsi qu'à celles de la Commission des affaires internationales. L'ANQ participe également aux activités d'autres commissions, dont celle de la santé et celle de l'énergie et de l'environnement.
- Maintenir et renforcer le réseau de relations interparlementaires avec les parlements des États des États-Unis.
- Présenter le point de vue du Québec sur la clause *Buy American* du plan de relance économique des États-Unis.
- Faire connaître la situation politique et institutionnelle récente du Québec.

Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation québécoise ont présenté le point de vue du Québec sur le *Buy American Act* et une résolution favorisant des modifications à cette loi commerciale avec les États-Unis a été adoptée à l'unanimité.
- Les membres de la délégation ont fait connaître la situation politique et institutionnelle du Québec à l'occasion des réunions du Comité exécutif et de la réunion du Comité des affaires internationales du CSG.
- Les membres de la délégation ont par ailleurs tenu une réunion avec le délégué du Québec à Los Angeles qui a porté sur l'action du Québec dans l'Ouest américain pour promouvoir le Québec et attirer des investissements américains au Québec.
- Lors d'ateliers, les députés québécois ont eu l'occasion de s'enquérir des récents développements relatifs à la politique énergétique américaine, de même que de la stratégie et du plan d'action américains de protection contre la grippe A (H1N1).

Coûts

- Per diem	4 933,77 \$
- Transport	5 645,09 \$
- Autres	1 782,46 \$
Total	12 361,32 \$



**RÉUNION DES COMITÉS EXÉCUTIF ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE
DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG/ERC)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- New York (New York)
- 4 et 5 décembre 2009

Participants

- M. François Ouimet, député de Marquette et membre du Comité exécutif de l'ERC
- M. François Rebello, député de La Prairie et membre du Comité exécutif de l'ERC
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

Contexte

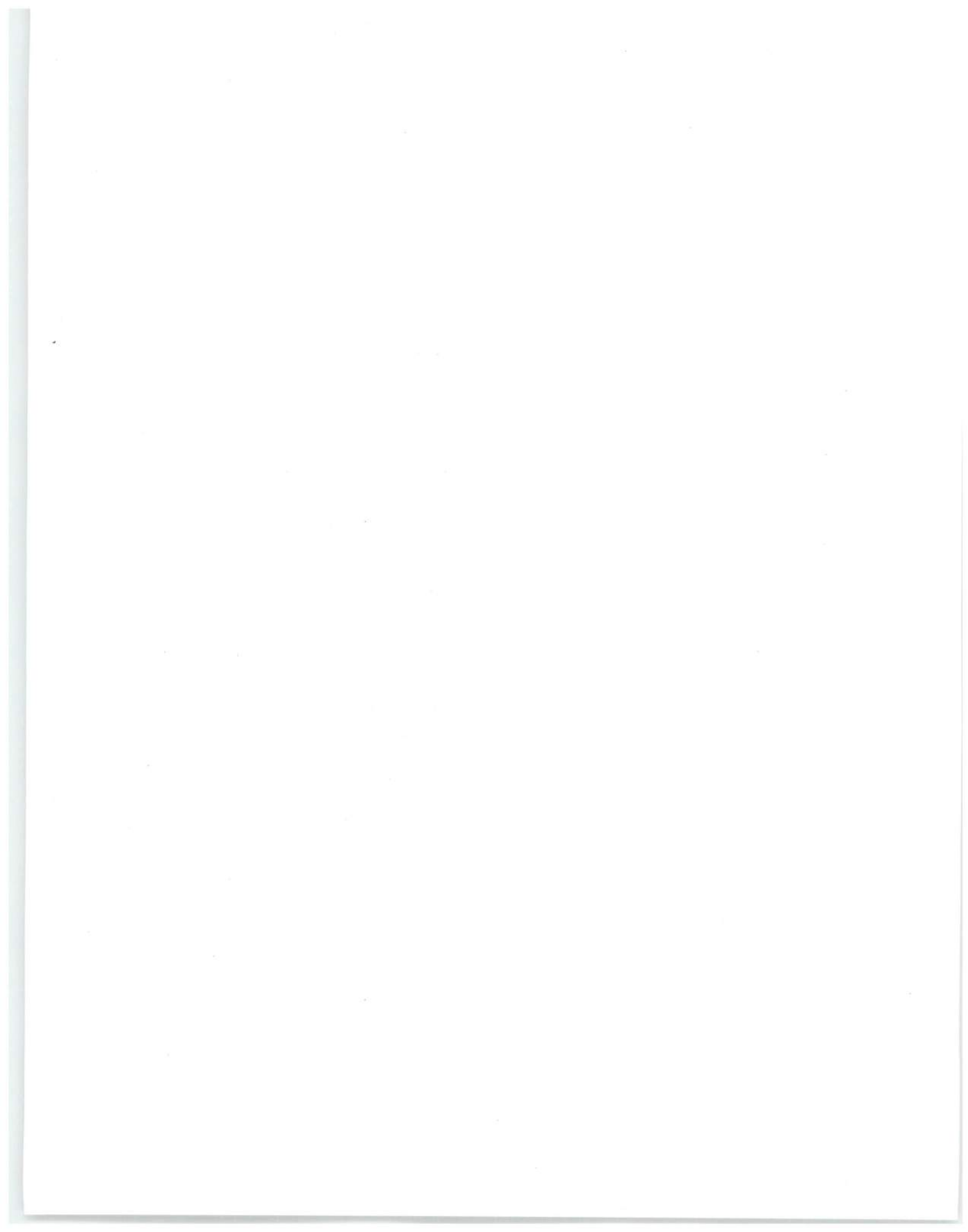
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre de l'ERC depuis 1990. Des députés de l'ANQ siègent à toutes les instances de l'ERC et ont plein droit de vote.
- L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en 1995 ainsi qu'en 2007 et a assumé la présidence de l'organisation en 2007.

Thèmes

- L'Assemblée annuelle 2010
- La situation budgétaire des États/provinces membres
- La santé
- L'agriculture
- Les relations canado-américaines
- L'énergie et l'environnement
- L'éducation
- Les affaires juridiques et pénales
- Les transports.

Objectifs et enjeux

- Présenter la situation économique et budgétaire du Québec.
- Effectuer un suivi des dossiers des différentes commissions de l'ERC, plus particulièrement ceux des permis de conduire améliorés et des investissements dans l'énergie propre.
- Présenter le point de vue du Québec sur le *Buy American Act* et proposer l'adoption d'une résolution appuyant les pratiques de libre-échange avec les États des États-Unis.
- Faire le point sur la situation politique et institutionnelle au Québec.
- Explorer les différentes possibilités pour l'ANQ de contribuer aux activités de la 50^e Assemblée annuelle de l'ERC à Portland, Maine, du 15 au 18 août 2010.

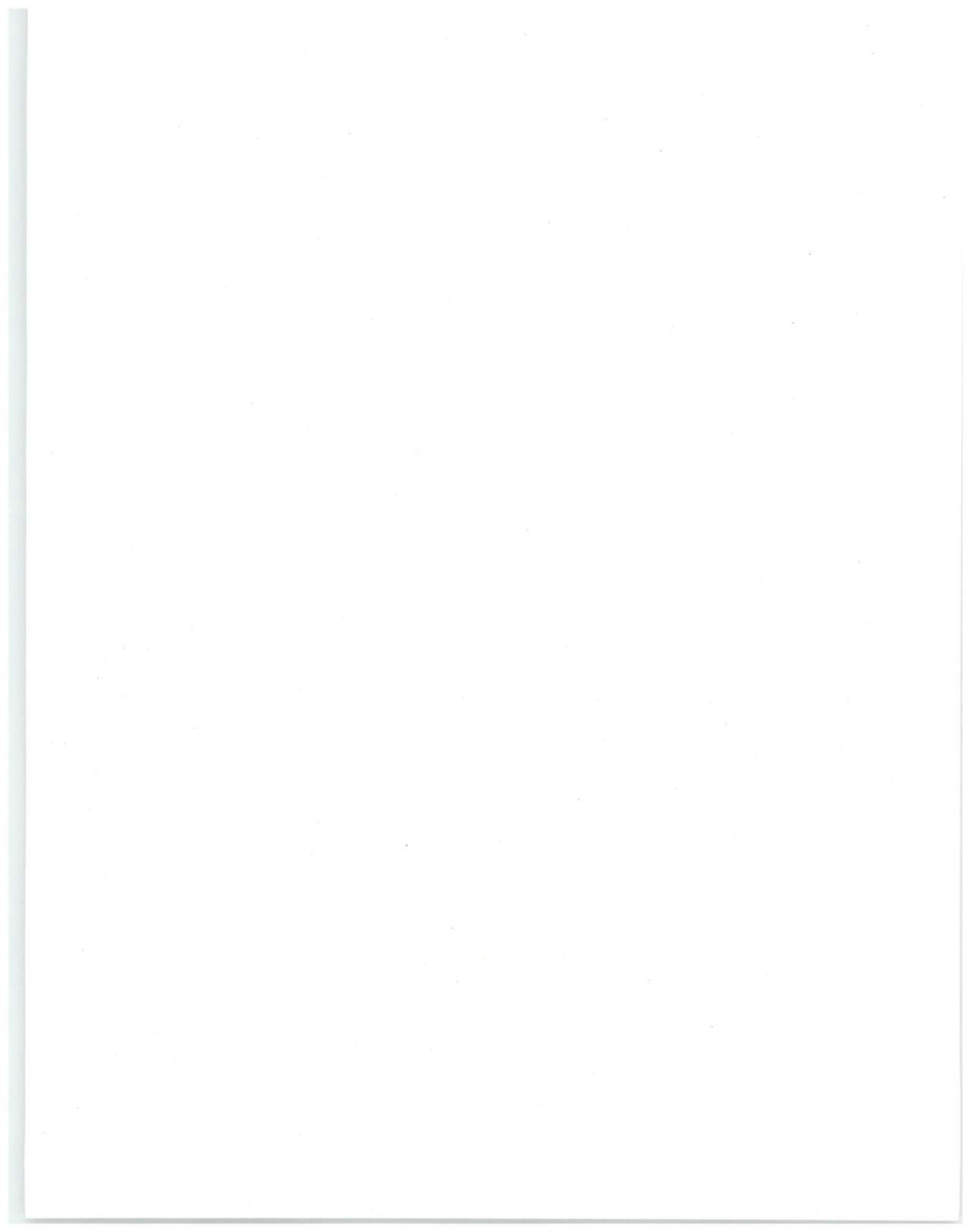


Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation québécoise ont présenté le point de vue du Québec sur le *Buy American Act* et une résolution favorisant le libre-échange entre le Canada et les États-Unis a été adoptée à l'unanimité.
- Outre les comptes rendus des commissions effectués par les présidents des commissions de l'ERC, les membres de la délégation québécoise ont fait une présentation de la situation politique et économique du Québec.
- À la suite d'une discussion sur le fonctionnement de l'organisation, les membres du Comité exécutif ont convenu de substituer une des deux réunions statutaires du Comité exécutif par les réunions du printemps des comités de l'ERC, incluant une réunion des comités du budget, de la planification stratégique et de l'assemblée annuelle.

Coûts

- Per diem	1 329,99 \$
- Transport	2 176,51 \$
- Autres	564,21 \$
Total	4 070,71 \$



**RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES
DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)
(NCSL FALL FORUM 2009 AND STANDING COMMITTEES)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- San Diego (Californie)
- 9 au 12 décembre 2009

Participants

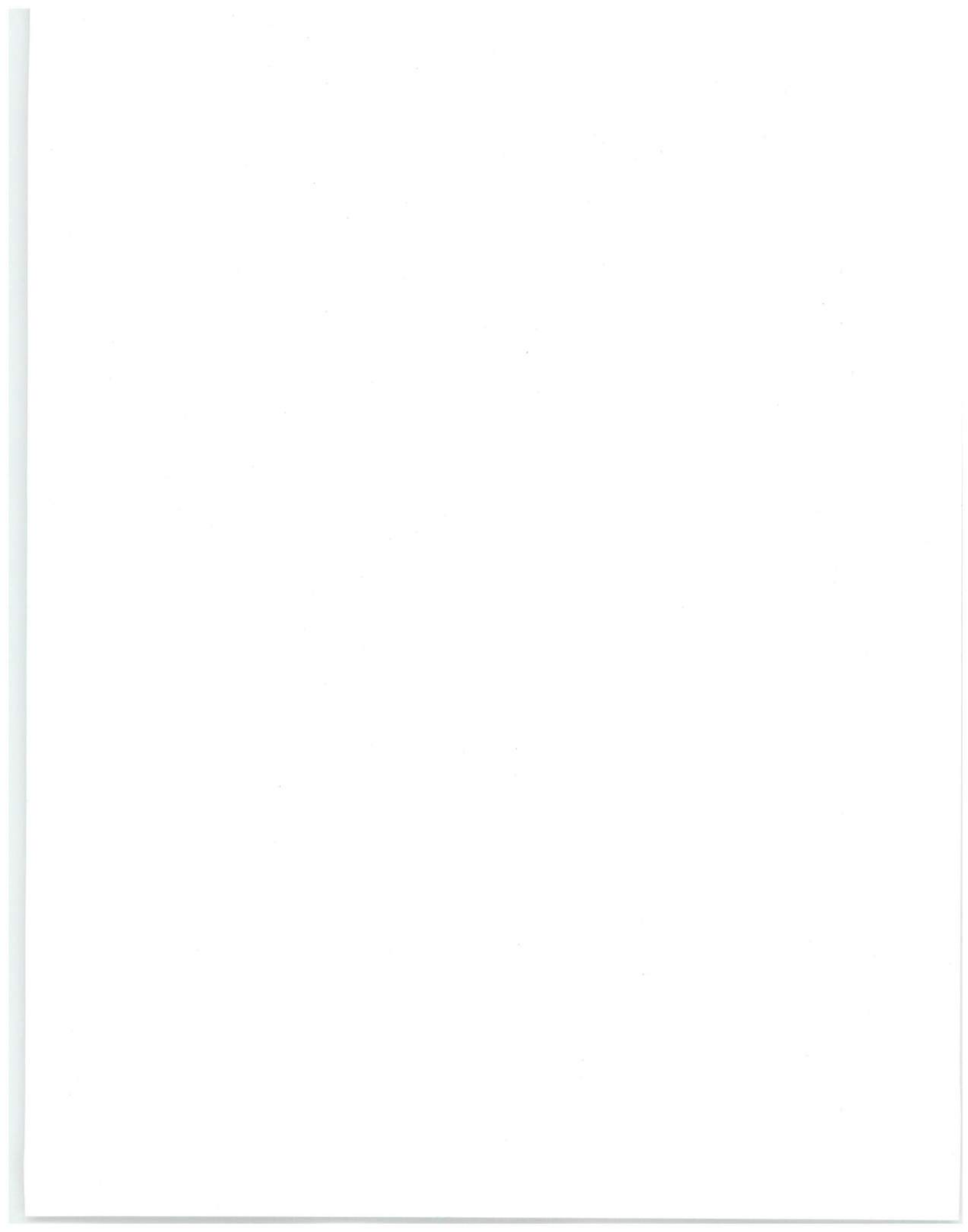
- M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et président délégué de la DANREU
- M. Yves-François Blanchet, député de Drummond et membre de la DANREU
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

Contexte

- L'Assemblée nationale participe à cette activité à titre de membre international affilié à la National Conference of State Legislatures (NCSL), une organisation nationale américaine à laquelle participent des parlementaires des 50 États américains.
- L'Assemblée nationale participe aux réunions des instances supérieures de la NCSL depuis qu'elle est devenue membre international affilié en avril 2000. Depuis 2004, un parlementaire de l'Assemblée nationale est membre du Comité exécutif de la NCSL.
- C'est dans le cadre des réunions du *NCSL Standing Committees Forum* que deux parlementaires québécois participent en tant que membres de commissions, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission de l'agriculture et de l'énergie. Les rencontres ont lieu au printemps et à l'automne.
- L'Assemblée nationale a été l'hôte de la réunion du Comité exécutif en 2003. C'était la première fois que cette organisation tenait une réunion à l'extérieur des États-Unis.

Thèmes

- Les relations entre les États et le gouvernement fédéral
- L'énergie et l'environnement
- Les finances publiques
- La main-d'œuvre et le travail
- Le commerce international
- Les arts et la crise économique
- L'agriculture.



Objectifs et enjeux

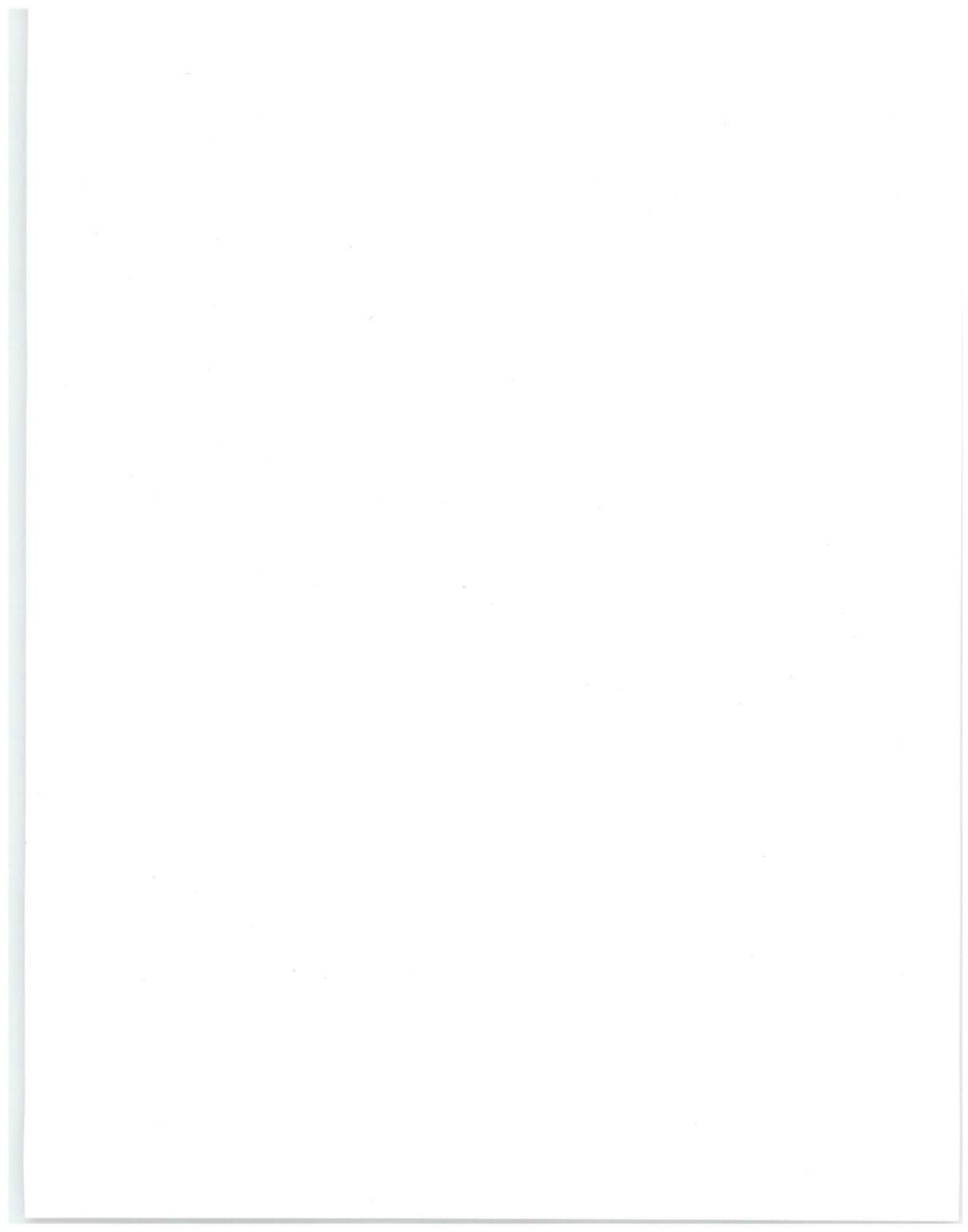
- Participer activement aux réunions de la Commission du travail et du développement économique et de la Commission de l'agriculture et l'énergie.
- Défendre les intérêts du Québec concernant entre autres le libre-échange et les énergies renouvelables.
- Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine.

Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation québécoise sont intervenus notamment pendant la réunion de la Commission du travail et du développement économique pour indiquer leur volonté de proposer des modifications à l'énoncé de politique de la NCSL sur le commerce afin que celui-ci tienne compte de l'intégration des marchés entre le Canada et les États-Unis.
- Outre les travaux de la Commission de l'Agriculture et de l'énergie, les membres de la délégation québécoise ont participé aux travaux du groupe de travail du Comité exécutif sur les énergies renouvelables.
- Les membres du groupe de travail sur les énergies renouvelables se sont intéressés à l'expérience québécoise en matière de développement énergétique et souhaitent poursuivre cette discussion dans le cadre de réunions à venir.

Coûts

- Per diem	5 535,00 \$
- Transport	2 559,25 \$
- Autres	1 476,59 \$
Total	9 570,84 \$



RÉUNION DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS

Fiche synoptique

Activité

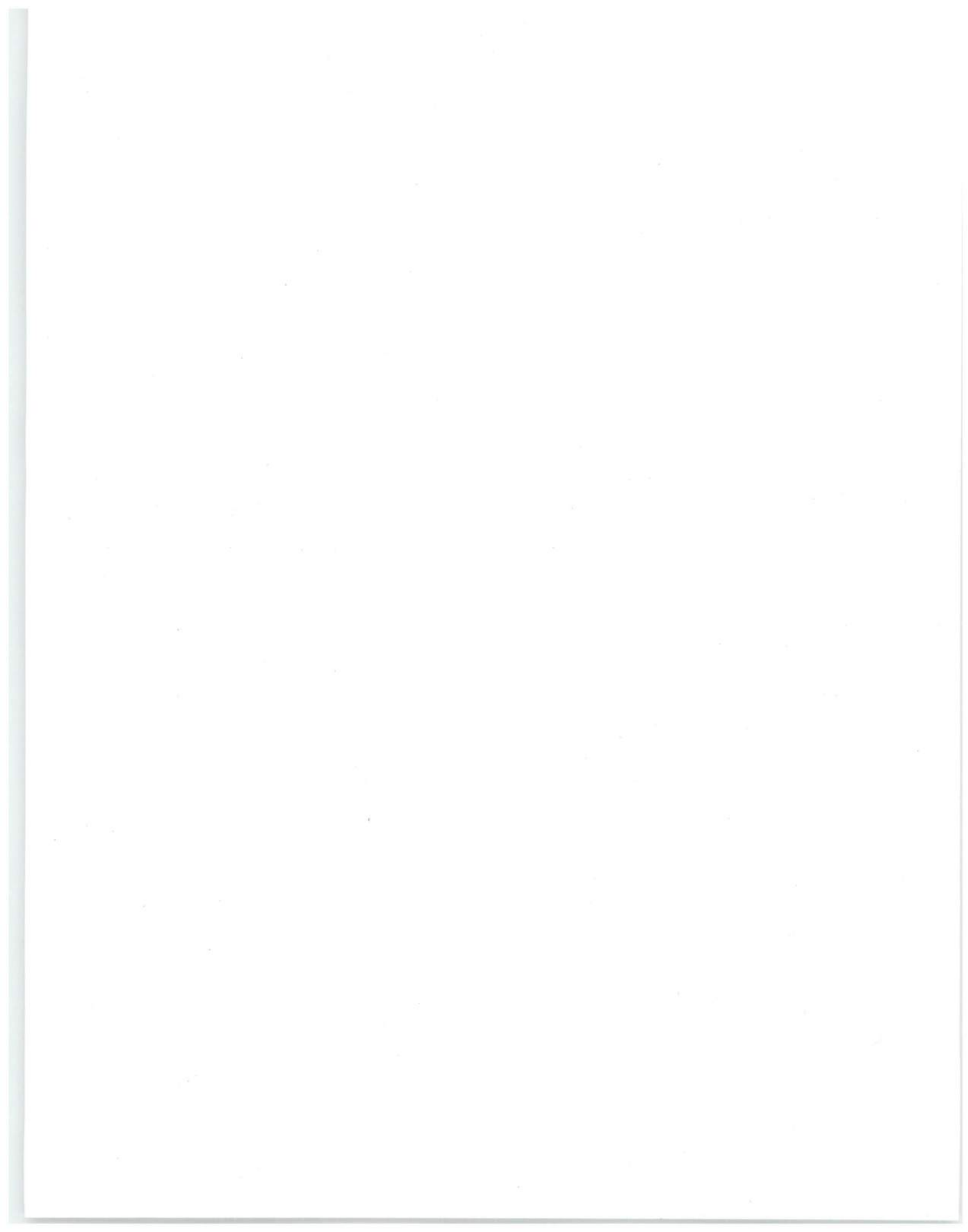
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Chicago (Illinois)
- 11 et 12 décembre 2009

Participants

- M. François Ouimet, député de Marquette et représentant de l'Assemblée nationale au Caucus législatif des Grands Lacs
- M. François Rebello, député de La Prairie et représentant de l'Assemblée nationale au Caucus législatif des Grands Lacs
- M. Dominic Dumont, conseiller en relations interparlementaires et internationales.

Contexte

- Le 28 mai 2003, la présidence de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) recevait une lettre l'informant que le Sénat de l'État du Michigan avait adopté deux résolutions, l'une enjoignant la Commission internationale conjointe des Grands Lacs d'être vigilante par rapport aux aspects négatifs du projet de détournement des eaux des Grands Lacs, l'autre annonçant la création d'un Caucus législatif des Grands Lacs composé de parlementaires de huit (8) États américains et des provinces de l'Ontario et du Québec, tous deux membres internationaux affiliés du Council of State Governments (CSG).
- Le Caucus législatif des Grands Lacs a pour mandat d'effectuer un suivi des questions environnementales et économiques qui ont une incidence sur les populations habitant la région des Grands Lacs et, par conséquent, pouvant avoir un impact sur le bassin du Fleuve Saint-Laurent.
- La première réunion de cette nouvelle entité législative a eu lieu dans le cadre de l'Assemblée annuelle du CSG Midwest à Milwaukee, au Wisconsin, le 23 août 2003. À cette occasion, les parlementaires américains, ontariens et québécois présents avaient adopté une résolution instaurant le Caucus législatif des Grands Lacs. Depuis 2005, la section du Midwest du CSG héberge le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs.
- L'ANQ a adopté l'entente internationale concernant les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du Fleuve Saint-Laurent (*Great Lakes Basin Compact*) le 1^{er} décembre 2006.



Thèmes

- Protection et restauration des Grands Lacs
- L'état de la situation de l'entente canado-américaine
- Les ressources en énergie éolienne du bassin des Grands Lacs
- Les efforts de conservation et de prévention de la pollution de l'eau
- Réglementation sur les eaux de ballast des navires.

Objectifs et enjeux

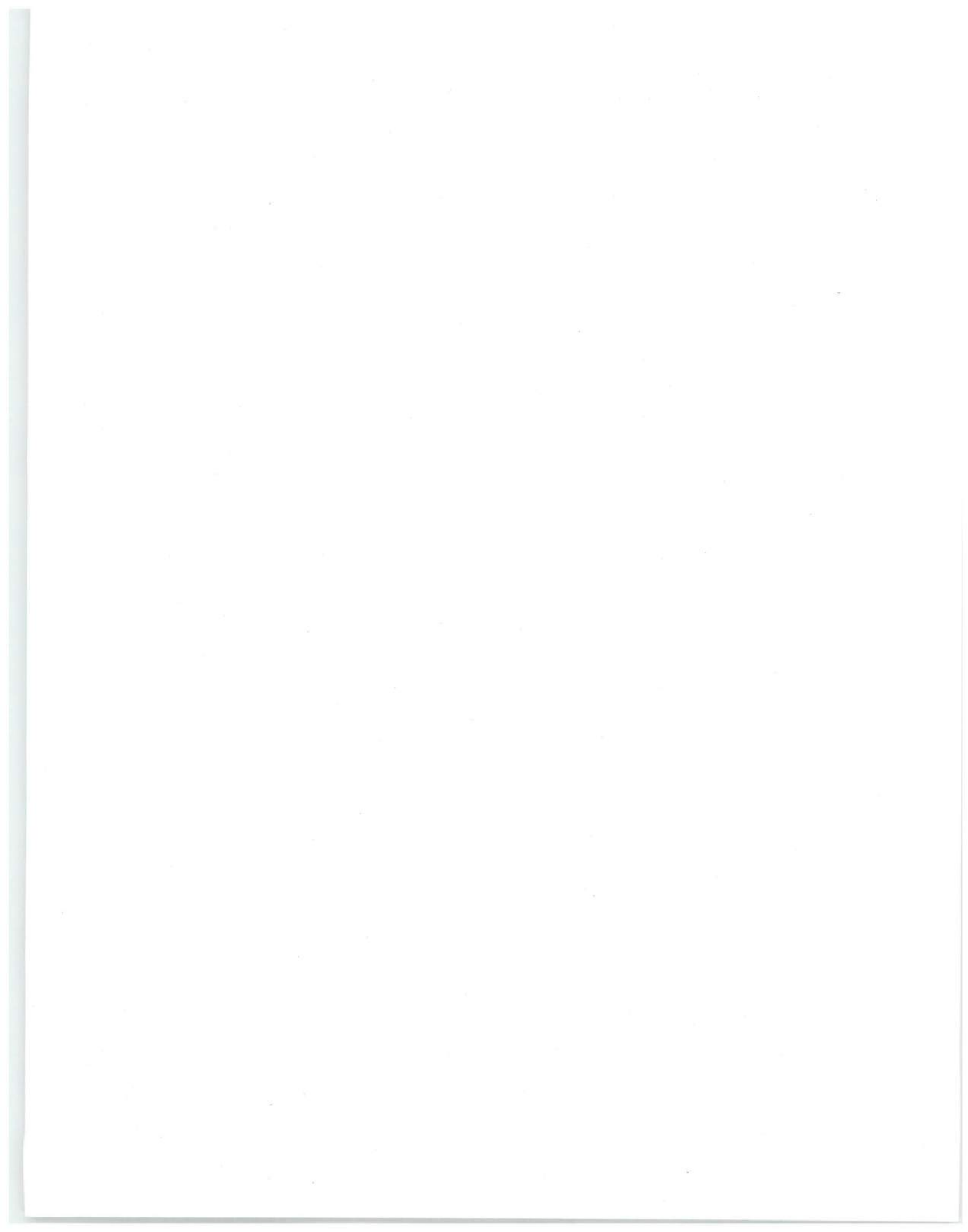
- Établir le rôle des parlementaires dans la mise en œuvre de l'entente internationale concernant les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du Fleuve Saint-Laurent.
- Consolider les liens avec les parlementaires de la région des Grands Lacs et contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Promouvoir les intérêts du Québec auprès de nos interlocuteurs américains.

Commentaires/conclusions

- Les deux députés québécois ont participé très activement aux débats, y allant même notamment d'une proposition de résolution sur la responsabilisation des entreprises qui consomment beaucoup d'eau relativement à la protection de la ressource eau. Le projet de résolution a fait l'objet de discussions, mais n'a pas été adopté.
- Les députés québécois ont présenté les deux dernières législations adoptées par l'Assemblée nationale en matière de gestion de l'eau, soit les lois 27 et 42.
- Une résolution a été adoptée qui demande aux autorités fédérales ainsi que des États concernés d'intensifier leurs efforts afin d'empêcher que la carpe asiatique atteigne les Grands Lacs.
- Le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs communiquera avec les sections afin de mettre sur pied un comité de suivi sur la question des eaux de ballast des navires.

Coûts

- Per diem	2 336,00 \$
- Transport	2 183,48 \$
- Autres	(2 419,43) \$
Total	2 100,05 \$



8^e SOMMET LÉGISLATIF DE L'AGRICULTURE

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Orlando (Floride)
- 15 au 17 janvier 2010

Participants

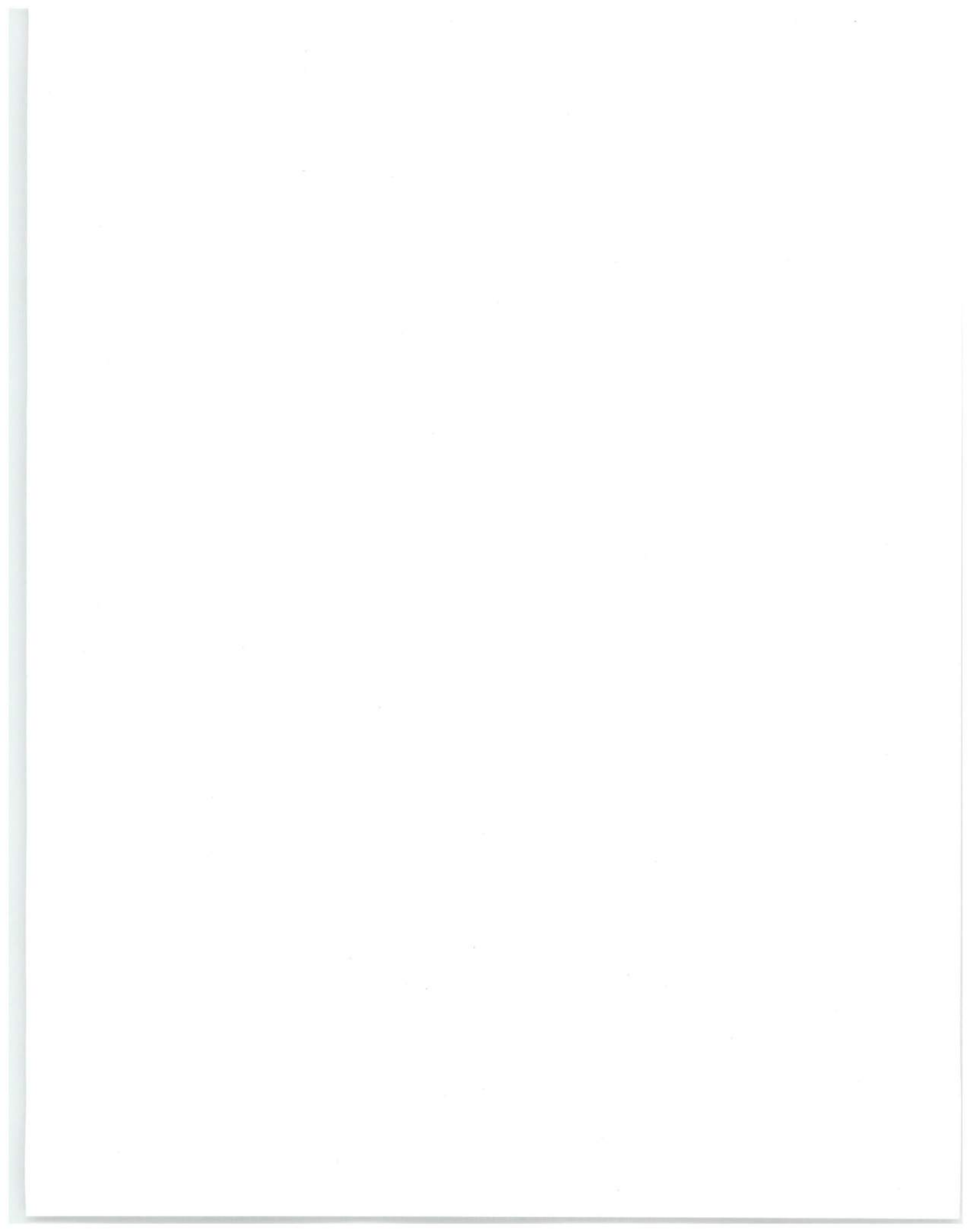
- M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et représentant de l'Assemblée nationale au Sommet législatif de l'agriculture
- M. Scott McKay, député de L'Assomption et représentant de l'Assemblée nationale au Sommet législatif de l'agriculture
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

Contexte

- Créé en 2003, le Sommet législatif de l'agriculture est principalement destiné aux présidents des commissions de l'agriculture des législatures des États des États-Unis et des provinces canadiennes ainsi qu'aux parlementaires intéressés par les questions agricoles.
- Sa principale mission est de faire connaître les enjeux en matière agricole aux parlementaires du Canada et des États-Unis.
- Parrainé à l'origine par le *Council of State Governments* (CSG) et la *National Conference of State Legislatures* (NCSL), le Sommet législatif de l'agriculture est devenu, en janvier 2006, une organisation à but non lucratif distincte. Son secrétariat est situé à Lexington, au Kentucky.
- Selon les statuts adoptés en 2006, des parlementaires canadiens peuvent devenir membres du Comité exécutif de l'organisation.

Thèmes

- *Responding to Activists*
- *What Can a Rural Caucus do*
- *The Role of States and Feds in Invasive Species Control*
- *More on Building Consensus*
- *Rural Development*
- *The Future of Water Demand and Supply*
- *Cap and Trade: Where are we now*
- *Sustaining a Strong Livestock*
- *Addressing Declining population Basis*
- *Endangered Species*
- *Agriculture and Ag Lending Outlook*
- *States Role ad Responses to Rulings on Indirect Land Use, Clean Water and Clean Air Regulations*
- *Bridging the Urban Rural Gap*



Thèmes (suite)

- *Renewable Energy and Rural Development*
- *Ag Sustainability*
- *Farm Ownership*
- *New Federal Regulations and the Role of States in Food Safety.*

Objectifs et enjeux

- Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine.
- Défendre et promouvoir les intérêts du Québec en matière d'agriculture.
- Mieux connaître les politiques agricoles en vigueur aux États-Unis.

Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation québécoise ont participé activement aux travaux de ce sommet et ont fait connaissance avec les principaux intervenants en matière d'agriculture et de développement rural provenant des cinquante États américains et de quatre provinces canadiennes.
- Les membres de la délégation québécoise ont fait valoir le point de vue du Québec en matière d'agriculture, notamment en ce qui concerne la gestion de l'offre dans l'industrie laitière du Québec.
- Les membres de la délégation ont participé à la réunion du Comité exécutif du Sommet et à l'élection en vue de pourvoir trois postes vacants.

Coûts

- Per diem	1 105,00 \$
- Transport	1 737,97 \$
- Autres	--- \$
Total	2 842,97 \$

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Savannah (Géorgie)
- 29 au 31 janvier 2010

Participants

- M. Scott McKay, député de L'Assomption et vice-président de la Section du Québec de la NCSL
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

Contexte

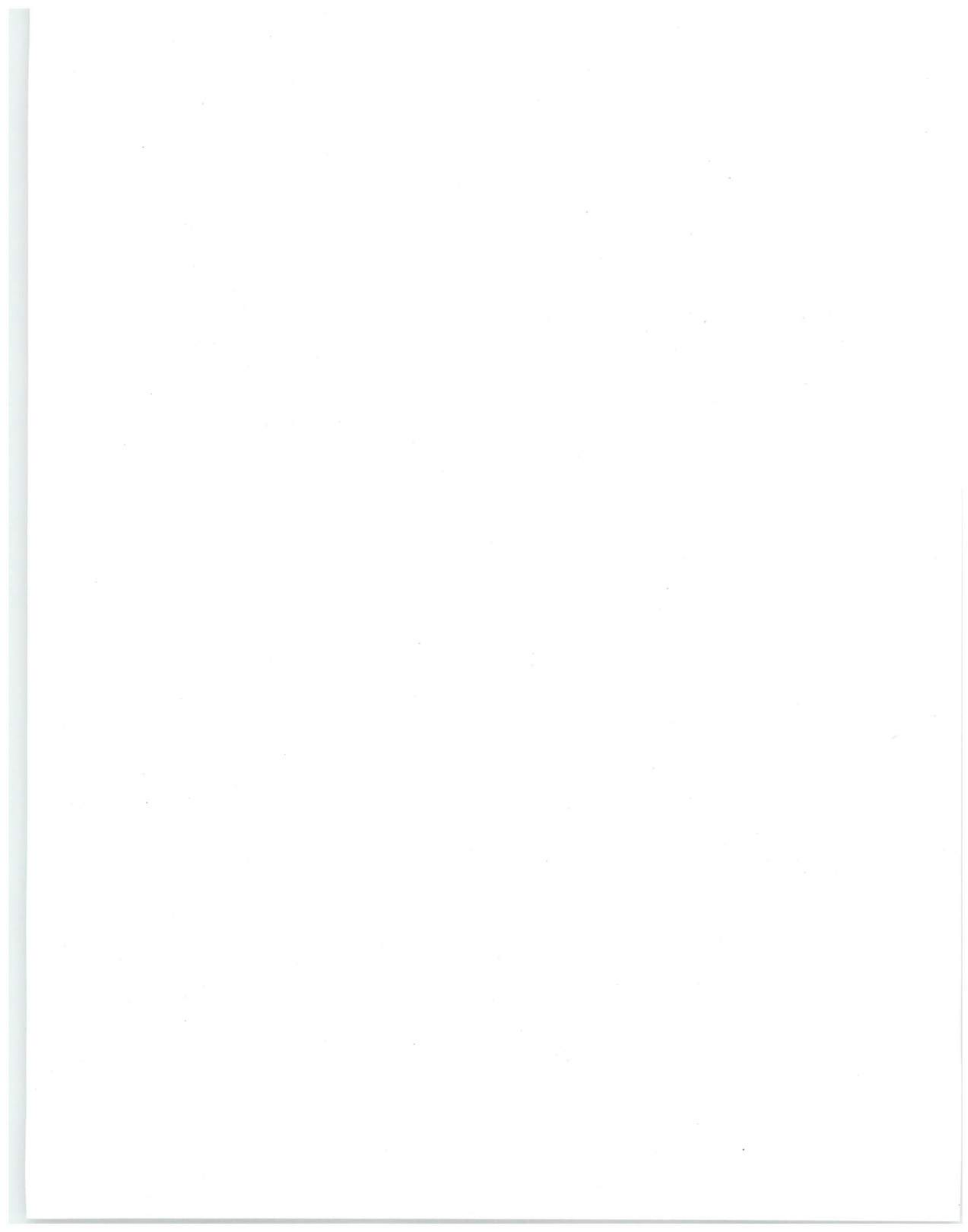
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.
- Membre international affilié depuis avril 2000, l'ANQ est représentée au sein de deux commissions de la NCSL : Travail et développement économique ainsi qu'Agriculture, environnement et énergie.
- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.

Thèmes

- Comité exécutif : Préparation de l'assemblée annuelle de 2010 et affaires courantes
- Travaux du Comité des programmes et de la planification, et du Comité du budget et des finances
- Suivi des programmes internationaux
- Suivi des groupes de travail de l'immigration, du changement climatique et des énergies renouvelables.

Objectifs et enjeux

- Participer activement aux travaux du Comité exécutif, aux réunions des comités ainsi qu'aux travaux des groupes de travail sur l'approvisionnement en électricité.
- Informer les membres du Comité exécutif de l'intention de l'ANQ de présenter le point de vue du Québec en matière d'énergie et de développement durable à l'occasion de l'Assemblée annuelle de 2010.
- Présenter le point de vue du Québec sur la clause *Buy American* du plan de relance économique des États-Unis.
- Présenter la situation politique et institutionnelle au Québec et faire le point sur les relations entre le Québec et les États-Unis.



Objectifs et enjeux (suite)

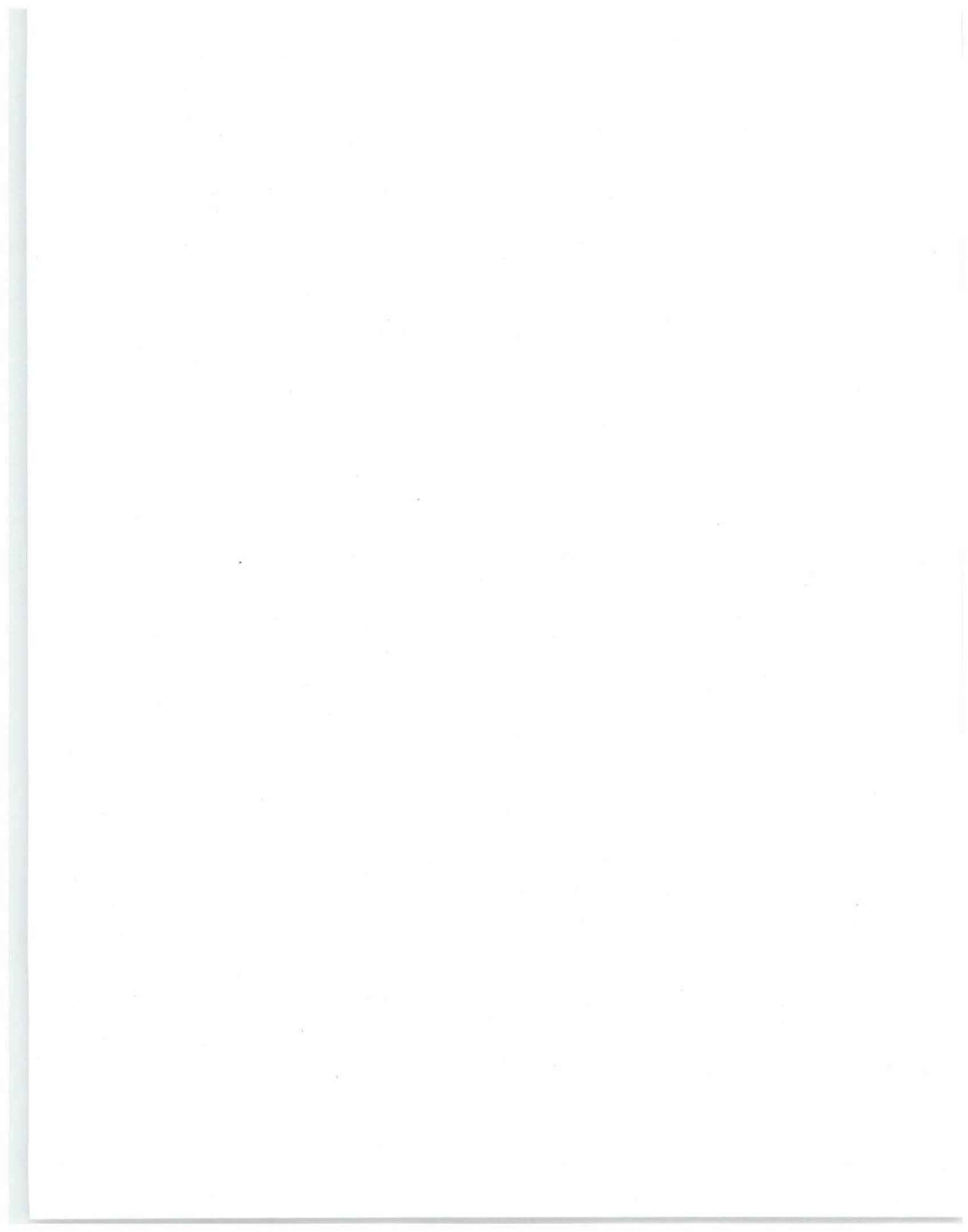
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

Commentaires/conclusions

- Même si elle n'a pas fait de présentation formelle, l'ANQ a fait connaître le point de vue du Québec sur la clause *Buy American* du plan de relance économique des États-Unis. À cet effet, il a été convenu que les représentants de l'ANQ auraient l'occasion de faire part de leur point de vue à l'occasion des travaux de la Commission du travail et du développement économique qui se penchera en juillet 2010 sur des amendements à la politique sur le commerce et du libre-échange.
- Les membres de la délégation québécoise ont participé notamment aux travaux du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie. Ce groupe de travail se penche entre autres sur les questions du changement climatique et du développement durable et doit faire rapport au Comité exécutif de la NCSL.

Coûts

- Per diem	3 114,46 \$
- Transport	1 626,59 \$
- Autres	51,21 \$
Total	4 792,26 \$



**RÉUNIONS DU PRINTEMPS DES COMITÉS
DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE
DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG/ERC)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Portland (Maine)
- 5 et 6 mars 2010

Participants

- M. François Ouimet, député de Marquette et membre du Comité exécutif de l'ERC
- M. François Rebello, député de La Prairie et membre du Comité exécutif de l'ERC
- M^{me} Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.

Contexte

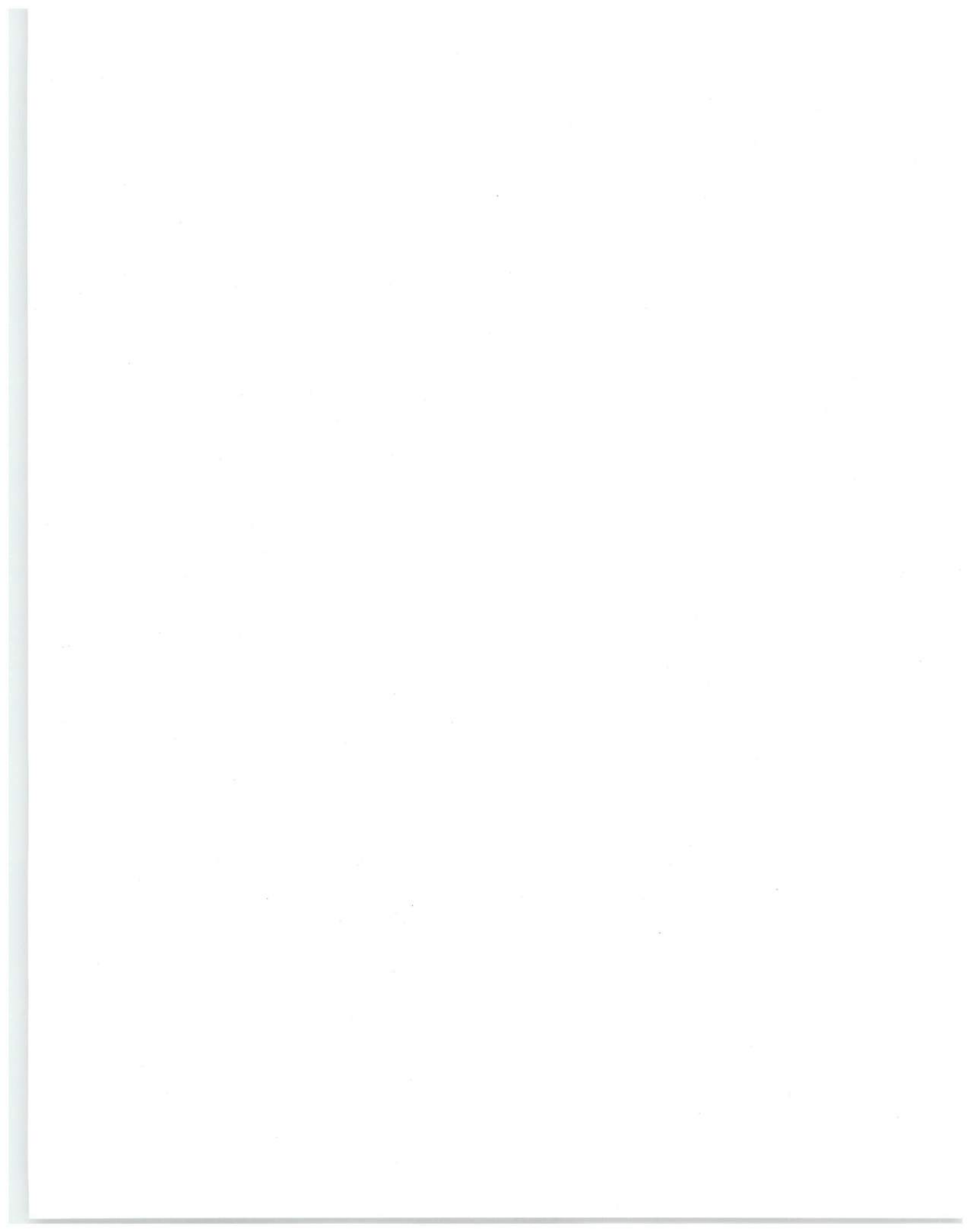
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre de l'ERC depuis 1990. Des députés de l'ANQ siègent à toutes les instances de l'ERC et ont plein droit de vote.
- L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en 1995 ainsi qu'en 2007 et a assumé la présidence de l'organisation en 2007.
- À l'occasion de la réunion du Comité exécutif de l'ERC tenue à New York, les 4 et 5 décembre 2009, la formule traditionnelle des rencontres statutaires du Comité exécutif a été remplacée par les réunions du printemps des comités de l'ERC. Ces réunions ont principalement trait à la gouvernance interne de l'organisation.
- Un représentant québécois siège au sein de chacun des deux comités, soit le Comité sur la planification stratégique et le Comité sur l'assemblée annuelle de l'ERC.

Thèmes

- La préparation de la prochaine Assemblée annuelle de l'ERC (15 au 18 août 2010, Portland, Maine)
- Le fonctionnement des différents comités et commissions de l'ERC
- La planification stratégique
- La situation budgétaire.

Objectifs et enjeux

- Explorer les différentes possibilités pour l'ANQ de contribuer aux activités de la 50^e Assemblée annuelle de l'ERC à Portland, Maine, du 15 au 18 août 2010.



Objectifs et enjeux (suite)

- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
- Maintenir de leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette institution.

Commentaires/conclusions

- Ces rencontres ont été l'occasion pour les parlementaires québécois d'explorer les nouveaux axes thématiques qui seront développés lors de l'Assemblée annuelle de l'ERC qui se tiendra à Portland en août prochain.
- Un parlementaire québécois a participé à la rencontre du Comité sur l'assemblée annuelle, principalement consacrée au suivi et à la préparation des assemblées annuelles de l'ERC. Dans le cadre de cette réunion, le président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a présenté le programme préliminaire de l'Assemblée annuelle de 2011 qui aura lieu à Halifax.
- Les représentants de l'ERC ont par ailleurs émis des recommandations en vue de mettre en place de nouveaux moyens, basés notamment sur l'utilisation de nouvelles technologies, pour augmenter l'efficacité des assemblées annuelles et des différentes réunions statutaires de l'ERC.
- Dans le cadre de la réunion du Comité sur la planification stratégique, un parlementaire québécois a pour sa part participé à une réunion animée par le directeur de l'ERC portant sur les règles de fonctionnement de ce nouveau comité. Différentes propositions ont été formulées en vue d'assurer une représentation équitable des États, provinces et territoires membres de l'ERC au sein des principales instances de gouvernance.

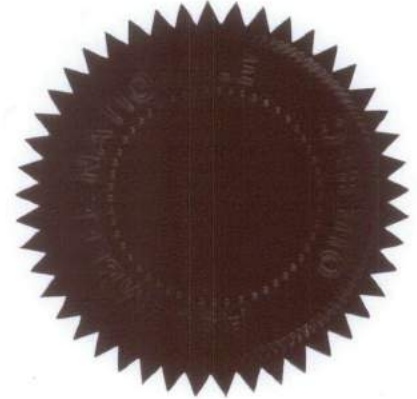
Coûts

- Per diem	1 263,71 \$
- Transport	2 593,72 \$
- Autres	620,93 \$
Total	4 478,36 \$

Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec la Bavière

Le 9 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que nous vous faisons rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA) pour l'année 2009-2010.

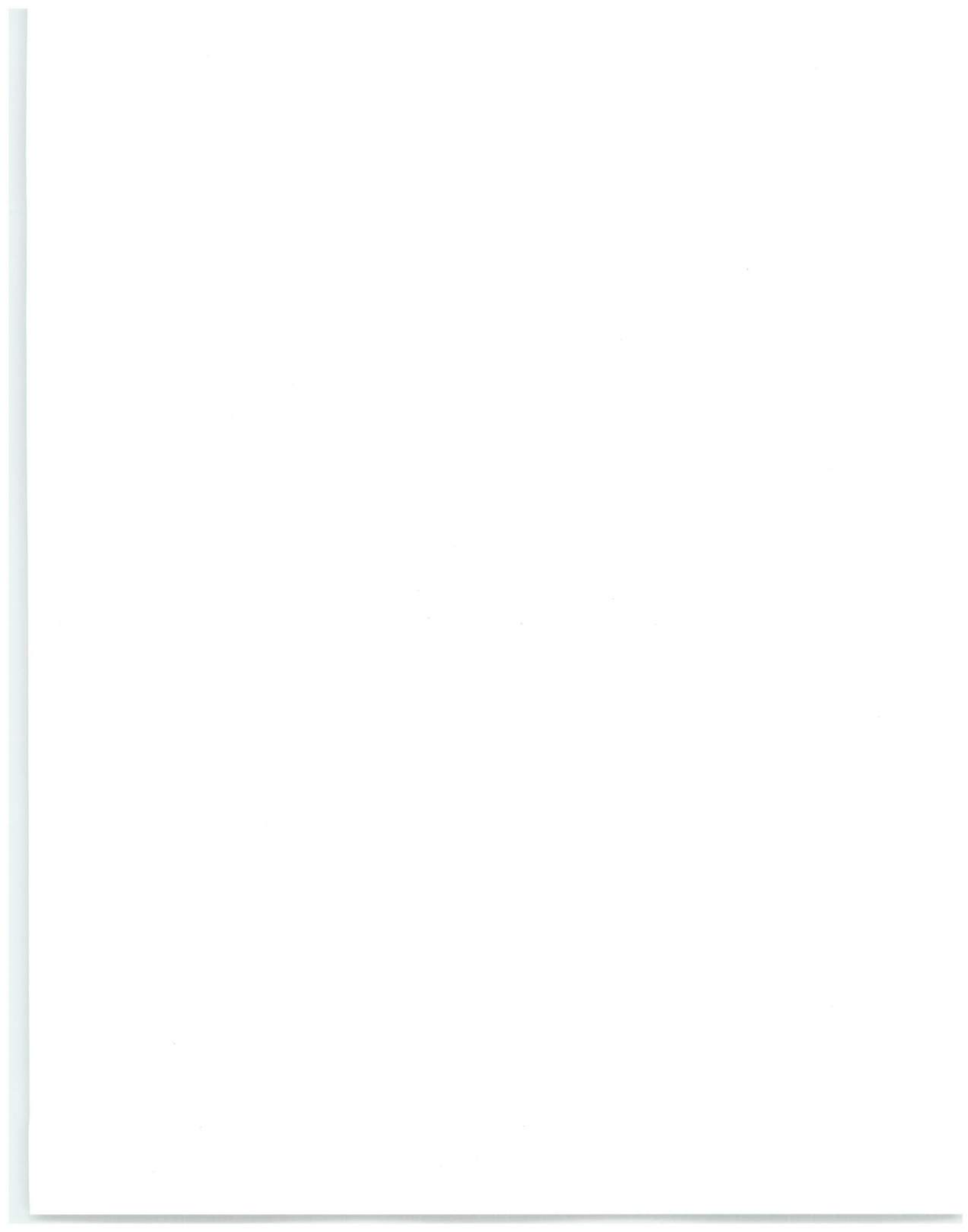
Vous trouverez en annexe la fiche synoptique de l'activité tenue au cours de cette période.

Objectifs de la DANRBA

La DANRBA contribue au renforcement et à l'enrichissement de la relation privilégiée qu'entretient depuis une dizaine d'années l'Assemblée nationale du Québec avec le Landtag de Bavière et, à l'occasion, avec les élus des parlements de l'Allemagne fédérale et des autres Länder. La coopération bilatérale québéco-bavaroise est institutionnalisée depuis la signature, en 2002, de l'Entente entre l'Assemblée nationale du Québec et le Landtag de Bavière instituant une Commission parlementaire mixte, laquelle réunit les deux parlements sur une base annuelle.

Cette relation, qui n'a cessé de croître et de se développer au cours de la dernière décennie, possède comme point d'ancrage la similitude des enjeux politiques et socioéconomiques auxquels font face nos sociétés respectives. Il s'agit donc pour les élus bavarois et québécois de s'enquérir des pratiques et des stratégies, autant innovatrices qu'originales, qu'ont su développer leurs homologues afin de s'en inspirer au bénéfice de leurs commettants et de l'institution parlementaire.

...2



La DANRBA poursuit par ailleurs l'objectif de faire connaître aux parlementaires bavarois la spécificité des politiques québécoises ainsi que son expérience dans des domaines aussi diversifiés que l'intégration des immigrants, le fédéralisme ou le développement durable.

La relation interparlementaire québéco-bavaroise permet également de renforcer notre connaissance et notre compréhension des enjeux régionaux. En effet, le Québec tout comme la Bavière sont des États fédérés particulièrement dynamiques, qui évoluent au sein d'États fédéraux et d'ensembles continentaux qui, devenant de plus en plus intégrés, posent de nouveaux défis en terme de respect des principes de subsidiarité et de gouvernance.

Bilan des activités de l'année 2009-2010

Du 22 au 26 février 2010, s'est tenue à Munich la 5^e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière. La délégation de députés québécois a ainsi pris connaissance de l'expertise bavaroise de pointe en matière d'énergies renouvelables et des spécificités de leur système de formation professionnelle.

Conclusion

Cette activité a confirmé une fois de plus le dynamisme et l'efficacité de la coopération entre élus du Québec et de la Bavière. Elle aura également permis de susciter des échanges sur les façons d'accroître et de renforcer la coopération interparlementaire québéco-bavaroise, telle la promotion de la participation citoyenne à la vie démocratique.

En 2011, Québec sera l'hôte de la 6^e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière.

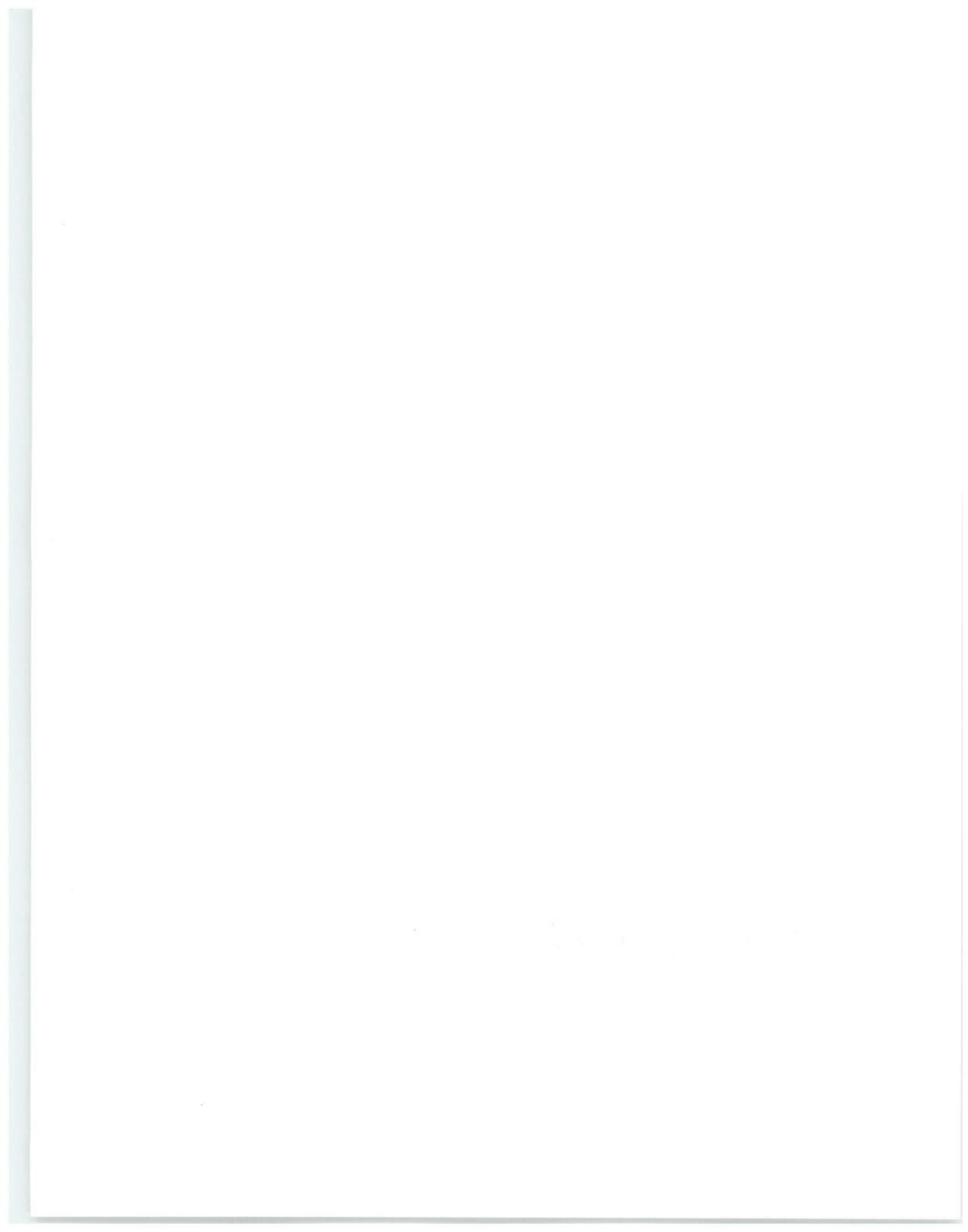
Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Lucie Charlebois
Députée de Soulanges
Vice-présidente de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Bavière



Stéphane Bergeron
Député de Verchères
Vice-président de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Bavière



5^e RÉUNION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE QUÉBEC-BAVIÈRE

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
- Munich, Bavière (Allemagne)
- 22 au 26 février 2010

Participants

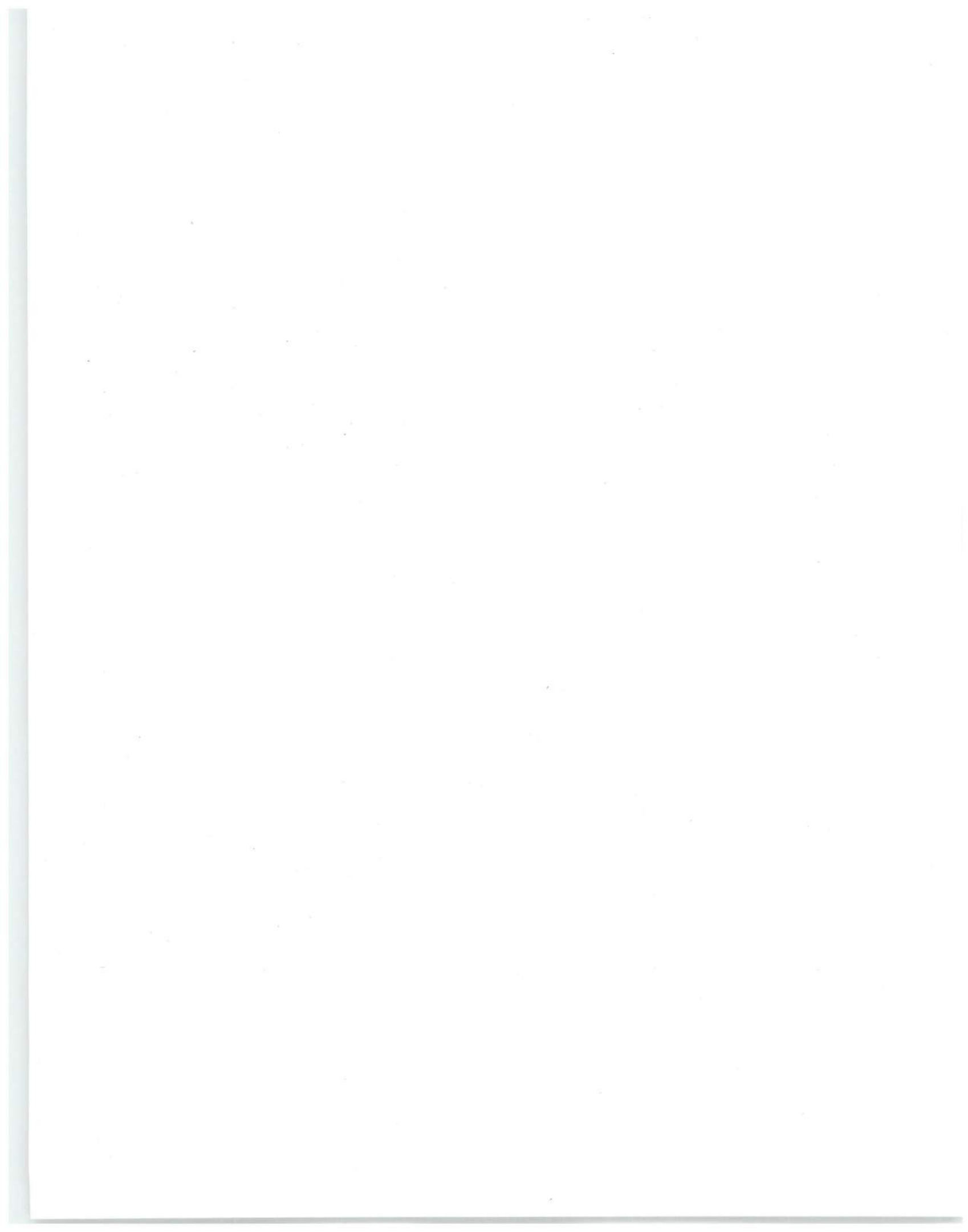
- **Délégation québécoise**
- M^{me} Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale
- M^{me} Lucie Charlebois, députée de Soulanges et vice-présidente de la DANRBA
- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA
- M. Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet
- M. Claude Pinard, député de Saint-Maurice
- M^{me} Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRBA.

Délégation bavaroise

- M^{me} Barbara Stamm, présidente du Landtag de Bavière
- M. Reinhold Bocklet, premier vice-président
- M. Franz Maget, deuxième vice-président
- M. Peter Meyer, troisième vice-président
- M. Jörg Rohde, cinquième vice-président
- M. Erwin Huber, président de la Commission de l'économie, de l'infrastructure, du transport et de la technologie, et autres membres
- M. Hans-Ulrich Pfaffmann, président de la Commission de l'éducation, de la jeunesse et du sport, et autres membres

Contexte

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient des liens depuis plus de dix ans avec le Landtag de Bavière.
- La Bavière est l'une des régions prioritaires identifiées par l'ANQ comme partenaire d'intérêt pour des échanges interparlementaires, en raison des nombreuses similitudes entre le Québec et la Bavière.
- En mai 2002, les présidents des deux assemblées législatives ont signé une entente instituant une commission parlementaire mixte Québec-Bavière.
- Cette entente prévoit la rencontre des présidents sur une base annuelle. Ceux-ci peuvent être accompagnés d'une délégation de parlementaires de leur choix. Les réunions ont lieu alternativement au Québec et en Bavière.



Contexte (suite)

- La dernière réunion de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière a eu lieu à Québec, du 12 au 16 mai 2008. Les trois autres réunions tenues à ce jour ont eu lieu à Munich, en septembre 2006, à Québec, en mai 2005, ainsi qu'à Munich, en mars 2004.
- Les sessions précédentes avaient permis aux députés québécois et bavarois d'échanger sur les services à la petite enfance, l'intégration des immigrants, les divers aspects du travail parlementaire, le rôle de la Bavière dans l'Union européenne, le fédéralisme, le développement régional ainsi que la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- En plus des rencontres de la Commission parlementaire mixte, l'ANQ reçoit régulièrement la visite de commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière, qui viennent au Québec s'enquérir de sujets divers. Par exemple, les dernières années, il a été question de technologies de l'information, d'énergies renouvelables, d'éducation, d'environnement et de santé.

Thèmes

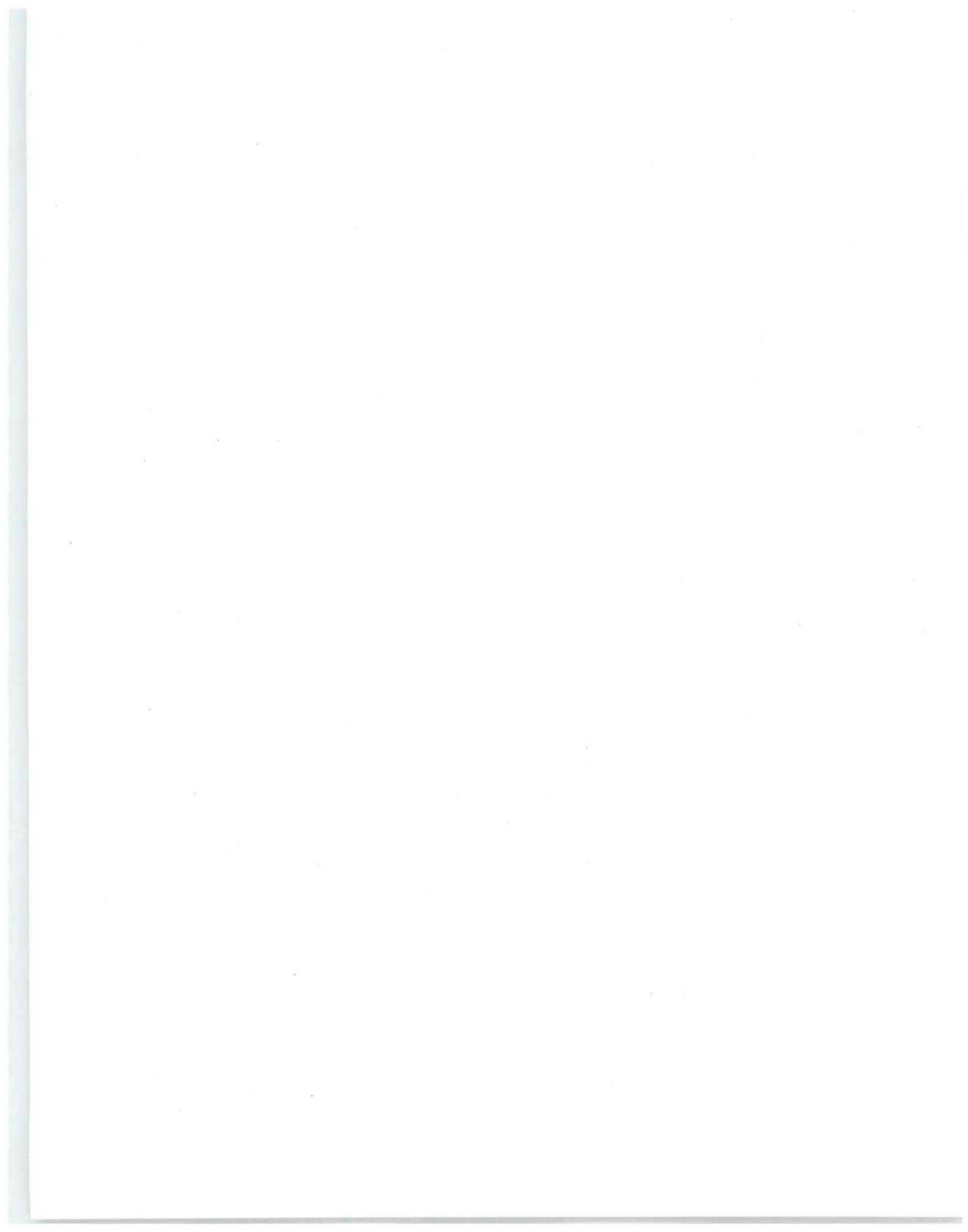
- L'actualité politique et parlementaire
- Les énergies renouvelables
- La formation professionnelle et technique.

Objectifs et enjeux

- Renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'ANQ entretient avec le Landtag de Bavière, notamment par l'étude d'enjeux stratégiques.
- Échanger avec les parlementaires bavarois sur les initiatives bavaroises en matière de promotion des énergies renouvelables et promouvoir l'expertise du Québec dans ces domaines.
- Dans le cadre des visites organisées auprès d'entreprises oeuvrant dans le domaine, s'enquérir de l'expérience de la Bavière dans la production et la conversion aux énergies renouvelables.
- S'entretenir sur les enjeux de la formation professionnelle en Bavière et au Québec, mettre en commun les expériences respectives en la matière et identifier des défis qui s'y rattachent.

Commentaires/conclusions

- Cette 5^e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière aura permis de réaffirmer l'intérêt que porte l'ANQ aux liens maintenus avec le Landtag de Bavière depuis plus de 10 ans.
- La rencontre avec les membres de la présidence et des représentants des groupes parlementaires du Landtag de Bavière ont permis à la délégation québécoise de présenter les faits saillants de la réforme parlementaire entrée en vigueur en avril 2009 de même que les grandes lignes du Plan d'action de l'ANQ en matière de développement durable. Les homologues bavarois ont par ailleurs salué l'engagement des parlements du Québec et de la Bavière envers le renforcement de la participation citoyenne à la vie politique et de la prise de conscience des électeurs au rôle des institutions démocratiques.

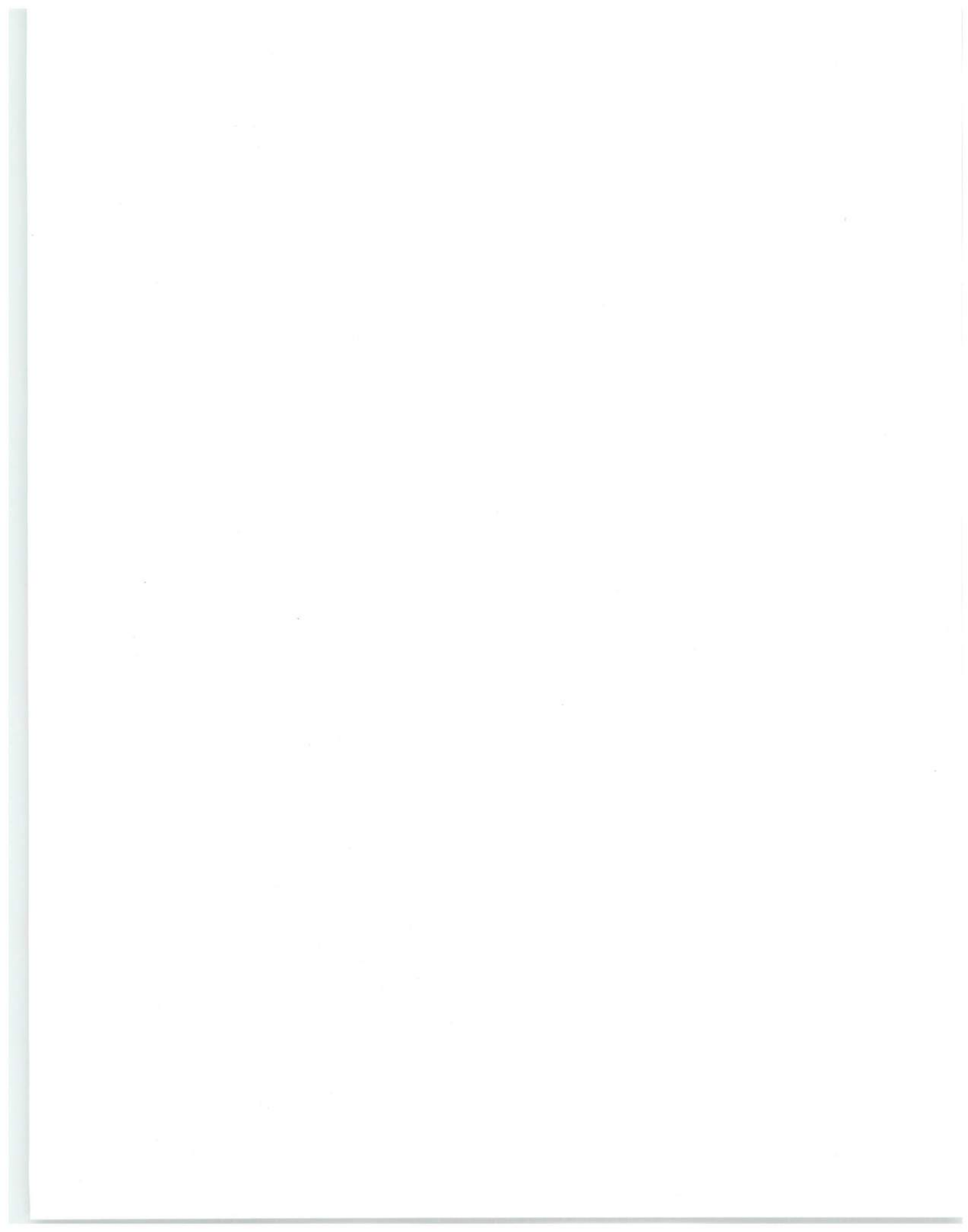


Commentaires/conclusions
(suite)

- Les rencontres avec le ministre et les membres de la Commission de l'économie, de l'infrastructure, du transport et de la technologie ont mis en lumière certaines possibilités de collaboration entre les deux États en matière d'énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne la technologie de stockage, les aides publiques ainsi que l'entretien et l'amélioration des infrastructures hydroélectriques.
- Les visites de terrain auprès d'entreprises oeuvrant dans le domaine des énergies vertes, telles *a+f GmbH SunCarrier* et *Geothermie Unterhaching* ont permis aux parlementaires québécois d'apprécier et de mesurer l'importance du secteur entrepreneurial dans le marché bavarois des énergies renouvelables de même que ses impacts sur l'économie de la Bavière.
- En ce qui a trait à la formation professionnelle et technique, et plus spécifiquement au système d'apprentissage en alternance, la délégation québécoise a pu s'enquérir de l'expérience bavaroise au chapitre de la gestion du partenariat entre le monde de l'éducation et le milieu de l'emploi.
- De façon plus générale, les entretiens organisés avec le ministre et la Commission parlementaire de l'éducation, de la jeunesse et du sport ont permis aux parlementaires de noter certaines particularités du système d'éducation bavarois, notamment en ce qui concerne les passerelles facilitant le passage de la formation professionnelle vers la formation technique et universitaire ainsi que la reconnaissance sociale dont jouit la formation professionnelle en Bavière.

Coûts

- Per diem	2 485,00 \$
- Transport	11 388,25 \$
- Autres	191,39 \$
Total	14 064,64 \$



Délégation de l'Assemblée nationale
pour les relations avec la Catalogne

Le 9 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que nous vous faisons rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Catalogne (DANRC) pour l'année 2009-2010.

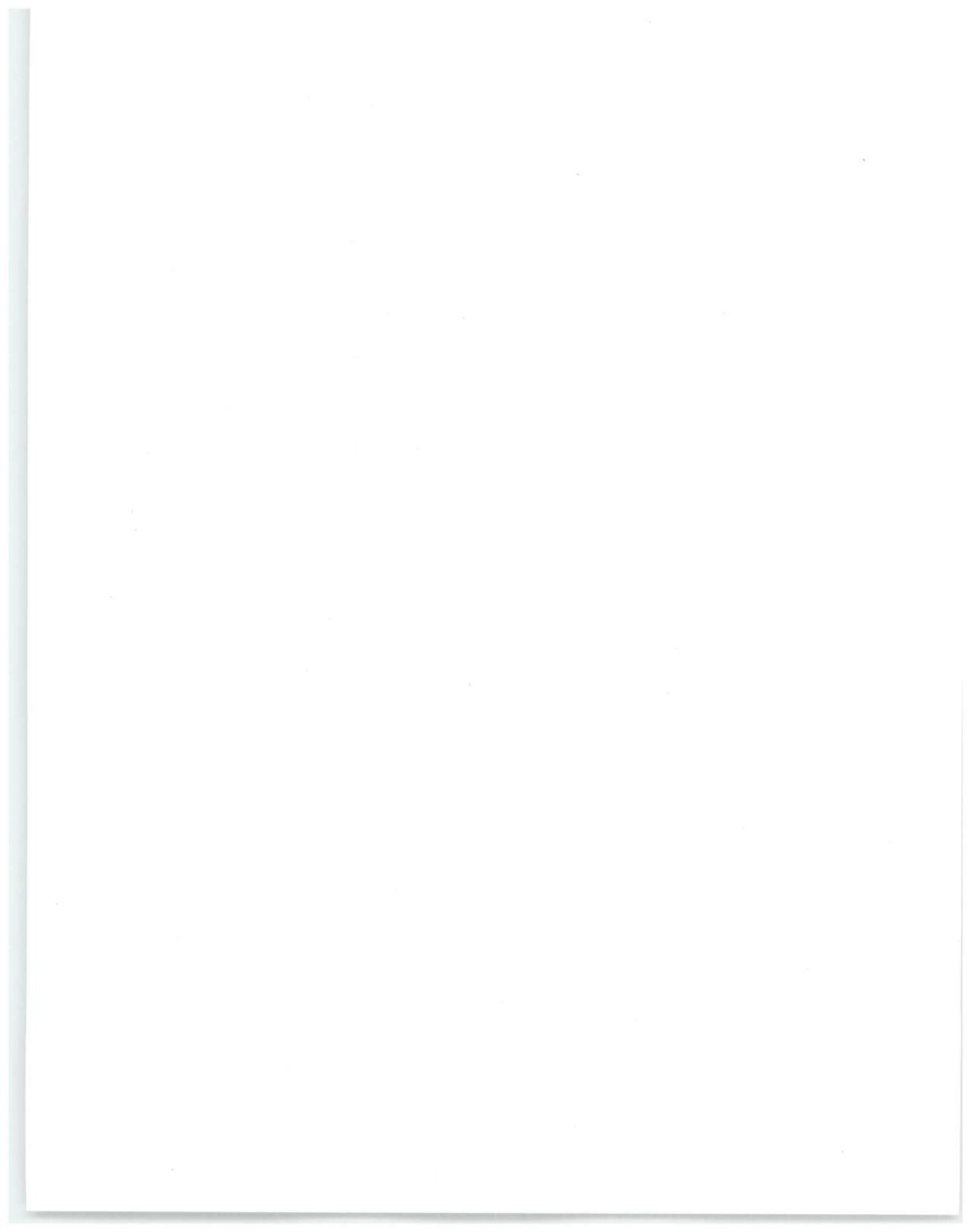
Vous trouverez en annexe la fiche synoptique de l'activité tenue au cours de cette période.

Objectifs de la DANRC

Les premières relations entre parlementaires catalans et québécois ont été établies au cours des années 1980 et se sont intensifiées à partir des années 2000. Une entente entre l'Assemblée nationale du Québec et le Parlement de Catalogne, instituant la Commission interparlementaire Catalogne-Québec, a été signée en 2002. Depuis, cette Commission se réunit tous les deux ans, en alternance au Québec et en Catalogne.

L'Assemblée nationale du Québec entretient des relations avec le Parlement de Catalogne en raison de la similitude des enjeux politiques et socioéconomiques. En effet, la Catalogne, au sein de l'Espagne et de l'Union européenne, partage des enjeux similaires à ceux auxquels le Québec fait face, notamment en matière de protection de la langue et de la culture, de libre-échange et d'intégration des immigrants. Par le biais d'échanges approfondis sur leurs façons de faire respectives, les parlementaires québécois et catalans peuvent ainsi s'inspirer des expériences positives étrangères, qu'elles soient institutionnelles, législatives, culturelles ou sociales.

...2



Bilan des activités de l'année 2009-2010

Du 8 au 13 septembre 2009, s'est tenue à Barcelone la III^e Session de la Commission interparlementaire Catalogne-Québec. La délégation québécoise, que vous avez dirigée, a pu échanger avec les parlementaires catalans sur les enjeux du décrochage scolaire, de la gestion du territoire agricole et de la politique en matière de diversité culturelle, des thèmes qui jouissaient d'un *momentum* bien particulier. En effet, le Parlement catalan venait tout juste d'adopter sa Loi sur l'éducation, alors qu'au Québec, l'Assemblée nationale se dotait d'un mandat d'initiative sur le décrochage scolaire. Par ailleurs, cette rencontre survenait quelques mois seulement après le dépôt du rapport Ouimet sur la protection du territoire agricole et le développement régional.

Les députés prenant part à cette mission ont pu s'enquérir des avancées et innovations catalanes dans le secteur agricole, notamment lors de visites au Groupe Nufri (groupe alimentaire du secteur horticole) et à l'Institut de recherche et de technologie agroalimentaires (IRTA). Il a également été suggéré d'approfondir les échanges et la collaboration entre les deux institutions en matière d'agriculture.

À l'occasion des séances de travail tenues dans le cadre de cette mission, des échanges animés ont porté par ailleurs sur l'influence de la société de l'information sur les institutions parlementaires québécoise et catalane.

Conclusion

En plus de contribuer à renforcer et à approfondir la relation qui unit les parlementaires québécois et catalans, cette mission a constitué une occasion de faire valoir les stratégies mises de l'avant par le Québec dans les dossiers à l'étude.

En 2011, l'Assemblée nationale sera l'hôte de la 4^e session de la Commission interparlementaire Catalogne-Québec.

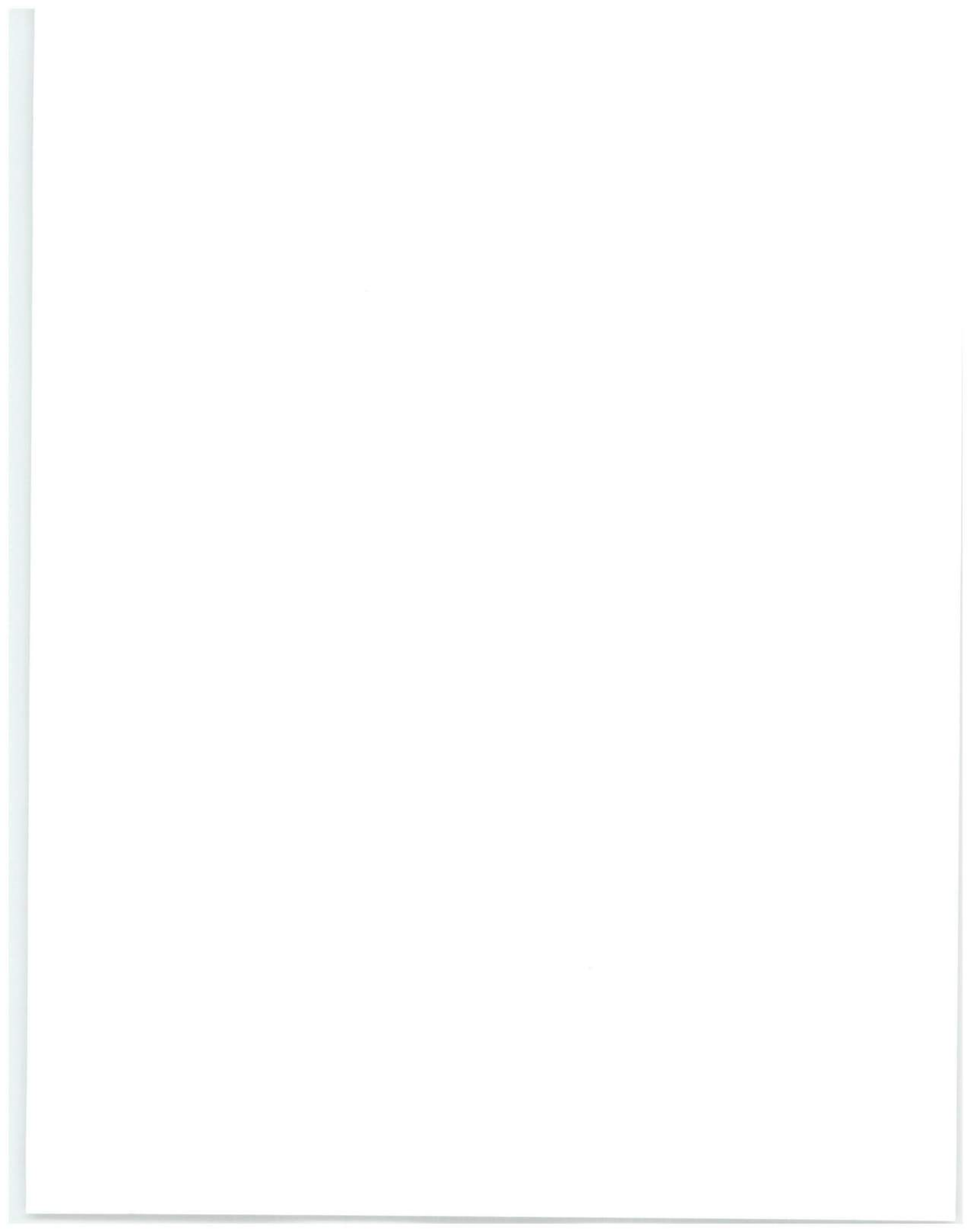
Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Pierre Moreau
Whip en chef du gouvernement
Vice-président de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Catalogne



Lisette Lapointe
Députée de Crémazie
Vice-présidente de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Catalogne



III^e SESSION DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE CATALOGNE - QUÉBEC

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Catalogne (DANRC)
- Barcelone (Catalogne)
- 8 au 13 septembre 2009

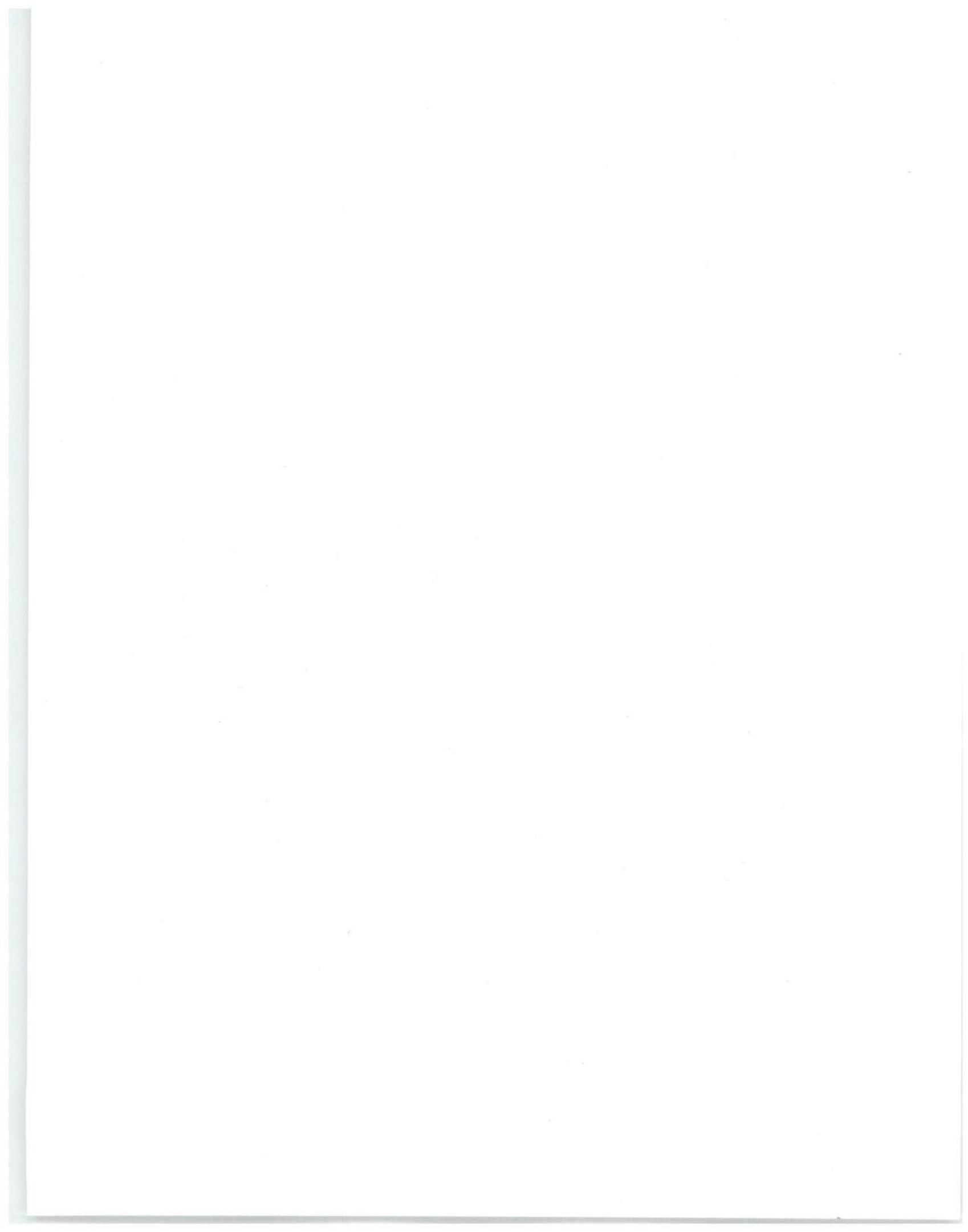
Participants

Délégation québécoise

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M. Pierre Moreau, whip en chef du gouvernement et vice-président de la DANRC
- M^{me} Lisette Lapointe, députée de Crémazie et vice-présidente de la DANRC
- M^{me} Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton
- M^{me} Agnès Maltais, députée de Taschereau
- M^{me} Diane Boivin, directrice du cabinet du président
- M^{me} Hélène Galarneau, directrice des relations interparlementaires et internationales
- M^{me} Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRC

Délégation catalane

- M. Ernest Benach i Pascual, président du Parlement de Catalogne
- M. Higin Clotas, premier vice-président
- M. Lluís M. Corominas, deuxième vice-président
- M^{me} Lúdia Santos, première secrétaire de la présidence
- M. Antoni Castellà, deuxième secrétaire de la présidence
- M. Jordi Miralles, troisième secrétaire de la présidence
- M. Rafel Luna i Vivas, quatrième secrétaire de la présidence
- M^{me} Imma Folchi, secrétaire générale
- M^{me} Marina Garcia, responsable du cabinet
- M. Josep Escudé, responsable du Département de communication
- M. Eduard Triay, responsable du Service du protocole
- M. Ignasi Fleishhacker, technicien en protocole.



Contexte

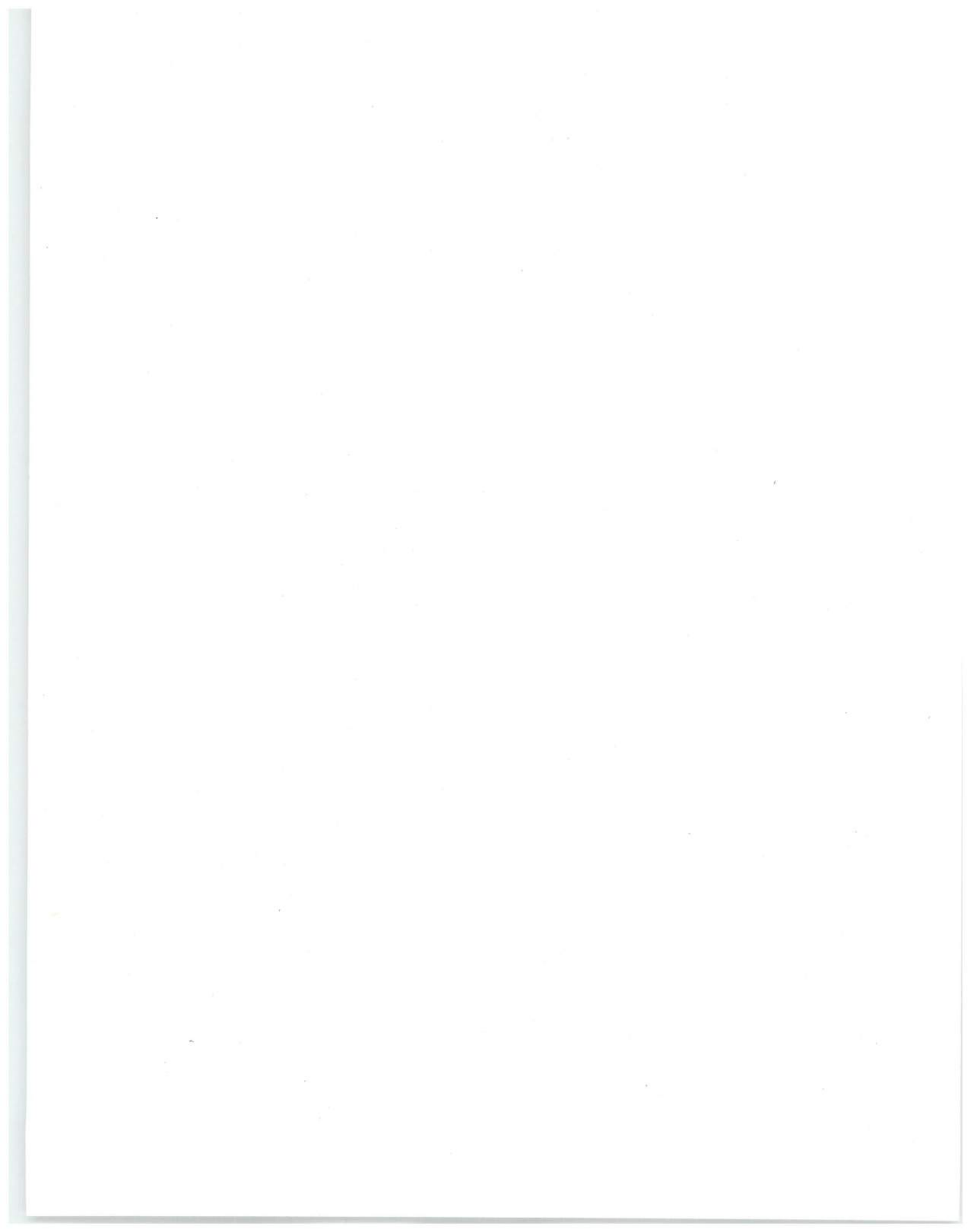
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient des liens depuis de nombreuses années avec le Parlement de Catalogne.
- Le Parlement catalan est l'une des assemblées législatives prioritaires identifiées par l'ANQ comme partenaire d'intérêt pour des échanges interparlementaires.
- Les similitudes politiques et socioéconomiques que partagent les deux États, notamment leurs compétences législatives, leur rôle de leader au sein de forums régionaux, ainsi que leurs initiatives de protection et de promotion de leur langue et de leur culture, plaident pour une coopération intense entre les deux parlements.
- Ainsi, en octobre 2002, les présidents des deux assemblées législatives ont signé une entente instituant la Commission interparlementaire Catalogne-Québec (CICQ).
- Cette entente prévoit la rencontre des présidents sur une base bisannuelle. Ceux-ci peuvent être accompagnés d'une délégation de parlementaires de leur choix. Les réunions ont lieu alternativement au Québec et en Catalogne.
- La dernière session de la CICQ s'est déroulée à Québec, du 6 au 11 février 2007. La I^{re} session avait eu lieu à Barcelone, en juillet 2005.
- Les thèmes qui ont été abordés lors de cette III^e session (voir plus bas) jouissaient d'un *momentum* particulier. Le Parlement de Catalogne venait tout juste d'adopter sa Loi sur l'éducation, alors qu'au même moment, la Commission de l'éducation de l'ANQ se dotait d'un mandat d'initiative sur le décrochage scolaire.
- Par ailleurs, le thème de l'agriculture a été discuté entre parlementaires catalans et québécois, quelques mois seulement après le dépôt du rapport Ouimet sur la protection du territoire agricole et le développement régional.

Thèmes

- L'actualité politique et parlementaire
- Le décrochage et la persévérance scolaires
- La gestion du territoire agricole
- Les politiques en matière de diversité culturelle

Objectifs et enjeux

- Échanger des informations sur l'éducation, l'agriculture et les politiques en matière de culture et de diversité culturelle, et promouvoir nos expertises en ces domaines.
- S'enquérir des avancées et innovations catalanes en matière d'agriculture par le biais des visites organisées au Groupe Nufri (groupe alimentaire du secteur horticole) et à l'Institut de recherche et de technologie agroalimentaires (IRTA).



Objectifs et enjeux (suite)

- Partager les récents développements en matière de réforme parlementaire à l'ANQ et se renseigner sur les pratiques du Parlement catalan en matière de traitement des pétitions.
- Approfondir notre connaissance du rôle et du fonctionnement des institutions parlementaires catalanes.

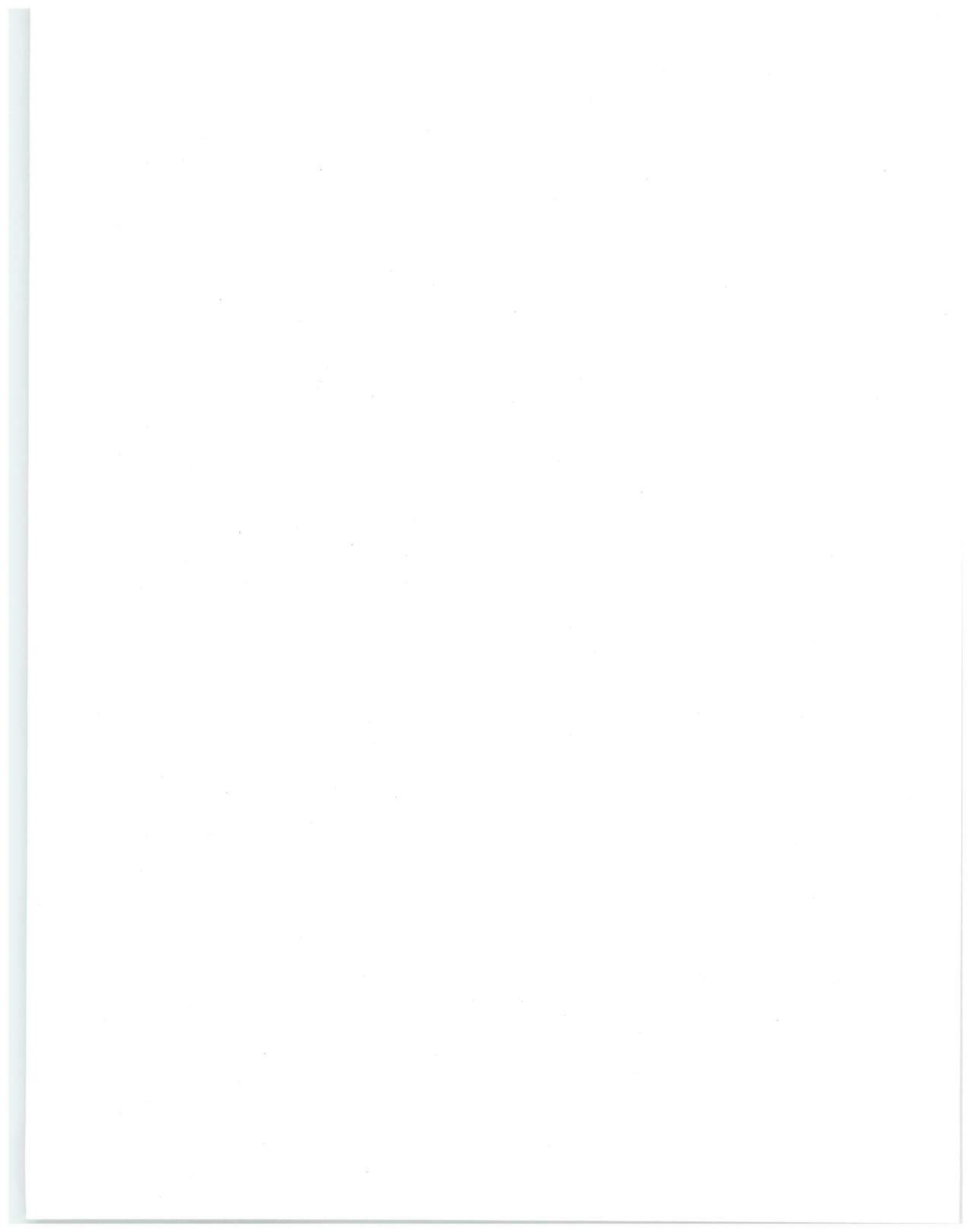
Commentaires/conclusions

- La séance de travail avec la Commission de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche du Parlement catalan a suscité un intérêt particulier à poursuivre et à renforcer la collaboration en la matière entre les deux institutions.
- Cet intérêt a été réitéré lors de l'entretien avec le ministre catalan de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Action rurale, et pendant les visites au Groupe Nufri (groupe alimentaire du secteur horticole) et à l'Institut de recherche et de technologie agroalimentaires (IRTA). Les différents programmes québécois de soutien financier à l'agriculture ont particulièrement attiré l'attention des partenaires catalans.
- Les députés québécois ont par ailleurs eu l'occasion de présenter à leurs homologues de la Commission parlementaire de l'éducation et des universités la stratégie et les initiatives québécoises en matière de lutte contre le décrochage scolaire et de s'enquérir de la récente Loi sur l'éducation adoptée récemment par le Parlement catalan.
- Dans le cadre de la séance de travail avec le Bureau du Parlement de Catalogne, les échanges les plus animés ont porté essentiellement sur l'influence de la société digitale et des technologies de l'information sur les institutions parlementaires québécoise et catalane. Le président de l'Assemblée nationale a démontré un intérêt à s'inspirer de certaines bonnes pratiques du Parlement catalan à ce chapitre.
- Également dans le cadre de la séance de travail avec le Bureau, les députés québécois ont pu faire valoir le rôle moteur qu'a joué le Québec dans l'élaboration de la Convention pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles.

Coûts

- Per diem	3 405,00 \$
- Transport	8 514,41 \$
- Autres	288,90 \$

Total 12 208,31 \$



Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française

Le 9 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que nous faisons rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF) pour l'année 2009-2010.

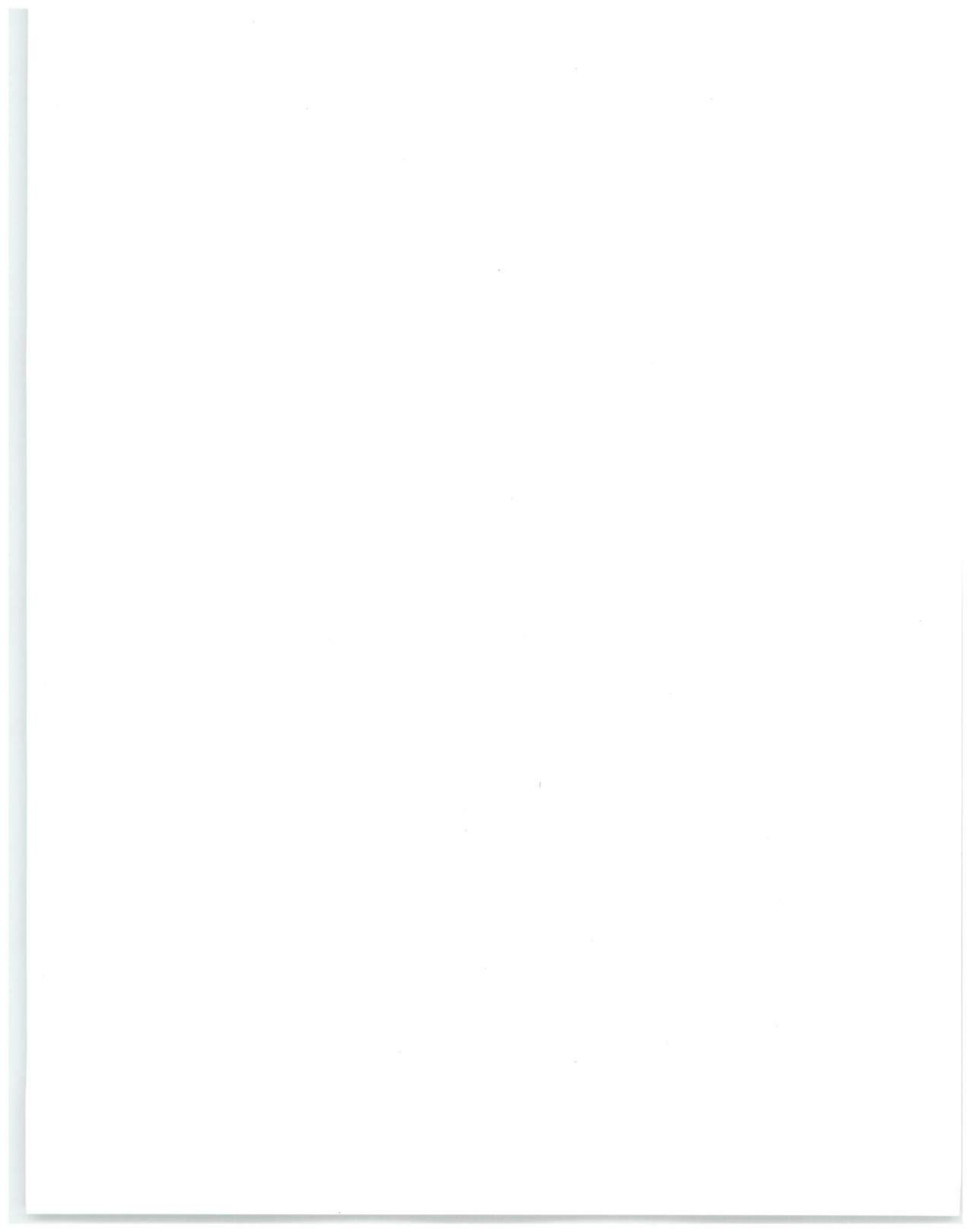
Vous trouverez en annexe la fiche synoptique de l'activité tenue au cours de cette période.

Objectifs de la DANRANF

Les relations interparlementaires entre la France et le Québec ont été institutionnalisées en 1979 avec la création de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ). Cette dernière a pour objet le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées sur les plans législatif, culturel, économique et technique. Par ailleurs, la Commission a un pouvoir de recommandation auprès des gouvernements et adopte ainsi des résolutions sur les sujets étudiés.

Les relations étroites établies depuis la fin des années 80 entre les présidents de chacune des deux assemblées démontrent la vitalité de cette coopération interparlementaire. Un protocole d'accord a été signé en 1996, prévoyant d'ailleurs une rencontre annuelle, en alternance en France et au Québec. L'Assemblée nationale du Québec accueille aussi à l'occasion des commissions sectorielles de l'Assemblée nationale française, dont les parlementaires effectuent des missions d'information à l'étranger.

...2



La DANRANF a donc comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec entretient avec l'Assemblée nationale française, seule Assemblée législative nationale avec laquelle les élus québécois maintiennent des liens bilatéraux au sein d'une commission interparlementaire.

Bilan des activités de l'année 2009-2010

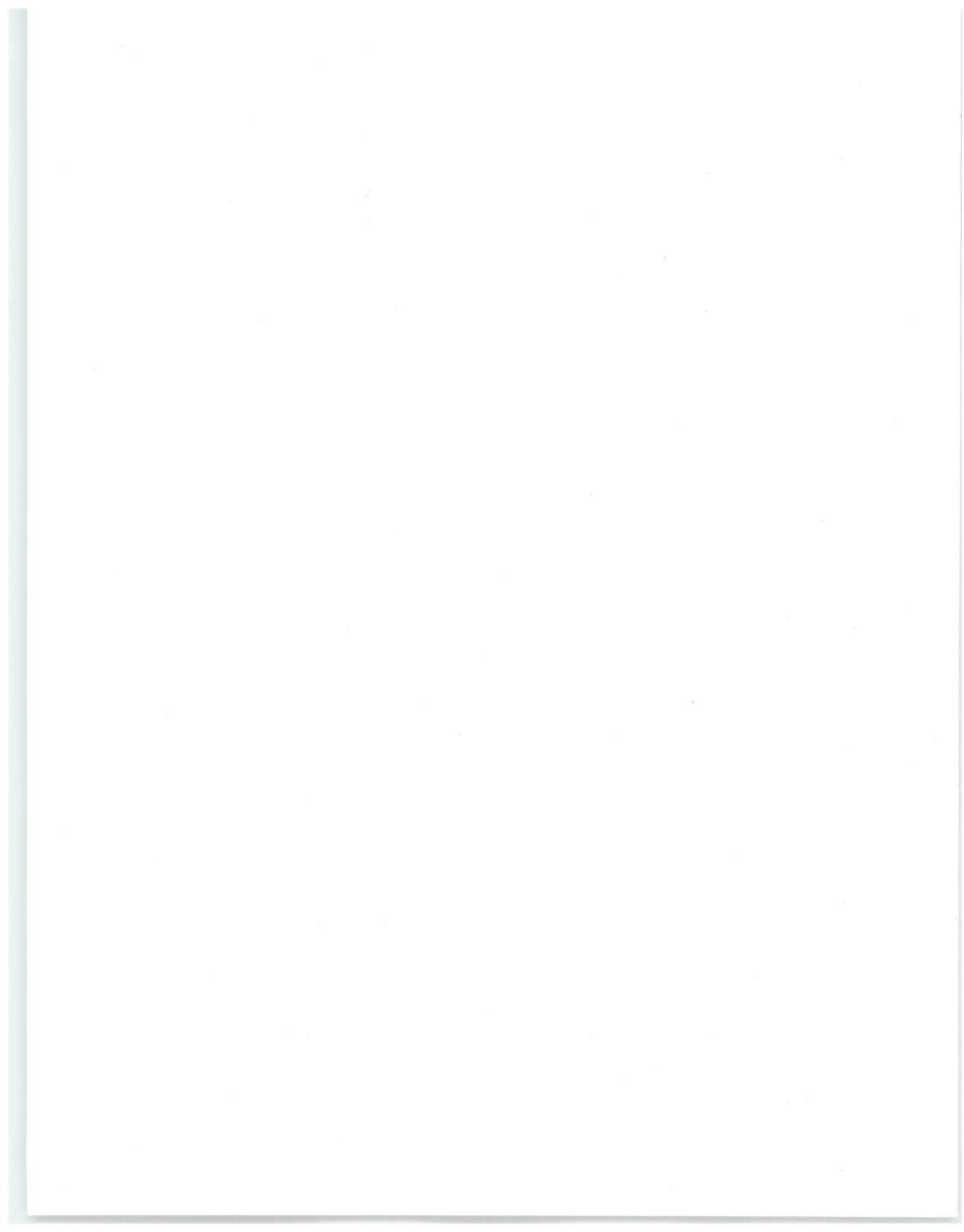
Du 14 au 18 décembre 2009, une délégation de parlementaires québécois s'est rendue en France dans le cadre de la XXIII^e Session de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ). Cette rencontre, qui consacrait les 30 ans d'existence de cette Commission, a permis aux élus québécois de s'entretenir avec leurs homologues du Groupe d'amitié France-Québec et son président, M. Pierre Lasbordes, sur les thèmes de l'équilibre budgétaire et du décrochage scolaire.

Les discussions ont alors porté essentiellement sur les sources du décrochage, ses principales conséquences et les divers moyens mis en œuvre, en France comme au Québec, pour lutter contre cette situation. Quant aux discussions portant sur l'équilibre budgétaire, elles ont principalement touché aux mesures à privilégier pour accélérer le remboursement des dettes publiques et pour favoriser la maîtrise des dépenses de fonctionnement des administrations ainsi qu'au concept d'équité intergénérationnelle.

Conclusion

La Session de la CIFQ tenue à Paris en décembre 2009, aura permis de consolider davantage la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec entretient avec l'Assemblée nationale française depuis plus de 30 ans. Les liens directs entre nos deux institutions, et par extension entre nos deux peuples, s'en sont donc trouvés enrichis.

Les échanges suscités par les thèmes choisis, les solutions mises de l'avant pour faire face aux enjeux étudiés, de même que les liens établis entre élus québécois et français témoignent de la richesse de la relation qui unit les assemblées nationales française et québécoise.

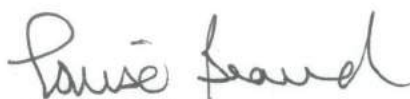


En vertu des termes de l'Entente qui lie les deux parlements, l'Assemblée nationale du Québec sera l'hôte de la XXIV^e Session de la CIFQ, à l'automne 2010. Les thèmes de la laïcité et des accommodements raisonnables, de même que de l'économie et du développement durable seront à l'ordre du jour.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

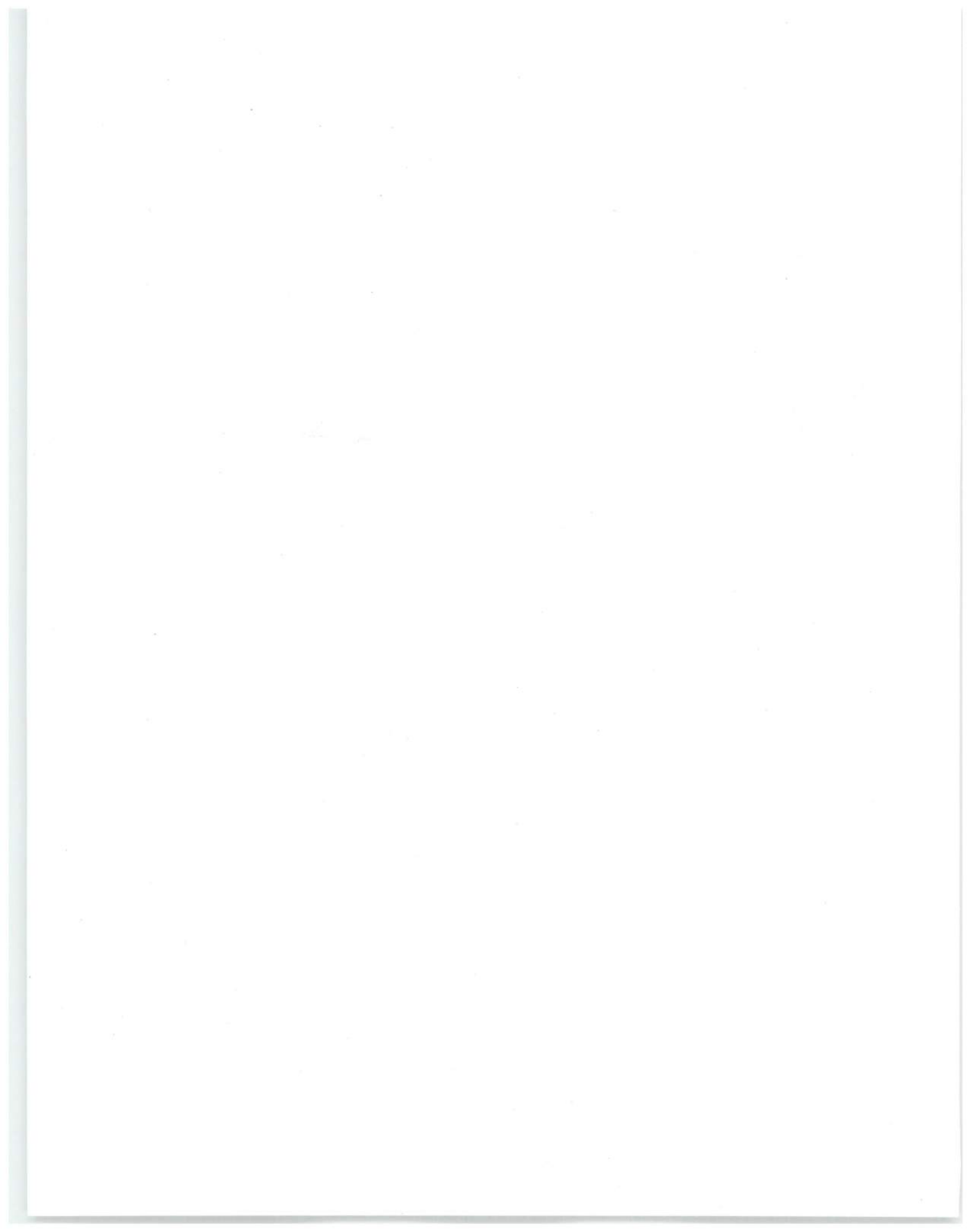


Vincent Auclair
Député de Vimont
Vice-président de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec l'Assemblée nationale française



Louise Beaudoin
Députée de Rosemont
Vice-présidente de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec l'Assemblée nationale française

p. j. Fiche synoptique



XXIII^e SESSION DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
- Paris et Nice (France)
- 14 au 18 décembre 2009

Participants

Délégation québécoise

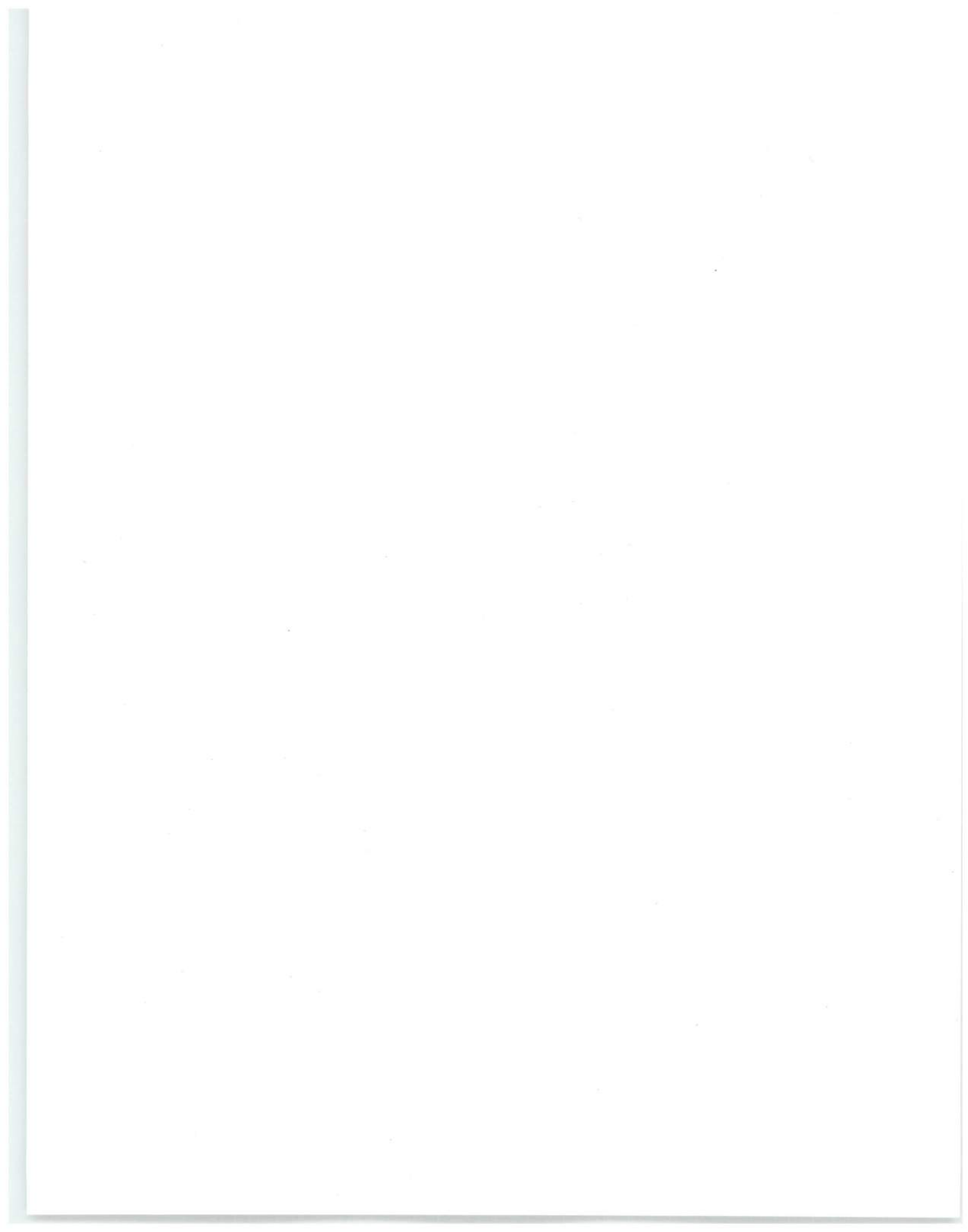
- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M. Vincent Auclair, député de Vimont et vice-président de la DANRANF
- M^{me} Louise Beaudoin, députée de Rosemont et vice-présidente de la DANRANF
- M. Marc Carrière, député de Chapleau
- M. Pierre Marsan, député de Robert-Baldwin
- M. Luc Ferland, député d'Ungava
- M. François Côté, secrétaire général
- M^{me} Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M. Daniel Cloutier, responsable du service des affaires bilatérales et européennes
- M^{me} Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRANF

Délégation française

- M. Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale de la République française (ANF)
- M. Pierre Lasbordes, président du Groupe d'amitié France-Québec (GAFQ) et député de l'Essonne (5^e)
- M. René Dosière, vice-président du GAFQ et député de l'Aisne (1^{re})
- M. Serge Poignant, vice-président du GAFQ et député de Loire-Atlantique (10^e)
- M^{me} Annick Girardin, vice-présidente du GAFQ et députée de Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re})
- M. Jacques Desallangre, vice-président du GAFQ et député de l'Aisne
- M. Jean-Gérald Renard, secrétaire administratif du GAFQ.

Contexte

- La CIFQ a été instituée en octobre 1979 par les présidents de l'ANF et de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées.



Contexte (suite)

- Règle générale, les réunions se tiennent alternativement au Québec et en France. Exceptionnellement, en raison des célébrations entourant le 400^e anniversaire de Québec, il a été convenu que la Commission se réunisse à nouveau à Québec en juin 2008. Ainsi, la session se tient en 2009 pour une deuxième année consécutive en France, après celle de septembre 2008.
- L'ANF constitue la seule Assemblée législative nationale avec laquelle l'ANQ maintient des liens bilatéraux au sein d'une commission interparlementaire institutionnalisée.
- Depuis le début de la 39^e législature, il s'agissait de la deuxième rencontre entre les présidents des assemblées nationales québécoise et française. En effet, M. Accoyer avait reçu M. Vallières en entretien alors que ce dernier accédait à la présidence de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, à Paris, en juillet 2009.

Thèmes

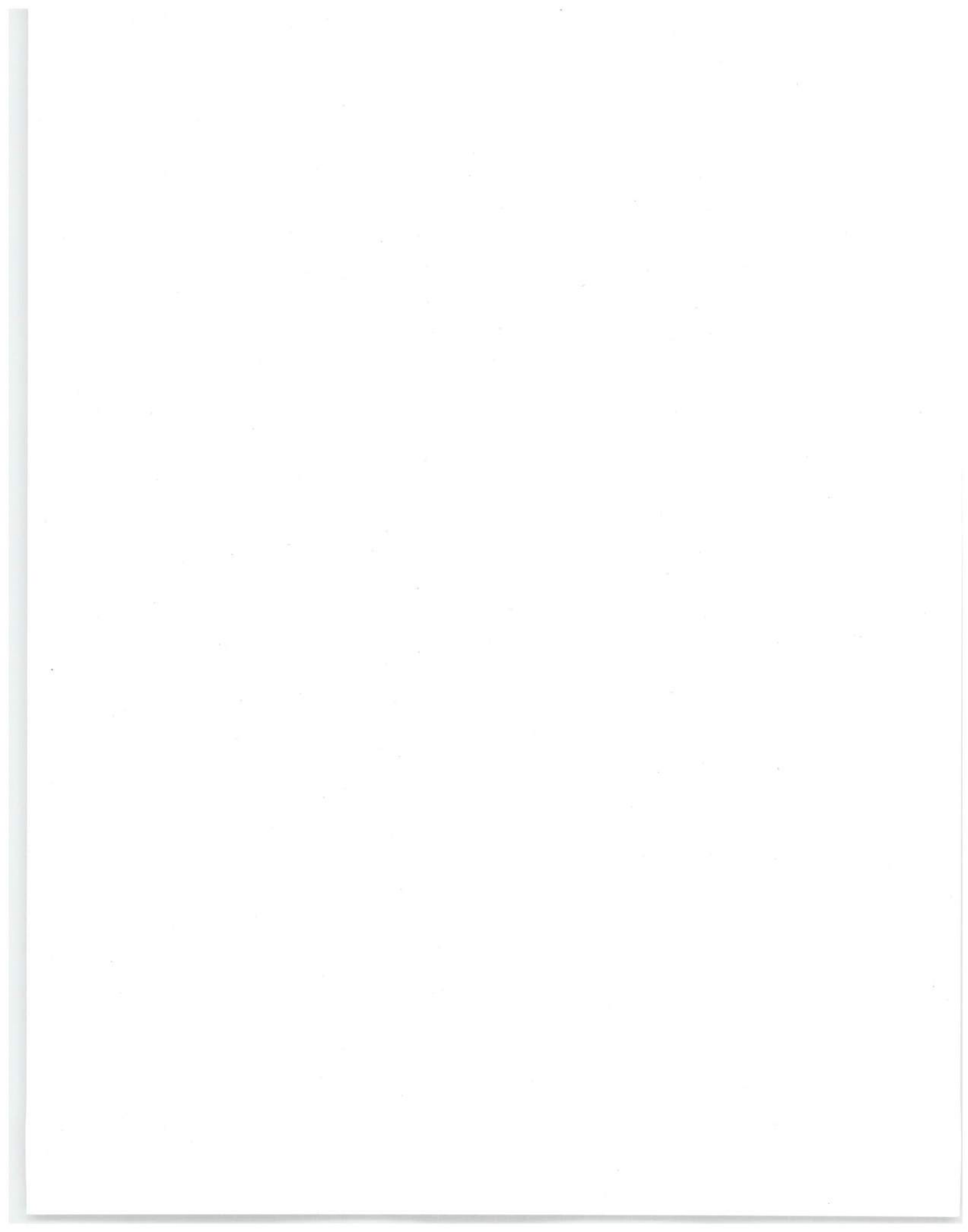
- Actualité politique et parlementaire en France et au Québec
- Décrochage scolaire
- Équilibre budgétaire.

Objectifs et enjeux

- En cette année de 30^e anniversaire de la CIFQ, poursuivre la consolidation des relations entre les deux assemblées nationales par le partage d'expertise et d'expérience.
- Se tenir au fait des principaux événements s'étant déroulés en France sur la scène parlementaire et politique en 2008-2009.
- Renforcer les connaissances des parlementaires québécois sur les législations, les politiques et les programmes gouvernementaux relatifs au décrochage scolaire et aux politiques d'équilibre budgétaire.

Commentaires/conclusions

- Les échanges qui ont eu lieu relativement au thème de la persévérance scolaire ont porté principalement sur les sources du décrochage, ses principales conséquences et les divers moyens mis en œuvre, en France comme au Québec, pour le contrer. La nécessité de valoriser davantage l'éducation, notamment la formation professionnelle, a été soulevée.
- Les parlementaires ont ensuite abordé le thème de l'équilibre budgétaire. Les discussions ont principalement touché aux mesures à privilégier pour accélérer le remboursement des dettes publiques et pour favoriser la maîtrise des dépenses de fonctionnement des administrations, ainsi qu'aux concepts d'équité intergénérationnelle.

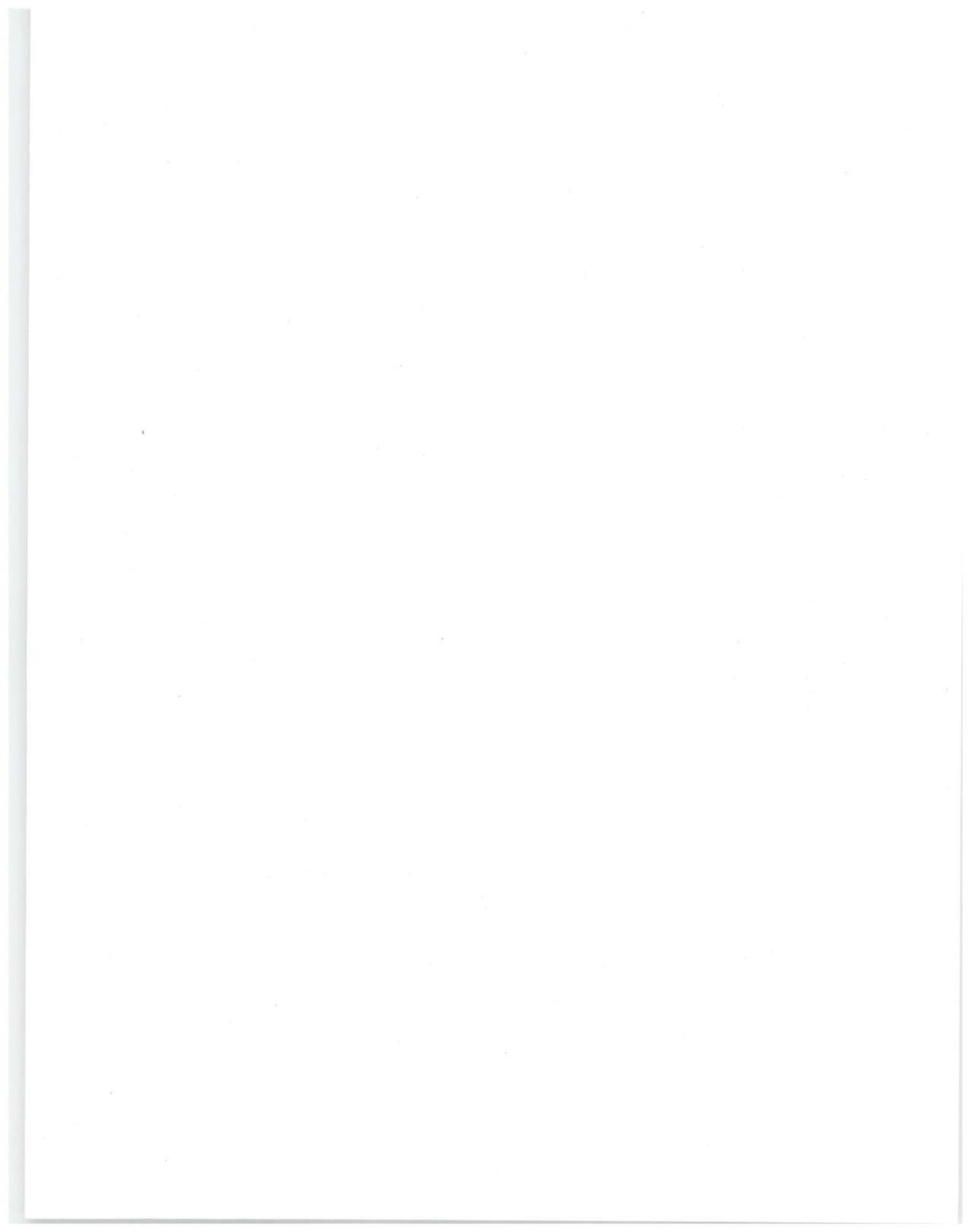


Commentaires/conclusions
(suite)

- La rencontre consacrait les 30 ans de la CIFQ. Les discussions suscitées par les thèmes choisis, les solutions aux problématiques étudiées mises de l'avant, de même que les liens établis entre élus québécois et français témoignent de la vitalité de la relation interparlementaire qui unit l'ANQ et l'ANF, et de la pertinence de son renforcement.
- Les résolutions entérinées par les deux délégations ont été acheminées à la ministre québécoise de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de même qu'au ministre québécois des Finances.
- Il a été convenu de traiter, lors de la prochaine session qui se tiendra au Québec, des thèmes suivants : économie et développement durable; laïcité et accommodements raisonnables.

Coûts

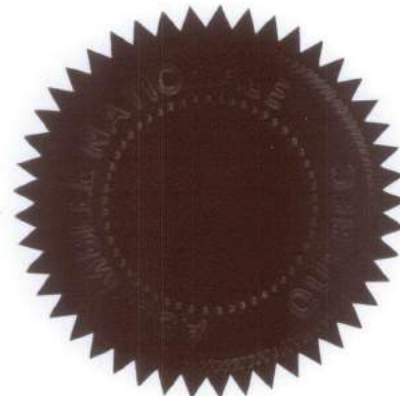
- Per diem	5 285,32 \$
- Transport	17 913,61 \$
- Autres	202,50 \$
Total	23 401,43 \$



Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec le Sénat français

Le 9 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que nous vous faisons rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF) pour l'année 2009-2010.

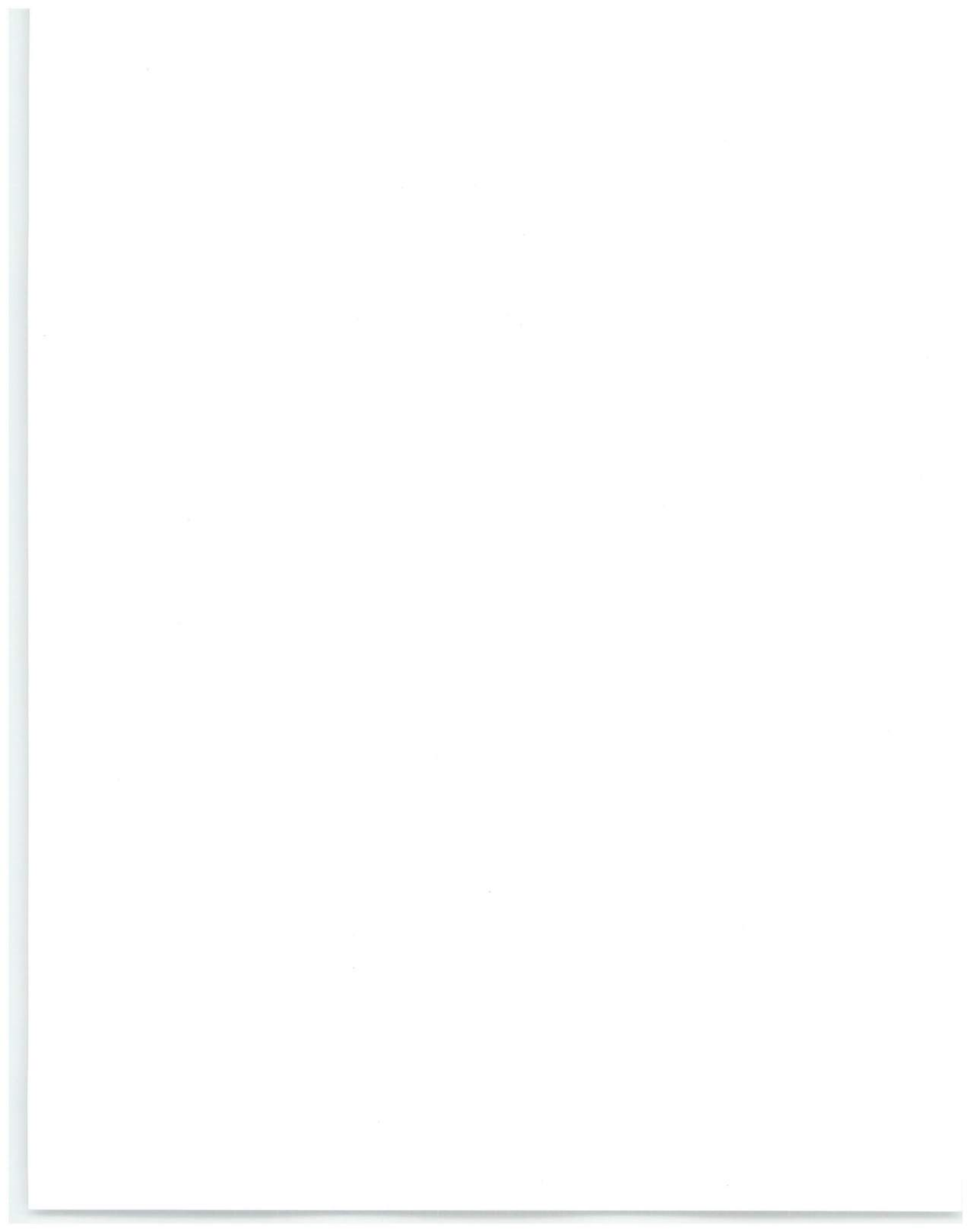
Vous trouverez en annexe la fiche synoptique de l'activité tenue au cours de cette période.

Objectifs de la DANRSF

Les contacts entre les députés québécois et les sénateurs français ont pris leur essor au début des années 90. En 2003, une entente a été conclue entre le Groupe interparlementaire d'amitié France-Québec du Sénat français (GIAFQ) et la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec la France. Forts d'une relation fondée sur le partage des valeurs communes dans le domaine de la démocratie et de l'État de droit ainsi que dans le renforcement d'une francophonie active et solidaire, les parlementaires français et québécois souhaitent contribuer au rapprochement des deux peuples sur la base du partenariat et de l'échange d'expériences.

Les thèmes qui ont été abordés à ce jour concernent notamment l'énergie, la recherche, l'innovation, les transferts technologiques en région, la santé et le développement industriel.

...2



Bilan des activités de l'année 2009-2010

Du 7 au 11 décembre 2009, une délégation de parlementaires québécois a pris part, à Paris, à la VI^e réunion annuelle Assemblée nationale – Sénat français. Cette rencontre a permis aux membres de la délégation québécoise de discuter avec des sénateurs français du Groupe d'amitié parlementaire France-Québec et son président, M. Jean-Claude Carle, de formation professionnelle et de mobilité de la main d'œuvre.

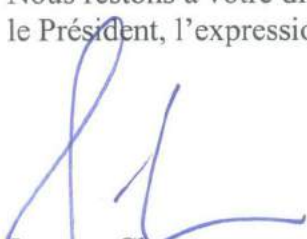
En plus d'être au fait de l'expérience, de l'expertise et des enjeux français en matière de formation professionnelle et de mobilité de la main d'œuvre par l'entremise d'échanges suscités avec les sénateurs, les parlementaires québécois ont également pu, lors de rencontres organisées avec différents acteurs de la vie politique française (ministres, parlementaires, président de Conseil général, maires, élus locaux) aborder la problématique étudiée dans une optique régionale. Ils ont ainsi eu l'occasion de comparer les réalités françaises et québécoises afin de cibler les pratiques les plus originales.

Conclusion


Cette activité aura permis aux députés québécois d'enrichir la relation privilégiée qu'ils entretiennent avec leurs homologues du Sénat de la République française, tout en renforçant leurs réseaux de contacts auprès des décideurs français.

Les rencontres organisées dans le cadre de cette mission auront en outre permis aux députés québécois et aux sénateurs français d'échanger sur des enjeux et leurs implications aux niveaux régional et local.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

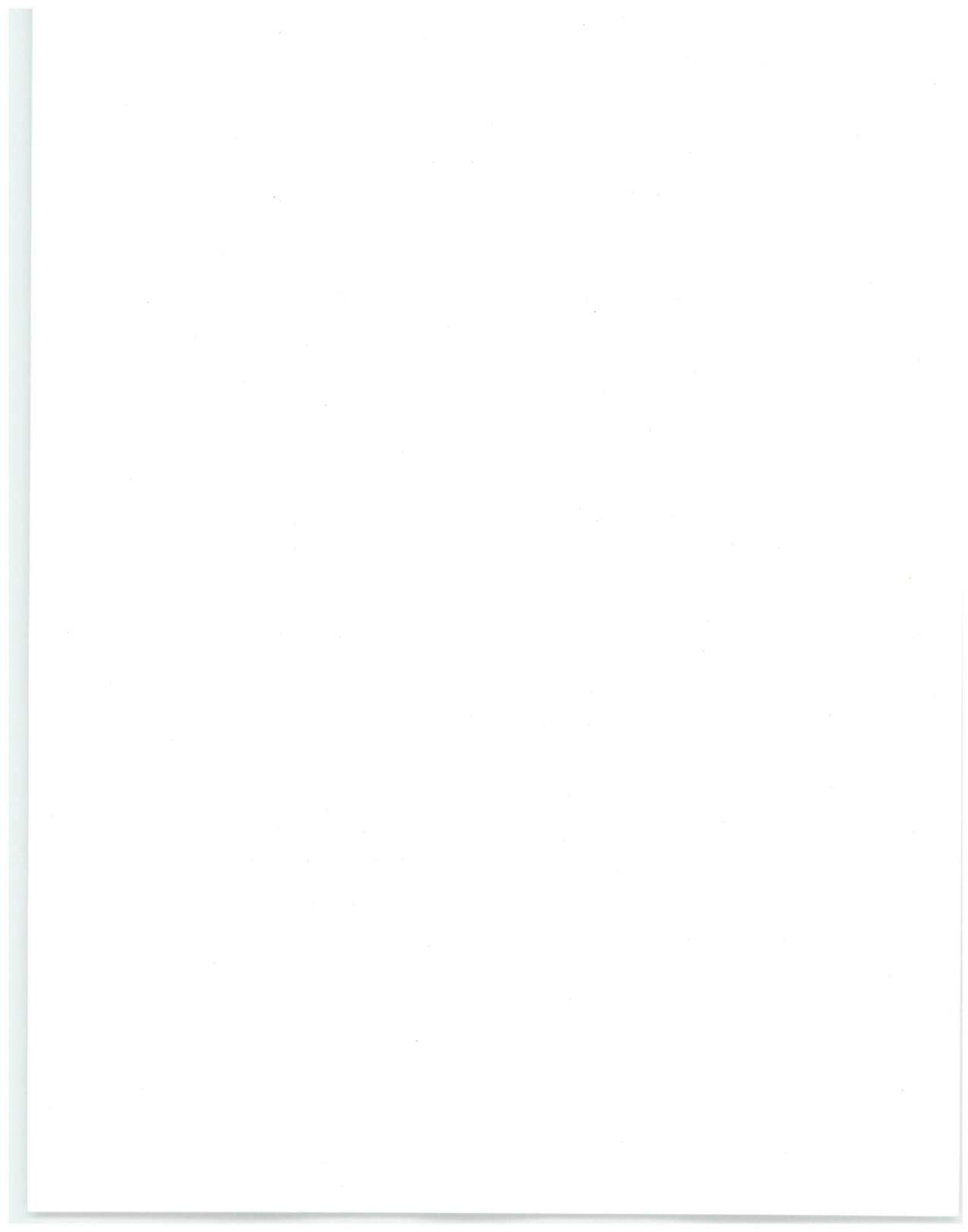


Jacques Chagnon
Deuxième vice-président de
l'Assemblée nationale
Président délégué de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec le Sénat de la République française



Marie Malavoy
Députée de Taillon
Vice-présidente de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec le Sénat de la République française

p. j. Fiche synoptique



**VI^e RÉUNION ANNUELLE
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
ET SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF)
- Paris et région Rhône-Alpes (France)
- 7 au 11 décembre 2009

Participants

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la DANRSF
- M^{me} Marie Malavoy, députée de Taillon et vice-présidente de la DANRSF
- M. Claude Bachand, député d'Arthabaska
- M. Raymond Bernier, député de Montmorency
- M. Sylvain Simard, député de Richelieu
- M^{me} Catherine Durepos, conseillère en relations interparlementaires et internationales

Délégation française

- M. Jean-Claude Carle, sénateur de la Haute-Savoie et président du Groupe interparlementaire France-Québec (GIFQ)
- M. Jean-Pierre Raffarin, sénateur de la Vienne et président d'honneur du GIFQ
- M^{me} Monique Papon, vice-présidente du Sénat, sénatrice de la Loire-Atlantique et vice-présidente du GIFQ
- M^{me} Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme et vice-présidente du GIFQ
- M. Yannick Bodin, sénateur de la Seine-et-Marne et vice-président du GIFQ
- M^{me} Maryvonne Blondin, sénatrice du Finistère et secrétaire du GIFQ
- M. Michel Magras, sénateur de Saint-Barthélemy et membre du GIFQ
- M. Antoine Foucher, secrétaire administratif du GIFQ.

Contexte

- En vertu du protocole d'accord entre le Sénat de la République française et l'ANQ, signé en 2003, des réunions se tiennent annuellement, en alternance au Québec et en France.
- La dernière rencontre entre élus québécois et sénateurs français avait eu lieu à Québec, en mai 2008. Les thèmes abordés étaient les nouvelles technologies et le transfert de connaissances vers les régions.



Contexte (suite)

- Cette activité constituait donc la troisième mission auprès du Sénat français d'une délégation parlementaire de l'ANQ depuis la signature du protocole d'accord.
- La V^e réunion annuelle entre les deux institutions s'inscrivait dans le contexte du récent dépôt, par le sénateur Jean-Claude Carle, d'un rapport sur le projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Thème

- Formation professionnelle continue et mobilité de la main d'œuvre.

Objectifs et enjeux

- Poursuivre et consolider les relations entre l'ANQ et le Sénat de la République française.
- S'enquérir de l'expérience française en matière de mobilité de la main d'œuvre et de formation professionnelle, par le biais de rencontres et de visites terrain, à Paris et en Rhône-Alpes.
- Échanger sur la situation politique et parlementaire du Québec et de la France.

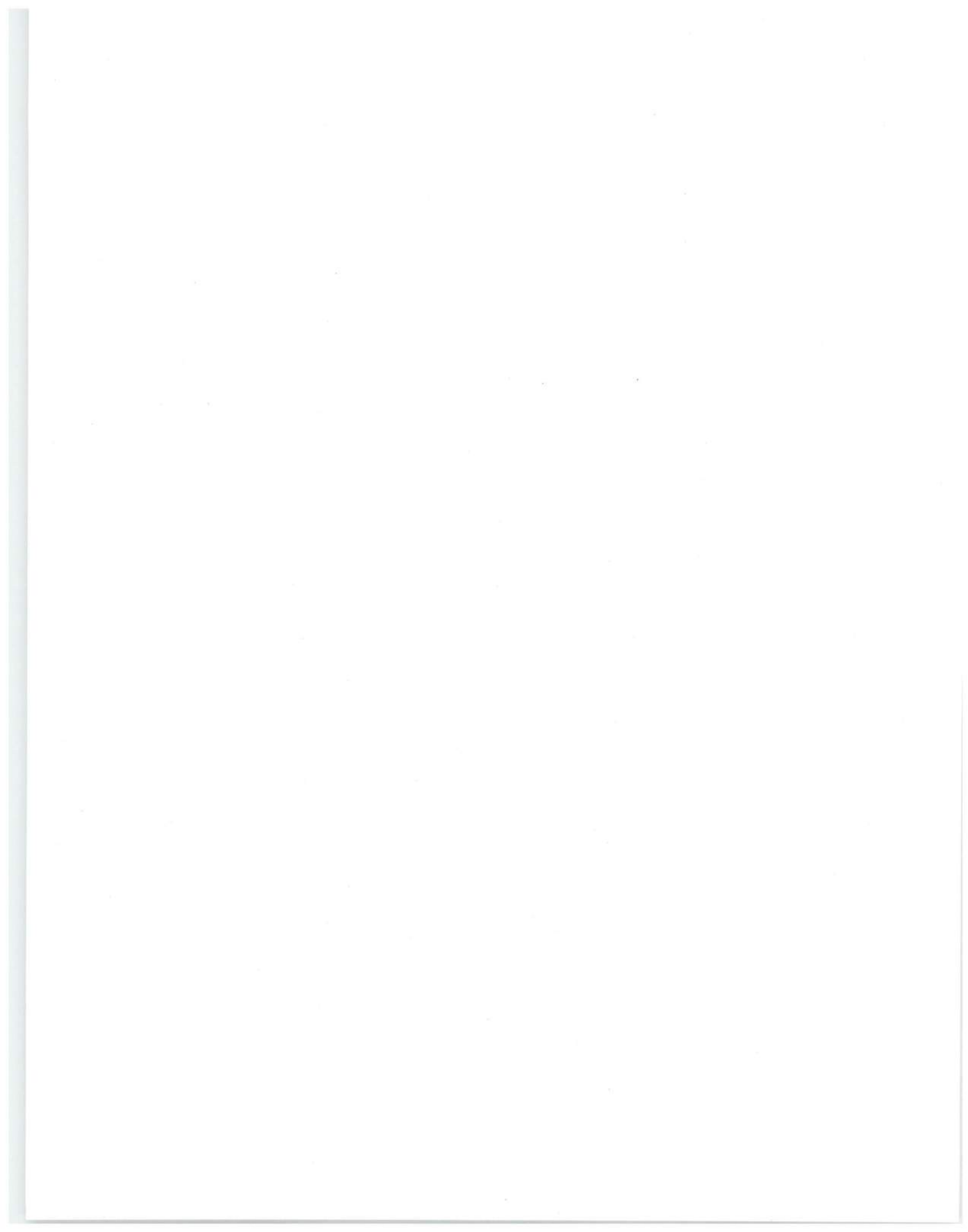
Commentaires/conclusions

- Les rencontres, visites et entretiens inscrits au programme de cette mission ont permis aux députés québécois d'être au fait de l'expertise et des enjeux de la formation professionnelle en France.
- Le déjeuner en présence du Haut commissaire français aux Solidarités actives contre la pauvreté et à la Jeunesse, M. Martin Hirsch, a permis à la délégation de s'enquérir des défis du marché de l'emploi en France en lien avec la politique jeunesse du gouvernement français.
- La portion de la mission qui s'est déroulée en Rhône-Alpes a été l'occasion pour les députés québécois de rencontrer des élus et acteurs locaux, notamment le maire de Bonneville et du Grand-Bornand ainsi que le président du Conseil général de Haute-Savoie, et d'aborder la problématique étudiée dans une optique régionale.
- Ainsi, au gré des échanges de vues et d'expériences entre députés de l'ANQ et sénateurs français, bon nombre de parallèles ont pu être établis entre les enjeux auxquels les sociétés française et québécoise sont confrontées.

Coûts ¹

- Per diem	3 664,22 \$
- Transport	8 379,41 \$
- Autres	405,10 \$
Total	12 448,73 \$

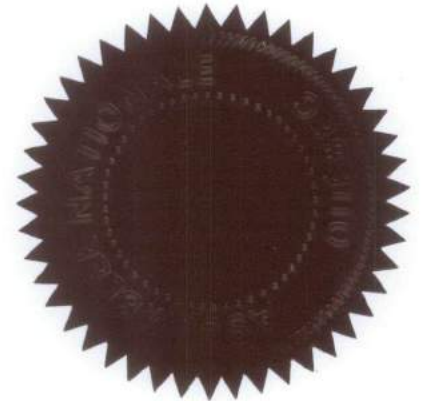
¹ Les frais de transport de Mme Catherine Durepos ont été imputés à la mission réalisée auprès de l'Assemblée nationale française (14 au 18 décembre 2009).



Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les institutions européennes

Le 9 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que nous vous faisons rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) pour l'année 2009-2010.

Vous trouverez en annexe les fiches synoptiques des activités tenues au cours de cette période.

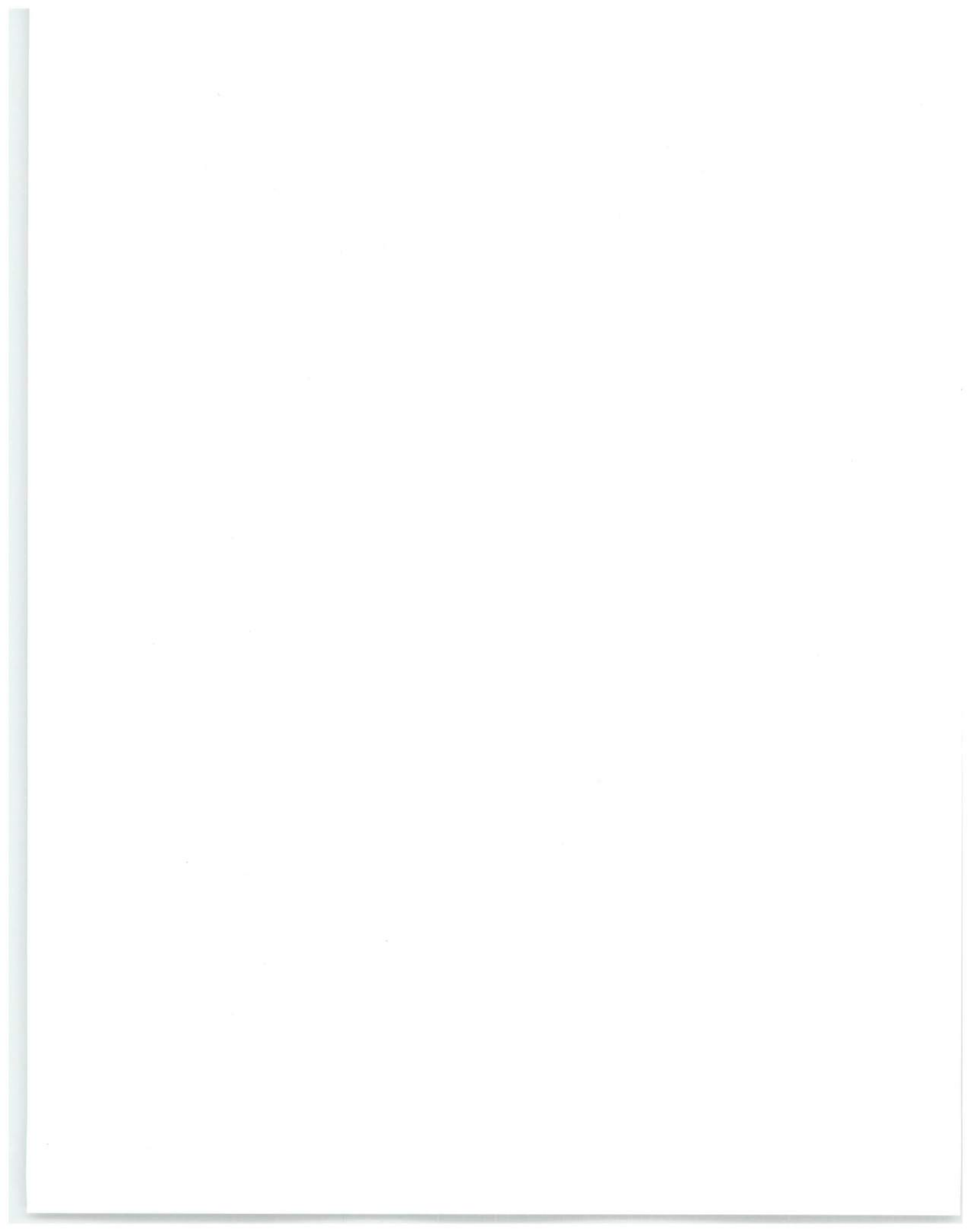
Objectifs de la DANRIE

La DANRIE a été constituée en 1996. Elle a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus par l'échange et le dialogue avec nos homologues européens.

Elle vise également à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale du Québec sur la scène européenne et à faire connaître la société québécoise de même que ses institutions. En effet, nos relations avec les institutions européennes ont pour but de transmettre à nos homologues toute l'information utile avant que ceux-ci ne se prononcent sur des enjeux touchant les institutions, les entreprises et la société québécoises. Les thèmes suivants ont été abordés par le passé : la gestion forestière, le piégeage des animaux à fourrure, la chasse aux phoques, l'hydroélectricité et l'utilisation de l'amiante.

La DANRIE a donc établi des liens avec certaines institutions et forums européens, notamment l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE), le Parlement européen ainsi que la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE).

...2



La DANRIE est par surcroît compétente pour les relations ponctuelles que l'Assemblée nationale entretient avec certaines assemblées d'États européens.

Bilan des activités de l'année 2009-2010

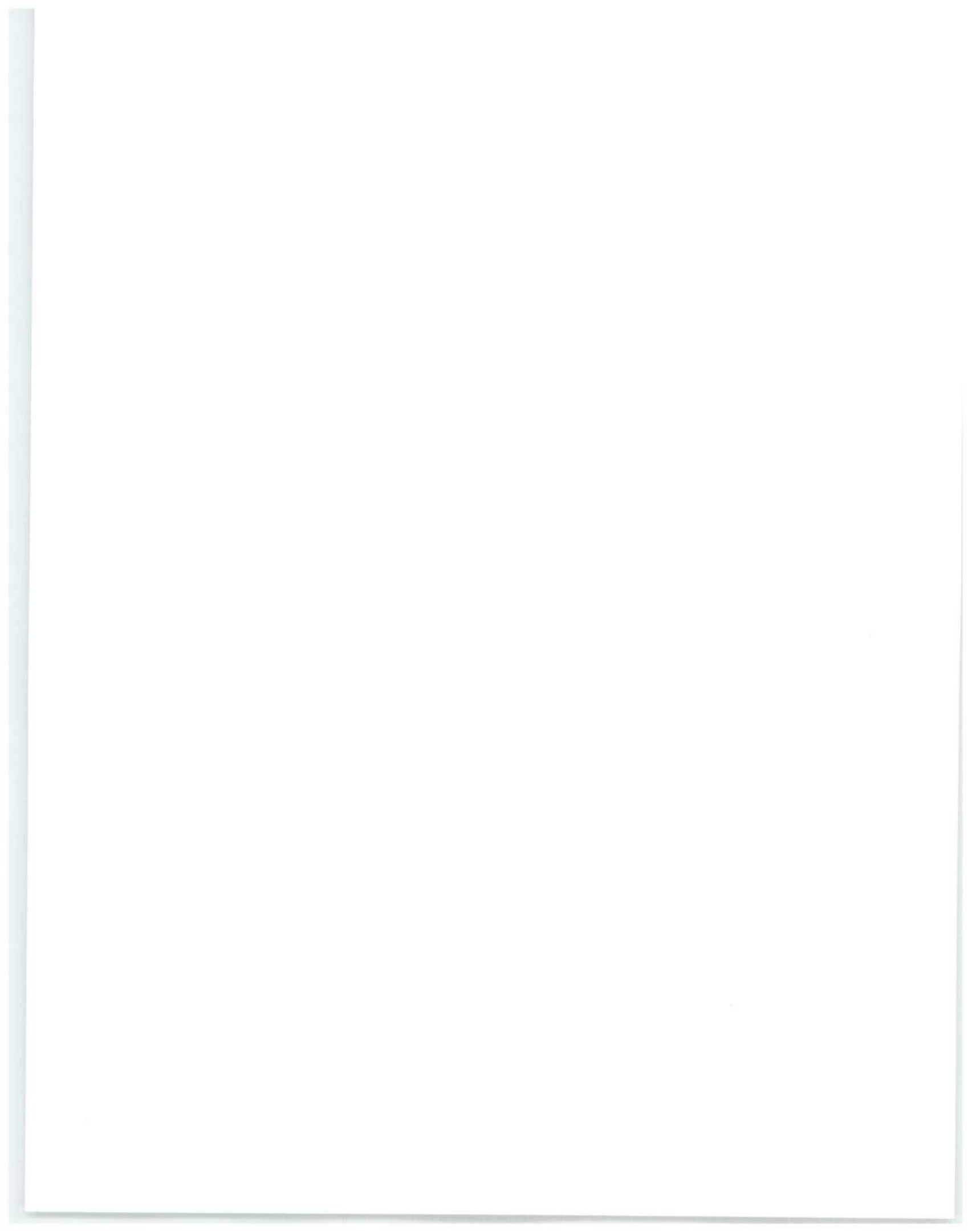
Le 6 mai 2009, l'Assemblée nationale a accueilli la présidente de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) et vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, M^{me} Michèle Sabban. Les discussions ont porté sur les préoccupations des régions d'Europe, notamment en matière d'environnement et de compétences des États sub-étatiques.

L'Assemblée nationale a accueilli, le 21 septembre 2009, une délégation de la Commission de l'éducation, de la science, de la culture, des droits humains et des pétitions du Sénat de la République tchèque. Dans le cadre d'un déjeuner de travail, les sénateurs tchèques ont pu échanger avec des députés québécois, membres de la Commission de la culture et de l'éducation, sur les politiques culturelles et les systèmes d'éducation de leurs États respectifs.

Des membres de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes ont également pris part, du 12 au 16 octobre 2009, à une mission d'étude à Bruxelles et à Strasbourg. Dans le cadre de rencontres avec des représentants et des élus du Parlement européen, du Comité des régions, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ainsi que de l'Assemblée des régions d'Europe, les députés québécois ont eu l'occasion d'aborder les thèmes de la lutte contre les changements climatiques, du traitement des pétitions déposées à l'Assemblée nationale et de la promotion de la démocratie parlementaire.

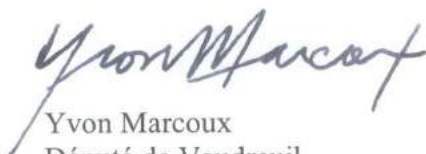
Conclusion

Les efforts déployés au cours de la dernière décennie ont servi à faire connaître l'Assemblée nationale du Québec et à développer des relations au sein des divers institutions et forums européens. Par conséquent, notre institution est maintenant de plus en plus sollicitée par ces derniers. Les rencontres avec les élus européens permettent de faire connaître la situation et la position québécoises dans plusieurs dossiers à l'étude au sein, notamment, du Parlement européen (27 pays) et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (47 pays). Ils permettent, par surcroît, de renforcer nos liens avec les assemblées législatives européennes (Belgique, Catalogne, Bavière, Écosse, régions italiennes) présentes au sein des réseaux interparlementaires européens.



Par ailleurs, les relations avec les institutions européennes sont particulièrement pertinentes dans un contexte où le Canada et l'Union européenne négocient un accord commercial et économique global, dont le Québec s'est fait l'ardent défenseur depuis le départ. Dans le cadre général de ces négociations – où le Québec est à la table des pourparlers – nous devons faire connaître les spécificités, les réalités et l'expertise du Québec sur la scène européenne.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

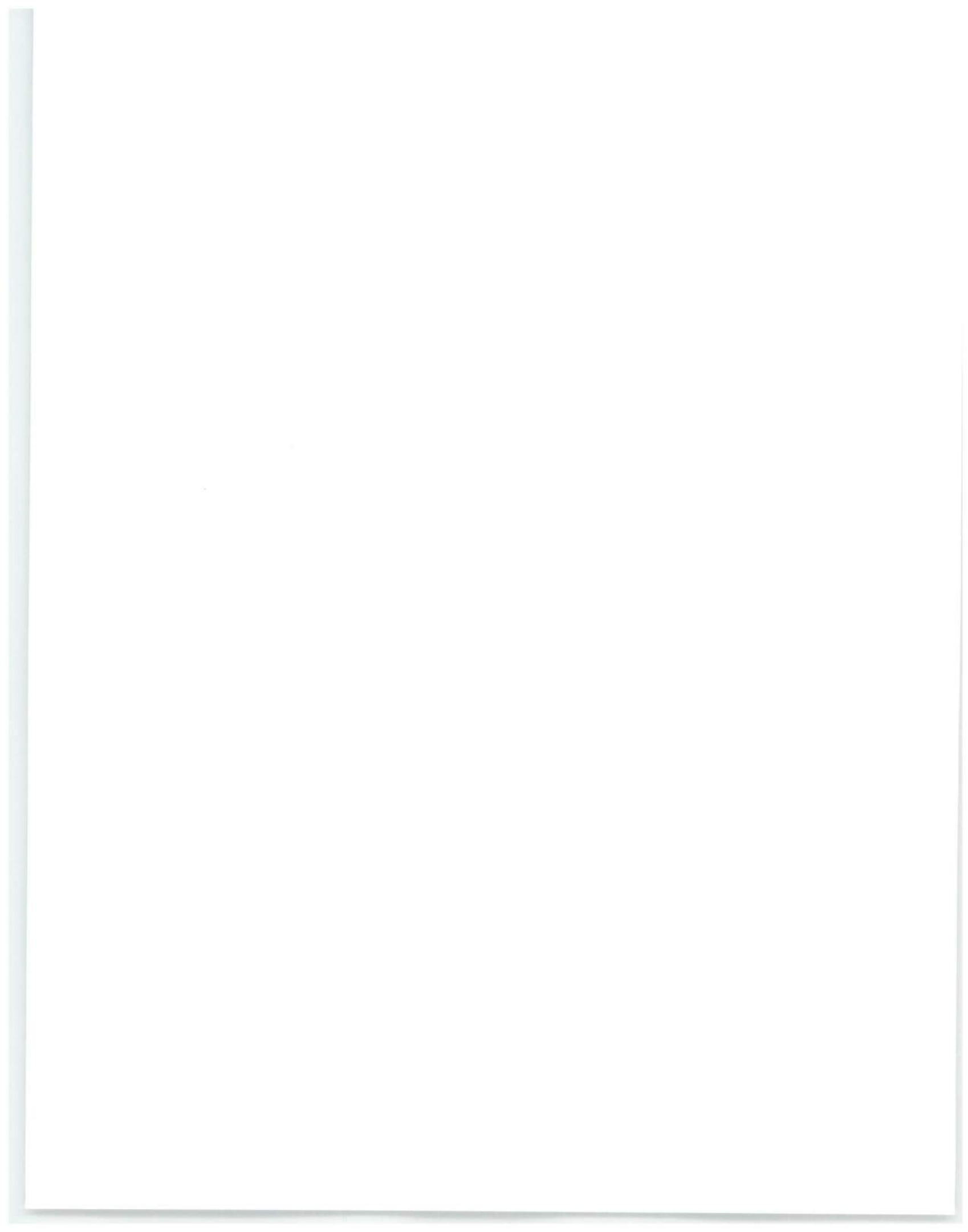


Yvon Marcoux
Député de Vaudreuil
Vice-président de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec les institutions européennes



Maka Kotto
Député de Bourget
Vice-président de la Délégation de
l'Assemblée nationale pour les relations
avec les institutions européennes

p. j. Fiches synoptiques



ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE

Fiche synoptique

Activité

- Déjeuner offert par la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
- Québec (Québec)
- 6 mai 2009

Participants

Délégation québécoise

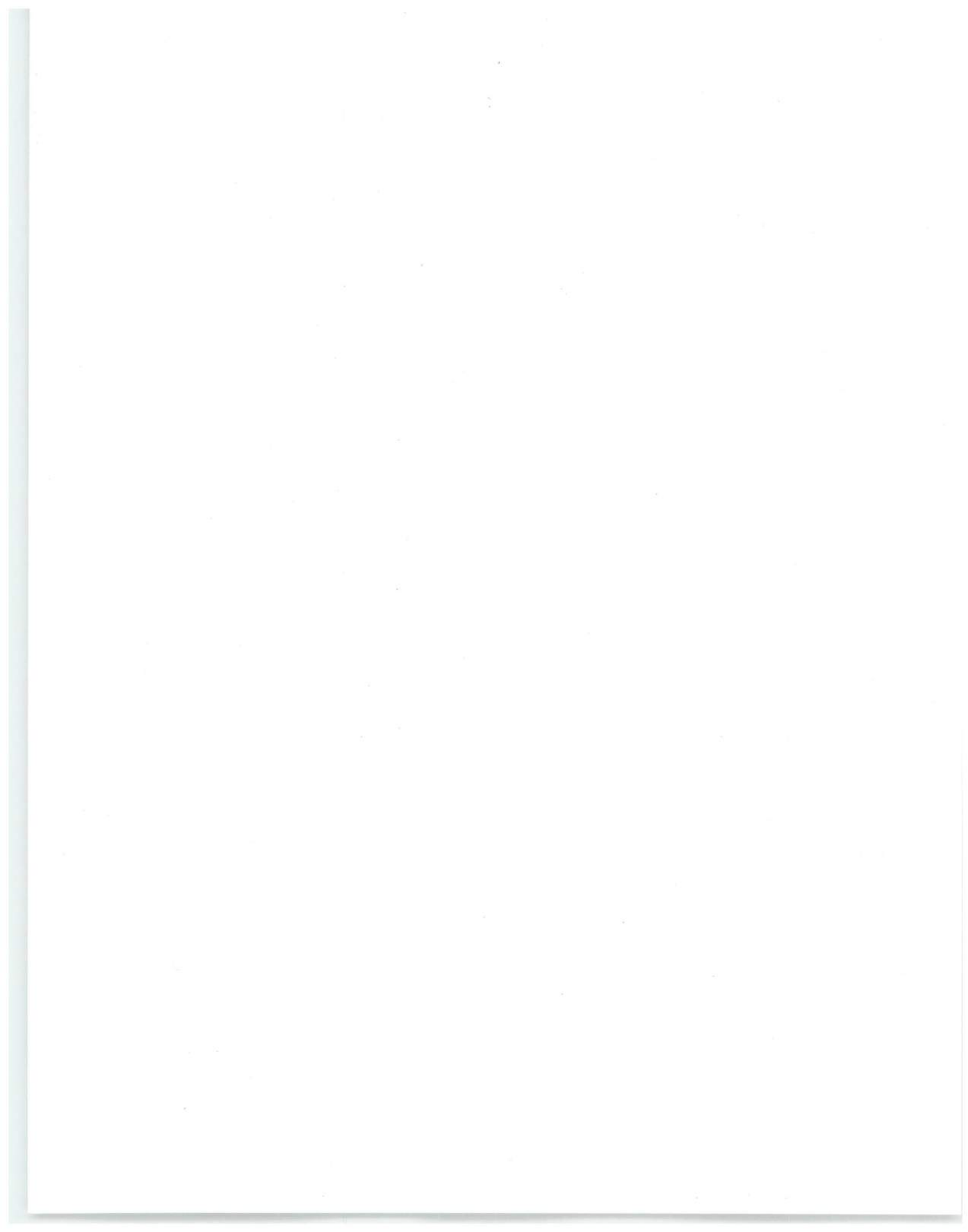
- M. Maka Kotto, vice-président de la DANRIE et député de Bourget
- M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg
- M^{me} Dominique Drouin, adjointe à la directrice des relations interparlementaires et internationales
- M^{me} Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRIE

Délégation de l'ARE

- M^{me} Michèle Sabban, présidente de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) et vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France
- M. Rui Bettencourt, secrétaire général du Programme Eurodyssée
- M. Pierre Meyer, représentant de l'ARE et conseiller personnel du président du Conseil régional d'Alsace pour les affaires internationales.

Contexte

- Une délégation de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) était en mission au Québec du 3 au 7 mai 2009, à l'occasion de la signature d'une déclaration d'intention entre Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et l'ARE, afin d'évaluer la faisabilité d'une participation québécoise au programme Eurodyssée, un des programmes que chapeaute l'ARE.
- Eurodyssée fait la promotion de la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans, travailleurs ou demandeurs d'emploi, issus des différentes régions européennes membres. Ce programme leur permet d'acquérir une expérience professionnelle européenne par un stage de 3 à 7 mois et de se perfectionner en langues étrangères.
- L'Assemblée des régions d'Europe (ARE) est une organisation créée en 1985 qui regroupe près de 270 régions provenant de 33 pays européens ainsi que 16 organisations interrégionales.



Contexte (suite)

- S'inscrivant dans le mouvement de décentralisation amorcé en Europe depuis le début des années 70, l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) s'est fixé pour mission de favoriser la promotion des régions sur le continent européen.
- Se présentant comme un espace de diversité, un lieu de rencontres, d'échanges et de coopération pour les représentants des régions d'Europe, l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) fait tout particulièrement porter son action auprès des deux principales organisations, soit le Comité des régions de l'Union européenne ainsi que le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.
- L'Assemblée des régions d'Europe (ARE) regroupe les principales personnalités politiques européennes qui oeuvrent au palier régional, plusieurs de celles-ci exerçant une influence politique qui déborde largement le cadre de leur région respective.
- Le gouvernement du Québec participe aux travaux de l'ARE depuis 1999 à titre de partenaire.
- Une invitation à participer à l'Assemblée générale de l'ARE en 2005 avait été transmise à l'ANQ. Cette dernière avait cependant dû la décliner en raison de son calendrier parlementaire.
- Lors de missions auprès des institutions européennes, une délégation de la DANRIE avait rencontré le secrétaire général de l'ARE, de même que les fonctionnaires de la Commission de la cohésion sociale, des services sociaux et de la santé publique, ainsi que de la Commission de la culture, de l'éducation, de la jeunesse et des sports.

Thème

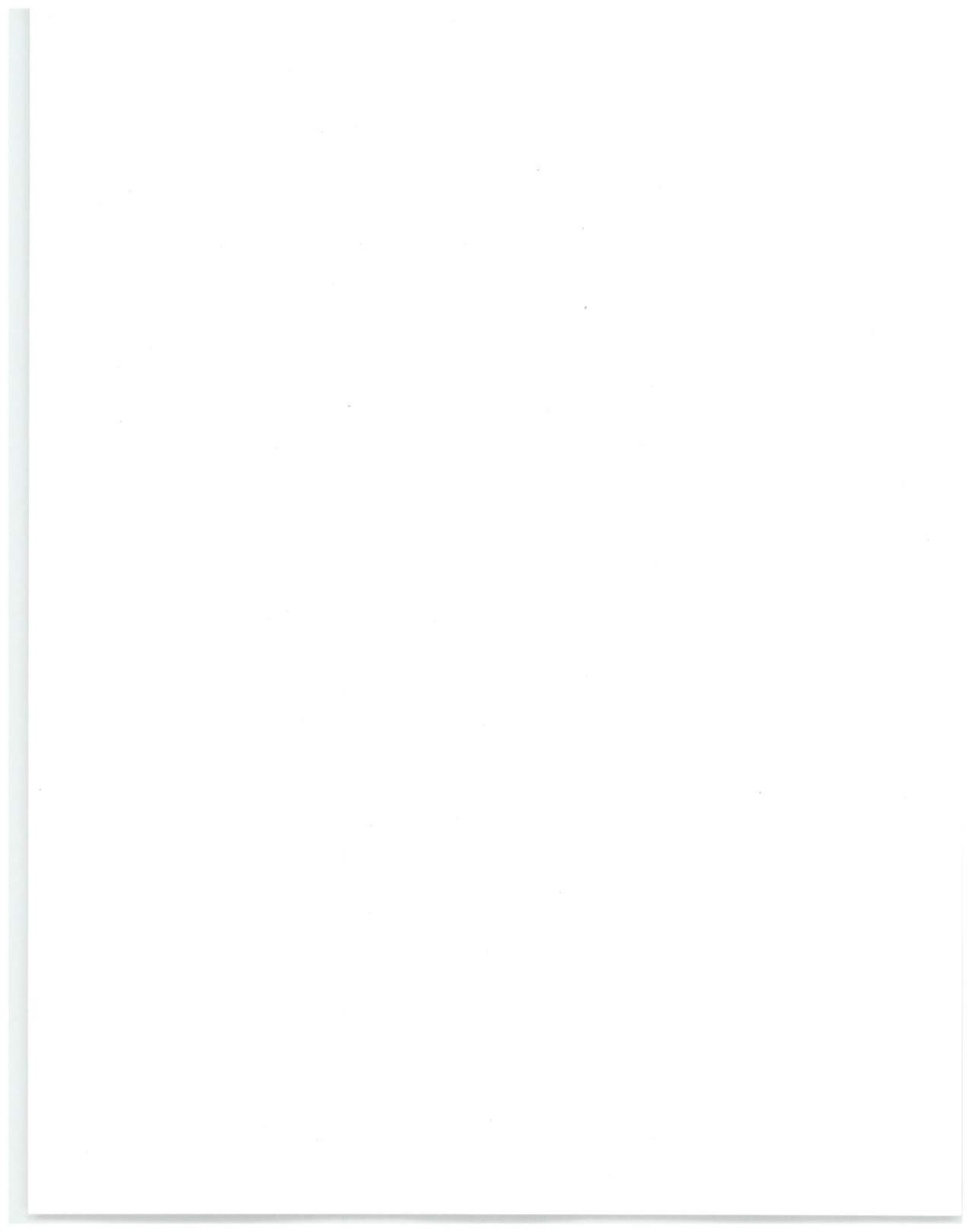
- Enjeux et préoccupations des régions d'Europe.

Objectifs et enjeux

- S'informer des réalités régionales européennes et détenir ainsi une perception juste et actuelle des enjeux et des préoccupations des régions d'Europe.
- Renforcer le réseau de contacts de l'ANQ auprès des institutions et des forums européens qui se saisissent des enjeux régionaux en Europe.

Conclusions

- Cette rencontre avec la présidente et deux représentants de l'ARE a permis aux députés québécois présents de mieux comprendre le fonctionnement de ce réseau et, plus particulièrement, du Programme Eurodyssée.

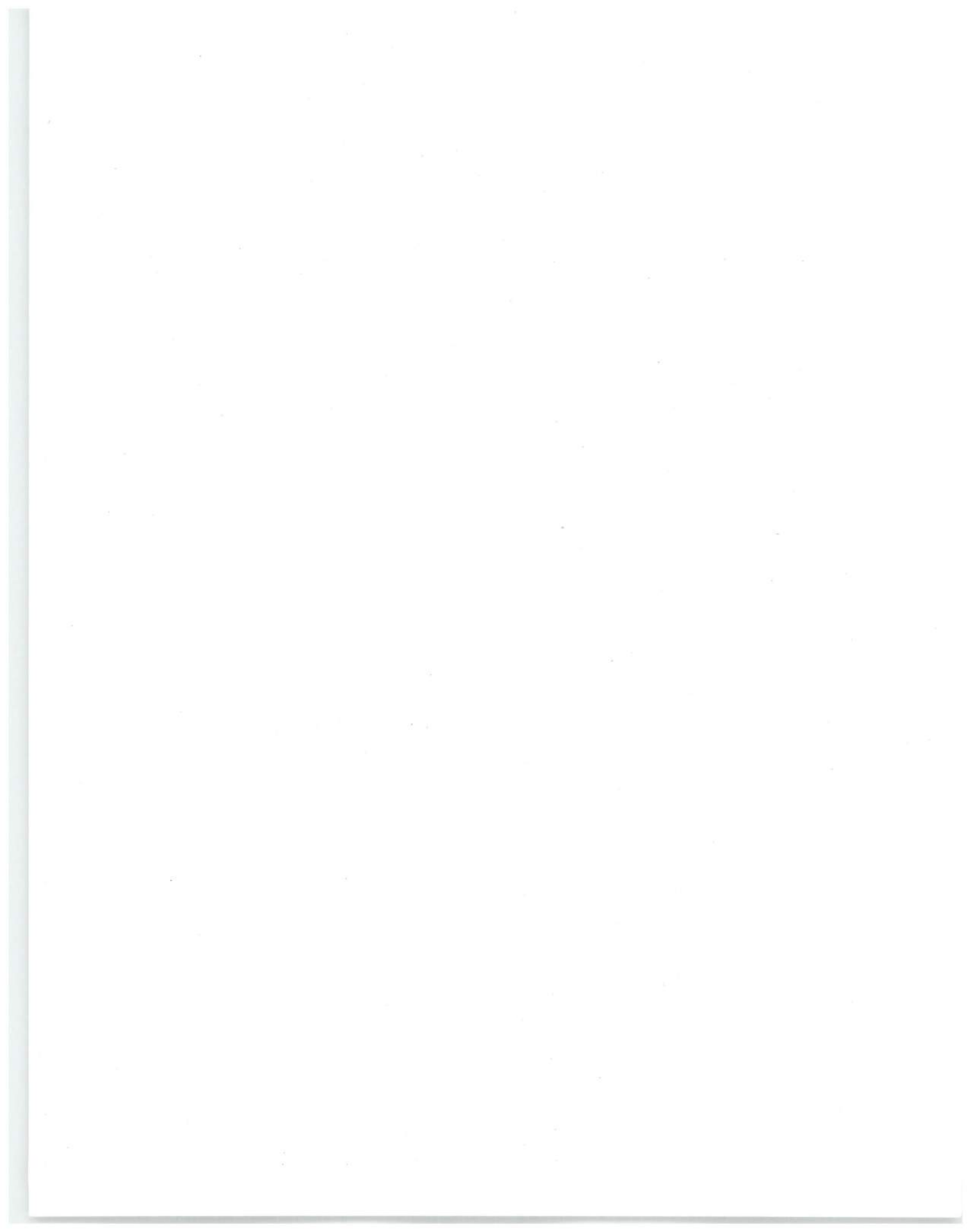


Conclusions (suite)

- Elle a également donné aux députés québécois l'occasion de s'enquérir des réalités et des enjeux des régions européennes, particulièrement en matière de reconnaissance de leur rôle au sein de l'Union européenne et de lutte contre les changements climatiques.
- Enfin, elle aura permis de faire connaître l'ANQ et les relations internationales qu'elle maintient avec certaines institutions européennes.

Coût

Total 473,00 \$



**ACCUEIL DE MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA
SCIENCE, DE LA CULTURE, DES DROITS HUMAINS ET DES PÉTITIONS DU
SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
- Québec (Québec)
- 21 septembre 2009

Participants

Délégation québécoise

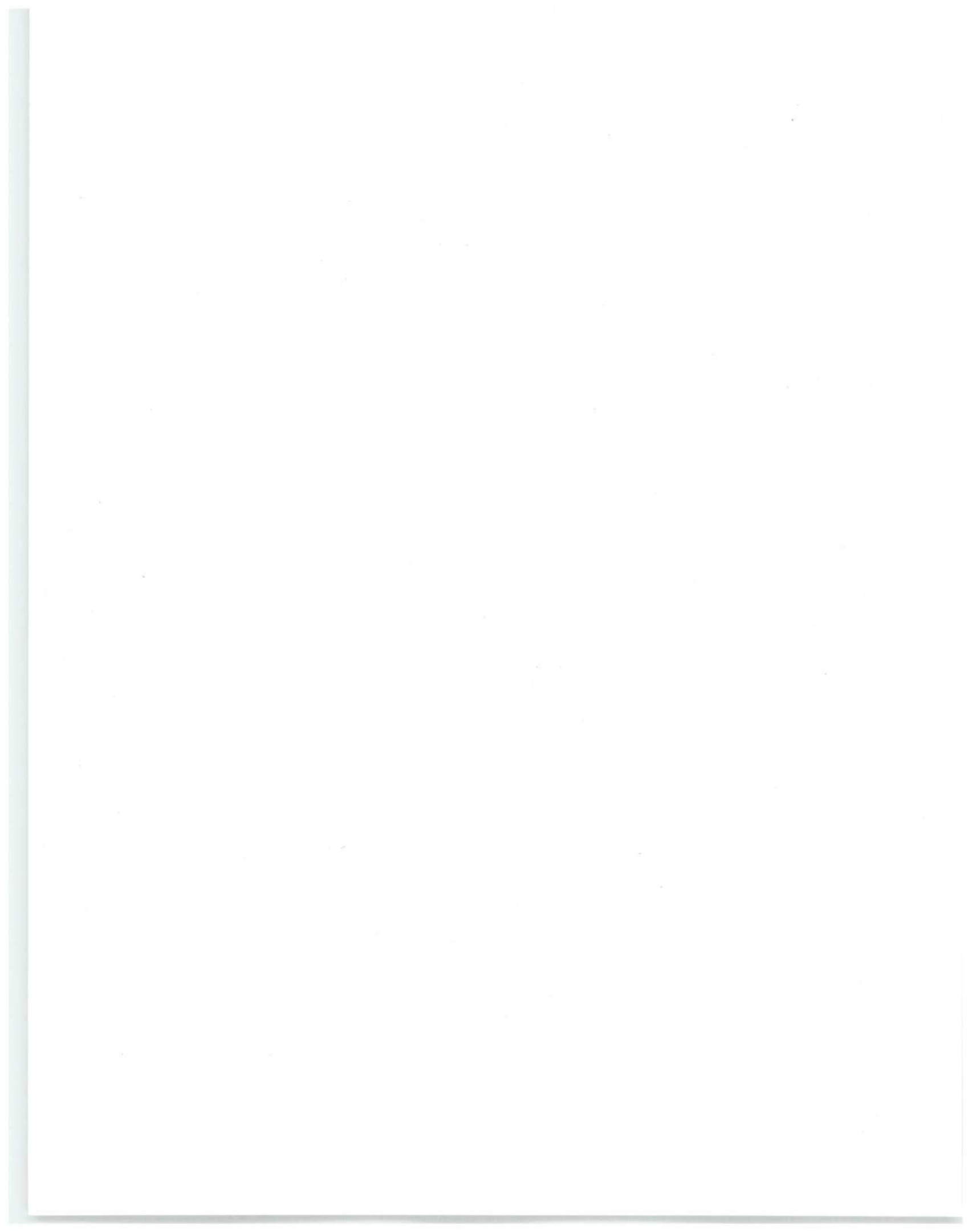
- M. Pierre Curzi, député de Borduas et vice-président de la Commission de la culture et de l'éducation
- M. Gérard Deltell, député de Chauveau et membre de la Commission de la culture et de l'éducation
- M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg et membre de la Commission de la culture et de l'éducation
- M^{me} Stéphanie Boutin, secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
- M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère à la Direction des relations interparlementaires et internationales.

Délégation tchèque

- M. Jan Hálek, premier vice-président de la Commission
- M. Vaclav Jehlicka, sénateur
- M. Zdeněk Janalík, sénateur
- M. Richard Svoboda, sénateur
- M. Vlastimil Balín, sénateur
- M^{me} Marta Hubová, secrétaire de la Commission
- M^{me} Jaroslava Jeslinková, consule générale à Montréal
- M. Milan Slanec, consul et délégué commercial
- M^{me} Dalia Graffová, interprète

Contexte

- Un déjeuner de travail avait déjà eu lieu en 2001 entre des députés de l'ANQ et des membres de la même commission sénatoriale tchèque qui étaient alors de passage au Canada. La rencontre avait porté sur le système d'éducation québécois.
- Dans le cadre d'une mission d'étude au Canada se tenant du 21 au 30 septembre 2009, qui les mènent à Québec, Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver, des sénateurs de la République tchèque ont exprimé le souhait de rencontrer des députés de l'ANQ afin de discuter de questions relatives à l'éducation et la culture.



Thèmes

- Systèmes d'éducation québécois et tchèque
- Politiques culturelles québécoise et tchèque.

Objectifs et enjeux

- Créer des liens avec les parlementaires de la République tchèque et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec en Europe.
- Permettre un échange entre les parlementaires québécois et tchèques sur leur système d'éducation respectif et sur les défis rencontrés dans ce domaine.
- Faire valoir l'expertise du Québec en matière d'éducation et de culture.

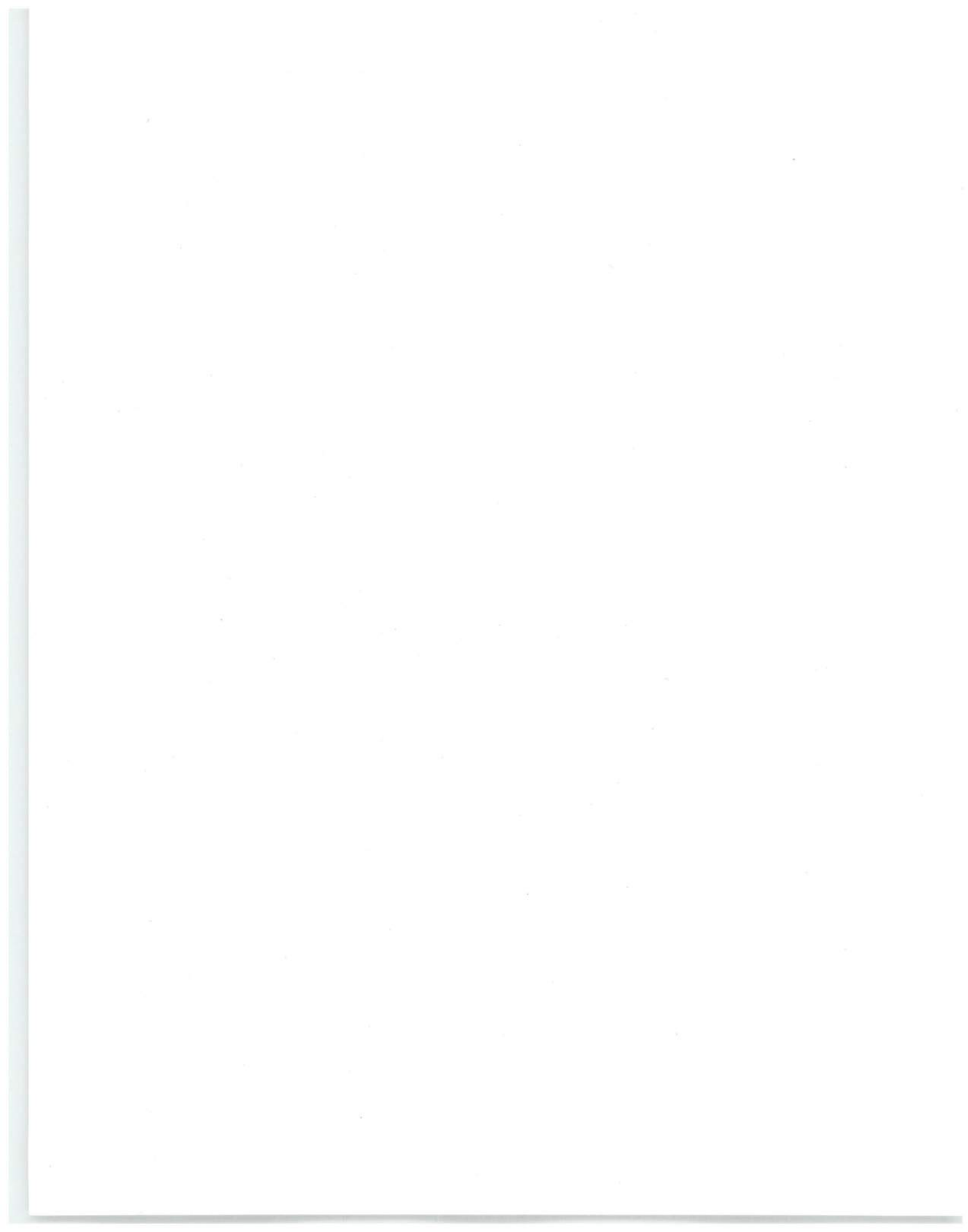
Commentaires/conclusions

- Les députés québécois ont pu exposer le contenu de nos politiques en matière de protection du patrimoine et prendre connaissance des avancées tchèques dans ce domaine auquel on accorde une grande importance dans ce pays.
- Les échanges ont permis de faire valoir la position du Québec sur des sujets reliés à la culture tels que la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO.
- Les membres de la Commission de la culture et de l'éducation de l'ANQ ont pu prendre conscience des similitudes qui existent entre les systèmes d'éducation québécois et tchèque et échanger avec les sénateurs sur des préoccupations partagées telles que les frais de scolarité et l'accessibilité aux études post-secondaires, les cours d'éthique et de culture religieuse et la gouvernance des universités.
- La rencontre a permis à l'ANQ de tisser des liens avec le Parlement tchèque et ainsi contribuer au rayonnement du Québec dans cette région de l'Europe.

Coût

Total

806,00 \$



MISSION AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES (BRUXELLES, BELGIQUE, ET STRASBOURG, FRANCE)

Fiche synoptique

Activité

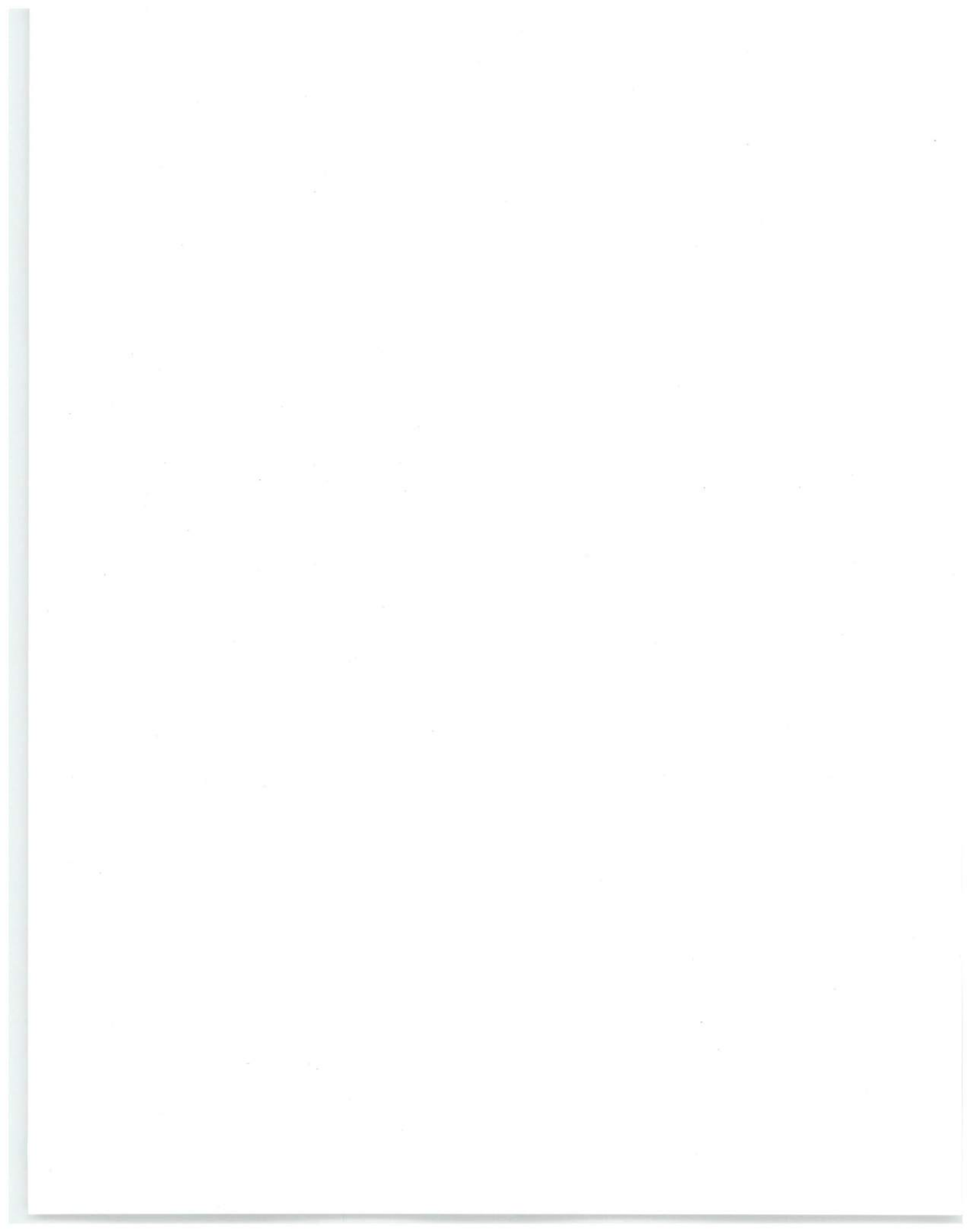
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
- Bruxelles (Belgique) et Strasbourg (France)
- 12 au 16 octobre 2009

Participants

- M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil et vice-président de la DANRIE
- M. Denis Trottier, député de Roberval et membre de la DANRIE
- M^{me} Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRIE

Contexte

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient des relations avec les institutions européennes depuis plus de 15 ans.
- Il s'agit toutefois de la première mission depuis 2006, en raison des échéances électorales au Québec (2007, 2008) et celles du Parlement européen (juin 2009).
- Cette mission a été organisée peu après l'entrée en fonction d'une toute nouvelle législature au Parlement européen et, par le fait même, de nouvelles commissions et délégations parlementaires.
- Cette mission a été organisée, en outre, afin de pouvoir assister à la session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE), à Strasbourg.
- L'Europe politique, et *a fortiori*, ses régions et communautés territoriales, sont particulièrement mobilisées par l'enjeu des changements climatiques, à l'aube de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique de Copenhague. Plusieurs régions ou regroupement de régions plaident, à l'instar du Québec, pour une reconnaissance du rôle des entités régionales et locales sur ces questions et dans la mise en œuvre de stratégies à cet égard.
- Certains acteurs clés familiers des relations avec l'ANQ, tels les présidents de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et de sa Commission environnement, agriculture et questions territoriales, ainsi que le président du CPLRE étaient alors toujours en poste.
- Ces éléments constituaient donc un contexte tout indiqué pour renouer avec les institutions européennes avec lesquelles l'ANQ a déjà établi des contacts et faire valoir l'expertise du Québec sur des thèmes donnés.



Thèmes

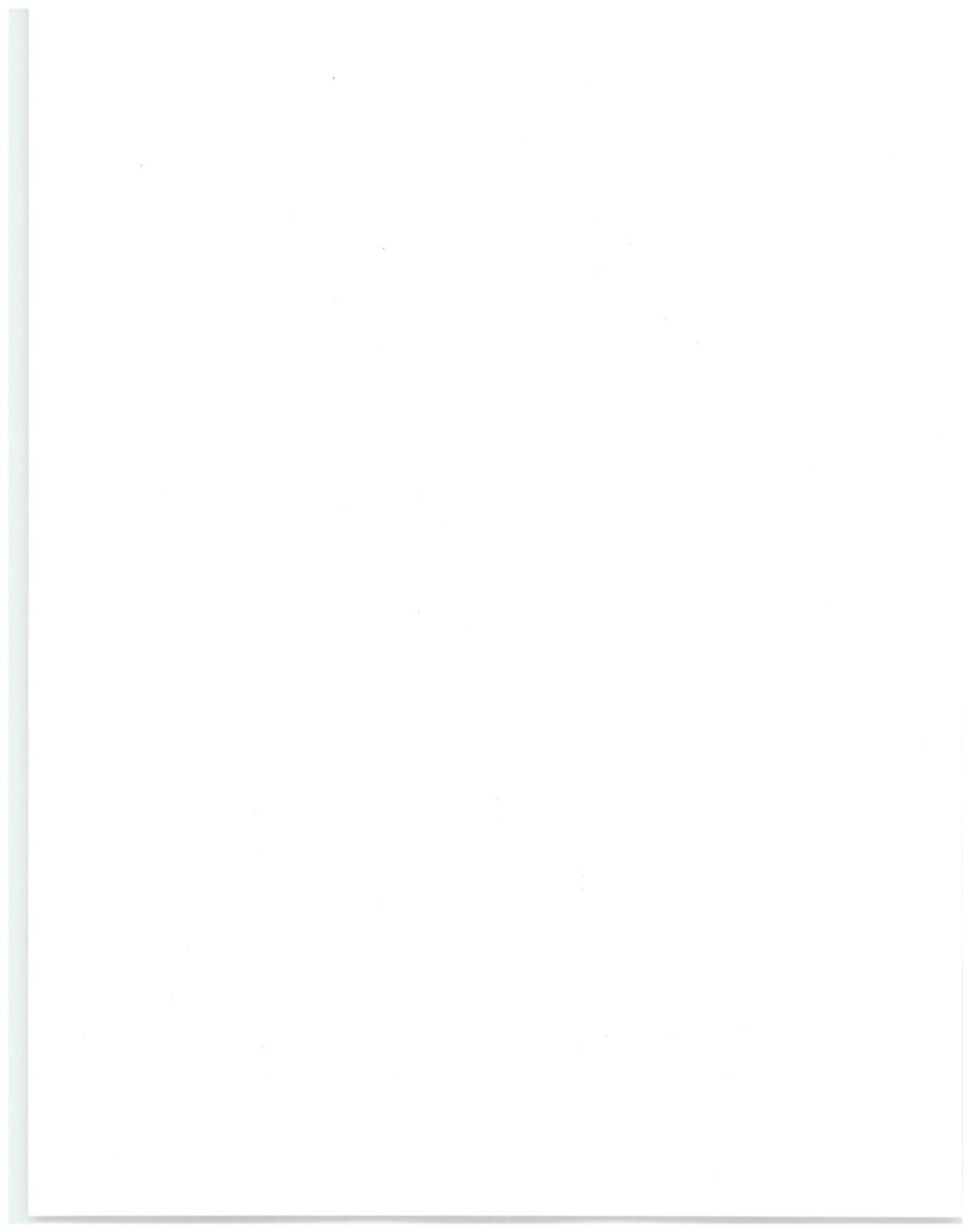
- La lutte contre les changements climatiques
- La promotion de la diplomatie parlementaire
- La traitement des pétitions

Objectifs et enjeux

- Jeter les bases d'une collaboration plus approfondie avec les élus européens et les organisations à vocation régionale de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe prioritaires pour l'ANQ.
- Positionner l'ANQ en tant qu'interlocuteur privilégié pour les réflexions européennes liées, notamment, à la lutte contre les changements climatiques et la promotion de la diplomatie parlementaire.
- Approfondir notre connaissance sur le fonctionnement du Comité des régions et de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE).
- Dans le contexte de la toute nouvelle réforme parlementaire à l'ANQ, s'enquérir auprès des eurodéputés de l'expertise de leur Parlement en matière de traitement des pétitions.

Commentaires/conclusions

- Les rencontres auprès du Parlement européen, à Bruxelles, auront permis à la délégation québécoise de s'informer, lors d'un entretien avec un représentant de la Commission des pétitions, de l'expérience de ce Parlement en matière de dépôt électronique et de suivi du traitement des pétitions à l'aide d'un logiciel interne de gestion.
- La délégation québécoise s'est également entretenu avec le nouveau président de la Délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada (DPERC), M. Philip Bradbourn. Les députés québécois ont exprimé leur intérêt à recevoir la DPERC lors de ses prochains déplacements au Canada.
- À Strasbourg, les députés québécois ont tenu une rencontre avec le président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales de l'APCE, M. Alan Meale. Ce dernier s'est montré très intéressé par une collaboration de sa Commission avec les élus québécois en matière de lutte contre les changements climatiques et de protection des forêts. En effet, les parlementaires ont constaté les intérêts convergents et les occasions d'échanges mutuellement profitables, à un moment où l'APCE est à élaborer un rapport sur le thème « Les forêts : l'avenir de notre planète » et où l'ANQ étudie le projet de loi 57- Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.
- Lors d'une rencontre avec une représentante de la Commission politique de l'APCE, la délégation québécoise a pu présenter l'expertise de l'ANQ en matière de relations interparlementaires et s'enquérir de la progression du rapport « Encourager la diplomatie parlementaire » dont est actuellement saisie la Commission.



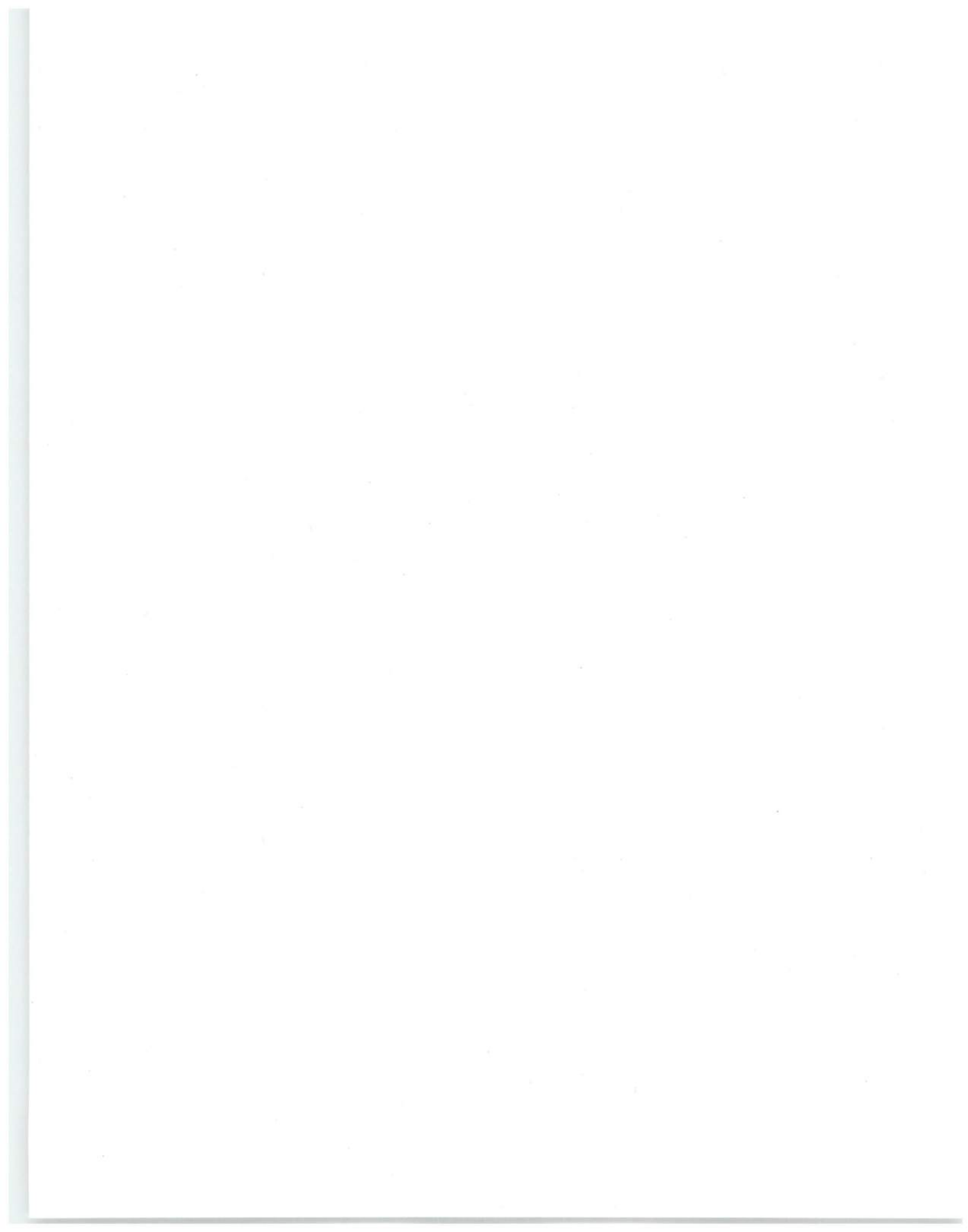
Commentaires/conclusions
(suite)

- Les thèmes du développement durable et de la gestion de l'eau, notamment, ont été abordés au cours d'un entretien avec des membres de la Commission du développement durable du CPLRE et sa présidente, M. Gaye Doganoglu. Cette rencontre a permis aux députés québécois de présenter la Loi québécoise affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Les parlementaires de l'ANQ ont également pu assister aux travaux du CPLRE qui était à ce moment réuni en plénière.

Coûts

- | | |
|-------------|-------------|
| - Per diem | 7 325,76 \$ |
| - Transport | 8 633,14 \$ |
| - Autres | 726,52 \$ |

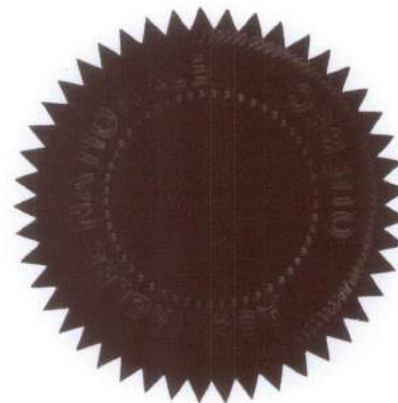
Total **16 685,42 \$**



Section du Québec de
l'Association parlementaire Ontario-Québec

Le 9 juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4



Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) pour l'année 2009-2010.

Vous trouverez en annexe la fiche synoptique de l'activité réalisée au cours de cette période.

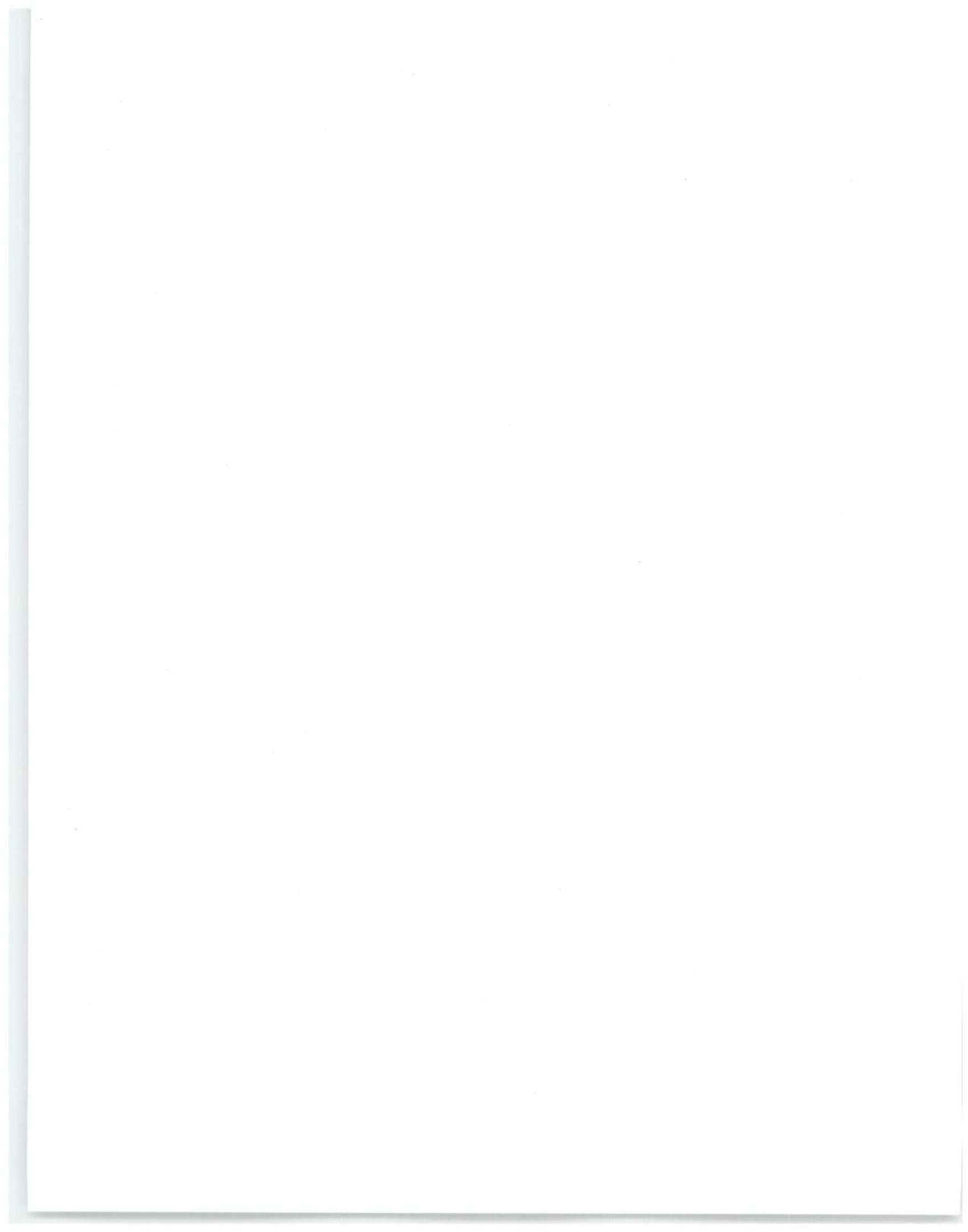
Objectifs de la Section

L'APOQ a pour but le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées, notamment sur les plans législatif, culturel, économique, scientifique et technologique et, de façon plus générale, le renforcement des liens de coopération entre le Québec et l'Ontario. Elle peut recommander aux assemblées, aux gouvernements et à divers organismes toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération.

Bilan des activités

La 16^e Assemblée générale de l'APOQ s'est tenue à Québec, du 23 au 25 octobre 2009. Il s'agissait de la première rencontre de l'APOQ depuis avril 2006, en raison des calendriers électoraux, alors que des élections ont été tenues en mars 2007 et en décembre 2008 au Québec et en octobre 2007 en Ontario.

...2



Les premières discussions portant sur l'actualité politique en Ontario et au Québec ont permis à la délégation québécoise de présenter les principaux éléments et objectifs de la réforme parlementaire adoptée en avril 2009 en plus de susciter des interventions sur les questions de la représentation électorale au Québec et en Ontario. Les délégations ont ensuite discuté du thème de la contrebande de tabac, proposé par la Section ontarienne. La dernière séance de travail a porté sur le thème soumis par la Section du Québec, à savoir le décrochage scolaire. Étant tous aux prises avec ce problème de société, cette dernière séance a permis de comparer des pratiques en vigueur au Québec et en Ontario qui ont donné des résultats concluants.

Mentionnons qu'en plus des séances de travail formelles, les échanges que nous avons eus durant l'Assemblée générale ont permis de traiter d'une foule d'autres sujets avec nos homologues ontariens, avec qui nous partageons non seulement une frontière, mais aussi bon nombre de préoccupations communes. Signalons par exemple les discussions portant sur certains écueils à la coordination des services d'urgence (ambulance, pompiers) à la frontière entre l'Ontario et le Québec qui ont permis d'élaborer des pistes de solution à cette situation.

Conclusion

En dépit d'un ralentissement de ses activités lié au contexte électoral en Ontario et au Québec, l'APOQ demeure une organisation bilatérale dynamique qui permet aux parlementaires de nos deux assemblées de discuter de nombreuses questions d'intérêt public.

Cette collaboration permet également de défendre et de promouvoir les intérêts du Québec en ce qui a trait aux questions frontalières, en plus de positionner l'Assemblée nationale comme interlocuteur incontournable dans un certain nombre de secteurs d'excellence du Québec.

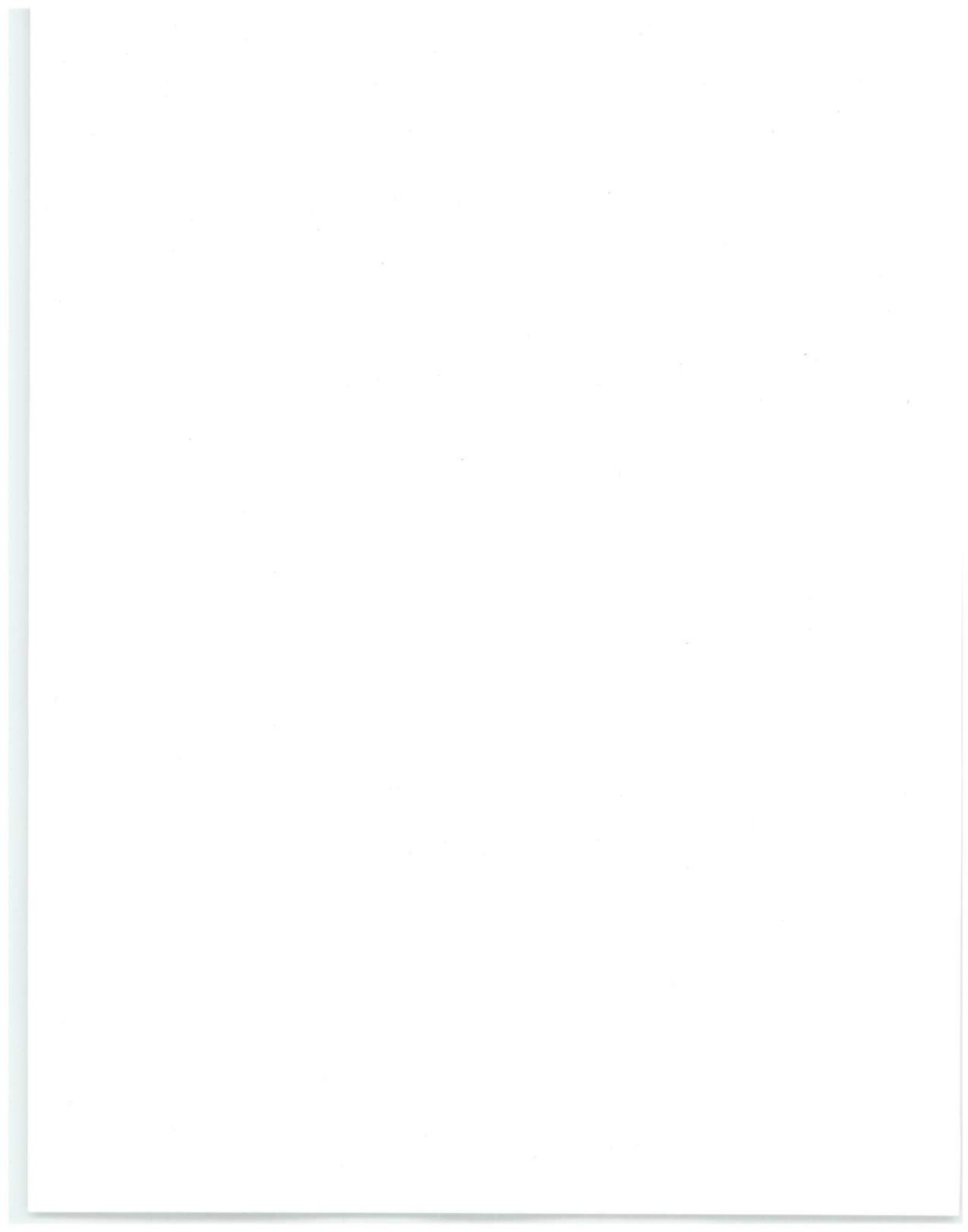
Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Marc Carrière
Député de Chapleau
Président délégué de la
Section du Québec de l'Association
parlementaire Ontario-Québec



Benoit Charette
Député de Deux-Montagnes
Vice-président de la
Section du Québec de l'Association
parlementaire Ontario-Québec



**XVI^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC (APOQ)**

Fiche synoptique

Activité

- XVI^e Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ)
- Québec (Québec)
- 23 au 25 octobre 2009

Participants

Délégation québécoise

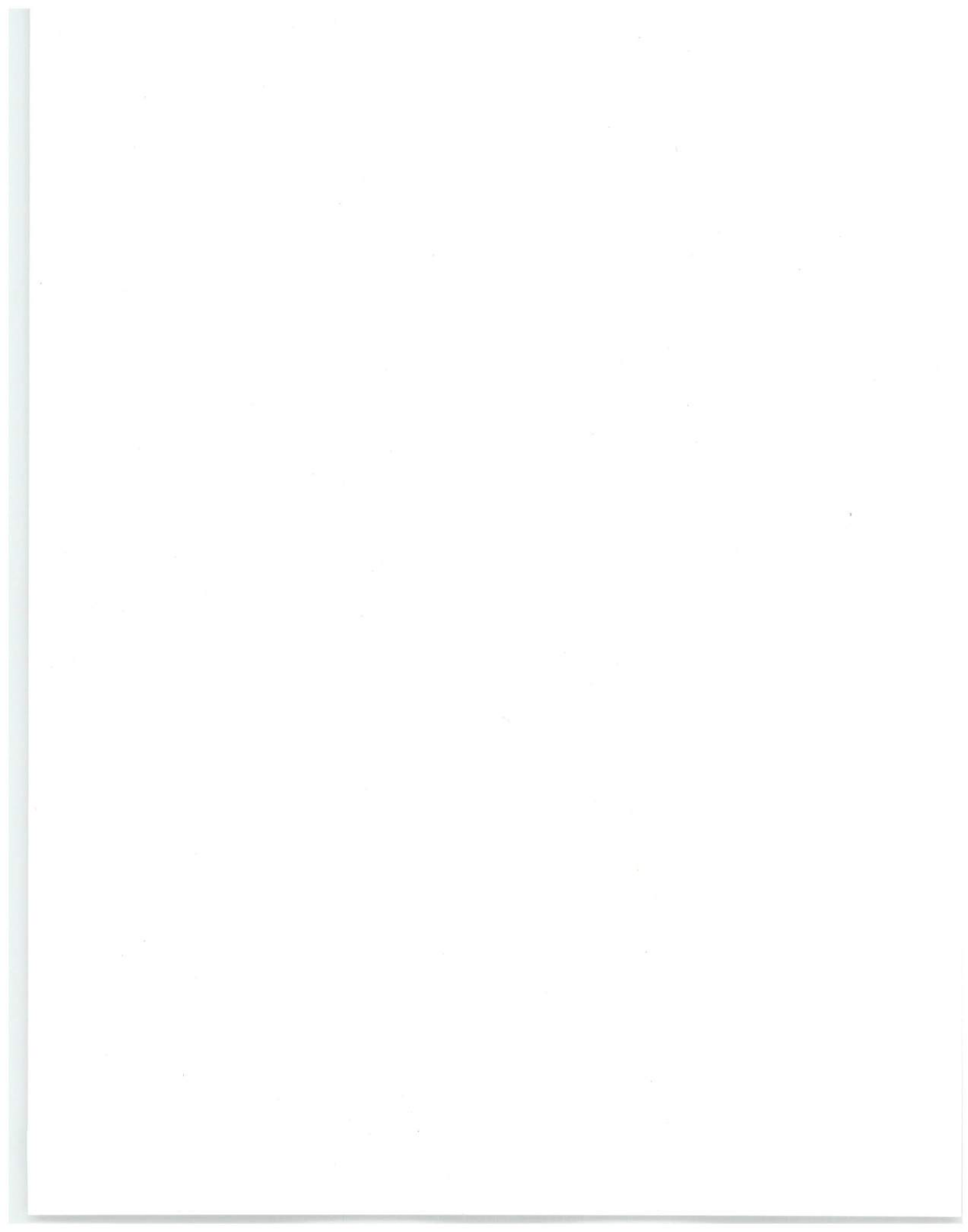
- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M. Benoît Charette, député de Deux-Montagnes et vice-président de la Section du Québec de l'APOQ
- M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg
- M. François Rebello, député de La Prairie
- M^{me} Lucie Charlebois, députée de Soulanges
- M. Dominic Toupin, directeur des relations interparlementaires et internationales de l'ANQ
- M. Daniel Cloutier, responsable du service des relations bilatérales et européennes de l'ANQ
- M^{me} Marie-Astrid Ospina, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APOQ.

Délégation ontarienne

- M. Steve Peters, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. Dave Levac, député de Brant et vice-président de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M^{me} France Gélinas, députée de Nickel Belt et vice-présidente de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M. Peter Shurman, député de Thornhill et vice-président de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M. Jean-Marc Lalonde, député de Glengarry-Prescott-Russell
- M. Robert Bailey, député de Sarnia-Lambton
- M^{me} Maggie Head, adjointe au président
- M. John Inca Anderson, secrétaire administratif de la Section de l'Ontario de l'APOQ

Contexte

- L'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) a pour objectif le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées et le renforcement des liens d'amitié et de compréhension.



Contexte (suite)

- Elle peut recommander aux assemblées, aux gouvernements et à divers organismes toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération.
- L'APOQ existe depuis 1991 et les réunions se tiennent en alternance au Québec et en Ontario.
- Bien que les statuts de l'organisation prévoient des assemblées annuelles, les calendriers électoraux des deux provinces n'ont pas permis de tenir de rencontres depuis avril 2006, date de la 15^e Assemblée générale.
- Cette dernière rencontre a eu lieu à Toronto et a porté sur l'actualité politique et parlementaire des deux provinces, les soins de santé pour les aînés et sur les derniers développements en matière de relations entre les autochtones du Nord du Québec et le gouvernement du Québec.
- L'Assemblée générale de 2009 vise à relancer les activités de l'APOQ et à renouer le contact avec les parlementaires ontariens.

Thèmes

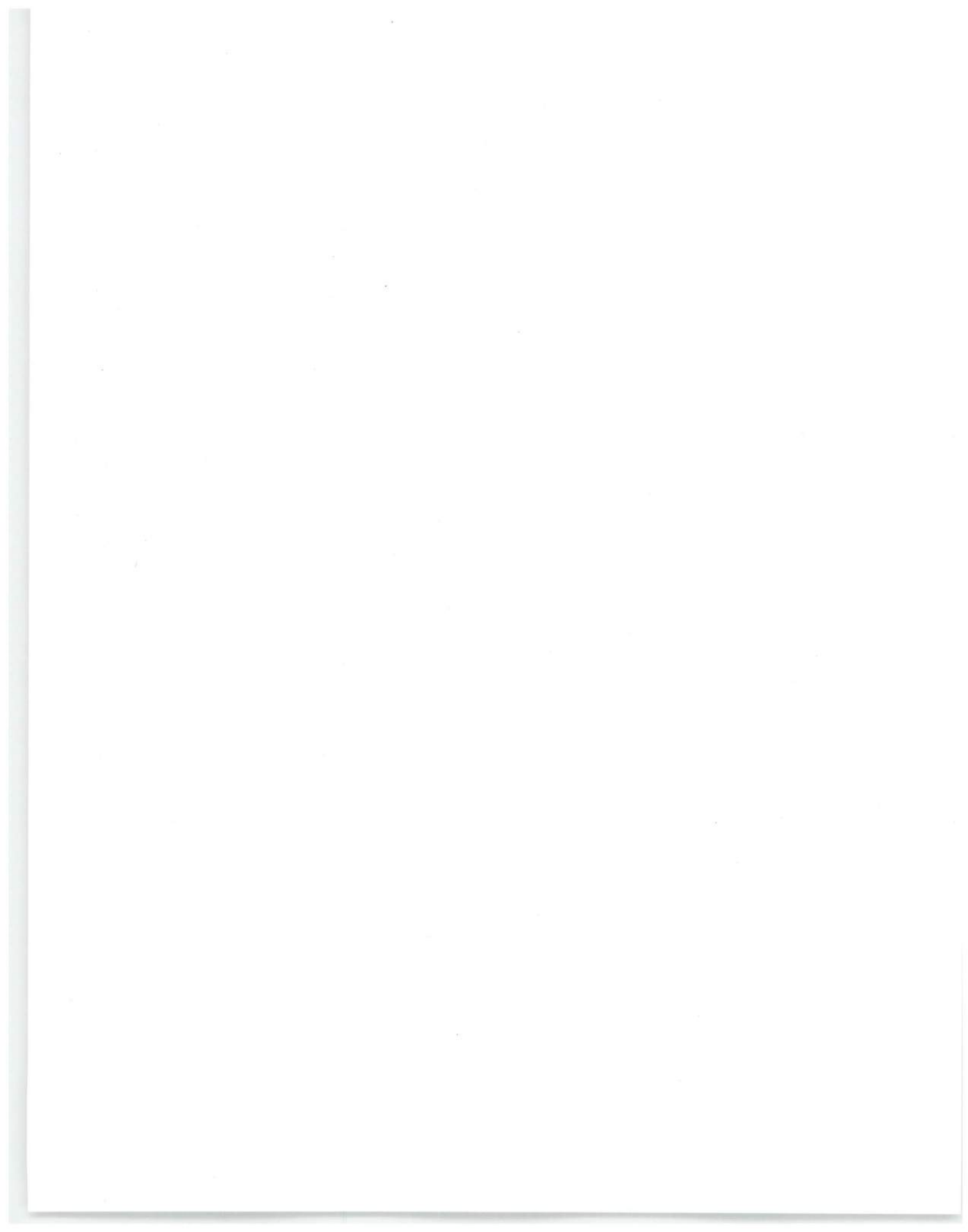
- L'actualité politique et parlementaire en Ontario et au Québec depuis 2006
- La contrebande de tabac : problématiques ontariennes, québécoises et autochtones
- Le décrochage scolaire : état de la situation au Québec et stratégies d'action récentes pour augmenter le taux de diplomation.

Objectifs et enjeux

- Relancer les relations parlementaires bilatérales entre l'Ontario et le Québec dans le contexte où plusieurs ententes ont été signées dans les dernières années entre les deux provinces pour accroître leurs liens sur des questions portant entre autres sur le commerce et la coopération, les services sociaux, l'énergie et les changements climatiques. Par le fait même, s'informer des thèmes qui ont retenu l'attention des parlementaires ontariens dans les derniers mois.
- Faire connaître la position du Québec sur des thèmes importants pour la santé publique et le développement social que sont la contrebande de tabac et le décrochage scolaire et prendre connaissance des réalisations ontariennes dans ces domaines.

Commentaires/conclusions

- L'Assemblée générale a permis une reprise de contact fructueuse, les deux présidents ainsi que les députés ayant souhaité que les rencontres de l'APOQ soient plus fréquentes, car elles permettent un partage d'informations enrichissant.

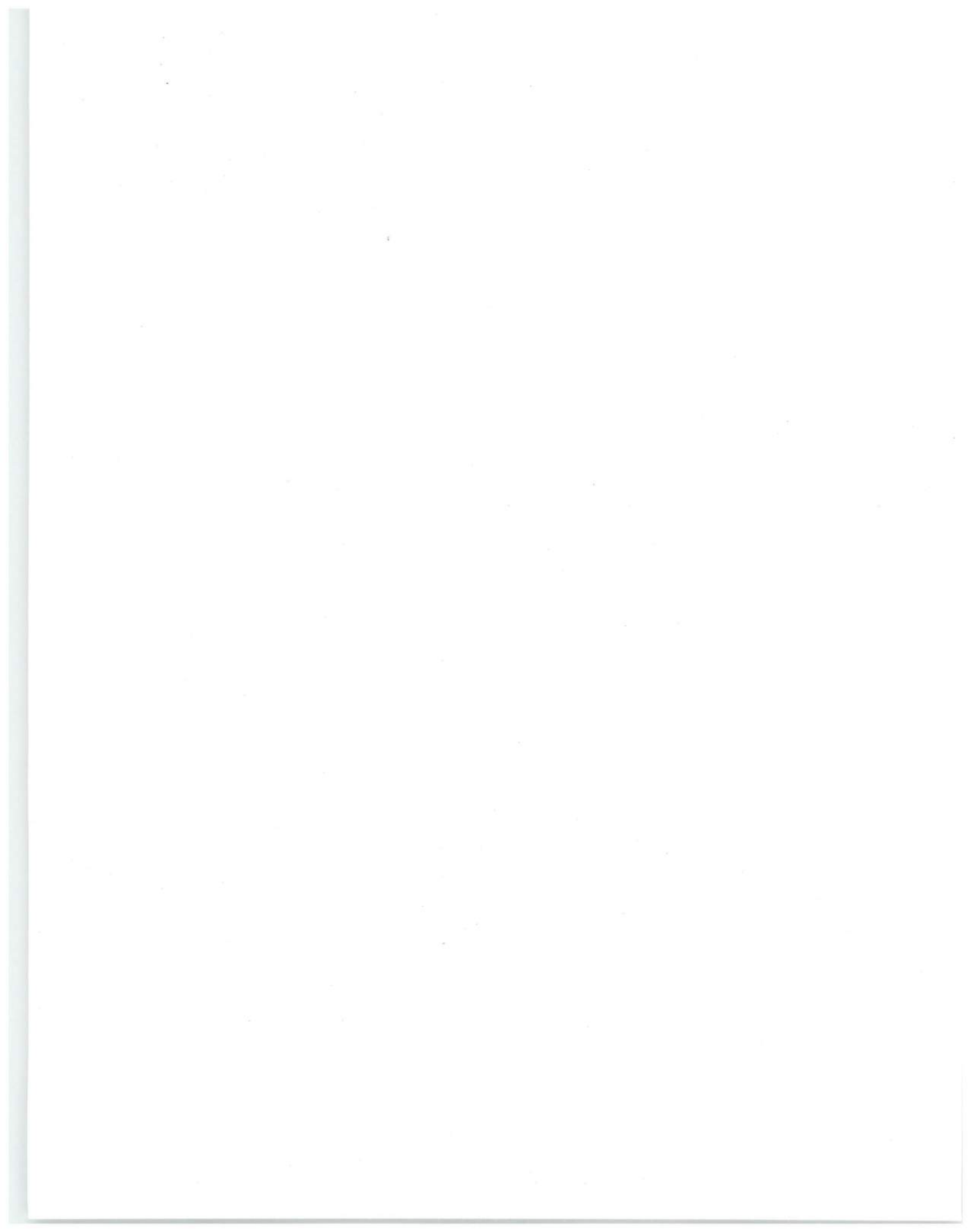


Commentaires/conclusions
(suite)

- Les participants ont échangé sur les défis rencontrés afin d'assurer la représentativité de la population en abordant les questions de la réforme de la carte électorale et du mode de scrutin en Ontario et au Québec.
- Les discussions sur la persévérance scolaire ont permis aux députés québécois de constater les progrès rencontrés en Ontario notamment grâce à la valorisation de la formation professionnelle. Ils ont ainsi pu convenir avec leurs homologues des bienfaits d'une telle approche.
- Le thème de la contrebande de tabac a abouti à un consensus entre les parlementaires sur la nécessité d'inclure les communautés autochtones dans la recherche de solutions pour contrer cette problématique.
- Des discussions ont aussi eu lieu sur les thèmes de la collaboration entre les services d'urgence le long de la frontière Ontario-Québec et sur la féminisation des textes en français.
- Les délégués québécois et ontariens ont exprimé le souhait que le thème du train à grande vitesse dans le corridor Québec-Windsor soit à l'ordre du jour d'une séance de travail lors de la prochaine Assemblée générale de l'APOQ. Un intérêt pour les questions liées à l'agriculture a aussi été soulevé.

Coût

- Total 9 526,53 \$

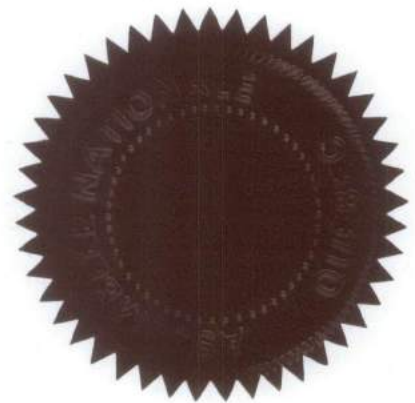


ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 1502-20100611

document II de la

RAPPORT DES ACTIVITÉS
DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE



Le 9 juin 2010

VISITE DE TRAVAIL DU COMITÉ D'APPUI AUX RÉFORMES INSTITUTIONNELLES (CARI) DU MALI

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec
- Québec (Québec)
- 18 août 2009

Participants

Délégation québécoise

- M. Henri-François Gauthier, député de Verdun et président délégué de la Section du Québec de l'APF
- M^{me} Ariane Mignolet, adjointe du secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure
- M. Éric Thomassin, secrétaire de la Commission de l'administration publique
- M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère au service de la Francophonie et de la coopération.

Délégation malienne

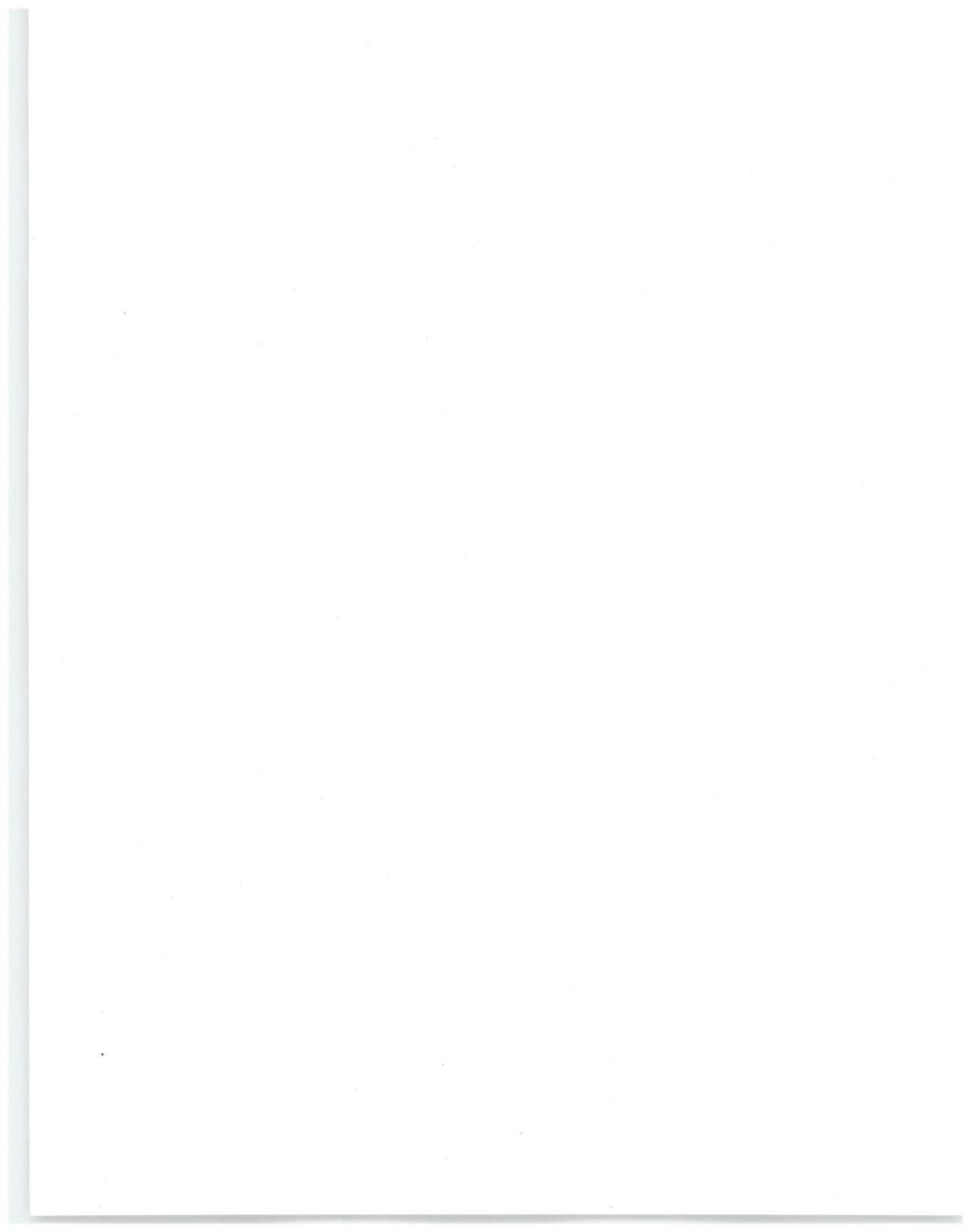
- M. Daba Diawara, président du CARI
- M. Moustapha M. Cisse
- M. Sékou Mamadou Chérif Diaby
- M^{me} Berthe Mariétou Macalou
- M. Abdoulaye Sidibe
- M. Mamadou Sissoko

Contexte

- Le CARI a reçu un mandat du président de la République afin de proposer un avant-projet de loi pour réformer la Constitution du Mali. De plus, ce comité a pour mandat de proposer des méthodes pour réformer le fonctionnement des ministères et organismes.
- Dans le cadre d'une visite d'étude parrainée par l'ACDI auprès d'institutions fédérales et provinciales (notamment le Vérificateur général et le Directeur général des élections du Québec), le CARI a sollicité une rencontre avec des parlementaires de l'ANQ et des membres de l'administration afin d'acquérir des connaissances sur nos méthodes de contrôle parlementaire.

Thèmes

- Le fonctionnement de la Commission de l'administration publique : objectifs, méthodes et résultats
- Les mécanismes de contrôle parlementaire à l'Assemblée : interpellation, études des crédits, motion de confiance, la période de questions et réponses orales, etc.



Objectifs et enjeux

- Promouvoir et partager l'expertise de l'ANQ en matière de contrôle parlementaire et de contrôle de l'administration publique auprès de ce comité composé majoritairement de hauts fonctionnaires.
- Maintenir des relations avec les autorités administratives du Mali, qui est un partenaire prioritaire des activités de coopération de l'ANQ, dans le contexte d'une reprise des contacts de coopération avec cette assemblée.

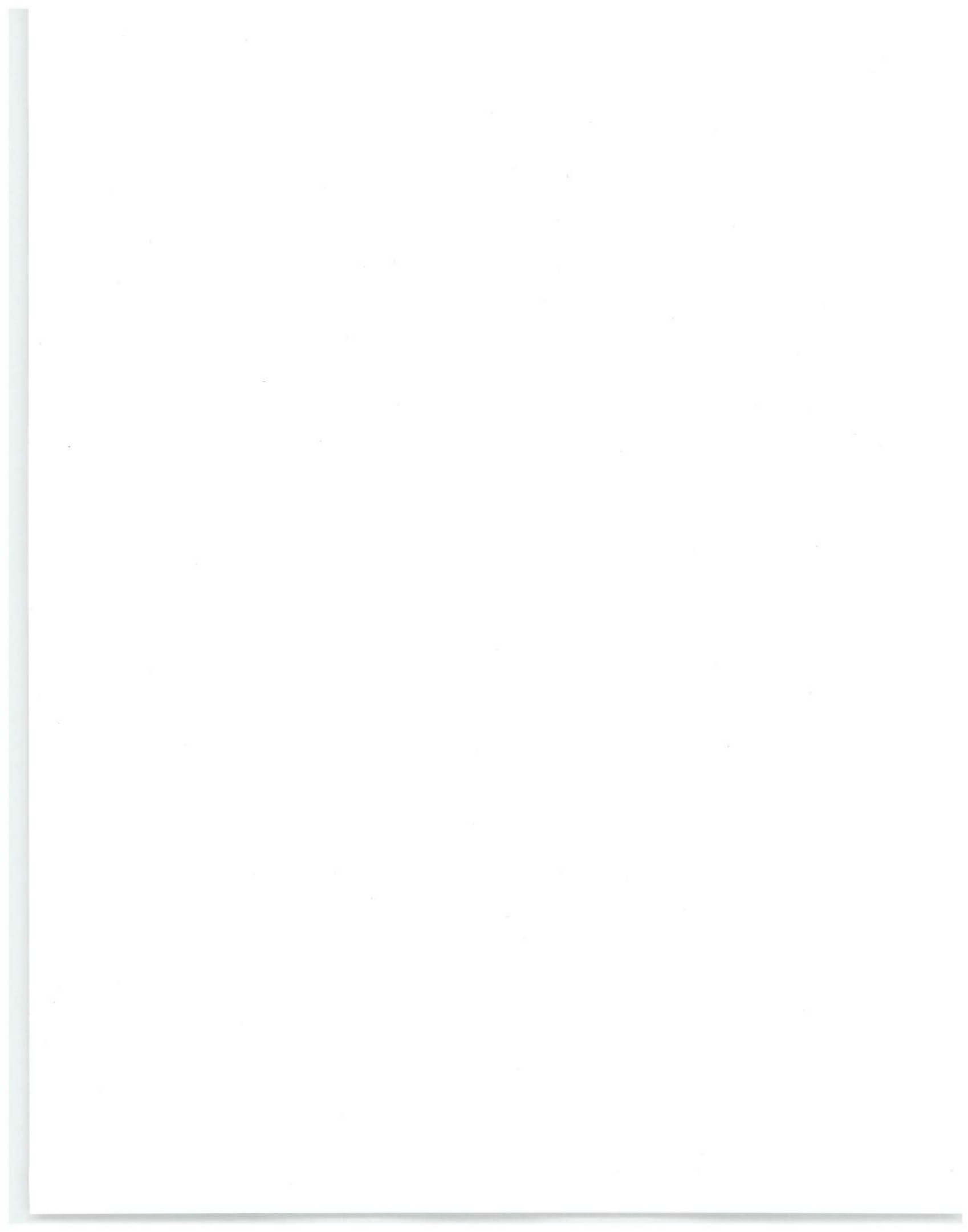
Commentaires/conclusions

- Les membres du CARI ont apprécié leur passage à l'Assemblée, car ils ont pu comprendre clairement le fonctionnement des outils dont nous disposons en matière de contrôle parlementaire. De plus, leurs apprentissages acquis ici permettaient de compléter les informations recueillies chez le Vérificateur général et le Directeur général des élections.
- L'Assemblée a pu faire valoir ses activités de coopération avec le Mali auprès des membres du CARI.

Coût

Total

0,00 \$



**MISSION EXPLORATOIRE DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE
AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN ET
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU MALI**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'ANQ
- Porto Novo (Bénin) et Bamako (Mali)
- 9 au 20 octobre 2009

Participants

- M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale et député d'Abitibi-Ouest
- M. Gilles Pageau, responsable du service de la Francophonie et de la coopération interparlementaire.

Contexte

- Le processus de consolidation démocratique exemplaire qui a cours au Bénin et au Mali fait en sorte qu'ils servent de modèles pour la promotion de la démocratie parlementaire dans l'Afrique de l'Ouest et pour la stabilisation de cette sous-région.
- C'est dans ce contexte que l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a décidé d'apporter un soutien continu en renforcement institutionnel (au Bénin depuis 1998, au Mali depuis 2000).
- Conformément à l'objectif de l'ANQ d'une « participation active de l'Assemblée nationale à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité », le président de l'ANQ a offert à ses homologues béninois et maliens de contribuer à la stabilisation des deux parlements par l'actualisation des actions de coopération interparlementaire bilatérale.

Thèmes

- Identification des besoins généraux en matière de renforcement institutionnel
- Analyse des mandats, attributions et besoins des unités administratives
- Identification des clientèles visées par les interventions
- Identification des méthodes les mieux adaptées pour appuyer le renforcement institutionnel
- Identification des réformes institutionnelles et administratives en cours
- Rencontres avec les cellules d'appui à l'Assemblée nationale du Bénin et à l'Assemblée nationale du Mali en vue d'éventuels partenariats permettant de financer les interventions de coopération de l'ANQ.

Objectifs et enjeux

- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives à la promotion et à la consolidation de la démocratie parlementaire.



Objectifs et enjeux
(suite)

- Dans le contexte de favoriser un rayonnement accru de la société québécoise et de la valorisation de son savoir-faire à l'étranger, la mission visait également à promouvoir l'expertise de l'Assemblée nationale du Québec en matière de coopération interparlementaire auprès des plus hautes autorités politiques et administratives des assemblées nationales du Bénin et du Mali, partenaire majeurs au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), dont l'ANQ détient la présidence internationale jusqu'en juillet 2011.

Commentaires/conclusions

- En fonction des priorités et des orientations qui ont été retenues par le président de l'Assemblée nationale du Québec, cette mission a permis de faire le point sur un possible accompagnement institutionnel des assemblées nationales du Bénin et du Mali en proposant un plan d'intervention qui, advenant leur acceptation par les présidents de ces deux institutions, pourra se traduire par l'organisation et la tenue de séminaires ou d'ateliers d'échange mettant à contribution les parlementaires et/ou le personnel administratif des deux assemblées.
- Après avoir rencontré les plus hautes autorités politiques et administratives des deux assemblées nationales, les besoins en formation exprimés concernent: a) l'appui à la production législative, particulièrement en matière de recherche, d'analyse, de rédaction et d'interprétation des lois (légistique) pour les secrétaires de commissions et le personnel affecté aux travaux en assemblée plénière; b) l'appui à la production des comptes-rendus et à la confection du journal des débats parlementaires; c) la formation des nouveaux députés sur le rôle et responsabilités de l'opposition et du groupe majoritaire ainsi qu'en matière de contrôle de l'action gouvernementale; d) l'appui pour les centres de documentation en mettant à disposition des ouvrages spécialisés en droit parlementaire.
- Tant à l'Assemblée nationale du Bénin qu'à celle du Mali, les échanges avec les structures d'appui technique qui oeuvrent sur le financement international ont permis d'identifier certains créneaux dans lesquels l'Assemblée nationale du Québec pourrait offrir une valeur ajoutée par rapport à l'expertise qu'elle est en mesure d'offrir. Ces organisations se sont montrées ouvertes à d'éventuels maillages qui pourraient se traduire par la prise en charge des coûts de déplacements des experts de l'ANQ dans le cadre d'actions de soutien futures auprès des assemblées nationales du Bénin et du Mali.

Coûts

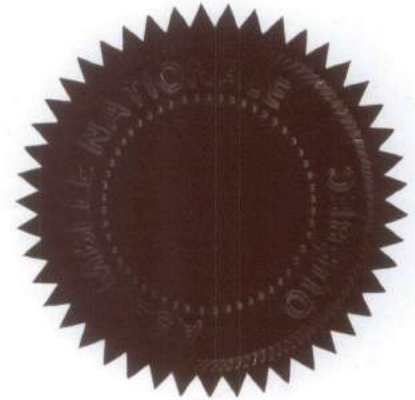
- Per diem	5 843,99 \$
- Transport	19 241,95 \$
- Autres	452,04 \$
Total	25 537,98 \$

ASSEMBLÉE NATIONALE

no 1502-20100611

document 12 de 12

RAPPORT DES ACTIVITÉS
AD HOC INTERPARLEMENTAIRE



Le 9 juin 2010

MISSION DU PRÉSIDENT ET DES LEADERS EN FINLANDE ET EN ITALIE

Fiche synoptique

Activité

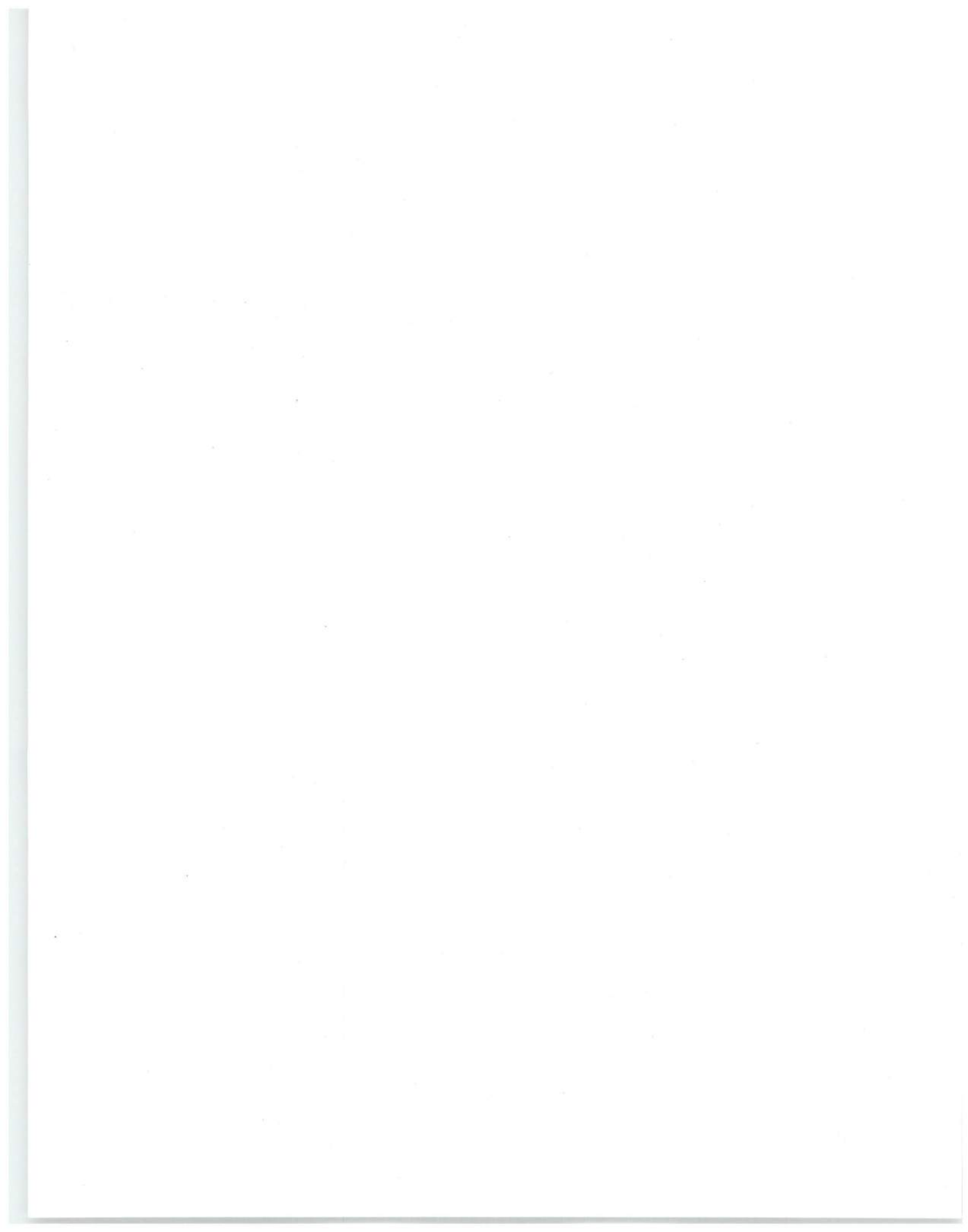
- Mission du président et des leaders
- Helsinki (Finlande) et Rome (Italie)
- 12 au 16 octobre 2009

Participants

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M. Henri-François Gauthier, leader parlementaire adjoint du gouvernement
- M. Stéphane Bédard, leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure
- M^{me} Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M^{me} Anik Montminy, directrice de cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Simon Lajoie, directeur de cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M^{me} Dominique Drouin, adjointe à la directrice des relations interparlementaires et internationales

Contexte

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a adopté en avril 2009 une série de nouvelles mesures visant à réformer son règlement de manière à :
 - favoriser l'autonomie et l'initiative des députés;
 - accroître l'efficacité du travail des députés;
 - réaffirmer l'équilibre démocratique dans le cadre des délibérations parlementaires;
 - rapprocher l'Assemblée des citoyens.
- Outre les nouvelles mesures permanentes adoptées, certains points évoqués dans l'une ou l'autre des propositions de réforme restent à discuter, comme les critères de reconnaissance d'un groupe parlementaire, les modalités de présentation d'un projet de loi et la mise en œuvre de la présentation de pétitions électroniques.
- L'Eduskunta (Parlement de Finlande) revêt un grand intérêt en raison des nombreuses similitudes avec l'Assemblée nationale en termes de fonctionnement, de population représentée, de territoire couvert, et de réalités socio-économiques dans lesquelles s'inscrit son action. De plus, certaines particularités du parlementarisme finlandais méritent qu'on s'y intéresse, comme l'utilisation du vote électronique et l'existence de la Commission de l'avenir.



Contexte (suite)

- Le *Global Center for Information and Communication Technologies in Parliaments*, basé à Rome, est une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Union interparlementaire (UIP) et d'un groupe de parlements nationaux, régionaux et internationaux mis sur pied en 2005 pour faire la promotion de l'usage des technologies de l'information et des communications (TIC) au sein des parlements.
- L'Agence de recherche et législation (AREL), une institution spécialisée dans l'étude d'enjeux relatifs à la société italienne, et dont les travaux aboutissent parfois à l'adoption de projets de loi, a également fait l'objet d'une visite de prise de contact.

Thèmes

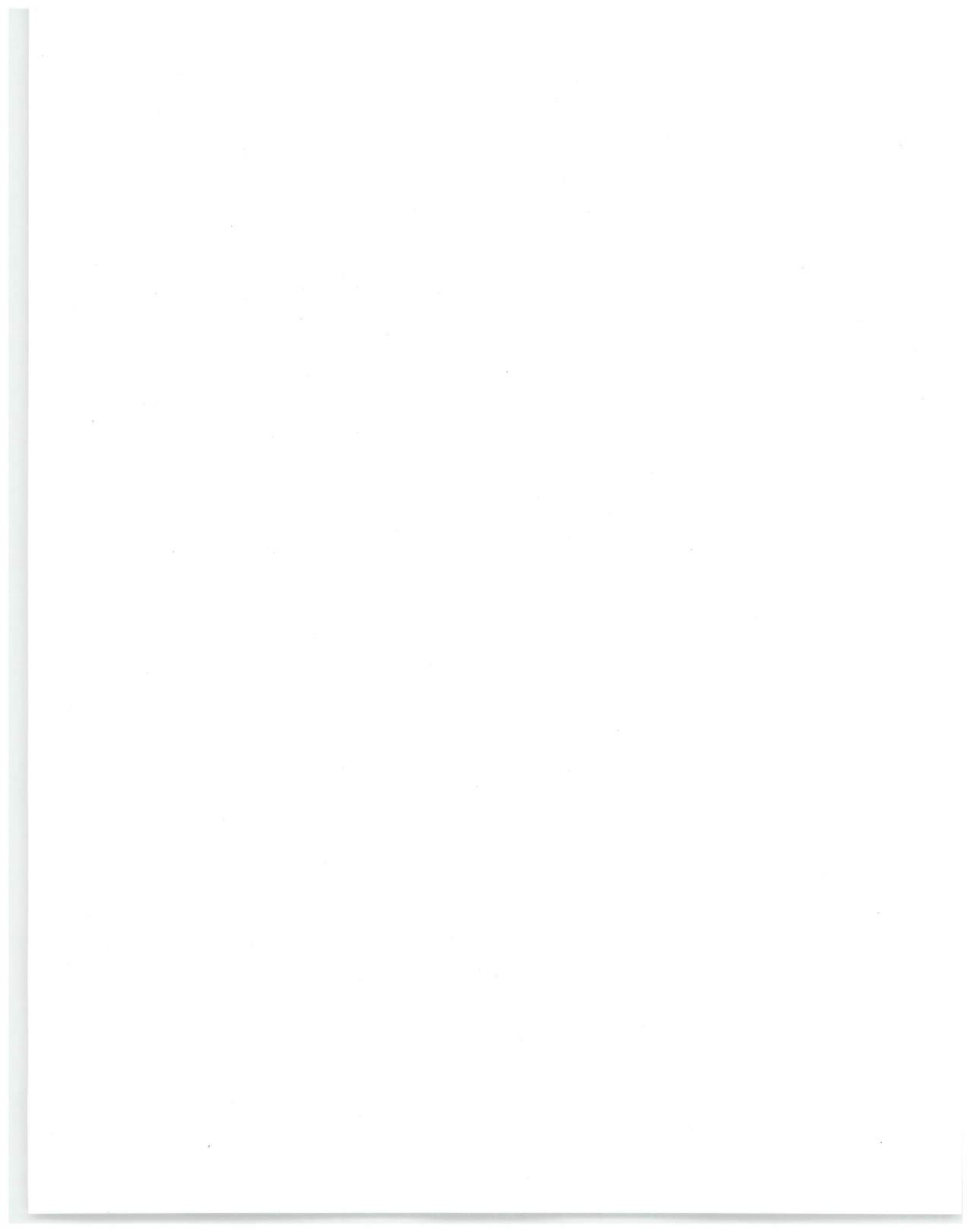
- La reconnaissance des partis : modalités, financement, temps de parole
- La place respective occupée par le gouvernement et l'opposition dans l'organisation générale et le déroulement des travaux
- Les formes de contrôle parlementaire
- Le fonctionnement des commissions
- L'utilisation des technologies de l'information et des communications dans le cadre des travaux parlementaires
- Les citoyens et les travaux parlementaires : moyens mis à la disposition des citoyens pour intervenir auprès des députés et dans les travaux parlementaires.

Objectifs et enjeux

- S'inspirer des bonnes pratiques en matière de travaux parlementaires auprès de parlements et d'organisations disposant d'une expertise en ces matières.
- Outiller davantage le président et les leaders pour faciliter la mise en œuvre des mesures adoptées dans le cadre de la réforme parlementaire du 21 avril 2009.
- Poursuivre la réflexion à la suite de la réforme parlementaire afin de faire progresser les points encore en discussion.
- Poursuivre les échanges entre parlementaires de l'ANQ et de la Chambre des députés de la République italienne.

Commentaires/conclusions

- Les séances de travail organisées avec des élus et des représentants du Parlement de Finlande ont contribué à une meilleure connaissance des pratiques de cette institution en matière d'organisation des travaux parlementaires en séance plénière et en commission, de même qu'en matière d'utilisation des technologies de l'information et des communications. Les mesures de contrôle du Parlement sur l'action du gouvernement de même que les moyens mis à la disposition des citoyens pour intervenir auprès des députés et du Parlement, notamment dans le cadre des consultations et de l'audition des experts, ont également suscité l'intérêt des députés.



Commentaires/conclusions
(suite)

- Toujours au Parlement finlandais, la rencontre avec la Commission de l'avenir a permis à la délégation québécoise de renforcer sa connaissance du rôle fondamental joué par cette dernière dans l'impulsion de nouveaux débats au sein de la société finlandaise sur des sujets qui transcendent les partis et les législatures. Un intérêt de la part des députés québécois a été manifesté pour intégrer certains éléments de cette approche dans des consultations futures.
- Les rencontres entre députés québécois et élus finlandais, dont le président de l'Eduskunta, M. Sauli Niinistö, auront également permis de mettre en lumière plusieurs préoccupations et enjeux communs, notamment ceux reliés à la nordicité, à la cohabitation avec des populations autochtones, à la dispersion de la population sur le territoire, au vieillissement de la population, et à l'importance des ressources naturelles dans l'économie.
- L'entretien avec le président de la Chambre des députés de la République italienne, M. Gianfranco Fini, a contribué à réitérer l'intérêt de l'ANQ pour la poursuite des relations entre les députés des deux institutions.
- Lors d'une séance de travail conjointe avec les membres du *Global Center for Information and Communication Technologies in Parliaments* et des représentants de la chambre des députés de la République italienne, la délégation québécoise a pu s'enquérir des pratiques italiennes en matière d'organisation des travaux parlementaires en séance plénière et en commission, en matière d'utilisation des technologies de l'information et des communications, de même qu'en ce qui concerne les moyens mis à la disposition des citoyens pour intervenir auprès des députés et du Parlement.
- La rencontre à l'Institut AREL, qui réunit des acteurs clés des secteurs économiques, politiques et universitaires, a permis de prendre note du souhait de ses dirigeants qu'un jour, le Québec puisse s'associer aux travaux de cet institut.

Coûts

- Per diem	20 792,85 \$
- Transport	27 491,75 \$
- Autres	4 473,81 \$
Total	52 758,41 \$

